

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR  
GENEVIÈVE ROY

MÉTHODOLOGIE POUR LA RECONSTITUTION HISTORIQUE D'UN INTÉRIEUR  
DOMESTIQUE VERS LA FIN DU XIX<sup>E</sup> SIÈCLE. INTERPRÉTATION D'UNE  
INTIMITÉ : LE CAS DE LA MAISON D'ALPHONSE ET DE DORIMÈNE  
DESJARDINS À LÉVIS.

OCTOBRE 2002

2178

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<b>RÉSUMÉ .....</b>	ii
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	iii
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....</b>	iv
<b>LISTE DES FIGURES .....</b>	v
<b>LISTE DES TABLEAUX.....</b>	vi
<b>LISTE DES PLANS ET DESSINS.....</b>	vii
<b>INTRODUCTION.....</b>	1
 <b>CHAPITRE I        LA MAISON : UN HÉRITAGE CULTUREL</b>	
<b>1.1 La maison et la polysémie de l'univers domestique: notions .....</b>	<b>8</b>
1.1.2 L'intérieur domestique, empreinte privilégiée de coutumes, de valeurs familiales, d'une manière de vivre et du statut social: un espace à décoder .....	11
<b>1.2 La maison-témoin, un patrimoine à protéger et à interpréter.....</b>	<b>15</b>
1.2.1 L'histoire et la mémoire de la maison.....	15
1.2.2 Protection du patrimoine et pratiques muséologiques .....	18
1.2.3 Maisons historiques « lieux d'interprétation du patrimoine » : évaluation des concepts de mise en valeur .....	26
1.2.4 La maison-musée: un modèle d'interprétation historique .....	28
<b>1.3 La reconstitution historique d'un intérieur domestique .....</b>	<b>30</b>

1.3.1 Définition et objectifs .....	30
<b>1.4 Méthodologie proposée: les outils d'enquête essentiels .....</b>	<b>33</b>
1.4.1 L'observation du cadre matériel et les relevés du bâtiment.....	37
1.4.2 L'étude de la cartographie ancienne.....	39
1.4.3 L'authentification des biens personnels conservés.....	40
1.4.4 Les données des recherches sur la culture matérielle .....	41
1.4.5 Les greffes de notaires .....	53
1.4.6 Les sources biographiques .....	56
1.4.7 L'enquête orale .....	61
1.4.8 Les imprimés anciens.....	63
1.4.9 Autres documents écrits et iconographiques.....	65
<b>1.5 L'intérieur domestique, aussi une source biographique .....</b>	<b>66</b>

## **CHAPITRE II SUR LES TRACES D'ALPHONSE ET DE DORIMÈNE DESJARDINS : QUELQUES REPÈRES BIOGRAPHIQUES**

<b>2.1 Lévis durant la deuxième moitié du XIXe siècle.....</b>	<b>67</b>
<b>2.2 Les familles Roy-Desjardins.....</b>	<b>70</b>
2.2.1 Alphonse Desjardins .....	72
2.2.2 Dorimène Desjardins .....	87
2.2.3 La famille, ses réseaux et la naissance d'une oeuvre sociale .....	97
2.2.4 Synthèse de la recherche biographique, 1854-1907 .....	131

## **CHAPITRE III LE CAS : RECONSTITUTION DE LA MAISON HIS-TORIQUE ALPHONSE-DESJARDINS**

Habiter à la manière d'Alphonse et Dorimène Desjardins  
au tournant du siècle : interprétation d'une intimité .

<b>3.1 Un intérieur domestique perçu à travers le prisme de la biographie..</b>	<b>137</b>
<b>3.2 La maison Desjardins, un « monument historique classé » .....</b>	<b>138</b>
3.2.1 Survie de la maison d'Alphonse et de Dorimène Desjardins .....	138
3.2.2 Un monument historique classé, aménagé d'abord en centre d'interprétation.....	140
<b>3.3 Les travaux de « restauration » de la maison en 1981-82: contexte .....</b>	<b>141</b>

<b>3.4 Proposition de reconstitution historique de l'intérieur: objectif et période visée .....</b>	145
3.4.1 Description actuelle de la maison .....	146
3.4.1.1 Relevés photographiques : 1981 et 1998.....	151
3.4.2 Constat.....	151
<b>3.5 Historique du lotissement et date de construction de la maison.....</b>	152
3.5.1 Évolution du plan cadastral, tractations pour l'acquisition des lots et construction de l'habitation .....	152
3.5.2 Évolution du plan de la maison: 1882 et 1900.....	167
<b>3.6 Analyse des traces matérielles.....</b>	172
3.6.1 L'enquête sur le terrain.....	172
3.6.2 Les photos d'archives, la maison vue de l'extérieur .....	174
3.6.2.1 Les Desjardins devant la maison familiale vers 1907.....	174
3.6.2.2 Détail des fenêtres.....	176
3.6.2.3 La façade principale vers 1917 et 1941 .....	176
3.6.3 Les photos d'archives, la maison vue de l'intérieur.....	176
3.6.3.1 Alphonse Desjardins assis à sa table de travail, c.1907 : Expertise photographique du cliché attribué à Lord Grey .....	176
<b>3.7 Les sources épistolaires, les rapports d'entrevue, les enquêtes orales et autres témoignages: constats sur le cadre de vie .....</b>	186
3.7.1 Témoignages et mémoire privée .....	186
3.7.2 L'organisation spatiale, reflet d'un mode de vie.....	191
3.7.3 Les biens du couple : authentification des objets-témoins.....	196
3.7.4 La disponibilité des services publics à Lévis, au tournant du siècle.....	202
<b>3.8 Synthèse et interprétation des données : constats .....</b>	210
3.8.1 Conclusion: logique de l'assignation et de l'aménagement des pièces de cette maison-bureau, au tournant du siècle .....	214
<b>3.9 Propositions: reconstitution de l'intérieur et scénarios d'interprétation.....</b>	216
3.9.1 Le hall d'entrée .....	216
3.9.2 Le salon double .....	216
3.9.3 Le petit salon.....	221
3.9.4 Le bureau bibliothèque .....	222
3.9.5 La cuisine et le hall d'escalier.....	223

<b>CONCLUSION .....</b>	<b>225</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>232</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>i</b>
<b>I    Expertise photographique.....</b>	<b>ii</b>
<b>II    Témoignages oraux.....</b>	<b>iii</b>

## RÉSUMÉ

Devant l'intérêt accru pour notre histoire et notre passé, on nous propose un nombre grandissant de « reconstitutions » d'intérieurs domestiques, qui ont comme mission de faire revivre des personnages à travers leur habitat. Ce concept, provenant des États-Unis, s'inspire des *house museums*, élaboré durant les années 60. L'auteure constate que jusqu'ici, au Québec, l'accent a été placé sur la sauvegarde extérieure de bâtiments classés. Ce cloisonnement du patrimoine bâti est né de l'absence de protection juridique des intérieurs domestiques. À part exception, des cadres de vie pourtant représentatifs ont été détruits et leur contenu matériel éparpillé, en alimentant même certaines ventes aux enchères. Les formes de mise en valeur de maisons historiques classées associées au réseau muséal québécois et accessibles aux visiteurs reflètent leur statut historique et leurs fonctions, soit celles d'exposition et/ ou d'interprétation. Notre étude s'intéresse au volet interprétation; un constat sur cette forme de muséologie est présenté en guise d'introduction au sujet.

Dans le premier chapitre, l'importance de l'univers domestique comme document historique est décrite dans ses fonctions concrètes autant que symboliques. On insiste sur le langage des objets de la maison et leurs messages sur la vie quotidienne de ses occupants. L'auteure déplore une sorte de façadisme au détriment des dimensions humaines, pourtant déterminantes de l'identité, de la culture domestique et de la logique d'habiter. Ainsi, ces intérieurs « reconstitués » témoignent à la fois d'un manque de recherche appliquée, sans oublier l'absence d'une intégration des connaissances provenant des sciences humaines. L'auteur propose plutôt de développer un instrument méthodologique pour guider la réalisation de reconstitutions d'intérieurs historiques. Une méthode d'enquête pluridisciplinaire de l'intérieur domestique comme document biographique est exposée pour parvenir à décrire le côté plus humain, plus intime de ses occupants. Ainsi, l'analyse de l'habitat sera appuyée sur les données de recherches en culture matérielle et en histoire sociale, car l'interaction entre l'espace domestique et ses occupants est codifiée. Cette proposition méthodologique sera supportée par des faits tout en respectant l'intégrité des informations recueillies.

Pour appliquer ce modèle d'enquête, l'auteure brosse au deuxième chapitre, un portrait de la famille d'Alphonse et de Dorimène Desjardins et des évènements qui ont marqué l'évolution de leur maison familiale à Lévis. Au troisième chapitre, une étude de cas démontre la complémentarité des sources multidisciplinaires provenant des traces matérielles, des enquêtes orales et des expertises photographiques, pour reconstruire un cadre de vie plausible entre 1900-1906, illustré par divers scénarios d'interprétations. En conclusion, on dégage l'importance inexplorée, jusqu'ici, du rôle de Dorimène Desjardins dans la fondation de la première Caisse populaire. L'auteure souligne qu'une étude du cadre de vie contribue à mieux connaître le rôle important des femmes au XIX<sup>e</sup> siècle.

## AVANT-PROPOS

Après avoir complété des études en nursing à l'Université Laval et à l'Université de Montréal et des études supérieures en nursing psychiatrique et en psychologie du comportement à *Columbia University* et à *Temple University*, j'ai été consultante en hygiène mentale et en santé publique à Manhattan puis clinicienne en clinique externe. Une formation en design d'intérieur m'a ensuite permis de développer une passion de longue date. Depuis quinze ans, j'associe mes connaissances à la mise en valeur de notre patrimoine.

Revenir au pays, après une absence de vingt ans, m'a permis de découvrir le pouvoir des dimensions humaine et visuelle associées à l'interprétation du patrimoine. Entreprendre une maîtrise en études québécoises faisait partie de ce processus de réintégration au pays, même si je ne suis pas historienne de formation. Paul-Louis Martin a accepté d'être directeur de ce mémoire, à cause de son intérêt et de ses études sur la construction et l'évolution de l'habitation domestique au Québec. Avec son aval, je présente ce mémoire qui dépasse les 100 pages habituelles requises au deuxième cycle.

L'élaboration de cette recherche a été fascinante, mais compliquée aussi, voire pénible. Je suis reconnaissante à Guy Bélanger, l'historien conseil de la Société Historique Alphonse-Desjardins, pour avoir partagé ses connaissances intimes d'Alphonse et de Dorimène Desjardins et pour son conseil avisé d'un retour aux sources premières, pour approfondir la recherche. Les six mois d'études de la maison Desjardins ont mené à l'élaboration du projet actuel. J'aimerais aussi souligner l'intérêt et le support de l'abbé Loic Bernard, historien passionné et conservateur de la collection ethnographique du Collège de Lévis. L'abbé a encouragé cette démarche axée sur l'étude du cadre de vie, offrant généreusement le prêt d'objets, dans l'éventualité où nos études permettraient de reconstituer un cadre de vie plus

authentique des Desjardins.

L'assistance de Léo-Daniel Lambert pour les prises de photographies et leur développement et sa collaboration dans une expertise photographique-clé, ont été très appréciées. Je remercie mon amie Carole Huynh Guay, pour sa révision d'un texte trop souvent parsemé d'anglicismes; penser en anglais étant devenu un réflexe.

De même il aurait été impossible de saisir l'ambiance émotive de la maisonnée sans les confidences de Marthe Verville-Desjardins. Je lui témoigne mon estime d'autant plus qu'elle m'a encouragée dans mon projet de mémoire. Merci à Claire et à France Desjardins, pour avoir permis l'accès à des biens hérités de leurs arrière grands-parents.

Enfin, je dis ma gratitude à Jacques Marcotte architecte, mon ami et compagnon de tous les jours, pour son support, ses conseils techniques et son appui de tous les instants, alors que ce projet était devenu le sujet d'une enquête prolongée révélant un couple qui m'a fascinée et dont je m'ennuierai...

## LISTE DES SIGLES ET DES ABRÉVIATIONS

ANQ- M	Archives nationales du Québec à Montréal
ANQ-Q	Archives nationales du Québec à Québec
BNC	Bibliothèque nationale du Canada
BNQ	Bibliothèque nationale du Québec
BRH	Bulletin des recherches historiques
CBC	Commission des biens culturels
CCA	Centre canadien d'architecture
CCPED	Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec
CELAT	Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions
CHR	<i>The Canadian Historical Review</i>
DBC	Dictionnaire biographique du Canada
Hs- SH	Histoire sociale - <i>Social History</i>
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
IQRC	Institut québécois de recherche sur la culture
MAC	Ministère des affaires culturelles du Québec
MCC	Ministère de la culture et des communications du Québec
PUF	Presses universitaires de France
PUL	Presses de l'université Laval
RD	La Revue Desjardins
RHAF	Revue d'histoire de l'Amérique française
ROM	<i>Royal Ontario Museum</i>
SHAD	Société historique Alphonse-Desjardins
SMQ	Société des musées québécois

## LISTE DES FIGURES, TABLEAUX, PLANS ET DESSINS

### FIGURES

I	Lévis, 1881: vue à vol d'oiseau.....	69
II	Photo des frères et de la sœur d'Alphonse Desjardins .....	74
III	Photos du couple Desjardins .....	124
IV	Le monument funéraire des familles Desjardins et Thériault .....	127
V	Les Desjardins devant la maison familiale vers 1907 .....	128
VI	Photos récentes de la maison, vue de l'extérieur.....	148
VII	Comparaison des relevés photographiques de l'intérieur : 1981 et 1998.....	154
VIII	Lots 330 et 331 : historique du lotissement, transactions et construction de la maison.....	166
IX	Plans et modèles de style néo-gothique: extraits des pattern books.....	169
X	Analyse de la maison des Desjardins vers 1907 (détails) .....	175
XI	Évolution architecturale de la façade principale de la maison .....	176
XII	Cliché d'Alphonse Desjardins à sa table de travail, c. 1907.....	183
XIII	Diapositives produites pour reconstituer le cliché de lord Grey .....	184
XIV	Photo de la bâtisse des Artisans lévisiens .....	186
XV	Illustrations de bureaux privés : deuxième moitié du XIX <sup>e</sup> siècle.....	187
XVI	Photos de biens ayant appartenu au couple Desjardins.....	203
XVII	Définition des tissus d'ameublement actuels.....	207
XVIII	Tissus provenant de la maison Desjardins, au tournant du siècle.....	208
XIX	Exemples de mobilier proposé pour la reconstitution du cadre de vie .....	209

### TABLEAUX

I	Les institutions du réseau muséal québécois.....	24
II	Reconstitution historique d'un cadre de vie : les instruments de recherche ...	38
III	Taux d'analphabétisme au centre du Québec (1850 et 1891).....	57

IV	Généalogie ascendante d'Alphonse et de Dorimène Desjardins.....	71
V	Famille immédiate d'Alphonse Desjardins.....	74
VI	Salaire des ouvriers de la plume.....	83
VII	Matières enseignées au Couvent fréquenté par Dorimène.....	93
VIII	Les enfants d'Alphonse et de Dorimène Desjardins.....	110
IX	Recensement de Lévis (1901), paroisse Notre-Dame de la Victoire.....	110
X	Parrains et marraines des enfants Desjardins.....	117
XI	Chaîne des titres du lot 331.....	161
XII	Synthèse des modifications apportées à la maison Desjardins .....	178

### PLANS ET CARTES

I	Carte des <i>Underwriters</i> et proximité des réseaux des Desjardins.....	98
II	Relevé architectural de la maison Desjardins (1981).....	153
III	Plan cadastral, quartier Notre-Dame de Lévis .....	160
IV	Historique du lotissement : implantation, lots et servitudes .....	166
V	Hypothèse de la répartition des pièces avant 1900 .....	172
VI	Plan du bureau actuel : étude des perspectives visuelles .....	183
VII	Analyse spatiale : bibliothèque d'Alphonse Desjardins .....	193
VIII	Plan –synthèse illustrant l'évolution du plan du RC depuis 1882 .....	215
IX	Proposition d'aménagement : reconstitution historique du RC, au moment de la fondation de la Caisse Populaire.....	218
X	Proposition de finis pour les planchers, rez-de-chaussée.....	219

### DESSINS

I	Illustration du principe de la division tripartite des murs .....	44
II	Élévation de la façade principale au tournant du siècle .....	179
III	Croquis: Proposition de draperies : <i>bow-window</i> du salon-double.....	220

Baudelaire raconte que Balzac [...] se trouvant un jour en face d'un tableau de Krieghoff, un tableau d'hiver tout mélancolique et chargé de frimas, clairsemé de cabanes et de paysans chétifs, après avoir contemplé une maisonnette d'où montait une maigre fumée, s'écria : « Que c'est beau! Mais que font-ils dans cette cabane ? À quoi pensent-ils ? Quels sont leurs chagrins ? Les récoltes ont-elles été bonnes ? Ils ont sans doute des échéanciers à payer ».

## INTRODUCTION

La sauvegarde du patrimoine constitue une assise pour la transmission de l'héritage culturel. Devant l'intérêt accru des Québécois pour leur histoire, en particulier l'histoire populaire et l'évolution de la notion de patrimoine, on assiste à une plus grande fréquentation des maisons historiques et à une curiosité grandissante à l'égard des personnages du passé. La généalogie, les ancêtres, les coutumes et les costumes du passé suscitent des passions, comme si la petite histoire pouvait nous rejoindre plus facilement et fasciner un plus grand nombre<sup>1</sup>.

En même temps que nous nous intéressons davantage à nos origines et à notre patrimoine, nous découvrons les valeurs essentielles de notre héritage culturel. L'arrivée récente de la chaîne de télévision *Historia* et du *canal D*, une plus grande diffusion de films documentaires et de biographies retracant notre histoire, l'accès plus facile à des banques de données historiques grâce à l'Internet, voilà autant de manifestations d'une curiosité accrue pour l'histoire que les médias ont vite compris.

L'expérience américaine du projet-phare de Williamsburg, amorcé vers 1920, puis le projet national de Louisbourg, réalisé par Parcs Canada au début des années 1970, vont demeurer longtemps identifiés comme d'importants repères en matière de mise en valeur du patrimoine, alors que l'on tentait de recréer l'histoire des ancêtres et leurs modes de vie en reconstituant des cadres de vie représentatifs de leur époque. Quant à la « restauration » de Place Royale à Québec, elle suscite toujours une polémique associée au façadisme. Pour reconstruire « le berceau de l'Amérique française » en un musée à ciel ouvert, on a procédé à la démolition du patrimoine bâti de l'époque victorienne. Pour construire des demeures reflétant nos origines, on a

---

<sup>1</sup>David Miller, « Ordinary People, Extraordinary History », *Journal de la Société canadienne d'histoire orale*, 5, 1, 1982. En réaction contre l'intérêt pour l'histoire exclusive de l'élite et de la bourgeoisie, l'histoire des « anonymes » s'est développée ces dernières vingt années. Une passion pour connaître nos racines et nos ancêtres, en majorité des gens « ordinaires », se mesure par le nombre croissant d'individus qui se livrent à l'étude de la généalogie et au renouvellement de l'histoire orale.

effacé les traces les plus récentes témoignant des influences anglaise et américaine du XIX<sup>e</sup> siècle et on a emprunté des matériaux et techniques de construction utilisés dans la « Mère-Patrie ».

Le dépouillement et les résultats des analyses d'archives riches et nombreuses, des collections d'objets et d'artefacts mis à jour par les fouilles archéologiques témoignaient pourtant de l'évolution des modes de vie et de l'influence multiculturelle de ses habitants des XVII<sup>e</sup> aux XIX<sup>e</sup> siècles. L'histoire des habitants de Place Royale et leur culture matérielle n'ont malheureusement pas été intégrées dans la mise en valeur du site.

Au cours des dix dernières années, il nous a été proposé plusieurs manières de présenter l'histoire. Aux restaurations des enveloppes architecturales se sont ajoutées plusieurs recherches sur l'évolution de la maison et la manière de l'habiter, ce qui permet d'enrichir l'interprétation des maisons-témoins. Or la méthodologie et les données de recherches, pourtant déterminantes pour l'authenticité de ces mises en valeur, sont restées peu documentées ou peu diffusées. Au Québec, la reconnaissance de nos bâtiments historiques continue de s'articuler autour de l'enveloppe architecturale des résidences de l'élite et de la bourgeoisie. L'absence de représentativité a généré un abrégé de notre histoire qui ne reflète pas tout notre héritage culturel. Ainsi, on extrapole à partir de données provenant d'intérieurs bourgeois retrouvés ailleurs, pour créer des ambiances d'époque stéréotypées et sans liens avec une logique d'habiter particulière à ses occupants, en s'inspirant du mythe et du folklore. L'objectif historique principal — de commémorer l'authenticité d'un événement ou de personnages — a été ainsi relayé à un rôle secondaire : faire place à l'esthétisme<sup>2</sup>. Pour mieux satisfaire une clientèle-cible provenant majoritairement des milieux scolaire et touristique, intéressée surtout par un divertissement culturel, un

---

<sup>2</sup> Notre recherche vise l'histoire des gens et leur milieu de vie, en comparaison du concept des intérieurs artistiques qui ont pour but la mise en valeur de collections de mobilier et d'éléments stylistiques représentatifs de certaines époques.

décor d'époque attrayant accompagné d'anecdotes cocasses remplace souvent un cadre de vie.

Cette approche est réductrice de l'apport du témoignage d'une maison-témoin et de sa valeur historique car elle en altère la perception. On ramène l'histoire à une attraction, où les objets deviennent synonymes d'histoire. L'historien Gérard Bouchard déplore d'ailleurs ce fait important, dans les termes suivants :

Le plus grand danger qui guette l'historien est celui de ne pas pouvoir promouvoir la connaissance historique dans un monde où les mythes, les fictions, les idées et les catégories sont promus comme des vérités scientifiques<sup>3</sup>.

Dans son ouvrage sur la genèse des nations, Gérard Bouchard démontre que nos représentations collectives nous ont incité à penser que le Québec était une sorte de reproduction de la société et de la culture françaises. Or, les résultats de ses recherches l'amènent à conclure que nous ressemblons plutôt à nos voisins états-uniens et que nous sommes différents des Français. Il identifie plusieurs traits de l'évolution culturelle que nous avons partagés avec nos voisins : un taux de fécondité élevé, une valeur primordiale accordée à la famille, à la paroisse et à la religion, ce qui nous rapproche plus de la société américaine que de la société française<sup>4</sup>.

Les recherches démographiques et les études portant sur l'évolution de l'habitation et du mode de vie au Québec dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, démontrent aussi l'influence de ce voisinage sur notre culture. D'ailleurs, en retracant le phénomène d'émigration en vagues et l'exode massif des Québécois de 1851 à 1930, Yves Roby rapporte que 900,000 Canadiens français se

---

<sup>3</sup> Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde: Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, p. 51.

<sup>4</sup> Rachel Duclos, « Nos ancêtres étaient des gens modernes » Entrevue avec Gérard Bouchard, *Magazine Québec Science*, Octobre 1996.

sont établis aux États-Unis durant cette période<sup>5</sup>. Il a constaté une régularité des contacts que maintenaient les migrants qui revenaient visiter leurs proches au Québec, échangeant leurs connaissances, leurs façons de penser et de faire, façonnant ainsi leurs valeurs culturelles<sup>6</sup>. D'autres chercheurs ont souligné le caractère distinctif de la migration des Canadiens français, par grappes familiales, alors qu'ils étaient encouragés par le clergé des États-Unis à maintenir leur identité nationale et religieuse, en fondant leurs paroisses nationales<sup>7</sup>.

L'objectif de notre recherche est de démontrer comment l'analyse de la dynamique entre les occupants et leur cadre de vie peut révéler une authenticité qui doit se traduire dans nos pratiques d'interprétation du patrimoine. La dimension humaine déterminant l'identité propre d'un espace domestique est absente dans les évocations et / ou les reconstitutions dites historiques qui nous ont été présentées jusqu'ici. Notre démarche vise à freiner la prolifération du marché grandissant de l'histoire, des improvisations et des compositions à la mode que l'on retrouve actuellement dans les mises en valeur d'intérieurs historiques.

Il faut reconnaître la sagesse d'avoir « conservé» des habitations qui sont témoins du passé et des méthodes de faire particulières à une époque, dans un contexte socio-économique. Cependant, ces seules images de façade ne livrent pas leur plus grande richesse. Axées essentiellement sur le style architectural de la maison, sa date de construction ou le rappel d'événements politiques marquants, ces informations factuelles réduisent la connaissance du personnage à son rôle social

---

<sup>5</sup> Yves Roby, « Émigrés canadiens-français, Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre et images de la société américaine », Gérard Bouchard et Yvan Lamonde (dir.), *Québécois et Américains. La culture québécoise aux XIX et XX<sup>es</sup> siècles*, Montréal, Fides, 1995, p. 131-156.

<sup>6</sup> *Id.*, *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre : Rêves et réalité*, Septentrion, Montréal, 2000, p. 11-12.

<sup>7</sup> Rosalyn Trigger, « La vie des paroisses catholiques irlandaises : une fusion des identités nationales et religieuses », Serge Courville et Normand Séguin, *Atlas historique du Québec : La paroisse*, PUL, 2001, p. 239-241. L'auteur établit que les paroisses catholiques irlandaises furent pionnières de ce concept qui fut adopté par les Canadiens français. En Nouvelle-Angleterre, le clergé demanda à des missionnaires du Québec de venir y fonder des paroisses catholiques francophones.

uniquement. L'ambiance recréée est figée, fabriquée et statique. Les connaissances en sciences humaines pourraient être mieux intégrées.

La maison est avant tout un lieu de mémoire : en effet, elle conserve les empreintes de ses occupants<sup>8</sup>. Chacune a une physionomie, un air particulier qu'elle emprunte aux personnes qui l'habitent. À ce titre, l'étude d'un intérieur domestique requiert une démarche rigoureuse supportée par des faits et qui respecte en tout point un code d'éthique pour l'intégrité des informations recueillies. Elle constitue un document biographique racontant le côté plus humain, plus intime de ses occupants, en permettant de mieux comprendre les circonstances grâce auxquelles les espaces domestiques ont évolué.

Sans diminuer l'importance du cadre architectural de l'habitation, une analyse psychosociale du contexte familial sera préconisée dans cette thèse, établie sur une approche plus intimiste du cadre de vie. Une approche pluridisciplinaire est essentielle pour décoder les éléments de l'espace physique et révéler ainsi l'expression de l'intimité de ses occupants. L'histoire et les biographies associées à la mise en valeur d'une maison-témoin restent trop souvent muettes sur la vie d'un personnage qui est réduite à une chronologie ou à une description sommaire, à laquelle on joint une photographie de la maison qui porte son nom.

Inspirée du succès toujours grandissant de la maison-musée bien documentée — un concept américain mis en oeuvre en 1850 par un groupes de femmes bénévoles<sup>9</sup> — notre démarche vise à replacer « l'invisible quotidien<sup>10</sup> » de l'univers domestique reflétant le mode de vie de ses occupants. Dans cet essai, nous retracerons l'évolution de l'habitation au Québec en examinant les études les plus rigoureuses qui ont été

---

<sup>8</sup> Didier Maloeuvre, *Museum Memories : History, Technology, Art*, Stamford, Calif., Stamford University Press, 1999, pp.121-122.

<sup>9</sup> Sherry Butcher-Younghans, *Historic Houses Museums: A Practical Handbook for their Care, Preservation and Management*, New York, Oxford University Press, 1993.

<sup>10</sup> P. Leuilliot, « Problèmes de recherche [...] », *Annales ESC*, 22, 1967, p.162.

effectuées dans ce champ de recherche. Pour comprendre les transformations importantes de la maison dans la deuxième moitié du XIXe siècle — période ciblée par notre étude — nous proposons l'analyse de la dynamique entre repères biographiques, la logique d'habiter et les traces matérielles.

Dans le premier chapitre, nous développerons la notion de « maison comme espace domestique », avec les empreintes privilégiées de ses fonctions essentielles et symboliques. Nous ferons un survol des pratiques muséologiques de mise en valeur des maisons-mémoire en usage au Québec, où les concepts de reconstitution d'un intérieur historique et celui du décor d'époque sont confondus. Nous aborderons le caractère de « spécificité » de la maison et celui du rôle changeant de la femme, au cœur d'un univers domestique métamorphosé par l'industrialisation. Nous proposerons notre méthodologie d'enquête particulière visant à comprendre la dynamique entre la vie domestique et les logiques d'habiter durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Pour décoder leur univers domestique, nous retracerons dans le deuxième chapitre, le parcours de vie personnel, familial et professionnel de Dorimène et d'Alphonse Desjardins jusqu'au tournant du siècle dernier. À travers ce prisme biographique, nous procéderons dans le troisième chapitre à l'analyse des données matérielles permettant de connaître l'évolution de la maison, sa géographie intérieure et le comportement de la famille. Les sources écrites et iconographiques de la petite et de la grande histoire, l'histoire sociale, les outils des sciences humaines, du design et de l'architecture contribuent à découvrir et décrypter des traces jusqu'ici négligées. Le rôle de l'industrialisation est sans cesse présent, alors que la mécanisation transforme notre société, provoquant des changements dans la façon de vivre et le code social. L'étude de cette « maison bureau », témoin de la vie de la famille et de la fondation de la première Caisse populaire, apporte un nouvel éclairage sur la personnalité d'Alphonse Desjardins et sur le rôle de la cofondatrice des Caisses

populaires, une femme à la fois victorienne et moderne, à la fois illustre, mais anonyme jusqu'ici<sup>11</sup> <sup>12</sup>. Enfin, notre étude du cadre de vie des Desjardins démontre la valeur incontestable de cette source, un document biographique trop peu exploité jusqu'ici.

---

<sup>11</sup> « Dorimène Roy Desjardins est co-fondatrice avec son mari Alphonse des Caisses populaires Desjardins », *L'histoire des femmes au Québec*, Le Collectif Clio, 1992.

<sup>12</sup> *Journal l'Action catholique*, 14 juin 1932 (à l'occasion du décès de Dorimène Desjardins): « Sans elle, reconnaissons-le, les caisses populaires Desjardins n'existeraient probablement pas ».

## CHAPITRE I

### LA MAISON : UN HÉRITAGE CULTUREL

#### 1.1 La maison et la polysémie de l'univers domestique : notions.

Pour comprendre l'univers domestique, il faut distinguer la fonction essentielle et les fonctions symboliques de la maison. Habiter est la fonction fondamentale de la maison ; elle est associée à des besoins primaires comme ceux de s'abriter, se chauffer, dormir, manger et se divertir. La maison, évoquée par son cadre architectural et sa répartition spatiale a fait l'objet de nombreuses études en France, en Angleterre, aux États-Unis et au Canada<sup>1</sup>. Des études du cadre de vie ont été réalisées ailleurs alors qu'elles sont à peu près absentes au Québec ; il faut noter cependant les recherches sur l'espace domestique et la vie domestique que poursuivent actuellement Annmarie Adams, historienne de l'art et de l'architecture à l'université McGill, et Peter Gossage, historien en histoire sociale à l'université de Sherbrooke<sup>2</sup>

La maison possède des valeurs matérielles et immatérielles : elle reflète l'époque, le statut social, le goût, les cultures familiales et religieuses. La notion de maison évoque à divers degrés les sentiments de chaleur, d'intimité, de confort, d'identité et de sécurité. Associée à des rites de passage qui marquent les étapes charnières de la vie, elle représente le point de repère de notre espace intime. Plus ou moins consciemment, ses valeurs intangibles inspirent une manière de créer notre intimité, qu'elle soit comparable ou contraire à ce qu'on a connu.

---

<sup>1</sup> Citons l'étude récente de Peter Ward, *A History of Domestic Space : Privacy and the Canadian Home*, UBC Press, Vancouver, 1999S

<sup>2</sup> McGill Centre for Research and Teaching on Women (MCRTW), Domestic Space and Domestic Life in Late 19th Century Urban Québec, Dir. Annmarie Adams, Ph.d. (étude en cours).

Jusqu'ici, l'étude des comportements particularisant la maisonnée n'a guère été associée à l'étude des univers domestiques. On a plutôt tenté d'analyser les fonctions et l'usage des espaces domestiques, à partir d'éléments matériels tels la forme, le volume, la superficie, le nombre de pièces, le style ornemental et les matériaux utilisés. Une grande partie des recherches a porté aussi sur l'analyse d'objets pris hors contexte, qu'on a décrits à partir des préoccupations mobilières et particulières de l'histoire de l'art, négligeant ainsi la physionomie expressive des objets *in situ*. Déjà en 1953, le chercheur Antoine Roy renforçait le bien-fondé d'aller au-delà de l'objet matériel : « Les convenances personnelles, le goût et l'accointance journalière donnent au meuble sa forme, sa couleur, sa place et son rôle ; il s'élargit, se rétrécit, s'élève suivant les attitudes familières et la mode<sup>3</sup> »

La maison constitue une source primaire à l'étude de la dynamique de la famille. Cette recherche a pour but l'étude du comportement humain en interaction avec son milieu. Notre étude de la *maison habitée* accorde une importance primordiale aux relations, ainsi qu'à l'espace existentiel des personnes — l'espace construit étant défini par un assemblage variable dans le temps, d'influences personnelles, sociales, culturelles et économiques. L'étude des occupants — ceux qui construisent et ajustent sans cesse leurs cadres de vie — apparaît primordiale pour décoder le langage de la logique d'habiter, car leur histoire contribue à retracer l'évolution de la maison. L'histoire sociale joue un rôle indispensable dans l'interprétation des données, en procurant une multitude d'indices sur le contexte et les comportements. Cependant, elle ne peut se substituer à l'analyse des comportements particuliers.

---

<sup>3</sup> Antoine Roy, « Le coût et le goût des meubles au Canada sous le régime français », *Les Cahiers des Dix*, 18, 1953, p. 227-239.

Dans la majorité des interprétations d'intérieurs domestiques historiques, les données sur les manières de vivre de la bourgeoisie ont souvent été généralisées, sans égard à l'individualité du cadre de vie. Relier l'évolution de l'habitation et celle de ses occupants requiert une analyse pluridisciplinaire et des perspectives variées sur une manière d'habiter. Lors d'une conférence parrainée par le CELAT de l'Université Laval en 1997, l'ethnologue française Michèle de la Pradelle insistait d'ailleurs sur la nécessité stratégique d'étudier « les lieux les plus représentatifs de notre société pour comprendre la logique d'habiter au quotidien<sup>4</sup> ». Jusqu'ici, les recherches sur l'univers domestique ciblent plutôt un groupe marginal, s'intéressant à son cadre matériel.

L'usage d'un lieu se définit par une interaction dynamique entre les occupants et leurs objets. L'anthropologue Pierre Bourdieu définit l'habitat comme l'espace dans lequel les occupants interagissent, un système culturel qui prend vie au contact des occupants. Les occupants d'un lieu et leurs manières de vivre composent les éléments de cette interaction ; ainsi, ils développent des habitudes qui se renforcent au fil du temps et qui définissent leur espace de vie<sup>5</sup>. À partir du milieu du XIXe siècle, les agrandissements successifs et la hiérarchisation plus précise de ses espaces rendent la maison plus complexe à décoder. D'où l'importance d'intégrer la dimension humaine propre à chaque habitation, comme la clé pour l'interprétation de son intimité.

En nous inspirant des études sur l'habitation au Québec, nous analyserons les valeurs et les modes de vie des familles victoriennes, transformés par l'industrialisation et les importants développements technologiques à la fin du XIXe siècle. Ces données,

---

<sup>4</sup> Michèle de la Pradelle, « La logique d'habiter au quotidien », *Colloque du CELAT sur le problème du globalisme et du localisme*, Québec, Université Laval, Septembre 1997.

<sup>5</sup> Pierre Bourdieu, *Outline of a Theory of Practice*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 1977, p. 174. (traduction de l'auteur)

tirées des recherches en histoire sociale, servent d'outils dans l'analyse des interactions propres à chaque habitation. Au milieu du siècle, la montée d'une nouvelle classe moyenne — dans une société où les symboles de réussite sociale prévalent — impose une étude plus approfondie de la vie domestique. La mode influence l'habitat et le vêtement ; « elle laisse son empreinte sur la façon de manger, de marcher, de prendre soin de son corps, sur l'étiquette sociale, sur la façon de penser<sup>6</sup> ».

À cette époque, la mortalité infantile atteint un niveau élevé. Le nombre des jeunes familles nucléaires va en augmentant et celui des familles recomposées s'accroît à cause des remariages des veufs et des veuves. Les hommes délaisse les petites entreprises familiales de subsistance pour trouver une occupation plus rentable dans les villes ; graduellement, les femmes gèrent toute la sphère domestique. Les rénovations et les transformations des maisons permettent de s'ajuster aux besoins changeants des familles, d'acquérir plus de confort et de vivre selon la mode du temps. Il y a une interaction constante entre la maison et ses occupants, et cette dynamique est à la base de l'ordonnancement et de l'usage des objets. Le code social emprunté de la classe bourgeoise s'impose chez les familles de la classe moyenne, l'apparence étant une valeur victorienne sacrée et symbole de la réussite sociale.

1.1.2 L'intérieur domestique, empreinte privilégiée de coutumes, de valeurs familiales, de manières de vivre et du statut social : un espace à décoder.

Les recherches sur l'espace domestique, fondées uniquement sur l'étude de la culture matérielle prise hors contexte, ne peuvent pas expliquer une manière d'habiter. La démarche par analogie, inspirée d'inventaires de biens après décès, constitue une

---

<sup>6</sup> Jean-Pierre Wallot, « Culture matérielle et histoire : l'étude des genres de vie au Canada », *Bulletin d'Histoire de la culture matérielle*, 8, (printemps), 1978, p. 12.

référence à une époque et à un statut, invoquant les intérieurs de l'élite et de la grande bourgeoisie. L'utilisation exclusive de cette méthode n'explique pas la manière d'habiter dans des cadres de vie méconnus.

Des « décors d'époque » sont proposés *en lieu* de cadres de vie authentiques. Les photographies d'intérieurs de l'élite européenne constituent encore la référence pour les intérieurs feutrés. Cette approche réductrice, dite documentée, ne peut se substituer à la reconstitution d'un cadre de vie. Elle relève du domaine de l'imaginaire, voire du décor de théâtre, étant étrangère au milieu qu'elle veut représenter.

En 1982, l'ethnologue et directeur du centre de recherche en culture matérielle de l'université Memorial à Terre-Neuve, Gerald Pocius, remarque que les recherches sur les intérieurs domestiques ont été élaborées à partir de deux approches méthodologiques. La première, centrée sur l'objet, procède par la perspective atomistique : une typologie des artefacts — créée à partir des objets inventoriés à l'intérieur de la maison — vise à définir des styles et leur évolution. La deuxième approche consiste plutôt à identifier la fonction des pièces à partir d'événements typiques du quotidien, le code social d'une classe sociale déterminant la régulation de l'ordre et de la décoration<sup>7</sup>. À partir de ses études sur le cadre de vie d'une communauté modeste de Terre-Neuve, et en particulier l'observation et l'analyse des objets de la maison, Pocius a constaté que ces composantes sont dynamiques et qu'elles définissent un comportement et une manière d'habiter : « Interiors are not random arrays of objects; they are not static entities. Rather they are dynamic interaction of both people

---

<sup>7</sup> Gerald Pocius, « Interior Motives: Rooms, Objects and Meaning in Atlantic Canada Homes », *Bulletin d'histoire de la Culture matérielle*, 15 (été), 1982, p. 5-9.

and objects, governed by certain rules of daily life<sup>8</sup>.» Pour le chercheur, les objets représentent les mots d'un vocabulaire particulier et ils expliqueraient en partie la manière d'habiter. Décoder la grammaire du comportement domestique devient la clé pour l'étude de la maison et de ses occupants. Ainsi, l'analyse de la dynamique du cadre de vie déborde de l'architecture.

Cette richesse du cadre de vie, associée à l'univers intime, particularise nos intérieurs domestiques. Qui ne réagit pas aux éléments intangibles qui rappellent la maison de leur enfance ? Car des odeurs, des sons, des ambiances particulières restent gravés dans nos mémoires. Cette impression réelle mais intangible, que l'on ressent tous sans toujours pouvoir l'exprimer précisément, a été décrite par plusieurs comme « l'âme de la maison ». En langue anglaise, deux termes décrivent la maison : le « home », incorporé au dictionnaire français en 1830<sup>9</sup>, réfère au chez-soi, à la vie intime, alors que le « house » décrit l'habitation. Le chanoine Groulx la décrivait comme « l'univers coutumier et effacé de l'homme concret, fait de poussières humaines auxquelles l'historien insuffle la vie<sup>10</sup> ».

Le poète Louis Fréchette traduit cette distinction explicite entre le bâti et l'intimité lorsqu'il décrit sa maison natale à Hadlow Cove, au pied de la falaise de Lévis. Sans hésiter, il décrit précisément les traits matériels de son cadre architectural, visibles d'ailleurs par tous ses contemporains. Dans un autre texte, il dépeint avec affection son chez-soi, où chaque objet lui remémore l'intimité familiale :

---

<sup>8</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>9</sup> Peter Ward, *op. cit.*, p. 55.

<sup>10</sup> Lionel Groulx, *Lendemains de conquête*, (rééd.) A. Stanke, Montréal, 1920, p. 8.

Notre demeure n'était pas précisément riche, mais son élégance relative contrastait avec la plupart des autres maisons du voisinage. Je la vois encore [...] avec ses persiennes vertes sur fond blanc, sa véranda et son jardin potager [...]<sup>11</sup>

[...] Arrêté avec émotion sur le seuil de la porte, je me suis revu [...]assis à côté de mon chien Chasseur [...]J'ai revu -oh comme s'ils eussent été là — le rouet de grand-maman, la berceuse de ma mère, le fauteuil de mon père, avec la table où il s'accoudait pour nous chanter des cantiques pendant les vêpres du dimanche, le grand Christ jauni devant lequel nous nous agenouillions pour faire la prière du soir en famille [...]<sup>12</sup>

Fréchette évoque avec sensibilité les coutumes et les valeurs de sa culture familiale. Il décrit l'intangible à travers le tangible. Bâtie par son père, un entrepreneur-menuisier, la maison familiale lui rappelle manifestement des temps heureux sur lesquels il a amplement écrit et où il a vécu avec sa famille durant treize ans<sup>13</sup>. À peine quelques objets replacés dans leur contexte, évoquant une famille simple, modeste et chaleureuse, regroupée pour la prière du soir et il devient possible de les percevoir et de les visualiser. Chez Fréchette, les symboles religieux, importants pour nos ancêtres, retrouvent leur valeur rassembleuse en rappelant une réflexion familiale : une famille qui prie est une famille unie, pour un bon nombre d'entre eux.

Dans son ouvrage, *Places to belong*, l'ethnologue Gerald Pocius associe ses préoccupations à celles d'autres chercheurs qui soulignent l'importance d'étudier non seulement les objets, mais aussi l'endroit où ces objets sont placés. Fondamentalement dit-il, notre chez-nous contient une série d'espaces souvenirs porteurs d'émotions. Après avoir effectué des recherches sur plusieurs variétés d'artefacts depuis plus de vingt ans, Pocius constate que la manière dont les gens organisent leurs espaces autour d'objets représente un fait fondamentalement plus significatif que les objets eux-mêmes :

---

<sup>11</sup> George A. Klinck, *Louis Fréchette : Mémoires intimes*, Montréal, Fides, 1977, p. 6-7.

<sup>12</sup> *Id.*, *Louis Fréchette, prosateur : une réestimation de son œuvre*, Lévis, Le Quotidien, 1955, p. 4.

<sup>13</sup> *Ibid.*

Where one belongs to, the place of home, is fundamentally a series of emotionally based meaningful spaces.[...] After researching many kinds of artifacts over the past two decades in Newfoundland, I began to realize that where people actually placed objects, how they organized the spaces of their day-to-day life through those artefacts, was more fundamental<sup>14</sup>.

Les études de Katherine Grier sur l'espace et la culture domestique de la classe moyenne victorienne durant la deuxième partie du XIXe siècle l'ont menée à analyser le rituel social associé au choix et à l'usage du mobilier chez ce groupe et le sens qu'il accordait à l'emplacement des objets. À l'époque où les objets fabriqués en masse et peu coûteux devenaient à la portée de tous, elle a établi le lien entre le phénomène du *parlor making* et l'établissement de l'identité de la classe moyenne. À l'instar de Pocius et d'autres chercheurs, elle constate que tous les objets qui garnissent la maison sont comparables aux éléments d'un vocabulaire : disposés pour exprimer une variété de significations reflétant leurs valeurs culturelles particulières. « Mis à part les prescriptions de la mode, la distance, la position, le nombre et le degré de mobilité des sièges dans un salon traduisent la personnalité du propriétaire et son statut social<sup>15</sup>.

## 1.2 La maison-témoin : un patrimoine à protéger et à interpréter.

### 1.2.1 L'histoire et la mémoire de la maison.

Alors que la maison assure sa fonction première d'abri, le *home* devient un objet vivant, par sa mémoire du mode de vie de ses occupants, de leur culture, leur statut social, leurs valeurs, leur image. Pour comprendre la dynamique du chez-soi, on doit reconstituer l'histoire de ses occupants. L'information très limitée contenue dans les sources archivistiques traditionnelles officielles — concernant le statut anonyme des femmes — exige la consultation de sources inhabituelles voire inusitées. L'étude de

<sup>14</sup> Gerald Pocius, *A Place to Belong : Community, Order and Everyday Space in Calvert*, Newfoundland, Athens University of Georgia Press, 1991, p. 7

<sup>15</sup> Katherine C. Grier, *Culture and Comfort : People, Parlors, and Upholstery, 1850-1930*, Rochester, Strong Museum, 1988, p. 10. ( traduction de l'auteur )

l'univers domestique et l'histoire orale représentent des documents significatifs pour mieux comprendre l'histoire des femmes et de leurs familles au XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans un essai sur la construction d'une identité personnelle et collective, Lucille Guilbert, de l'université Laval, définit la mémoire sociale comme l'ensemble des informations — traditions, coutumes, récits et gestes — accumulées et enregistrées dans une société spécifique et transmises d'une génération à l'autre ou d'un groupe à l'autre. On désigne ainsi deux types de mémoire : *la mémoire officielle* qui provient d'une élite qui veut saisir, contrôler et orienter la mémoire d'une société ; et la mémoire officieuse, la *mémoire orale*, qui est plurielle, informelle et polymorphe et qui circule librement hors des réseaux officiels qui enregistrent, organisent et transmettent l'ensemble de ces données, ainsi que leurs règles d'organisation<sup>16</sup>. Il y a consensus parmi les experts sur la qualité subjective de la mémoire. Ainsi, Pierre Nora qualifie la mémoire d'affective et de magique : elle ne se souvient que des détails qui la confortent ; elle s'enracine, dit-il, dans le concret, l'espace, le geste, l'image et l'objet. Pour Yves Lequin et Jean Métral, « la plupart des décliques de la mémoire sont émotionnels<sup>17</sup> ». Dans son ouvrage *Demeure Mémoire*, Jacques Pezeu-Massabuau constate que famille et maison sont peu dissociables dans notre mémoire et notre jugement, en raison sans doute de tous les souvenirs qui les unissent et de leur remarquable et dynamique complémentarité<sup>18</sup>.

L'histoire est transmise au moyen de versions écrites et des comportements, des

---

<sup>16</sup> Lucille Guilbert, « Mémoires officielles, mémoires officieuses : construction d'une identité personnelle et collective », *La mémoire dans la culture*, dir., Jacques Mathieu, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 63-69.

<sup>17</sup> Yves Lequin et Jean Métral, « À la recherche d'une mémoire collective : les métallurgistes retraités de Givors », *AESC*, 35, 1, 1980, p. 149-166.

<sup>18</sup> Jacques Pezeu-Massabuau, *Demeure Mémoire, Habiter : Code, sagesse, libération*, Marseille, Parenthèses, 1999, p. 70.

valeurs et des événements porteurs d'un sentiment d'appartenance. Une connaissance du langage spatial et affectif de la maison représente un code, une sorte de dictionnaire des éléments et une grammaire de la culture<sup>19</sup>. Alors que certains critiquent la validité de l'histoire récit et de l'histoire témoignage, « paradoxalement, avec l'apparition des nouveaux médias, on assiste en même temps à la renaissance de l'histoire témoignage et au retour de l'événement<sup>20</sup> ». Ainsi, la collecte de documents historiques s'étend à la parole, à l'image et au geste. Levis-Strauss a décrit l'histoire comme équivoque; elle veut être objective, dit-il, et elle ne peut pas l'être. « Elle veut faire revivre et elle ne peut que reconstruire. Elle veut rendre les choses contemporaines et en même temps, restituer la distance et la profondeur de l'éloignement<sup>21</sup> ».

Paul Veyne décrit l'histoire comme un récit d'événements vrais : « Elle s'intéresse au singulier, à une individualité qui est le spécifique [...] compréhensible, dans les événements humains »<sup>22</sup>. L'historien anglais Ralph Samuel observe que : « le recours à l'histoire orale dite histoire subjective, élargit la base du travail scientifique, modifie l'image du passé et donne la parole aux oubliés de l'histoire<sup>23</sup> ». Il déclare que les sources traditionnelles de l'historien ne sont souvent pas plus objectives — et en tout cas pas plus historiques — que l'historien ne le croit. Halbwachs soutient que l'histoire est une représentation du passé toujours problématique et incomplète de ce qui n'est plus ; la mémoire est un phénomène toujours actuel, un lien vécu au présent

---

<sup>19</sup> Jacques Le Goff, *Histoire et mémoire*, 1984, *op. cit.*, p. 20.

<sup>20</sup> Maurice Halbwachs, *Mémoires collectives*, Paris, PUF, 1950, p. 19-20.

<sup>21</sup> Claude Levi-Strauss, C. Auge et M. Godelier, « Anthropologie, histoire, idéologie », *L'Homme nu*, VV, Paris, Plon, 1971, p. 3-4.

<sup>22</sup> Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 72.

<sup>23</sup> Ralph Samuel, *Dialectiques*, p. 16 ; cité par Le Goff, *Mémoires Collectives*, *op. cit.*, p. 222.

éternel<sup>24</sup>. Aussi, est-il essentiel que l'historien ait un code moral, une éthique que Le Goff appelle une déontologie<sup>25</sup>.

David Lowenthal, professeur d'études en patrimoine et auteur sur l'histoire publique a constaté que la valeur des artefacts, objets de mémoire, est fondée sur le fait qu'ils ont appartenu à quelqu'un et c'est ce que les gens veulent voir. Pris hors contexte, ces objets perdent toute leur signification<sup>26</sup>. Il précise que ce qui attire, ce sont les places ou les sites, où s'est produit quelque chose d'important ou d'unique, le lieu perpétuant ainsi la mémoire de ces circonstances. En même temps, il prévient du piège que les objets en soi deviennent l'histoire. L'idée maîtresse qui se dégage chez les spécialistes de l'histoire et du patrimoine appuie fortement l'idéologie à la base de notre étude, à savoir « le besoin de mémoire exprime un besoin d'histoire » ; le décor d'époque nostalgique offert aux visiteurs de maisons historiques fait souvent appel à une interprétation idéalisée d'autrefois plutôt qu'à l'authenticité.

Enfin, Lowenthal constate que les besoins et les intérêts des visiteurs témoignent de l'appréciation pour l'authenticité que ces maisons-témoins incarnent. Les transformations dans la conception de *l'histoire dite publique* doivent ainsi présenter une « authenticité » accrue. Cette démarche vise à faire connaître des modèles inspirants, avec leurs imperfections et leurs particularités, sans envahir indiscrètement leur vie privée.

### 1.2.2 Protection du patrimoine et pratiques muséologiques : historique.

En 1921, alors que le manoir Louis-Joseph Papineau est en vente aux enchères,

---

<sup>24</sup> Maurice Halbwachs, *op. cit.*

<sup>25</sup> Jacques Le Goff., *op. cit.*, p. 224.

<sup>26</sup> Sharon Babaian, « David Lowenthal on Public History : An Interview », *Revue d'histoire de la culture matérielle*, 50, (Automne), 1999, p. 89.

la petite-fille de François-Xavier-Garneau, dans une lettre ouverte dans la Presse, plaide l'obligation urgente de protéger ce monument d'histoire et son contenu, qualifié de *patrimoine national* pour préserver la mémoire de ce grand patriote et la transmettre aux générations futures. Le juge Arthur-Aimé Bruneau, de la Cour supérieure du Québec, appuie immédiatement ce cri du cœur, lancé par la petite-fille de l'historien national et, il réclame une loi identique à celle de la France — à l'exemple de Victor Hugo, un siècle plus tôt — pour classer tous nos monuments historiques et les placer sous la protection de l'État<sup>27</sup>. L'ancien président de la Commission des biens culturels, Paul-Louis Martin, relate cet événement déclencheur, à l'origine de la Loi sur les Biens culturels, adoptée au Québec en 1922. Elle a été suivie la même année, par l'établissement du statut juridique de classement, comme mesure de conservation d'un immeuble ou d'une oeuvre d'art<sup>28</sup>.

On ne peut passer sous silence le nom des pionniers de la sauvegarde du patrimoine, telles les religieuses hospitalières de Québec qui, en 1862, excluaient l'idée de démolir le moulin-à-vent de l'Hôpital Général, pour unique raison de sa valeur symbolique. Pour accentuer son caractère pittoresque, le gouverneur général, Lord Dufferin, s'oppose, en 1875, à démolir les murs de fortifications du Vieux-Québec, en plus de commander une proposition de mise en valeur de la vieille capitale, en s'inspirant des travaux exécutés par l'architecte français Viollet-le-Duc quelque trente ans plus tôt pour la cité de Carcassonne<sup>29</sup>.

En 1922, le Québec, première province canadienne à protéger son héritage

---

<sup>27</sup> CBC, *Les chemins de la mémoire*, 1, Montréal, Les Publications du Québec, 1990, p. 7-9.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>29</sup> *Ibid.*

culturel, crée sa Commission des monuments et sites historiques et, la même année, le Premier ministre Taschereau vote la Loi sur les musées autorisant la construction et l'établissement de musées d'État à Québec et à Montréal. En 1961, la création du Ministère des Affaires Culturelles (MAC) permet une meilleure application de la Loi et vient répondre à l'élargissement de la notion de biens culturels<sup>30</sup>. À partir des années 60, des centres d'exposition assurent un accès à l'équipement muséal en région et durant les années 1970, des lieux d'interprétation du patrimoine sont mis sur pied à travers la province<sup>31</sup>.

Aujourd'hui, l'UNESCO englobe le patrimoine culturel et naturel. La Charte de conservation du patrimoine québécois réunit la culture matérielle (biens culturels), le milieu géographique et le milieu humain (l'architecture, les objets archéologiques et ethnographiques, l'iconographie, les archives écrites, le mobilier, les objets d'art, le cadre matériel, bref tous les témoins matériels) qui nous entourent<sup>32</sup>. L'UNESCO définit le musée selon les critères suivants :

Tout établissement permanent administré dans l'intérêt général en vue de conserver, étudier, mettre en valeur par des moyens divers et, essentiellement, exposer pour la délectation et, l'éducation du public un ensemble d'éléments de valeurs culturelles : collection d'objets artistiques, historiques, scientifiques et techniques, jardins botaniques et zoologiques, aquariums<sup>33</sup>.

Parmi les pionniers des formes de mise en valeur d'un lieu, il faut souligner l'impact du Suédois Artur Hazelius. En 1878, il provoque un intérêt considérable à l'exposition universelle de Paris, en empruntant la formule des techniques

<sup>30</sup> MAC, *Le manoir Papineau à Montebello*, (Béatrice Chassé), Québec, 1979.

<sup>31</sup> MCC, *Énoncé d'orientations du réseau muséal québécois, S'ouvrir sur le monde*, 1994 et *Politique muséale: Vivre autrement la ligne du temps*, 2000. (La ventilation des données pour 1994 n'est pas disponible et certaines institutions ont des vocations multiples.)

<sup>32</sup> ICOMOS, *Charte de conservation du patrimoine québécois*, 1982.

<sup>33</sup> UNESCO, *Charte de Venise*, 1982. (Première charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites historiques, signée à Venise en 1964)

scénographiques, pour présenter un ensemble d'intérieurs évoquant l'habitat populaire. Il conjugue des décors de scènes reproduisant des intérieurs, avec des objets authentiques et des mannequins en costume d'époque pour représenter des activités de la vie quotidienne. Progressivement, la popularité de la reproduction de scènes du quotidien s'est développée, pour s'étendre à la création de musées de plein-air où des maisons anciennes sont regroupées et interprétées en reproduisant des décors d'époque à thèmes ethnographique<sup>34</sup>.

Aux États-Unis, cette perspective privilégie la conservation d'espaces domestiques représentatifs de diverses familles et de classes socioéconomiques. Certains musées vont jusqu'à déménager des maisons datant du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle pour former des villages et ils « recréent » les intérieurs à l'aide d'artefacts et d'objets provenant de leurs collections. En 1924, le *Metropolitan Museum of Art* de New York dédie une aile neuve à l'art domestique américain, l'*American Wing*, et accorde ainsi un statut de première importance à son développement historique. Le cadre architectural des intérieurs provient de l'acquisition d'objets prélevés ailleurs. William Seale, éminent chercheur et muséologue au *Winterthur Museum*, estime que l'*American Wing* a influencé profondément le goût des Américains dans leurs propres cadres de vie<sup>35</sup> et que ces expériences se multiplient aux États-Unis. Au Canada, le *Royal Ontario Museum* de Toronto possède une salle commune, datant de 1820, qui a été prélevée de la maison Bélanger de Saint-Jean-Port-Joli<sup>36</sup>.

Seale rapporte que les années 1960-1970 ont été le théâtre d'événements

---

<sup>34</sup> Luc Noppen, « L'habitat mis en scène », *Continuité*, 51, (Automne), 1991, p. 20.

<sup>35</sup> William Seale, *Domestic Views*, The American Institute of Architects, Washington, D.C., 1992, p. 5.

<sup>36</sup> Luc Noppen, *op. cit.*

majeurs lors de la restauration de *l'Independance Hall de Philadelphie*, lorsque de nouvelles techniques d'analyse ont été appliquées ou même inventées en restauration historique. Par exemple, l'impact de la recherche sur les couleurs influence les historiens et la documentation des bâtiments et des meubles, existante jusque-là, prend un tournant important. Ce virage, dans la démarche d'interprétation, nous aide à mieux connaître les occupants et leurs modes de vie ainsi qu'à transposer ces informations dans le contenu et l'aménagement de l'intérieur pour refléter une interprétation plus authentique. Dans une analyse de l'évolution des courants de pensée au cœur des mises en valeur du patrimoine, Seale rappelle les valeurs essentiellement matérielles et artistiques qui animaient la préservation des maisons vers la fin des années 1930 et qui ont fait place à l'histoire, l'habitation et son cadre de vie.

[...] « historic houses were kept as monuments and shrines, until the present day, when they are seen as history museums. [...] As houses have come to be museums, the focus of their preservation has changed from decorative arts and beautiful things to human habitation and historical context<sup>37</sup> » .

Des villages revivent grâce à ces maisons historiques et leur contenu : identifiées par un nom de famille, elles traduisent l'atmosphère d'un foyer, même anonyme sur le plan de la notoriété publique et historique. Que ce soit le village de *Old Sturbridge*, celui de *Salem* ou encore celui de *Shelburne*, l'accent est placé sur le mode de vie, contrairement à l'intérêt pour l'exposition d'objets qui prévaut toujours au Québec. Deux expositions sur l'habitation, réalisées par le Musée de la Civilisation, *Mémoire et Ambiance d'Autrefois*, présentent des intérieurs composés et juxtaposés, sans identité particulière et estimant représenter notre *mémoire collective*. En 1971, Luc Benoist décrit dans son ouvrage *Les musées et la muséologie*, les modèles d'expressions

---

<sup>37</sup> William Seale, *op. cit.*

muséologiques ; observateur perspicace, il observe que la psychologie nationale impose son type et son caractère<sup>38</sup>.

Depuis les années 70, la tendance pour la spécialisation et la commémoration se répand au Québec, et des stratégies de communication ont été développées pour rejoindre des clientèles variées. Ainsi, des musées sont consacrés à une ville, à une région, à une personne, à un bâtiment, à des jardins, bref à la conservation et à la redécouverte des valeurs qui ont marqué la mémoire collective. Les progrès en conservation, l'évolution des connaissances, la hausse du nombre de maisons historiques et surtout l'intérêt marqué du public pour l'histoire, démontrent la place privilégiée accordée pour ce qui témoigne du passé et de l'identité culturelle.

Le tableau I montre la distribution des sites du réseau muséal québécois, pour les années 1994 et 2000, en les classant par leur type d'activités. Au Québec, 476 organismes muséologiques sont répartis, d'après leurs pratiques de mise en valeur, en 173 musées, 89 centres d'exposition, 193 lieux d'interprétation et 21 économusées. L'enquête du MCC auprès de ce réseau (1998) révèle que les activités associées à l'histoire prennent place principalement dans les musées (79 %) et dans les lieux d'interprétation (92 %). Parmi ces lieux d'interprétation, 25 % seulement sont classés *lieu historique*.

Nous reconstruisons des coquilles qui ont été dépouillées durant la grande période de découverte et de mise en valeur du patrimoine des années 1970-1980, la restauration des intérieurs étant exclue à cette époque. Souvent, on y évoque la vie privée des occupants en l'absence de recherches rigoureuses sur leur manière

---

<sup>38</sup> Luc Benoist, *Les musées et la muséologie*, Paris, PUF, 1971, p. 117.

particulière d'habiter, offrant plutôt un portrait public du personnage de la maison et un tour guidé des antiquités de l'époque servant à la mise en scène d'un passé nostalgique. Aussi devrait-on investir plus d'efforts dans la recherche sur le cadre de vie.

Le lieu historique désigne un site ou un bâtiment et son contenu, conservé le

TABLEAU 1				
Les institutions du réseau muséal québécois : 1994-2000				
ANNÉE	1994	2000		
Catégories et genres	Nombre	%	Nombre	%
<b>Musées</b>	<b>151</b>	<b>39,4</b>	<b>173</b>	<b>36,5</b>
Musées			128	26
Écomusées			11	2
Collections vivantes			12	3
<i>Lieux historiques*</i> & musées			22	5
<b>Centres d'exposition</b>	<b>72</b>	<b>18,8</b>	<b>89</b>	<b>19</b>
Centres d'exposition			58	12
Maisons de la culture			12	3
Centres d'exposition et <i>lieux historiques*</i>			19	4
<b>Lieux d'interprétation</b>	<b>159</b>	<b>41,5</b>	<b>193</b>	<b>40,5</b>
Centres d'interprétation			118	24
<i>Lieux historiques*</i>			53	11
Centres d'interprétation et <i>lieux historiques*</i>			22	5
Maison-musée	1,0	0,3		
<b>Économusées</b>			<b>21</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>383</b>	<b>100</b>	<b>476</b>	<b>100</b>

Sources : MCC, *op. cit.*, *Énoncé d'orientations du réseau muséal québécois, S'ouvrir sur le monde, 1994* ; *Politique muséale : Vivre autrement la ligne du temps, 2000*.

plus intégralement possible pour témoigner, de façon tangible, d'un fait historique, d'un personnage, d'un mode de vie ou d'une activité qui lui est associée<sup>39</sup>. Il faut le distinguer du centre d'interprétation, qui vise à sensibiliser les visiteurs à une thématique liée à

<sup>39</sup> MCC, *op. cit.*, 1994.

l'histoire, aux sciences, aux techniques et au mode de vie<sup>40</sup>.

On banalise les intérieurs historiques en sous-estimant la valeur des liens entre les recherches sur l'habitation, la culture matérielle et les sciences humaines, pour mieux comprendre les particularités des cultures familiales. Les énergies sont plutôt investies dans l'application rigide de standards reflétant une mode, une époque ou une minorité. Cette conduite ne peut que rassurer une histoire de l'art, au détriment de l'analyse d'un comportement humain *in situ*. Peu d'études consacrées à l'habitation domestique ont tenté d'expliquer les manières particulières de vivre d'une maisonnée. Jusqu'ici, elles se sont surtout intéressées aux intérieurs bourgeois. Nous soulignons un nombre d'études en histoire sociale ; ils offrent des repères significatifs sur le mode de vie pour divers groupes sociaux<sup>41</sup>.

Enfin, deux pratiques d'animation sont fréquemment utilisées dans les lieux d'interprétation du patrimoine. Dans certains cas, des guides-interprètes présentent une visite guidée d'une maison à des groupes, composés d'environ dix personnes, en les accompagnant de pièce en pièce. Dans d'autres cas, on retrouve des enfilades de visiteurs qui circulent à travers une maison, en suivant un circuit délimité par des cordons, alors que l'intimité et le caractère de la maison sont sacrifiés aux statistiques sur la fréquentation. Parfois, des barrières protégeant l'accès aux pièces interprétées sont munies d'écriteaux décrivant le contenu de la pièce, et on y propose une visite libre à l'aide d'audio guides. Un système d'alarme empêche l'accès aux pièces et l'éclairage

---

<sup>40</sup> MCC, *op. cit.*, 2000.

<sup>41</sup> Voir : Serge Gagnon, *Mariage et famille au temps de Papineau*, PUL, Sainte-Foy, 1993; Denise Lemieux et Lucie Mercier, *Les femmes au tournant du siècle, 1990-1940*, Institut québécois sur la culture, Québec, 1989; Bettina Bradbury, *Familles ouvrières à Montréal : Âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995; Peter Ward, *Courtship, Love and Marriage in Nineteenth Century English Canada*, Montréal, McGill-Queens's University Press, 1990; Philippe Ariès et Georges Duby (dir), *Histoire de la vie privée*, t.4, Paris, Seuil, 1985-87.

de chaque pièce est déclenché électroniquement à l'approche du visiteur. Cette interprétation de l'histoire favorise une vision biaisée du patrimoine bâti, aux dépens d'une histoire où l'accent est placé sur l'expérience sensorielle d'un passé nostalgique et sur le spectacle. Le patrimoine se dote de concepts branchés de mise en valeur pour élargir les clientèles-cible — surtout scolaires et touristiques. L'accessibilité prévaut au profit de l'authenticité où l'intégrité de l'histoire est souvent sacrifiée, entraînant des conflits d'ordre moral chez les professionnels qui s'opposent au marché de l'histoire. [...] « Heritage is the aesthetic of history, lacking both depth and specificity, it is history reduced to an economic and political commodity<sup>42</sup> ».

Les visites guidées, offertes à des groupes scolaires nombreux, sont une pratique courante à décourager : on perd ainsi le caractère intime de la maison. Les visites de groupes imposants ont engendré une telle problématique que l'aménagement des pièces et le choix d'objets prédestinés ne sont pas retenus pour des motifs d'authenticité de l'histoire, mais plutôt pour accommoder un plus grand nombre de visiteurs.

#### 1.2.3 Évaluation des concepts de mise en valeur des lieux d'interprétation.

Malgré l'implantation d'un grand nombre de lieux d'interprétation, il n'existe pas d'études d'évaluation des concepts de mise en valeur des intérieurs historiques ni des programmes d'interprétation offerts aux visiteurs québécois. Michel Allard signale l'existence d'études fragmentées mesurant les formes d'enseignement, le comportement et le profil socio-économique du visiteur<sup>43</sup>. Le processus d'évaluation s'appuie sur la

---

<sup>42</sup> Patricia Woods, « The Historic Site as Cultural Text : A Geography of Heritage in Calgary, Alberta », *Material History History Review* , 52, (Fall ), 2000, p. 34-41.

<sup>43</sup> Michel Allard, « L'évaluation des programmes éducatifs des sites historiques », *L'éducation et les*

cueillette de statistiques concernant la fréquentation et vise à démontrer la popularité d'un lieu. Ainsi, dans plusieurs de ces endroits, on invite les visiteurs à apposer leur signature dans un registre et d'y joindre leur lieu de résidence ainsi que des commentaires sur leur visite. Ces annotations se limitent généralement à des commentaires élogieux sur « la beauté du décor » et l'accueil chaleureux des guides. La curiosité et le questionnement du visiteur ne sont pas recherchés par les guides, leur formation étant insuffisante.

Les centres d'interprétation existent en grande partie grâce au bénévolat des membres de leurs conseils d'administration, qui expriment leur attachement et leur fierté envers leur patrimoine régional, en veillant à l'administration souvent difficile, à l'entretien d'un bâtiment classé et à sa mise en valeur. Mais alors que le MCC a établi des critères pour sauvegarder l'intégrité de l'enveloppe extérieure et qu'une permission doit être obtenue pour modifier la structure physique intérieure, il n'a établi aucune grille d'évaluation pour mesurer l'intégrité des reconstitutions du cadre de vie ni du contenu des visites. Cette responsabilité a été reléguée aux membres des conseils d'administration individuels. Le ministère requiert des expertises que ces gestionnaires ne possèdent pas. Alors que l'identification pour un projet de leur région pourrait être motivante certains se comportent tels les héritiers personnels du bâtiment et de son histoire.

Aussi faut-il s'interroger sur la vraie mission des musées et celle du réseau muséal. Le taux de fréquentation est devenu synonyme de succès. Les dépenses reliées

au divertissement *dit culturel* et aux relations publiques, et le coût des études de mise en marché, absorbent graduellement des budgets de recherche qui serviraient à réaliser des mises en valeur authentique. L'authenticité des données de la recherche, son application au cadre de vie, le dynamisme et le contenu de la visite et leur impact sur les visiteurs représentent selon nous, les véritables critères d'évaluation d'un programme d'interprétation. Ainsi, l'évaluation de l'intégrité de la présentation et du contenu des visites d'un lieu historique mérite la même rigueur que la révision d'un livre d'histoire.

#### 1.2.4 La maison-musée : un modèle d'interprétation historique.

Pour préserver les maisons historiques, les Américains ont eu l'instinct de les transformer en musées. Aux États-Unis, la majorité des maisons-musées désigne des musées d'histoire *in situ*, un modèle pour notre étude. Ce concept de maison-musée a été créé vers 1850. Mount Vernon, la première résidence ancienne rendue accessible au public, est le lieu où avait résidé le Président George Washington. Cette maison fut sauvée par un groupe de femmes dirigé par Pamela Cunningham en 1856<sup>44</sup>. Les Américains sont devenus des chefs de file dans les domaines de la conservation, de la restauration, de la reproduction et de la diffusion. La popularité auprès des Québécois de la série télévisée *This Old House* illustre l'influence persistante de la Nouvelle-Angleterre et de ses catalogues de modèles en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle.

Le chercheur américain Charles Montgomery et conservateur au *Winterthur Museum*, rappelle que l'enthousiasme des Américains pour leur passé culturel a augmenté à mesure qu'ils ont reconnu leur attachement pour l'histoire, surtout sur le

---

<sup>44</sup> Charles F. Montgomery, « The Historic House — A Definition », *Museums News*, (September) 1959, p. 12

plan personnel et au niveau régional. Dans ce contexte, dit-il, la maison devient un document culturel et sociohistorique, et la question de sa beauté esthétique est sans importance tant qu'elle reflète une image réelle de la personne et de son mode de vie.

A historic house should be a house whose structure and furnishings constitute an historically accurate document; that is : the furniture, pictures, and objects should relate to, and be consistent with the architecture, life and status of the house, the people who have lived in it, and the community of which it is part<sup>45</sup>.

En comparaison, le décor d'époque utilise la méthode analogique qui consiste par exemple, à s'inspirer des inventaires après décès provenant d'une classe sociale à une époque choisie ou à appliquer des données provenant d'études sur la culture matérielle pour recréer un mode d'habiter. Les ethnologues et chercheurs en culture matérielle situent les objets du quotidien dans le temps en précisant leur utilisation par certains groupes de la population. Ces études serviront de repères dans nos recherches. Cependant, il faut rappeler que les objets représentatifs de groupes particuliers (ethnie, classe sociale, etc.) ne décrivent pas un cadre de vie individuel ou familial précis. Une partie seulement de l'information se retrouve dans un bâtiment, les traces étant souvent éparpillées loin du lieu (famille élargie et leurs héritiers, dons à des proches, vente, perte, etc.).

Certains ont tenté d'expliquer la manière d'habiter en étudiant exclusivement les artefacts domestiques, pris hors contexte. D'autres ont privilégié l'étude sélective d'inventaires après décès, représentative d'une minorité riche, d'où le danger de généraliser à partir de ces données<sup>46</sup>. On comprendra ainsi les limitations associées à l'emploi d'une démarche par analogie uniquement. L'étude sur le terrain, les

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> Citons ici l'étude approfondie de l'équipe d'historiens de l'art sur le mode de vie de la grande bourgeoisie au Québec, dirigée par John Porter, *L'Art de Vivre : Le meuble de goût à l'époque victorienne*, Montréal, Musée des Beaux-Arts, 1993.

biographies bien documentées et les données de l'enquête orale (lorsque possible) contiennent des indices significatifs concernant une maison et ses occupants. Mieux connaître ses occupants, constitue selon nous, la clé pour décoder un cadre de vie.

### 1.3 La reconstitution historique d'un intérieur domestique.

#### 1.3.1 Définition et objectifs :

Reconstituer un intérieur domestique historique, c'est recréer un cadre de vie reproduisant le mode de vie particulier de ses occupants, en s'appuyant sur des sources scientifiques. La valeur de cette démarche muséologique repose sur l'authenticité de la manière d'habiter qui reflète un personnage ou une famille, et qui est habituellement indissociable de la logique de la restauration. Jusqu'ici, au Québec, des soucis d'esthétique plutôt que d'authenticité du lieu ont inspiré l'interprétation de l'intérieur.

William Seale définit la reconstitution d'un intérieur ainsi : « To recreate or to reconstitute means to approximate like the writer of a history book<sup>47</sup> ». Les termes *reconstitution* et *restauration* sont souvent confondus, alors qu'ils visent des objectifs différents mais complémentaires. La restauration désigne une première étape décisive de sauvegarde, d'analyse et de reconstruction visant à restituer le plus fidèlement possible un cadre architectural dans son authenticité et ce, à une époque donnée. Elle s'applique plus souvent aux œuvres d'art et aux façades de nos bâtiments anciens. Durant la grande période de découverte et de mise en valeur du patrimoine québécois des années 1970-1980, la restauration de monuments classés était restreinte en grande partie à l'enveloppe architecturale. La reconstitution historique vise à recréer un cadre de vie particulier reflétant la manière de vivre de ses occupants. Idéalement, les

---

<sup>47</sup> William Seale, *Recreating The Historic Interior*, Nashville, American Association for State and Local History, 1979.

recherches sont réalisées simultanément puisqu'elles sont complémentaires. Une recherche-action nous révèlera des faits particuliers à la maisonnée, à un univers matériel, à des événements, à des comportements et à des coutumes associés au contexte d'une époque.

La restauration des bâtiments a traditionnellement et presque exclusivement visé l'enveloppe architecturale. Les intérieurs ont été mis aux normes pour leurs usages résidentiel ou commercial. On a ainsi effacé les traces des habitants, à moins que des relevés architecturaux et des curetages aient été exécutés dans les règles de l'art et que des rapports soient disponibles. Il n'est pas évident d'identifier les fonctions des pièces pour une époque donnée en l'absence d'empreintes humaines effacées par des occupations successives : des usages différents, la détérioration suite au manque d'entretien, ou les rénovations ont pu altérer le cadre architectural. En l'absence de recherche sur la dimension humaine, on tend à généraliser les observations provenant d'écrits anecdotiques sur la vie de l'élite et de la bourgeoisie — qui a fait l'objet d'études plus nombreuses. D'où la naissance de mythes et de légendes pour combler ce vide. Depuis dix ans, des chercheurs en culture matérielle se sont orientés vers la représentativité des maisons-témoins. Par cette démarche, la maison est considérée comme un document historique, ethnologique et biographique.

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte dans le choix de la *période de reconstitution d'un cadre de vie*. La commémoration d'un événement marquant, par exemple, conduit naturellement à cibler cette période. La présence d'indices provenant de la maison, d'inventaires des objets personnels, de témoins, de sources biographiques et iconographiques, détermineront au départ si les informations sont valides et

suffisantes pour documenter un cadre de vie distinctif à une période donnée. La dynamique entre la maisonnée et la maison sert à orienter la recherche. Moins il y a d'indices matériels, plus il faut interroger les témoins et rechercher des documents pertinents.

Si le contexte le permet, les témoignages au premier et au deuxième degré de parenté sont très importants pour dater les objets et les modifications apportées à une maison, spécialement si ces témoins peuvent corroborer le contexte particulier dans lequel ils ont recueilli l'information. Gerald Pocius souligne ce fait ainsi :

The dates that are most reliable are those that are tied to a particular event in the life of the person who originated the oral testimony. Several older residents of the community I am researching can remember their fathers telling them that they built a specific house just before they got married. The approximate age of the structure can then be determined from their living descendant's information about his father's age at marriage and how long he has been dead <sup>48</sup>.

Pour garantir l'authenticité d'un cadre de vie, la période-cible doit être représentative. La commémoration d'un événement doit décrire la période entourant cet événement, ainsi que la contribution de ses créateurs. Les occupations successives et les modifications diverses d'une maison augmentent les difficultés à retracer certains indices matériels : la reconstitution dite évolutive, se sert de l'occupation la plus récente comme point de départ pour raconter la contribution des générations passées. Chacun a laissé ses traces, successivement, en habitant la maison à sa manière ; la fonction des pièces a été adaptée selon les besoins des familles et selon la mode de son temps. D'autre part, l'évocation d'un moment précis, d'une date ou d'une année particulière, équivaut à créer une image statique, un instantané dépourvu de son contexte.

---

<sup>48</sup> Gerald Pocius. « Oral History and the Study of Material Culture », Barbara Riley, Ed., Canada's Material History : A Forum, *Material History Bulletin*, 8, Ottawa, National Museum of Man, 1979, p.66

Tout processus de recherche comporte la découverte de données nouvelles, parfois inattendues, qui doivent être intégrées. L'évolution des moyens et des techniques, l'accessibilité à de nouveaux instruments de recherche et à une analyse pluridisciplinaire comptent parmi les facteurs qui sont liés à une interprétation récente de l'histoire. Ainsi, la reconstitution d'un lieu ou d'un événement sera guidée, non pas par les besoins d'une clientèle, mais bien par l'intérêt de l'authenticité des lieux et de leurs témoignages.

#### 1.4 Méthodologie proposée : les outils d'enquête essentiels.

Pour recréer un intérieur domestique le plus fidèlement possible, il faut rétablir les liens entre les occupants et les lieux, car il s'agit de reconstituer une *maison habitée*. Tout au long de l'étude, ce fil conducteur guidera l'exploration des particularités de l'espace physique ainsi que la dynamique du comportement de ses occupants à une époque où, affectée par l'impact de l'industrialisation, la société vit des transitions démographiques et socio-économiques. L'étude du cadre matériel va de pair avec l'étude de la famille ; ensemble, elles nous font comprendre le comportement de la maison. Ainsi, notre démarche vise à décoder deux réalités de la maison : la reconstruction de l'espace matériel et la reconstitution de l'histoire de la famille — qui interagissent l'une sur l'autre.

Peter Gossage, chercheur de l'Université de Sherbrooke et spécialiste en histoire sociale du Québec, s'intéresse particulièrement à la vie privée et familiale québécoise dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Il a étudié l'impact de l'industrialisation sur le mariage, la formation et la reproduction des familles, en analysant la dynamique entre le capitalisme industriel, l'histoire démographique et

l'histoire sociale. À l'aide d'une technique utilisée en démographie historique — la méthode de reconstitution de la famille — il retrace la généalogie de communautés en coordonnant les histoires des familles (naissance, mariage, décès), pour étudier les comportement familiaux durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>49</sup>

Son étude de 371 familles de Saint-Hyacinthe, révèle qu'après 1880, 72 % des ménages étaient formés par des familles nucléaires et que 20 % comptaient des familles étendues. En début des années 1861, on observait une fréquence plus élevée du phénomène de co-résidence avec la parenté. Autre fait démontré par l'étude, les jeunes familles s'établissent indépendamment, bien qu'à proximité de la parenté. Ainsi, dans plus de 22,1 %, elles partagent le même bâtiment avec un parent ; aucune préférence pour l'un des deux parents n'a été relevée<sup>50</sup>. Concernant la composition des habitations des bourgeois et des petits-bourgeois, il retrouve un phénomène de co-résidence de non-parents, tels des pensionnaires, des locataires et des domestiques<sup>51</sup>. Le nombre des occupants et la relation qu'ils entretiennent ajoutera ainsi une dimension importante à notre analyse de la dynamique de l'occupation. D'ailleurs, ce projet de collaboration avec l'historienne de l'architecture Annmarie Adams, de l'université McGill, explore à une plus grande échelle la dynamique entre l'espace domestique et la vie domestique dans le Québec urbain à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. Leur étude du cas de *Fadette*<sup>53</sup>, le nom de plume d'Henriette Dessaules, démontre l'intérêt d'associer l'étude de la maison aux

<sup>49</sup> Peter Gossage, *Families in Transition, Industry and Population in Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe*, McGill-Queen's University Press, Montréal and Kingston, 1999, p.119-131.

<sup>50</sup> *Ibid.*, p. 128.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> Peter Gossage et Annmarie Adams, « Chez Fadette: Girlhood, Family, and Private Space in Late Nineteenth Century Saint-Hyacinthe », *Urban History Review – Revue d'histoire urbain*, 26, 2, (mars), 1998, p. 59-68.

<sup>53</sup> *Ibid.*

sources écrites et non-écrites, pour décoder son organisation spatiale et sa dynamique familiale. Née en 1861, Henriette grandit dans une famille bourgeoise francophone de Saint-Hyacinthe et elle écrit une chronique féminine au quotidien *Le Devoir*, durant plus de 35 ans. Dans cette étude, son journal intime — associé à l'analyse de sources traditionnelles et inhabituelles en histoire — s'avère une source révélatrice pour comprendre la dynamique familiale et la réorganisation spatiale de la maison, suite au décès de sa mère et au remariage de son père.

Le comportement des occupants agit comme un filtre pour décoder les traces matérielles propres à un cadre de vie. Ils ont façonné leur univers domestique en l'habitant, en l'habillant et en vaquant à leurs activités dans certaines pièces de préférence à d'autres. Dans cette perspective de l'étude de l'habitat, nous proposons les outils de recherche qui nous ont été les plus utiles dans la reconstitution de la maison Desjardins. Notre étude débute par l'analyse du cadre architectural de la maison, de ses traces et de son évolution. Les questions soulevées sur son usage, à une période définie, sont croisées aux sources historiques et biographiques interagissant avec l'histoire particulière de la maisonnée.

Les sources provenant des sciences humaines et de la culture matérielle permettent de vérifier la validité des données et de comprendre l'interaction entre le comportement de la maisonnée et l'évolution de son cadre matériel. Une démarche multidisciplinaire — architecture, histoire, histoire sociale, psychologie, généalogie, travaillant en synergie — est essentielle. L'enquête orale s'est avérée une piste indispensable pour interpréter les comportements particuliers. Elle permet aux témoins de décrire les ambiances des maisonnées qu'ils ont fréquentées et de replacer les comportements dans leur contexte.

L'analyse architecturale et l'inventaire de la culture matérielle s'insèrent dans la perspective du mode de concevoir la maison au XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la résidence privée devient répandue et plus confortable :

[...] a home is not simply a house. It is an image of how we dwell, how we inhabit the world, how we view ourselves in the world[...]. In itself, the history of dwelling in the nineteenth century is the history of popularizing the private residence as the natural habitat for human existence<sup>54</sup>.

Pour retracer l'évolution de l'histoire de la maison et de ses occupants, un examen critique des actes notariés, des sources écrites, visuelles et sonores, doit être replacé dans son contexte chronologique. Les outils de recherche essentiels à l'analyse du cadre matériel et à une meilleure connaissance de ses occupants sont présentés au tableau II. Nous avons fait appel à des sources non-traditionnelles pour enrichir la valeur des instruments de recherche officiels et pour élargir la perspective d'authenticité relative visée. Plusieurs chercheurs ont constaté d'ailleurs la limitation de la représentativité d'outils officiels, lorsqu'ils sont employés seuls. Au Québec, la chercheure Luce Vermette de Parcs Canada, a estimé le ratio décès / inventaire de biens après décès à 20 %<sup>55</sup>. Dans des études indépendantes sur l'habitation, les historiens Hélène Bourque et Paul-Louis Martin ont tous deux conclu que les marchés de construction possédaient une représentativité de 3 à 5 % des populations qu'ils ont étudiées<sup>56</sup>. Aux Etats-Unis, Thomas Schlereth<sup>57</sup>, spécialiste en recherche sur la culture matérielle de la classe moyenne des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>es</sup> siècles et Sherry Butcher-

---

<sup>54</sup> Didier Maleuvre, *Museum Memories*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 121-122.

<sup>55</sup> Luce Vermette, « Sources archivistiques concernant la culture matérielle », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 8, (Printemps), 1979, p. 53-57.

<sup>56</sup> Hélène Bourque, *La maison de faubourg : l'architecture des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, p. 37 ; Paul-Louis Martin, *À la façon du temps présent : trois siècles d'architecture populaire*, Québec, PUL, 1999, p. 16.

<sup>57</sup> Thomas Schlereth, « Introduction : A Historical Perspective on American Culture Studies », *Material Culture Studies in America*, Westpoint, Conn, Greenwood Press, p. 37.

Younghans<sup>88</sup>, chercheure sur la maison-musée, rapportent que seulement 15 % seulement des éléments d'un intérieur d'origine peut être rassemblé pour les fins de l'interprétation d'un intérieur historique. Le reste du chapitre sera consacré à la description de certains outils du tableau II qui ont plus particulièrement enrichi notre étude et à leur usage.

#### 1.4.1 L'observation du cadre matériel et les relevés du bâtiment.

L'observation du voisinage renseigne sur le niveau social d'un quartier, du contexte paroissial et sur la proximité des réseaux. L'iconographie d'époque du quartier peut révéler d'ailleurs, la dynamique de la ségrégation résidentielle, jusque-là inconnue, tout en expliquant les motifs de l'implantation particulière d'une maison. Vivre à proximité lorsqu'il s'agit d'établir maison est un trait caractéristique chez la famille québécoise et « la proximité géographique joue un rôle crucial dans les fréquentations » constate Andrée Fortin, dans son étude des histoires de familles et de réseaux au Québec<sup>99</sup>.

L'examen détaillé du bâtiment, intérieur et extérieur, la répartition des espaces, les percements de murs, les revêtements, les planchers, pour en nommer quelques-uns, témoignent d'une manière de vivre. L'emplacement des cheminées d'origine est révélateur, situant les anciens espaces de cuisson et d'habitation. Combiné aux relevés photographiques, il permet de situer certains changements

---

<sup>88</sup> Sherry Butcher-Younghans, *Historic Houses Museums : A Practical Handbook for their Care, Preservation and Management*, New York, Oxford University Press, 1993, p. 23

<sup>99</sup> Andrée Fortin, *Histoires de familles et de réseaux : la sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Saint-Martin, 1987, p. 50.

<b>TABLEAU II</b>	
<b>Reconstitution historique d'un cadre de vie</b>	
<b>Instruments essentiels de recherche</b>	
<b>1. L'observation du cadre matériel :</b>	
a. l'enquête sur le terrain, les relevés et les rapports de curetage; * b. les plans et devis de travaux exécutés; c. la cartographie ancienne : les plans de cadastre et rapports d'arpenteurs; les plans d'assurance incendie ;* les vues à vol d'oiseau ;* d. les rôles d'évaluation; e. l'analyse dendrochronologique du bois; f. les analyses des finis; g. le mobilier d'origine, les objets et les archives; * h. autres documents écrits et l'iconographie ;	
<b>2. Les greffes de notaire :</b>	
a. les contrats de mariage ;* b. les marchés de construction ;* c. les contrats de vente ; d. les inventaires après décès ;* e. les testaments et legs à titre particulier ;*	
<b>3. La démographie historique et les sources biographiques :</b>	
a. les registres paroissiaux ;* b. les rapports de recensements ; c. la généalogie ;* d. la correspondance et les journaux personnels ;* e. les monuments funéraires ;* f. les enregistrements d'enquêtes orales et /ou leurs transcriptions écrites;*	
<b>4. Les sources socio-historiques : références d'histoire et d'histoire sociale;</b>	
<b>5. Les imprimés anciens :</b>	
a. les bottins et annuaires ;* b. les journaux ; c. les patterns books et les catalogues commerciaux ;*	
<b>6. Le dossier de demande de classement et autres rapports historiques.</b>	

\* Information complémentaire dans le texte, sur l'application de ces instruments.

(matériaux, fonctions des pièces), dans le temps. Le relevé architectural indique les empreintes des transformations antérieures et la nature des matériaux utilisés. Le curetage de petites surfaces peut dévoiler la composition des structures et révéler des additions, le déplacement de cloisons, des percements antérieurs de portes ou fenêtres et les finis des murs et des planchers, etc. Une description détaillée de la structure, des

prélèvements de finis et des photographies intérieures et extérieures contribue à recréer un portrait plus authentique du bâtiment.

#### 1.4.2 La cartographie ancienne.

*Les plans d'assurance incendie*, publiés entre 1880 et 1911 et dessinés à l'échelle, ont été conçus pour étayer le travail des assureurs chargés d'évaluer les risques d'incendie. Ces plans détaillés illustrent la disposition, la morphologie, le nombre d'étages et les dimensions des bâtiments, leurs matériaux de construction et leur adresse civique<sup>60</sup>. Dans notre étude, nous les utilisons en association avec les plans de cadastre et les bottins, pour comprendre l'implantation d'une habitation dans son contexte d'origine. Les plans permettent de suivre les mouvements migratoires, d'identifier le statut social des résidents, la proximité des membres des familles élargies et l'existence d'une vie économique industrielle.

*Les vues à vol d'oiseau* représentent une perspective aérienne illustrant un grand angle d'une ville pour une époque donnée. Ces vues à vol d'oiseau étaient des lithographies réalisées par des dessinateurs professionnels au tournant du siècle dernier : elles intégraient des éléments photographiques au dessin et elles comportaient des montages successifs de photographies<sup>61</sup>. Aujourd'hui, elles présentent le portrait d'une communauté en enrichissant la documentation de quartiers qui seraient inconnus autrement.

---

<sup>60</sup> Robert J. Hayward, *Fire Insurance Plans in the National Map Collection / Plans d'assurance incendie de la collection nationale de cartes et plans*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1977, p. XIX.

<sup>61</sup> Margaret Carter, *Faire des recherches sur les bâtiments anciens : inventaire des bâtiments historiques du Canada*, Parcs Canada, Ministère de l'Environnement, Ottawa, 1983, p. 32.

#### 1.4.3 L'authentification des biens personnels conservés.

Le répertoire de la collection de biens acquis au cours des années et provenant de sources mixtes pour la mise en valeur d'un intérieur, doit être différencié de l'inventaire des biens, meubles, titres et papiers ayant appartenu aux occupants visés par la reconstitution historique.

La valeur de cet inventaire repose sur son authenticité, car il représente un instrument de recherche significatif. Les documents témoignant des diverses transactions d'acquisition attesteront de leur provenance. Des prêts ou des dons accordés par la famille sont souvent consentis, conditionnellement à des obligations de la part du donataire. Des biens authentiques endommagés et entreposés peuvent échapper à l'analyse d'un contexte.

Dans une première étape, une liste identifie tous les biens existants, incluant les biens meubles, les archives écrites, visuelles, les livres et autres imprimés ayant appartenu à la famille. Chaque objet est identifié à l'aide d'un numéro d'acquisition et d'un relevé photographique. Une fiche descriptive inclura la condition physique, les finis et les garnitures<sup>62</sup>, la chaîne d'acquisition, le mode de transmission, les lieux

---

<sup>62</sup> Pour dater les tissus des couvertures des sièges, les différentes couches doivent être identifiées par ordre chronologique, car les tapissiers conservaient souvent les anciennes étoffes sous les couvertures plus récentes. Des recouvrements usés ne sont pas garants d'authenticité. Par exemple, la composition des étoffes — pour retracer des matériaux synthétiques — est un indice important. La rayonne, aussi appelée viscose, a été inventée en France en 1891 ; elle a la propriété de ressembler à la soie ; le nylon date de 1938. Le confort des sièges provient des ressorts, inventés vers 1840, etc. Des réparations faites à partir de matériaux modernes usés, la présence de clous usinés sont autant des critères à considérer, pour authentifier une période donnée. Pour l'étude des tissus de meubles ensuite, il est important d'examiner chaque pièce du mobilier. Alors que les ensembles de mobilier de salon étaient garnis du même tissu de recouvrement, les résultats de l'étude des tissus d'un meuble seul pourraient s'avérer trompeurs (dans le cas où les étoffes anciennes trop endommagées ont été enlevées alors que la couverture d'autres pièces de l'ensemble est encore existante).

successifs d'entreposage<sup>63</sup>.

Les biens conservés par des membres de la famille font partie du patrimoine familial. Nous suggérons d'obtenir de la famille son autorisation pour photographier les biens dont elle a hérité. Aucune pression ne devrait être exercée, visant à ce qu'ils se départissent de leurs biens. Le but de cette démarche est de faciliter la sélection d'objets comparables et plus fidèles à l'esprit des lieux, tout en respectant le droit des héritiers. Elle peut favoriser le partage d'informations, tels l'usage, l'emplacement ou à des circonstances associées à ces objets et enrichir nos connaissances du contexte. Ainsi, l'analyse des données, matérielles et humaines permettra d'articuler une proposition de reconstitution, basée sur des éléments d'authenticité qui se dégageront de la recherche.

#### 1.4.4 Les données des recherches sur la culture matérielle.

Les recherches canadiennes de Marcel Moussette sur le chauffage domestique celles de Felicity Leung sur les papiers peints au Canada<sup>64</sup>, les études de la maison traditionnelle par l'architecte Ramsey Traquair<sup>65</sup> et celles de Paul-Louis Martin sur la maison du centre du Québec<sup>66</sup> ont favorisé notre compréhension du cadre matériel. À celles-ci s'ajoutent les recherches de Richard Nylander sur les reproductions de papiers

<sup>63</sup> Note : Le fait suivant démontre l'importance d'identifier la chaîne d'acquisition des biens avant d'en interpréter les usages. Récemment, un consultant en patrimoine affirmait que le recouvrement du plancher d'origine d'une salle à manger était recouvert de prélart, sans questionner les déplacements de ce buffet depuis plus de quarante années. L'ébéniste consciencieux chargé de la restauration avait en effet trouvé de la cire à prélart sur la base du sideboard original de la maison. Or, le meuble avait été donné ou vendu à l'ancienne domestique de la maison, qui l'avait utilisé chez elle durant plus de trente ans, avant que la famille de cette dernière le revende au propriétaire actuel. Le sol d'une pièce ostentatoire d'un notable de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et celui de sa cuisine ont ainsi reçu un traitement de prélart identique. Une seule trace matérielle prise « hors contexte » peut entraîner des interprétations erronées.

<sup>64</sup> Felicity L. Leung, *Wallpaper in Canada : 1600s-1930s*, Parcs Canada, 1983.

<sup>65</sup> Ramsey Traquair, *The Cottages of Québec*, McGill University Publications, série 12, 5, Montréal, 1926; « The Old Architecture of French Canada », *Queens's Quarterly*, 38 (automne), 1981, p. 589-608.

<sup>66</sup> Paul-Louis Martin, *op. cit.*, 1999.

peints historiques<sup>67</sup>, celles de Jane Nylander sur les textiles du XVIIe au XXe siècle<sup>68</sup> et de Von Rosentiel et Winkler<sup>69</sup> sur le recouvrement des planchers des maisons au XIXe siècle. Notre publication sur les tapis anglais au XIXe siècle<sup>70</sup>, les ouvrages de références sur les styles d'architecture domestique du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>71</sup> et sur le mobilier en usage au Québec<sup>72</sup> démontrent l'ampleur des éléments qui doivent être adaptés à un contexte particulier.

Les recherches en histoire sociale, en histoire de l'architecture et en culture matérielle ont démontré l'importance de l'impact de l'industrialisation sur les techniques de construction, sur la production en masse de matériaux et de produits qui ont influencé la manière de vivre à l'époque où une nouvelle classe sociale — la classe moyenne — émergeait. Dans les pages suivantes, nous soulignons le rôle exercé par ces facteurs sur l'émergence d'un nouveau cadre de vie.

#### *L'impact de l'industrialisation sur la logique d'habiter.*

De 1870 à 1900, plusieurs facteurs contribuent à la transformation de l'espace domestique. Il faut signaler en particulier l'impact de l'évolution du rôle de la femme ; durant cette période, elle a acquis toutes les responsabilités domestiques à travers ses rôles complémentaires d'épouse, de mère et de maîtresse de maison. Le mouvement de

<sup>67</sup> Richard Nylander, *Wallpapers for Historic Buildings*, Washington, The Preservation Press, 1992.

<sup>68</sup> Jane Nylander, *Fabrics for Historic Buildings*, Washington, The Preservation Press, 1992.

<sup>69</sup> Helene Von Rosentiel, and Gail C. Winkler, *Floor Coverings for Historic Buildings : A Guide to Selecting Reproductions*, Washington, The Preservation Press, 1988.

<sup>70</sup> Geneviève Roy, « Les tapis anglais au XIX<sup>e</sup> siècle: le confort et la différence », *Continuité*, 4, (Hiver), 1996, p. 40-43.

<sup>71</sup> Andrew Jackson Downing, *Cottages Residences : A Serie of Designs for Rural Cottages and Cottages Villas and their Gardens and Grounds*. (première éd. 1844) ré-éd., New York, Dover, 1981; George E. Woodward, et Edward G. Thompson, *Woodward's National Architect*, (première éd. 1856 ), ré-éd. New York, Da Capo, 1975. ( contenant 1000 original dessins, plans et détails à l'échelle.)

<sup>72</sup>Jean Palardy, *Les meubles anciens du Canada français*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1963 et Michel Lessard, *Meubles anciens du Québec*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1999.

réforme anglaise (fin des années 1860 et début des années 1870) donne naissance au courant Esthétique (1880) dont les principes visent à épurer les styles français flamboyants dominant les arts décoratifs et à assainir les intérieurs étouffants. En même temps, il veut freiner la prolifération de produits inesthétiques, fabriqués massivement en usine. Le mouvement prône le bon goût par l'intégration harmonieuse des éléments décoratifs et il suggère l'emploi de matériaux et de motifs *honnêtes*. Downing conseille de teindre le bois d'une couleur plus foncée pour mieux souligner l'apparence réelle du grain et d'appliquer un vernis pour l'imperméabiliser et le rendre lavable. La division tripartite des murs, illustrée au dessin I, est recommandée durant les années 1870-1890. Ce principe devient moins populaire vers 1890, alors que la frise atteint son apogée dans l'ornementation mural. Les ténors du mouvement Esthétique critiquent l'utilisation d'éléments imitant les formes réalistes (les faux finis trompeurs imitant la pierre, le bois précieux, les fleurs et les fruits, etc.) :

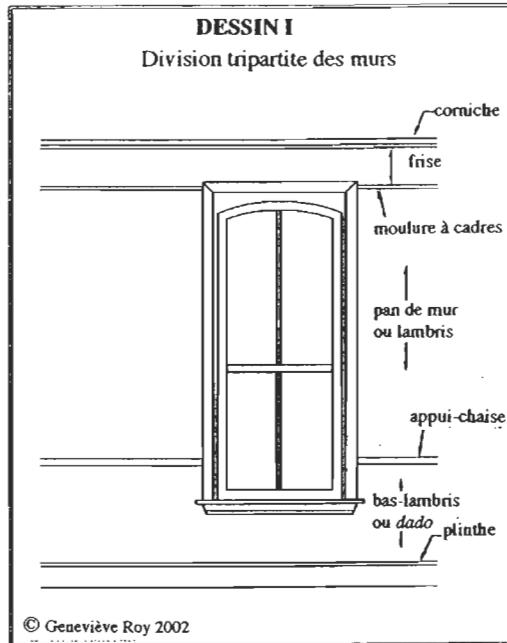
Instead of painting and graining wood to imitate oak, black walnut, or other dark woods used in the wainscoating or joinery of country houses, a very simple and excellent substitute, for cheap cottages and villas, is that of so staining the wood as to give the color of a darker wood, and yet retain all the real appearance of the grain of the wood itself. [...] This mode of staining is therefore a more truthful mode than painting it<sup>73</sup>.

Le mouvement Esthétique aura un impact marqué sur l'architecture, le mobilier, les textiles et les papiers peints, alors qu'il prône la beauté épurée du mobilier, exhortant l'usage de motifs botanistes stylisés, de motifs orientaux<sup>74</sup>, d'appliques en console, de colonnettes, de fuseaux et de motifs géométriques.

---

<sup>73</sup> Andrew Jackson Downing, *The Architecture of Country Houses, with Remarks on Interiors*, 1850, Ré-édité par Dover, New York, 1969, p. 183-184.

<sup>74</sup> On note l'influence marquée de l'Orient à partir de 1876, alors que la reine Victoria devient Impératrice des Indes et que les marchés de l'Empire britannique élargissent leur domination du commerce international.



D'origine anglaise, ce courant est associé aux principes de l'architecte anglais Charles Locke Eastlake, décrits dans son ouvrage, *Hints on Household Taste*<sup>75</sup>, populaire surtout aux Etats-Unis, donnant lieu à la fabrication d'un mobilier de style *Eastlake* durant les années 1870, avant de susciter l'intérêt au Québec vers 1880<sup>76</sup>. De 1870 à 1890, le mobilier usiné est fabriqué en noyer noir (remplaçant l'acajou) ; durant les années 1890, il sera remplacé à nouveau, par le chêne. L'élégance et le raffinement sont exprimés dans l'intégration harmonieuse de ses éléments décoratifs et de son ameublement. Aussi, faut-il éviter de choisir, de manière isolée, un élément décoratif. Les *dados* disparaissent, à l'exception du hall d'entrée, où l'on traite le bas-lambris en bois — ou avec du papier embossé peint — surmonté de papiers peints à grands motifs et aux couleurs chaleureuses.

Au début des années 1890s, le *Mouvement de réforme sanitaire*, originaire aussi

<sup>75</sup> Charles Locke Eastlake, *Hints on Household Taste in Furniture, Upholstery and Other Details*, Charles C. Perkin, J.R. Osgoode, Boston, 1st American edition from England, 1872.

<sup>76</sup> Felicity Leung, *op. cit.*, p. 168

d'Angleterre, dénonce les conditions malsaines de l'habitation : les dépôts de suie, conséquence du chauffage au charbon et l'éclairage au kéroshène, l'accumulation de poussière, les problèmes de ventilation et d'élimination et ceux qui sont reliés aux multiples manipulations de l'eau potable sont jugées nuisibles à la santé. La montée du courant coïncide avec les récentes découvertes de Pasteur alors que les grandes épidémies font encore des victimes<sup>77</sup>. En plus de gérer l'économie privée, la femme décide de l'apparence de la maison, en déployant tous les efforts pour combattre les dangers dénoncés par le *Mouvement de réforme sanitaire*. Cette prise de conscience par les femmes— du pouvoir de leurs actions concrètes sur la prévention de la maladie et de sa propagation— entraînera la réassignation des fonctions attribuées à certaines pièces et l'utilisation de matériaux dits « hygiéniques », l'air et la lumière ayant acquis un rôle préventif de la maladie<sup>78</sup>. Pour favoriser une ambiance plus saine et plus esthétique, les papiers peints arborent des couleurs moins sombres et aux motifs plus calmants.

Les traités d'économie domestique insistent sur la clairvoyance et l'esprit d'épargne de la maîtresse de maison. En 1896, Testart de Montigny définit l'économie domestique : « l'art de régler sagement sa manière de vivre ; elle consiste à n'user des

<sup>77</sup> Annmarie Adams, *Architecture in the Family Way : Doctors, Houses and Women, 1870-1900*, McGill Queens University Press, Montréal, 1996, p. 168.

<sup>78</sup> La juxtaposition de tissus fastueux est progressivement perçue comme étouffante ; au fur et à mesure que les connaissances hygiéniques se répandent, on valorise la lumière naturelle. En toute fin de siècle, on assiste à un retour de la décoration intérieure de grand style. On suggère à nouveau de traiter les fenêtres d'après les principes classiques : le design s'agence à l'architecture et les tissus ne sont plus au centre d'un décor intérieur. Grâce aux périodiques qui fournissent des instructions précises sur la confection des draperies et le recouvrement du mobilier, la femme peut confectionner des répliques de patrons anciens pour embellir l'apparence de sa maison. Des tissus variés à des prix abordables, tissés mécaniquement, permettent l'embellissement de la maison. La dentelle Nottingham remplace ainsi la mousseline et le voilage. On ajoute une ornementation supplémentaire, la portière— un rideau placé à l'intérieur d'une porte — s'harmonisant au style de la pièce tout en contrastant avec celui des fenêtres. Des châles de cachemire ou des étoffes à motif indien habillent pianos, tables et sofas. On peut obtenir tous ces produits par *mail order*, chez *T. Eaton, Sears & Roebuck et Montgomery Ward*.

chooses qu'à bon escient<sup>79</sup>. Les maîtresses de maisons sont appelées Ministre des Finances ou Ministre de l'Intérieur par leurs maris, qui leur remettent leurs salaires pour qu'elles fassent une gestion clairvoyante et avisée de l'économie de toute la maisonnée. Elles administrent désormais leur maison et elles s'occupent de la famille nombreuse que leur imposent leurs croyances religieuses<sup>80</sup>. Responsables du déroulement de la vie familiale intime, elles organisent les relations de la maisonnée avec le monde extérieur, les visites sociales et les réceptions mondaines. D'ailleurs, dans son étude sur les histoires de familles et de réseaux, Andrée Fortin remarque que les femmes sont les pivots des réseaux familiaux, ayant constaté que ce sont les femmes qui entretiennent le contact avec la famille de leurs maris<sup>81</sup>.

Au milieu du XIXe siècle, l'Anglais Ralph Dutton, auteur d'un traité sur le goût et les manières, écrit qu'il est devenu inapproprié pour un homme d'exprimer une opinion critique concernant la décoration ou le choix des meubles. C'est la femme qui a maintenant tout pouvoir dans ce domaine :

Au dix-huitième siècle, c'était généralement le propriétaire qui, au prix de grands efforts et dépenses, embellissait la maison avec splendeur, pendant que l'épouse acceptait ce que son seigneur et maître acquérait sans la moindre critique. C'était un sujet au-delà des capacités mentales d'une femme. Au milieu du dix-neuvième siècle, cette position était entièrement inversée, et c'était les épouses qui achetaient le mobilier et qui choisissaient tentures et tapis [...]<sup>82</sup>

Déjà durant les années 1880, un plan dit plus ouvert apparaît de sorte que des espaces plus grands remplacent les petites pièces aux fonctions bien définies. On

<sup>79</sup> Testard de Montigny, *Manuel d'économie domestique*, Montréal, Cadieux & Derome, 1896, p. 2.

<sup>80</sup> Annmarie Adams, *op. cit.* (1996) p. 77. L'auteur remarque que sont elles qui négocient les conditions de la co-résidence de pensionnaires, l'engagement, la formation, la rémunération et le congédiement des domestiques, l'achat des vêtements, victuailles et mobilier, comme l'attestent les factures des commerçants.

<sup>81</sup> Andrée Fortin, *op. cit.*, p. 50.

<sup>82</sup> Jenny Cook, « Bringing the Outside Inside: Women and the Transformation of the Middle-Class Maritime Canadian Interior 1830-1860 », *Material History Review*, 38 (automne), 1993, p. 36-48

supprime des cloisons, ou on pratique des ouvertures en arches, pour rendre l'usage des espaces plus flexible. De plus un chauffage central dessert un ensemble de pièces communicantes. Dans cette maison, les grands espaces symbolisent succès et prospérité. On réserve généralement les fenêtres avec vues, soit celles qui accèdent aux rues principales, aux pièces d'apparat. En même temps, la prudence s'impose dans le choix des matériaux tenant compte des conditions sanitaires. L'utilisation de motifs inspirés de l'eau et des végétaux — sources d'oxygène — la séparation des enfants des adultes, le contrôle de l'air par la femme et l'éloignement de la cuisine des endroits publics de la maison, sont autant de pratiques qui ont influencé la répartition du territoire domestique<sup>83</sup>.

Jusqu'ici, les chercheurs en architecture domestique ont étudié la maison en distinguant le public du privé. Cependant, Annmarie Adams conteste ce modèle victorien traditionnel véhiculé par les historiens d'architecture. Par le biais de la documentation disponible aux femmes, à cette époque, elle a étudié l'interaction entre la femme, la famille et l'espace domestique. Elle constate plutôt, une répartition de l'espace entre les adultes et les enfants et elle démontre comment les changements d'attitudes envers la santé, les femmes, la vie de famille et la politique ont modifié l'architecture domestique<sup>84</sup>. Vers 1900, alors que les services publics deviennent progressivement accessibles, la distribution des pièces continue d'évoluer. Cette transformation de l'habitation est définie non seulement à partir des principes déterminés par le mode de vie bourgeois ; elle repose sur les nouvelles pratiques hygiéniques dictées par les découvertes scientifiques. Les techniques nouvelles de

<sup>83</sup> Ces papiers à relief, dits sanitaires et que l'on peut peindre, sont connus encore aujourd'hui sous la marque commerciale de *Lincustra* et *Anaglypta*.

<sup>84</sup> Annmarie Adams, *op. cit.*, p. 76-78.

distribution de l'eau, du gaz, de l'électricité et du téléphone transforment l'habitation.

*Le cadre matériel, symbole du statut social et de la culture du paraître.*

Quelles que soient les dimensions du hall d'entrée, il comporte invariablement un meuble de hall ou un portemanteau, une invention victorienne de la deuxième moitié du XIXe siècle. Il fait l'objet d'une attention spéciale jusque vers 1920. Des variations de ce mobilier à multiples fonctions permettaient de l'ajuster à l'espace. Sa popularité coïncide avec celle des chapeaux. Il sert de porte-chapeaux, de porte-parapluies et de portemanteaux ; il est habituellement muni d'un miroir et d'un siège. Les meubles de hall plus luxueux intègrent une table à plateau de marbre<sup>85</sup>. Leurs dimensions, souvent impressionnantes, de 6 1-2 pieds à 10 pieds de haut symbolisent le rang social. On ne retrouve pas ce meuble chez la classe ouvrière<sup>86</sup>.

Les miroirs sont aussi un symbole de luxe victorien qu'on peut retrouver sur les étagères, les cabinets, les sideboards, les commodes, au-dessus des foyers, d'immenses miroirs à glace étant placés entre deux fenêtres. Objets d'apparat, ils servent aussi à augmenter la luminosité et ils sont placés, pour cette raison, face aux appareils d'éclairage.

Durant les années 1870-1880, Eastlake propose l'adoption de motifs stylisés, plats et unidimensionnels et favorise l'usage de motifs géométriques purs en coloris secondaires et tertiaires ; il condamne l'utilisation de toute forme réaliste. Les motifs unidimensionnels japonais et les motifs floraux stylisés dans le style Morris sont très appréciés. Le papier incrusté de motifs en relief s'apparente au linoléum moderne ; le

<sup>85</sup> Kenneth L. Ames, *Death in the Dining Room & Other Tales of Victorian Culture*, Philadelphia, Temple University Press, 1992, p. 24. Les miroirs d'applique sont encore coûteux au XIXe siècle et leur taille importante reflète la richesse et un statut social privilégié.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 26.

*Lincrusta* (1877) devient le choix privilégié pour garnir le bas-lambris des halls d'entrée, du bureau et des corridors. Un autre papier embossé, l'*Anaglypta*<sup>87</sup>, moins épais et à motifs caractéristiques des années 1890, pouvant être peint, le rendra plus durable, sanitaire et plus facile d'entretien<sup>88</sup>. On l'utilisera pour garnir les murs et plafonds.

Les papiers anglo-japonais ont connu une grande popularité au Québec durant les années 1880. Durant les années 1890, ils sont supplantés par les styles classiques. Les motifs à losanges, associés au style Eastlake, disparaissent des halls d'entrée. Au Québec, ils font place à des motifs plus artistiques et plus discrets, influencés par les motifs végétaux stylisés et les motifs orientaux.

Durant les années 1890, l'usage des papiers peints s'étant répandu à presque tous les foyers et l'importation des papiers peints des États-Unis atteint un taux 93 %. Pour protéger l'industrie du papier peint canadien, le gouvernement fédéral restreint l'importation massive provenant de nos voisins. Les catalogues canadiens de l'époque révèlent des exemples de traitement naturaliste de fleurs aborigènes et de styles français inspirés de l'Empire et de Louis XVI, auxquels sont coordonnées des frises (hauteur standard de 18 pouces) et des papiers de plafond<sup>89</sup>. Ces années marquent l'apogée de la frise qui atteint une hauteur de 18 à 24 pouces. Des papiers coordonnés pour les murs et les plafonds sont très populaires alors que le plafond est teinté pour s'harmoniser à la couleur dominante des murs. De plus, les papiers peints jouent le rôle de toiles de fond

---

<sup>87</sup> Note: À l'époque, il sera vendu sous le nom commercial de *Lignomur*.

<sup>88</sup> Felicity Leung, *op. cit.*, p. 215-216.

<sup>89</sup> Catalogue T. Eaton, 1893; Catalogue Sears, 1897; Canadian Magazine, 1897.

pour mettre en valeur les tableaux qui garnissent les murs<sup>90</sup>.

À partir de 1893, des qualités variées de ces produits sont disponibles par catalogue chez la compagnie T. Eaton, au coût de 3¢ à 8¢ le rouleau jusqu'à 50¢ le rouleau. Les articles sur le bon goût en décoration intérieure sont nombreux dans les périodiques canadiens. Un passage du *Canadian Magazine* (1897) résume la pensée prévalente à l'époque : « It is through the decorations of the walls that the visitor is enabled to form an opinion as to the good taste or bad taste of the owner<sup>91</sup> »..

#### *Le salon et la salle à manger.*

Les pratiques peuvent varier, mais le salon reste un lieu d'apparat où sont exposés les portraits de famille, livres, peintures, objets d'art et instruments de musique. Lieu de prédilection du cérémonial social, le salon contient le plus de sièges possible pour favoriser les visites de convenances<sup>92</sup>. Son décor rivalise avec celui de la salle à manger et ces deux pièces sont souvent communicantes. Le foyer (comme l'escalier principal) est le symbole par excellence qui témoigne de la richesse d'une maison : les matériaux luxueux et l'ornementation élaborée le distinguent. Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on garnit le manteau du foyer d'un *antimacassar*, terme utilisé dans les catalogues anglophones — pour désigner une bande décorative d'étoffe. Sa vente par catalogue témoigne de sa popularité.

---

<sup>90</sup> Felicity Leung, *op. cit.*, p. 220.

<sup>91</sup> *Ibid.* Cette observation est attribuée au professeur et Révérend Huntington du *Trinity College*, « Decorative Art », *The Canadian Magazine*, Toronto, (March), 1897, p. 390.

<sup>92</sup> Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard Économiste*, Montréal, J.B. Rolland & Fils, 1876. Gérin-Lajoie en observateur perspicace, fait dire au personnage principal « qu'il tient au confort, à la commodité, à la propreté et à l'élégance, mais qu'il est un ennemi du luxe ». Il explique ainsi comment l'achat du tapis *Tapestry* pour le salon, après avoir été l'objet de longs débats avec sa femme, avait été justifié par le besoin d'afficher et de refléter son statut, lorsqu'il recevait la visite de collègues après son élection comme membre du Parlement. (p. 179)

Pièce d'ambiance masculine jusqu'à la fin de 1860, la salle à manger s'est féminisée et le thème des ornements (la chasse) s'est orienté vers les motifs végétaux et les formes géométriques, à partir de 1870. La salle à manger joue un rôle primordial ; le rituel de manger est l'occasion d'afficher son succès, sa culture et ses manières raffinées, en même temps qu'il fournit l'occasion de cultiver de bonnes relations. Espace de sociabilité, la salle à manger devient de plus en plus le lieu de rencontre quotidien des membres de la famille et elle perd son caractère formel chez la petite bourgeoisie et chez la classe moyenne. Peu à peu, elle devient un complément du salon, à laquelle on la relie. Les visiteurs s'assoient autour de la table, les enfants y jouent et y travaillent et la femme y passe ses après-midi<sup>93</sup>. La famille s'y donne en spectacle, et elle y étale sa plus belle vaisselle, son argenterie, ses parures de table fines, ses nappes brodées etc. Le décor crée autant qu'il reflète le statut.<sup>94</sup>

#### *Le bureau et le boudoir.*

L'image du père domine dans la maison, même s'il est souvent absent. Le bourgeois a ses lieux bien à lui : le fumoir où les hommes se retirent après les dîners mondains, la bibliothèque, réservée aux hommes et le bureau là où les enfants entrent rarement. Le bureau, espace masculin exclusif, peut aussi servir de fumoir. Il est donc souhaitable que cette pièce soit distante des autres chambres. Le hall d'entrée, le bureau et la bibliothèque sont des pièces plus masculines qui doivent favoriser un confort sobre et une atmosphère discrète propice à la réflexion et aux échanges d'affaires pour des exemples de bureaux privés à l'époque. (voir Figure XVII)

---

<sup>93</sup> Monique Eleb et Anne Debarre, *Actes du Colloque: La maison, espaces et intimités, Paris 1880-1914*, (28 et 29 novembre 1985) Paris, École d'architecture Paris-Villemin, 1986, p. 17.

<sup>94</sup> Katherine C.Grier, *op. cit.* p. 8.

Gervase Wheeler, un architecte d'origine anglaise qui a pratiqué aux États-Unis, a esquissé des plans de maisons, où il décrit le boudoir comme le « salon privé de la maîtresse de la maison ». Il conseille au constructeur de lui attribuer l'exposition la plus attrayante. C'est surtout là, dit-il, que se pratique le goût et où l'on créera l'ambiance la plus agréable de la maison. L'espace permettant cet aménagement deviendra la règle au dernier quart du XIXe siècle<sup>95</sup>.

*Observations sur le mobilier du dernier quart du XIXe siècle.*

Le mobilier en suite de salon, usiné et produit en masse, s'inspire des styles bourgeois tout en créant de nouvelles formes. Le style Eastlake, inspiré des théories du ténor du Mouvement de Réforme esthétique anglaise, préconise un meuble épuré et il connaît une grande popularité aux Etats-Unis, où il est fabriqué en usine de 1870 à 1880 et au Canada où il est répandu durant les années 1880, alors qu'il est peu apprécié en Europe.

The formulaic Victorian parlor suite seems to have been developed in the 1850s. The concept was fully codified by the 1860 and dominated the 1870s. Like hallstands, sideboards, and many other domestic artifacts, it was rethought in the 1880s and went into decline in the 1890s. [...] The suite conveyed the message that the room had been furnished in a single moment by people with the means to do so. [...] A suite was made up of seven pieces<sup>96</sup>.

La forme et les dimensions graduées de ces meubles en suites reflètent une hiérarchie sociale ; le plus important est le sofa, offrant plus d'espace pour s'asseoir et une plus grande liberté de mouvement. Il est suivi par le gros fauteuil à bras et accoudoirs rembourrés, réservé pour l'homme, alors qu'un fauteuil plus petit et plus

---

<sup>95</sup> Gervase Wheeler, « Rural Homes, or Sketches of houses on American life » [...], New York, 1851. Cité dans Peter Thornton, *L'époque et son style, la décoration intérieure, 1620-1920*, Paris, Flammarion, 1986, p. 218-219. Traduction de l'anglais *Authentic Decor : The Domestic Interior 1620-1920*, George Weindenfeld & Nicholson Ltd, Londres, 1984.

<sup>96</sup> *Ibid.*, p. 190-192.

bas devance les chaises, plus adaptées aux femmes portant des robes à crinoline et qui complètent la suite. Les salons des notables sont garnis d'un grand nombre de sièges, essentiels pour les visites sociales faisant partie du code de conduite social de l'époque.

Posséder un instrument de musique reflétait aussi la réussite sociale. Les plus affluents possédaient un piano-table de marque Steinway et Chickering. Le piano est garni élégamment d'une jetée et il reflète la culture et le raffinement de la femme. Associé à l'époque victorienne des années 1870-1880<sup>97</sup>, l'harmonium est inspiré du style gothique moderne, avec ses ornements imbriqués en forme de fuseaux, et muni généralement d'un miroir. Il coûte deux fois moins cher que le piano<sup>98</sup>.

Le meuble le plus important de la salle à manger du XIX<sup>e</sup> siècle est le sideboard ou le buffet. L'exposition ostentatoire est la fonction première de ce meuble monumental<sup>99</sup>. Durant le dernier tiers du XIX<sup>e</sup>, les femmes de la classe moyenne n'y affichent d'ailleurs plus leur machine à coudre<sup>100</sup>. Le mouvement esthétique suivi par le courant de réforme sanitaire (1890) a continué d'influencer le climat de la maison.

#### 1.4.5 Les greffes de notaires.

En plus de consigner les transactions d'affaires entre parties, les actes notariés sont datés, personnalisés et officialisés. La présence de témoins peut apporter un éclairage nouveau sur les relations familiales ou sociales en offrant de nouvelles pistes

<sup>97</sup> Kenneth L. Ames, *op.cit.* p. 156-157.

<sup>98</sup> *Ibid.*

<sup>99</sup> *Ibid.*, Caractérisé par l'abondance de ses ornements sculptés aux formes animales jusqu'à la fin des années 1860, la sculpture ornant les *sideboards* évoque les thèmes de la chasse, de la violence et de la mort. Ce thème se traduit aussi par les peintures et gravures ( nature morte) et trophées de chasse réservés à la salle à manger, une pièce masculine, à l'époque.

<sup>100</sup> Marguerite Conolly, « The Disappearance of the Sewing Machine, 1890-1925 », *Winterthur Portfolio*, 34, 1, (Spring) 1999, p. 29-30. Symbole de luxe et de modernisme en 1860, la machine à coudre est devenue un outil de travail pour les femmes de la classe ouvrière, dont nombreuses sont à l'emploi de manufactures de vêtement. De plus, le prêt à porter est devenu à la mode.

de recherche sur d'autres réseaux, jusque-là inconnus.

Le contrat de mariage nous renseigne sur le régime matrimonial, les biens que les conjoints apportent au mariage, les dots, les douaires, les avancements d'hoirie ainsi que les clauses protégeant les biens. Dans la société québécoise du XIX siècle, le mariage créait une association juridique inégale, explique l'historienne et sociologue Bettina Bradbury :

[...] En se mariant, les femmes de plus de 21 ans étaient privées des droits qu'elles avaient exercés jusqu'alors sur leurs biens, devant les tribunaux et dans le cadre de la vie quotidienne. Le mari obtenait le statut de tuteur légal de sa femme. L'homme devenait le chef légal et économique de sa famille. [...] Ce régime matrimonial était plus fréquent chez les commerçants et les gens d'affaires, chacun étant tenu responsable pour ses dettes<sup>101</sup>.

Les couples ouvriers se mariaient automatiquement sous le régime de la communauté de biens. Sous ce régime, le mari contrôlait non seulement les biens immobiliers, mais le salaire de l'épouse revenait à son mari<sup>102</sup>.

*Les marchés de construction ;*

Ces actes notariés, généralement sommaires, identifient le donneur d'ouvrage et l'exécutant, par noms, professions et lieu de domicile. On y décrit les travaux à exécuter, le lieu, les dimensions du bâtiment, le nombre de pièces et de fenêtres, les matériaux à fournir, les modalités de paiement et la durée des travaux. Il faut cependant entretenir une réserve en interprétant cette source, car elle représente la description d'une intention, la construction pouvant être modifiée au cours des travaux<sup>103</sup>.

*L'inventaire de biens après décès* fait état des avoirs, généralement pièce par pièce. L'analyse d'un inventaire de biens anciens présuppose une maîtrise de la

---

<sup>101</sup> Bettina Bradbury, *op. cit.*, « Famille et groupes domestiques », p. 59-61.

<sup>102</sup> *Idem.*

<sup>103</sup> Paul-Louis Martin, *op. cit.*, 1999, p. 17.

terminologie utilisée pour la description des matériaux, la connaissance des matériaux et des objets de l'époque. La valeur de l'inventaire après décès réside, selon le cas, dans l'ordre de présentation des objets, car il peut révéler une organisation de l'espace intérieur et son usage. Le niveau de culture et l'expérience du notaire, autant que les instructions qu'il a reçues déterminent la qualité du portrait qu'il décrit. L'interprétation d'un inventaire après décès requiert la maîtrise de la terminologie et des produits de l'époque.

Cette coutume de dresser un inventaire après décès n'étant pas obligatoire, on la retrouve plus souvent chez les gens mariés sous le régime matrimonial de *séparation de biens*, une pratique légale répandue particulièrement chez les gens d'affaires et chez les gens plus fortunées. Ainsi, la chercheure Luce Vermette suggère d'user de prudence pour sa valeur de représentativité de la société, environ 20 %, renforçant la nécessité d'approfondir ses connaissances d'une maisonnée pour éviter le piège du décor où les objets deviennent synonymes de l'histoire<sup>104</sup>. Paul-Louis Martin observe que sa représentativité varie selon l'époque de 5 % à 12 %<sup>105</sup>. Ainsi, les ouvrages de référence sur le meuble de goût fabriqué par de grands ébénistes et illustrant des intérieurs victoriens de la grande bourgeoisie du XIXe siècle (tels ceux de MacPherson, de George Stephens et de Louis-Joseph Papineau à Montebello,) ne peuvent être adaptés, dans la méthode par analogie, qu'aux recréations d'intérieurs victoriens fortunés<sup>106</sup>.

*Les testaments et legs* à titre particulier nous renseignent sur les biens mobiliers et immobiliers d'un individu ou d'une famille. Ils nous renseignent aussi sur les

---

<sup>104</sup> Luce Vermette, *op. cit.*

<sup>105</sup> Paul-Louis Martin, *op. cit.*, p. 19.

<sup>106</sup> John Porter, *op. cit.*

relations qu'ils entretiennent avec leurs proches à travers le partage du patrimoine familial et dans le cas des commerçants, des volontés de poursuivre une entreprise commerciale familiale si tel est le cas.

#### 1.4.6 Les sources biographiques et la démographie historique :

La consultation de sources biographiques officielles présente généralement le portrait de l'homme, un personnage public. L'histoire des femmes est encore méconnue à cause du rôle secondaire, presque anonyme, qui leur était habituellement attribué. Pour mieux reconstruire le cadre de vie et la manière de vivre d'une famille, nous proposons de mieux comprendre le noyau familial, sa famille élargie et ses réseaux sociaux, en sollicitant en plus des sources officielles, des sources réservées à l'usage des femmes, durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec l'accélération de l'imprimerie durant la révolution industrielle, l'ère des catalogues et des imprimés destinés aux lectrices contribue à changer le rôle de la femme, qui possède alors un taux d'alphabétisation plus élevé que celui de l'homme vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette aptitude lui permettra d'être plus à l'affût de l'information, d'être plus active dans l'éducation des enfants et l'administration de la maison<sup>107</sup>.

D'ailleurs, le chercheur Allan Greer a documenté ce phénomène, dans une étude comparant le taux d'alphabétisation par âge et par sexe, durant cette période. À partir de ses données, nous avons regroupé au tableau III, le pourcentage de femmes qui pouvaient lire et écrire, en 1891 au pourcentage de celles qui pouvaient lire seulement. On peut établir ainsi que 78,7 % des femmes âgées de 30 à 39 ans et 71 % des femmes

---

<sup>107</sup> Allan Greer, « The Pattern of Literacy in Quebec : 1745-1899 », *Histoire Sociale / Social History*, 11, 2, (Novembre) 1978, p. 295-335.

âgées de 40 à 59 ans, pouvaient parcourir les imprimés à cette époque. Le même exercice appliqué aux statistiques recueillies par Greer, concernant l'aptitude de lire chez les hommes, selon leur âge, révèle que 68,7 % et 63,4 % pouvaient interpréter les documents écrits, établissant un taux supérieur proche de 10 % chez les femmes durant la même période.

L'authenticité dans la reconstitution d'une manière d'habiter comporte des informations telles l'identification des occupants à une époque donnée, leur âge, leur occupation particulière des pièces et les activités auxquelles ils s'adonnaient. L'ornementation, la décoration et le choix du mobilier nous indiquent le statut social, et l'aménagement des pièces nous renseigne sur les priorités de leur vie au quotidien. Les sources d'information sont diversifiées et cet attribut permettra de dresser un portrait dynamique de la maisonnée. Pour comprendre l'évolution d'un espace domestique, il faut décoder non seulement les transformations de son cadre matériel, mais aussi la progression personnelle et sociale de ses habitants. Les archives privées, qu'il s'agisse de correspondances familiales, de journaux intimes, d'autobiographies,

TABLEAU III			
Taux d'analphabétisme à Trois-Rivières (1850 et 1891)			
Ratio par âge et par sexe			
période / âge & sexe	âge	hommes	femmes
(1850) peuvent signer leur nom	—	33,9 %	28,7 %
(1891) peuvent lire seulement	30-39 ans 40-59 ans	4,8 % 5,3 %	6,2 % 10,9 %
(1891) peuvent lire et écrire	30-39 ans 40-59 ans	63,9 % 58,1 %	72,5 % 60,1 %

Source : Allan Greer « The Pattern of Literacy in Quebec...», 1978.

de récits et de mémoires, quoique souvent fragmentaires, permettent d'accéder à des sources authentiques de données. Ces documents illustrent et particularisent les relations familiales, la manière d'habiter et la dynamique des occupants par rapport à leur espace. Même si ces sources épistolaires sont des écrits souvent censurés par les règles de l'étiquette de l'époque, il faut rappeler qu'elles peuvent avoir été élaguées, pour des raisons personnelles ou publiques, de façon à entretenir des mythes, comme le soutiennent plusieurs critiques de l'histoire officielle<sup>108</sup>.

Toutes les notes biographiques bien documentées et les autres références vérifiables, provenant de témoignages du premier et deuxième degré, doivent être vérifiées. S'y ajoutent les correspondances personnelles, les ouvrages ou projets réalisés, les rapports scolaires, le dépouillement des journaux couvrant la vie du personnage. Le dépouillement de la bibliothèque privée des occupants, ou le relevé des ouvrages empruntés à une bibliothèque nous révèle les intérêts, les passions et les préoccupations d'une personne. Les livres peuvent aussi contenir des dédicaces, des annotations ou des remarques personnelles ; l'usure ou la présence de doubles peut signaler leur importance pour son propriétaire.

#### *Les registres paroissiaux :*

Les registres d'état civil contiennent des bases de données essentielles, tels les actes de naissance, de baptême, de mariage, de décès et de sépulture. Au Québec, ces registres étaient tenus par les curés de nos paroisses. Ainsi, les actes de baptême indiquent le jour de la naissance, le nom de l'enfant, celui de ses parents et ceux des parrain et marraine. Dans les actes de mariage, en plus des noms et surnoms des époux

---

<sup>108</sup>Gérard Bouchard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde: Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, p. 51.

et de leurs parents, on identifie les conjoints mineurs ou majeurs, les consentements des parents ou tuteurs, si nécessaire, ainsi que le lieu de naissance, de domicile, la profession, le métier ou emploi du futur époux. Dans un cas de consanguinité parentale ou spirituelle, il y aura mention qu'une dispense a été accordée par l'Église. L'acte de décès indique la date, le lieu, le statut civil de la personne, la profession, le métier ou l'emploi, l'endroit où la personne décédée demeurait, les noms du père et de la mère, le nom du conjoint et celui des témoins. Ainsi, les registres paroissiaux permettent aussi de relever les noms des collatéraux et des proches. L'analyse des personnes servant de parrain et marraine nous a aidé à mieux comprendre la proximité des membres de la famille et identifier ses proches.

#### *Les rapports de recensements :*

Les recensements sont des sources de première importance pour suivre l'évolution de la famille au cours du temps. À partir de 1831, les recensements sont relevés aux dix ans ; ils deviennent plus détaillés en 1851, alors qu'on retrouve des recensements nominatifs de toute la population, puis des recensements agricoles et industriels. Ils nous renseignent sur l'identité des membres de la maisonnée, leur âge et profession.

#### *La généalogie :*

La généalogie descendante linéaire traditionnelle permet de retracer la lignée mâle d'un ancêtre donné. Le travail ardu d'identifier tous les descendants d'un ancêtre et leurs collatéraux, la généalogie descendante totale, est compliqué par la limitation des renseignements accessibles concernant les femmes. Pour mieux connaître certains liens de famille, autrement difficiles à retrouver et pour établir des pistes de recherches

concernant des familles moins connues, on a retracé la *lignée ascendante bilatérale des mâles* des parents de la famille à l'étude, la proximité des familles ayant été la source la plus fréquente des rencontres au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>109</sup>. Ces lignées permettent de confirmer ou d'infirmer des relations consanguines.

*La correspondance et les journaux personnels :*

L'analyse par Lorraine Gadoury des échanges épistolaires entre les membres de l'élite canadienne au XVIII<sup>e</sup> siècle, « a permis de lever le voile sur l'univers des sentiments, des attitudes et des valeurs des hommes et des femmes, à l'intérieur du cadre de la famille<sup>110</sup> ». À l'image froide des relations entre les membres de la famille qui nous a été décrite dans le passé, elle propose des témoignages remplis de chaleur et de tendresse ; on y découvre la description d'événements et de sentiments permettant de mieux comprendre l'intimité de la famille. Les bourgeois et les gens d'affaires de la classe moyenne du XIX<sup>e</sup> siècle vont s'éloigner du foyer plus souvent, créant plus d'occasions d'écrire à leur famille, surtout avant l'avènement du téléphone. Les journaux personnels, produits d'une classe privilégiée, s'ouvrent aussi sur la dynamique familiale en plus d'offrir un éclairage sur la vie au quotidien.

*Les monuments funéraires :*

Le monument funéraire immortalise une grande majorité de nos morts, à l'exception des anonymes qui ont été enterrés dans des fosses communes, à cause de leur pauvreté ou parce qu'ils ont été victimes des grandes vagues d'épidémies. Jusqu'à

---

<sup>109</sup> Marthe Faribault-Beauregard et Ève Beauregard-Malak, *La généalogie*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1996, p. 82.

<sup>110</sup> Lorraine Gadoury, *La Famille dans son intimité: Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Cahiers du Québec, Collection Histoire, 1998, p. 171.

la deuxième moitié du XIXe siècle, le clergé distingue ses fidèles, même dans la mort, réservant l'enterrement dans l'église à l'élite, au clergé et aux mieux nantis<sup>111</sup>. Le monument funéraire perpétue d'une manière personnelle le souvenir des disparus. Par sa morphologie, ses matériaux, ses dimensions et le contenu de son épitaphe, la pierre tombale transmet une expression de son appartenance communautaire, religieuse et sociale. L'épitaphe, document de pierre, dictée en général par la famille, peut nous révéler l'existence et l'importance de liens familiaux jusqu'ici méconnus ou mésestimés. L'entretien et la fréquentation d'un monument familial reflètent l'importance du souvenir ou même de l'oubli.

Dans le passé, les cimetières catholiques étaient des lieux de pèlerinage. Pour des raisons morales et sanitaires, ils sont devenus des jardins au milieu du XIXe siècle. Les cimetières protestants étaient des endroits de randonnées depuis longtemps.

#### 1.4.7 L'enquête orale .

L'enquête orale est une entrevue journalistique visant à recueillir de l'information de témoins directs d'un lieu ou de témoigner sur des personnes leurs façons de faire et leur personnalité<sup>112</sup>. L'interviewer formé en écoute empathique crée un climat favorable de confiance, démontrant une attitude sans jugement ni évaluation, pour éviter d'influencer le témoin. L'enregistrement sonore est la meilleure méthode de légitimer la qualité de l'information et de la préserver. Les émotions, les affirmations,

---

<sup>111</sup> Lorraine Guay, « L'évolution de l'espace de la mort à Québec », *Continuité*, (Hiver / Printemps), 1991, p. 24.

<sup>112</sup> Nous devons à Allan Nevin, un journaliste d'expérience du *New York Times*, ensuite professeur et directeur du programme d'histoire orale à l'Université Columbia en 1948, le remplacement des notes écrites par le magnétophone et la méthodologie concernant la cueillette d'information, sa transcription et sa conservation archivistique. Au milieu des années 60, les historiens canadiens ont emboîté le pas aux historiens américains. Ils ont créé un mouvement d'histoire orale au Canada, parmi lesquels Robert-Lionel Séguin, du centre de recherche en civilisation traditionnelle de l'UQTR, a été très actif.

comme les hésitations dans la parole révèlent beaucoup, et cela a l'avantage supplémentaire de déceler l'influence de l'enquêteur sur les réponses du témoin. Les conditions de neutralité concernant la cueillette des informations et la transcription écrite relèvent d'une méthodologie scientifique. L'enquête orale, appliquée à la recherche historique, consiste à sauvegarder, dans l'urgence, des témoignages menacés de disparaître.

Les critiques de l'enquête orale ont remis en question sa validité et son utilisation dans l'écriture de l'histoire, cette source reposant sur la mémoire. Mais, ne serait-ce pas plutôt l'absence de documentation vérifiable qui mène à une interprétation biaisée, relevant parfois du mythe ? Les récits personnels peuvent combler certaines lacunes des documents officiels et contribuer à faire revivre l'histoire. Ils permettent d'éclairer différemment les événements ou les petits faits de la vie quotidienne, des informations qui ne sont pas disponibles autrement. D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement de collecter des récits, mais plutôt de les analyser et les croiser pour mieux comprendre le passé<sup>113</sup>. La tâche finale consiste à confronter les réponses de l'entretien avec d'autres documents, d'autres sources pour compléter, illustrer, affirmer ou infirmer certains propos.

La concentration de la recherche historique sur l'élite et la bourgeoisie découle de l'accessibilité des documents écrits, une source traditionnelle, comme première source d'information. Ce constat explique l'absence d'études sur les gens qui avaient

---

<sup>113</sup> Les réponses d'un témoin traduisent sa façon de se souvenir de son passé et de la représentation qu'il en a. Les risques de ré-interprétations, d'écart dans le temps, ou plus simplement d'oubli sont fréquents. Ses réponses peuvent être également influencées, plus ou moins inconsciemment, par son vécu, ses lectures, des propos entendus, la mémoire collective publique, ou encore par l'interviewer lui-même. Ses propos peuvent être inexacts, volontairement ou non, par ignorance ou par déduction : ainsi certaines personnes sont persuadées d'avoir réellement vécu certains faits dont elles ne connaissent pourtant l'existence que par autrui.

moins d'instruction ou moins de temps pour tenir un journal. Alors que des plans et des contrats notariés décrivent des faits à un moment fixe dans le passé, le témoignage oral permet de connaître des traits humains et des faits plus intimes.

Les études en histoire orale ont été très peu appliquées à l'interprétation des artefacts. « In fact, most of the standard treatises on oral history do not address themselves to any great extent to the problems of using oral evidence to study artefacts<sup>114</sup> ». Dans cette étude sur l'intimité familiale, il convient d'accorder un rôle important à la richesse de cette technique d'enquête. Alors qu'un inventaire après décès ou que certains objets-témoins sont généralement interprétés à partir de l'histoire sociale et des livres d'étiquette, c'est le témoignage oral qui saura transmettre la signification d'une culture familiale particulière. L'histoire orale personnalise les connaissances générales obtenues de l'histoire sociale. D'ailleurs, ce genre d'information est habituellement absent de la correspondance personnelle et officielle, des journaux, des périodiques et des livres<sup>115</sup>.

#### 1.4.8 Les imprimés anciens :

##### *Les bottins et annuaires :*

Les bottins et les annuaires compilent les noms, adresses successives des lieux de résidence et des lieux d'affaires et les occupations. Les statuts de propriétaire et de locataire y sont spécifiés. L'impression régulière annuelle « de mai à avril » n'est cependant pas toujours disponible, les imprimeurs comptant sur l'annonce publicitaire comme forme de paiement. Les annonces publicitaires nous renseignent sur les services

---

<sup>114</sup> Gerald Pocius, « Oral History and the Study of Material Culture », Barbara Riley, Ed., *Canada's Material History : A Forum, Material History Bulletin*, 8, Ottawa, National Museum of Man, 1979, p.65.

<sup>115</sup> Léo La Clare et Denis Gagnon, « Méthodes et techniques d'histoire orale pour les chercheurs », *Archives*, 1, 1975, p. 57-58.

publics, les entreprises et les commerces existants, une autre source pour nous informer des services et des biens matériels disponibles localement.

*Les journaux :*

Ces sources nous renseignent sur des événements souvent non documentés ailleurs, soit d'intérêt local, régional ou international. Des renseignements sur la culture matérielle et les habitudes de consommation de l'époque permettent de dater la disponibilité de certains biens. Cela inclut les annonces publicitaires et la publication par les commerçants des arrivages de produits importés.

*Les patterns books et les catalogues commerciaux :*

Ils inspirent la construction et modifient le paysage architectural du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier catalogue américain *Cottage Résidences* (1842), d'Andrew Jackson Downing, offre d'ailleurs une image simple et pittoresque de l'architecture domestique, dans un langage accessible à tous. Des périodiques et des journaux spécialisés rejoignent aussi les classes moyennes québécoises. Les *pattern books* décrivent trois types de maisons rurales : la maison de ferme, le cottage et la villa. Ils proposent des illustrations de plans et des devis avec estimation de coûts, à l'intention des entrepreneurs, comme des propriétaires.

Chez nous, ils sont utilisés comme modèles et ils ont été adaptés au goût du propriétaire. Les plans seront ajustés aux besoins des familles, à leurs moyens, à la disponibilité des produits, à l'implantation particulière de leur lot et à la capacité des entrepreneurs. Ces plans-modèles doivent par contre être utilisés avec réserve, car ils ne remplacent pas la recherche et ne devraient donc pas justifier *a posteriori* une organisation spatiale de l'habitation au Québec à cette époque.

#### 1.4.9 Autres documents écrits et iconographiques.

*Les récits et illustrations de voyage, les croquis, les peintures, les gravures et les photographies* représentent les principaux documents visuels du paysage architectural et de la maison d'hier. Alors que le daguerréotype apparaît dans les journaux canadiens durant les années 1840 et la lithographie en 1860, George Eastman invente le film photographique en 1889 et il met sur pied la *Eastman Kodak Company* en 1892<sup>116</sup>. Outre les architectes et les artistes professionnels, les militaires et les ingénieurs dessinent des bâtiments, des représentations qui demeurent une source de données historiques visuelles et documentaires remarquables. La richesse des données obtenues par l'analyse des photographies d'archives repose sur un sens pointu de l'observation et une connaissance approfondie des repères biographiques et historiques essentiels pour l'interprétation d'un code visuel complémentaire aux documents écrits.

Dans le chapitre suivant, nous explorons les repères biographiques susceptibles de mieux nous faire connaître Alphonse et Dorimène Desjardins, leur mode de vie et leur cadre matériel. Cette étude s'inscrit dans une démarche de reconstruction de l'univers des Desjardins durant la période entourant la fondation de la première Caisse populaire en 1900. L'analyse complexe des données architecturale, historique, sociologique et muséologique, dont celles de la culture matérielle, sera intégrée et interprétée à travers le prisme de la biographie, pour reconstituer leur milieu de vie, à Lévis. La maison des Desjardins témoigne à la fois du lieu où dix enfants sont nés et de l'endroit même où a été fondée la première Caisse populaire en Amérique du Nord.

---

<sup>116</sup> Kate Rouse, *Appareils photo*, Paris, Media Serges / Books & Co., 1999, p. 29. On y apprend que les appareils portables de petite taille, appelés les *foldings*, sont populaires durant les années 1890s. En 1895, Eastman Kodak produit le premier *Pocket Kodak*, mesurant 10 cm de long, qui déclencha une production en masse.

### 1.5 L'intérieur domestique, aussi une source biographique.

Dans un premier temps, nous retracerons l'itinéraire personnel qu'ont parcouru Dorimène et Alphonse Desjardins. Aucune biographie approfondie du couple n'existe à ce jour : les recherches ont porté plutôt sur l'homme public qu'est devenu le fondateur des Caisses populaires et sur l'évolution du Mouvement Desjardins<sup>117</sup>. Cette étude n'a pas la prétention de se substituer à une biographie ni à une analyse du mouvement coopératif. L'objectif visé consiste à recréer un cadre de vie plus authentique et plus fidèle de l'histoire de ce couple. Dans ce contexte, notre démarche vise à mieux connaître les personnes derrière ces personnages en accordant une attention particulière à leurs réseaux social et familial, à leurs valeurs, à leur vie domestique et à leur univers domestique.

Citoyens de Lévis, leur cheminement est profondément marqué par leurs valeurs et leur sentiment d'appartenance à leur famille, à leur paroisse et à leur Église. À partir du bilan de nos recherches sur la famille Desjardins, sur leur espace de vie, sur des traces matérielles et des objets-témoins nous proposerons la reconstitution historique de leur cadre de vie, reflétant une authenticité accrue de ces personnages devenus légendaires. Des enquêtes auprès de membres de la famille, des analyses photographiques, de plans et des tableaux de matériaux fidèles à l'époque illustrent cette démarche muséologique.

---

<sup>117</sup> Cependant, il faut souligner la contribution de Guy Bélanger et Claude Genest, *La Caisse populaire de Lévis, 1900-2000 : Là où tout a commencé*, Sainte-Foy, MultiMondes, 2000. Dans leur ouvrage, les historiens ont retracé toute la carrière professionnelle d'Alphonse Desjardins, rappelant qu'il était déjà âgé de 46 ans, quand il a fondé la Caisse populaire de Lévis.

## CHAPITRE II

### SUR LES TRACES D'ALPHONSE ET DE DORIMÈNE DESJARDINS : QUELQUES REPÈRES BIOGRAPHIQUES

#### 2.1 Lévis durant la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

En plein développement industriel au début des années 1850, Lévis représente un milieu de vie prometteur. Le commerce du bois, les moulins à scie et la construction navale sont des industries en pleine expansion : les chantiers maritimes de la *Geo. T. Davie & Sons* y sont établis depuis 1829<sup>1</sup>. Unique au port de la rive sud, la construction et la réparation des navires contribuent à en faire l'une des industries les plus prospères au pays. Entre 1854 et 1860, le *Grand Trunk Railway of Canada* (GTR) établit la liaison entre Lévis et le Nouveau-Brunswick. Le premier convoi de la compagnie du chemin de fer *Québec et Richmond* arrive à Lévis en 1854. S'ajoute bientôt le lien avec *l'Intercolonial* qui parcourt déjà les provinces maritimes. En 1856, les voies ferroviaires ne desservent pas encore la vieille Capitale et la Compagnie du Grand-Tronc offre un service ponctuel de bateau entre sa gare de Lévis et la ville de Québec<sup>2</sup>.

En 1865, la *Fonderie Carrier, Lainé et Cie* s'établit à proximité du terminus du Grand Tronc ; réputée pour sa production diversifiée, elle fabriquera des moteurs pour les vapeurs océaniques et pour les grandes scieries, des wagons et des

---

<sup>1</sup> D'autres moins connus, tel le chantier de la famille Chabot, construit des vapeurs-remorqueurs alors que le marchand Jean-Baptiste Martin dit Beaulieu construit des vapeurs destinés au marché des traversiers et des randonnées-excursions ; les pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré représentent un grand attrait.

<sup>2</sup> Pierre-Georges Roy, *Traverse entre Québec et Lévis*, p. 102.

locomotives, des chars à charbon, des faucheuses, des poêles<sup>3</sup>. À l'évidence, Lévis est alors un lieu attrayant car il procure des emplois à la classe ouvrière spécialisée et non spécialisée. Une vue de Lévis à vol d'oiseau montre Lévis en 1881, en figure I. Les nombreuses vagues d'immigration marquent l'évolution de cette ville industrielle où, en 1850, les trois quarts des commerçants ou des propriétaires de la Côte du Passage sont des Anglais, des Écossais et des Irlandais. Les quais de la Pointe-Lévy deviennent un lieu de transit important pour les immigrants européens qui viennent s'établir en Amérique du Nord. Porte d'entrée à l'immigration, ce va-et-vient apporte avec lui le risque des grandes épidémies, comme celle du choléra, en 1891. Entre 1898 et 1914, plus de mille enfants arrivent annuellement en provenance d'Angleterre, un grand nombre étant des jeunes filles destinées à devenir des domestiques dans des familles de l'Ontario et de l'Ouest canadien.

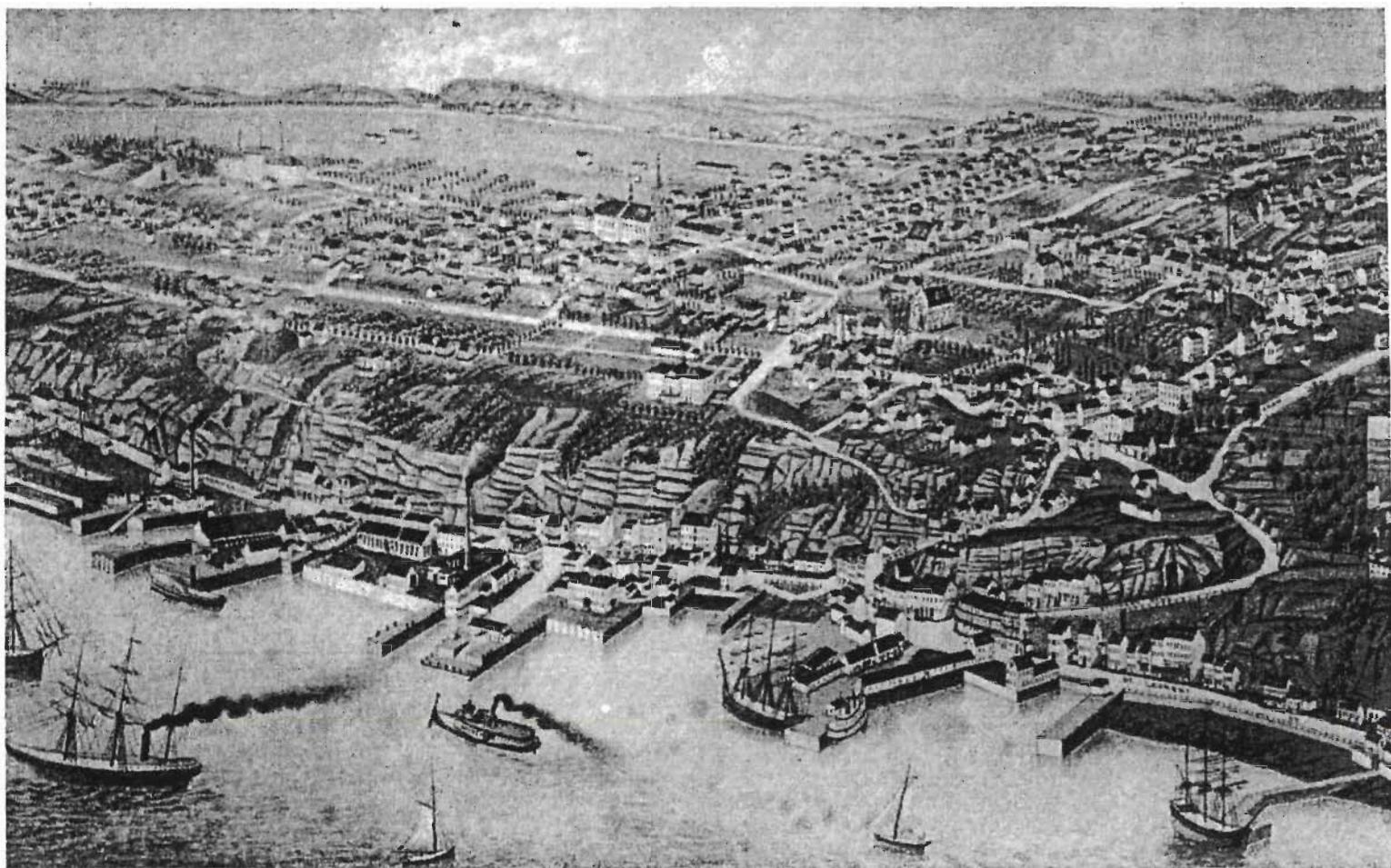
L'âge d'or de Lévis se maintient durant les vingt ans qui suivent sa fondation en 1850. L'effervescence économique de Lévis régresse vers 1870 et dépérit avec la construction du pont de Québec en 1897. Avec la mécanisation accrue de l'agriculture, le manque d'emplois et la misère qui s'ensuit entraînent la migration massive des Lévisiens vers la Nouvelle-Angleterre, où ils peuvent travailler dans les filatures. Sous l'influence du curé Déziel, un grand nombre d'organismes à vocation sociale se sont développés, parmi lesquels on retrouve des établissements de bienfaisance, des sociétés de secours mutuel, des instituts d'artisans, des sociétés culturelles, littéraires et philharmoniques. Les objectifs poursuivis par ces organismes démontrent l'importance de l'esprit coopératif qui anime les Lévisiens.

---

<sup>3</sup> Roch Samson (dir), « L'émergence d'une zone industrielle et urbaine », *Histoire de Lévis-Lotbinière*, IQRC, 1996, p. 371-377.

**FIGURE I**

Lévis : vue à vol d'oiseau (1881)



Source : ANQ-Q, cartothèque

## 2.2 Les familles Roy-Desjardins.

Alphonse et Dorimène Desjardins descendent du même ancêtre, Antoine ROY, maître-tonnelier, originaire de Joigny en Bourgogne. En 1665, il s'enrôle comme soldat dans la compagnie du régiment d'infanterie de Carignan-Salières. Portant le nom militaire de « Desjardins », il est affecté à la compagnie du capitaine Froment, qui s'installe à Trois-Rivières, dès son arrivée au Canada<sup>4</sup>. Veuf, Antoine Roy dit Desjardins se marie en deuxième noce, en 1668, à Marie Major, une fille du roi et ils s'établissent à Batiscan, près de Trois-Rivières<sup>5</sup>.

La famille Roy compte parmi les familles les plus anciennes et les plus nombreuses qui se sont établies au Québec. Au fil du temps, pour différencier les descendants de cette abondante postérité, des surnoms tels Desjardins ont été ajoutés au nom de famille.<sup>6</sup> Un tableau de généalogie ascendante ( voir tableau IV), utilisant un code de couleurs permet de distinguer la lignée d'Alphonse de celle de Dorimène et de comprendre les liens familiaux qui les unissent. On constatera ainsi que leurs

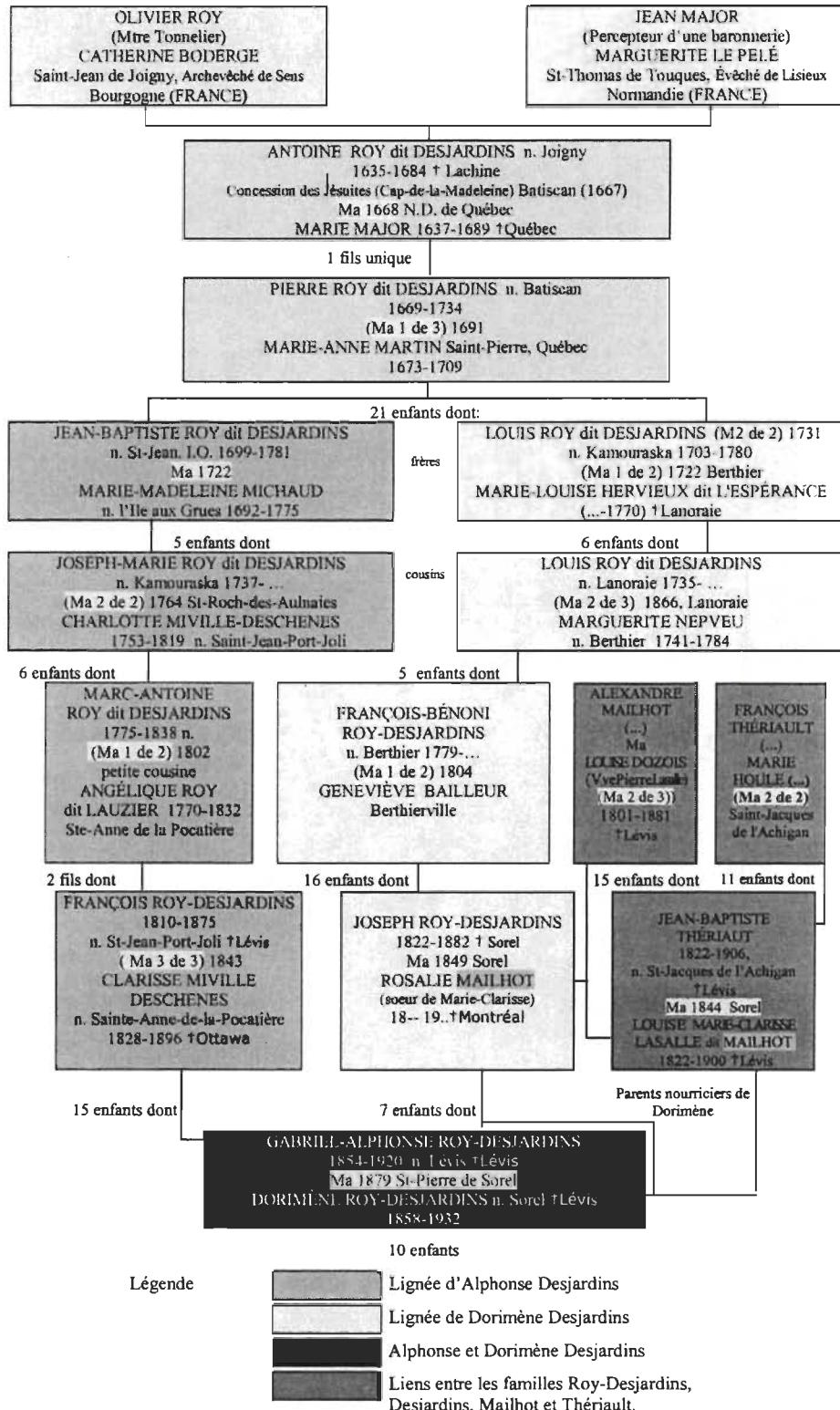
<sup>4</sup> Robert de Roquebrune, « Les années oubliées », *Testament de mon enfance*, Paris, Plon, 1951. L'auteur explique l'origine de certains anciens noms français qui portaient plusieurs patronymes : parfois des noms de terres, parfois des noms de familles dont ils descendaient par les femmes. Cette mode était suivie au Canada. Les Boucher se sont appelés Boucherville, Montizambert, Niverville, *La Broquerie*, ( ce nom composant le nom de baptême de Léon, enfant du couple Desjardins, né en 1897), La Perrière et Grandpré.

<sup>5</sup> Pierre Le Clercq, *Les ressortissants de Basse-Bourgogne établis au Canada avant 1730, et leurs racines familiales en France*, Conférence présentée au XXIIe Congrès international des sciences généalogique et héraldique, Université d'Ottawa, août 1996. (Pour défendre les Français contre les Iroquois, en 1665, le roi Louis XIV envoya un régiment d'infanterie en Nouvelle-France, composé de 1200 hommes commandés par le colonel de Carignan-Salières. Antoine Roy arriva au Canada, comme simple soldat affecté à la compagnie du capitaine Froment. Sa compagnie fut installée à Trois-Rivières. Dès que la paix fut conclue ,en 1667 à Québec, le régiment fut rappelé en France. Antoine Roy décida de s'établir avec sa deuxième épouse, à Batiscan, obtenant une concession de la Seigneurie de Cap-de-la-Madeleine. Il y travailla comme maître tonnelier, jusqu'à 1683, avant de s'installer à l'Île d'Orléans.

<sup>6</sup> Plusieurs surnoms ont acquis préséance sur leur patronyme. La consultation des archives de l'état civil montre que le patronyme pouvait être utilisé au baptême, alors que le surnom seulement pouvait être enregistré au certificat de mariage. Par exemple, le frère d'Alphonse Desjardins, Louis-Georges, baptisé Roy (fils de François Roy-Desjardins) à St-Jean-Port-Joli, se marie à Lévis sous le seul nom de Desjardins.

## TABLEAU IV

### Généalogie ascendante d'Alphonse et de Dorimène Roy-Desjardins et parentèle de Dorimène Desjardins



arrière-grands-pères, nés à Kamouraska et à Lanoraie, étaient cousins germains. De plus, il s'avère un outil indispensable pour interpréter la portée des actes civils.

### 2.2.1 Alphonse Desjardins.

Né le 5 novembre 1854 dans une modeste famille à Lévis<sup>7</sup>, Gabriel-Alphonse est le huitième d'une famille de 15 enfants, sa mère ayant à peine 14 ans à la naissance de l'aînée<sup>8</sup>. Six garçons et une fille, survivront<sup>9</sup>. Le nouveau-né est baptisé à l'église paroissiale Notre-Dame de la Victoire ; son oncle paternel Antoine, de St-Jean-Port-Joli, est son parrain, alors qu'Émérence Houle, qui ne peut signer, (et que nous n'avons pu retracer) est sa marraine. Alphonse est le premier Lévisien de la famille ; avant de s'établir à Lévis, sa famille habitait à St-Jean-Port-Joli<sup>10</sup>.

François Roy dit Desjardins se porte acquéreur de la maison de la rue Carrier en 1860<sup>11</sup>. Au moment de l'achat de la maison, François a 50 ans. Ancien cultivateur, il possède l'expérience d'un homme à tout faire ; à Lévis, il travaille comme journalier. Pour augmenter les revenus insuffisants de la famille nombreuse, sa femme Clarisse Miville-Deschéne, âgée alors de 32 ans, s'engage comme femme de peine, une coutume chez la classe ouvrière. Les garçons se serrent les coudes et ils

<sup>7</sup> Greffe Léon Roy, (et Charles Bourget), 21 juillet 1860. La famille déménage à Lévis en 1854, le lieu et l'année de naissance d'Alphonse. En 1859, François Roy-Desjardins loue la maison de la rue Carrier. Le 21 juillet 1860, François Roy dit Desjardins achète une petite maison en bois d'un étage, sur la rue Carrier, par vente à constitut, de Georges Carrier, Mtre Boucher, pour une rente annuelle de 10 \$. Le prix d'achat est de quelque quarante louis. Il connaît la maison, pour l'avoir habitée, depuis le 13 avril 1859. Nous ne possédons donc pas d'information concernant la maison natale d'Alphonse Desjardins.

<sup>8</sup> Registre paroissial, Sainte-Anne de la Pocatière.

<sup>9</sup> Le taux élevé de mortalité infantile chez les familles canadiennes-françaises catholiques a été documenté par de nombreux auteurs, tel qu'indiqué au chapitre II. Chez les Desjardins, six enfants meurent avant d'atteindre l'âge d'un an et un autre à l'âge de deux ans.

<sup>10</sup> Recensements, St-Jean-Port-Joli pour les années 1841 et 1851.

<sup>11</sup> Greffe Léon Roy (et Charles Bourget), *op. cit.*

travaillent à partir d'un très jeune âge pour boucler le budget, alors que leur sœur aînée s'occupe des plus petits. La loi permet en effet aux enfants de travailler dès l'âge de 14 ans. La famille éprouve déjà de sévères difficultés financières lorsque le père est victime d'un accident de travail provoquant une paralysie qui l'empêche de travailler : Alphonse Desjardins a rapporté que son père était alité suite à cet accident<sup>12</sup>. Un témoignage poignant d'Alphonse Desjardins à Cyrille Vaillancourt décrit les conditions précaires dans lesquelles il avait grandi :

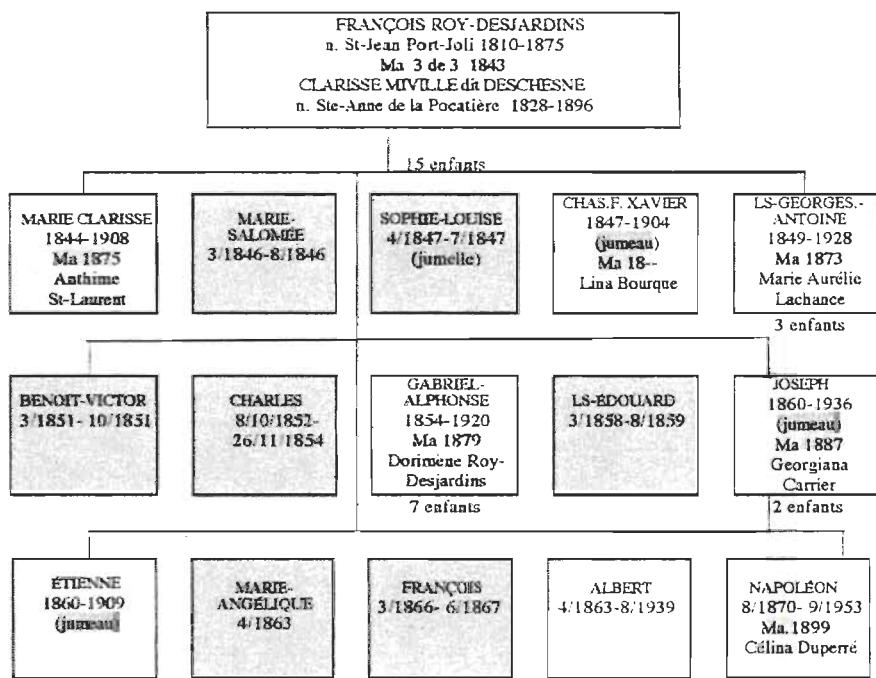
J'étais tout jeune, [...] ma mère était partie le matin pour travailler dans une famille. Nous avions mangé bien peu de choses le matin. Le midi, les enfants, seuls à la maison, ne dînèrent pas. Le soir, lorsque ma mère revint, elle me donna 5¢, pour aller acheter du pain. Je me rendis chez M. Buchanan, l'épicier du coin et lui demandai un pain. Lorsque l'épicier me remit le pain, je lui tendis mon 5¢ et lui de me dire : Ce n'est pas 5¢, c'est 8¢. Je me mis à pleurer. Il demanda ce que j'avais et je lui racontai que le matin nous n'avions pratiquement pas mangé, que le midi nous n'avions rien eu, que ma mère venait de me donner 5¢ pour acheter un pain et que si je n'emportais pas le pain nous nous coucherions sans manger. Monsieur Buchanan me donna alors ce pain et il ajouta du beurre, du sucre et d'autres choses<sup>13</sup>. (sic)

Tout en occupant le rang du milieu parmi les enfants, étant ainsi le plus jeune des « grands frères », Alphonse Desjardins a choisi de faire équipe avec les aînés pour venir en aide à sa famille. Le tableau V présente la famille immédiate de Desjardins, accompagné d'un cliché de famille en figure II, montrant sa sœur et ses frères ; cette photo a été prise vraisemblablement en 1896, lors du décès de leur mère. La valeur primordiale que leur mère accordait à leur éducation — alors qu'elle savait lire mais qu'elle ne pouvait pas écrire — jette un éclairage nouveau pour comprendre la soif

<sup>12</sup> Texte d'une conférence présentée par Gérard Desjardins, arpenteur-géomètre et ingénieur-forestier, petit-fils d'Alphonse Desjardins devant le Club Richelieu de Roberval à l'hiver 1955, « Réminiscences et souvenirs », *Revue Desjardins*, XXII, 2, (Février) 1956, p. 37. Ces témoignages ont d'ailleurs été rapportés par Alphonse Desjardins et son frère Napoléon, dans d'autres contextes à propos desquels nous reviendrons plus loin.

<sup>13</sup> Cyrille Vaillancourt, « Notes personnelles de l'honorable Sénateur C. Vaillancourt sur la vie et les travaux de M. le Commandeur Alphonse Desjardins», (Transcription par Françoise Mackay, Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Affaires Extérieures du Canada, 12 mai 1948) *Fonds Desjardins*, 0.26 :1 :31.

**TABLEAU V**  
Famille immédiate d'Alphonse Desjardins.



Sources : Registres paroissiaux Notre-Dame de Lévis, *Dates lévisionnées, Annuaires de mariage et de sépulture Lévis et Sorel* et papiers d'Alphonse Desjardins petit-fils concernant les petits-enfants.

**FIGURE II**  
Photo des frères et de la soeur d'Alphonse Desjardins(1896)



Source : Société historique Alphonse-Desjardins

Cliché pris probablement lors du décès de Clarisse Miville dit Déchesne, madame Desjardins, mère, en 1896  
 Debout à partir de gauche : Étienne, Albert, Napoléon et Alphonse; Assis : Chas.F.X, Joseph, Clarisse et Louis-Georges

d'apprendre qui animait Alphonse Desjardins. Elle était prête à faire tous les sacrifices nécessaires, l'ambition pour ses enfants n'ayant pas diminué suite à la maladie de leur père :

Ni mon père ni ma mère n'étaient des lettrés, mais ils étaient des braves et honnêtes gens. Avec l'instruction rudimentaire que possédait ma mère, je puis dire qu'elle avait un goût sûr en ce qui se rapportait à la littérature, car je me rappelle qu'elle me citait des extraits des grands auteurs classiques, qu'elle savait par cœur et, en vérité, elle me mentionnait les parties les plus enlevantes<sup>14</sup>.

Napoléon Desjardins, le benjamin de la famille, décrit éloquemment les traits de la « charpente morale » de leur mère : soit, l'amour qu'elle manifestait pour ses enfants par son dévouement à toute épreuve, et sa foi profonde, son courage dans l'adversité, sa fermeté dans l'éducation et son jugement solide. Elle était immuable à propos de l'étude et pour la prière et elle n'acceptait aucune excuse pour se dispenser du rosaire et des prières à Sainte-Anne, dit-il, qu'elle animait, après le repas du soir, alors qu'ils étaient tous agenouillés sur leur plancher en bois<sup>15</sup>. Ces témoignages représentent l'assise du récit de vie de Desjardins, le Fondateur par l'auteur George Boyle<sup>16</sup>.

Alphonse Desjardins fait ses études primaires à la petite école de M. Damase Potvin sur la rue St-Georges<sup>17</sup>. De 1864 à 1870, il étudie comme externe au Collège

<sup>14</sup> Correspondance de Napoléon Desjardins, à sa nièce Adrienne (Sœur Marie du Calvaire), Fonds Desjardins, 0.24 : 3P3.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>16</sup> George Boyle, un coopérant, professeur à l'université de Dalhousie et rédacteur en chef du journal *Maritime Co-operator*, a interviewé Napoléon Desjardins, ancien sous-ministre des Transports à Ottawa, frère cadet de Desjardins, avant de rédiger son ouvrage romancé sur la vie et l'œuvre d'Alphonse Desjardins. Les deux frères étaient proches, à Ottawa, alors que Napoléon aidait son frère et suivait l'évolution de ses recherches, lui fournissant des journaux et des revues sur le mouvement coopératif. L'ouvrage, *The Poor Man's Prayer. The story of Credit Union Beginnings*, New York, Harper & Brothers, a été publié en 1951.

<sup>17</sup> M. Potvin était un instituteur estimé par les inspecteurs d'école qui ont fréquemment commenté la qualité de son enseignement dans leurs rapports au superintendant. Archives du Ministère de l'Éducation, MIP, Rapports des inspecteurs, *Report of the Minister of Public Instruction for the*

de Lévis où l'enseignement aux élèves externes est gratuit<sup>18</sup>. Il complète son cours supérieur comprenant quatre ans d'études commerciales, plus un an de latin sur les deux ans préparatoires au cours classique. Les langues anglaise et française y sont enseignées simultanément, le français le matin, et l'anglais l'après-midi<sup>19</sup>. Son programme d'études inclut la calligraphie, la tenue de livre, la sténographie, l'histoire, la géographie, l'arithmétique, l'algèbre et des cours élémentaires en sciences, en littérature et en rhétorique. Il a une passion pour les livres, spécialement ceux qui ont un côté pratique, comme la sténographie qu'il perfectionnera pour se créer une occupation professionnelle et qu'il enseignera plus tard au Collège.

À l'école, il se distingue par son esprit méthodique et ordonné, par son application et son ardeur<sup>20</sup>. Élève attentif et persévérant, il éprouve cependant des difficultés passagères durant l'année scolaire 1866-1867, et il échoue la troisième année du cours commercial. Il répète l'année scolaire au mois de septembre suivant et se distingue alors par son mérite scolaire. Le palmarès des prix publié dans l'annuaire de l'Université Laval atteste qu'il est un élève émérite<sup>21</sup>. Durant la première année de latin, il reçoit plusieurs prix honorant sa réussite scolaire et il est choisi comme candidat à l'Académie Saint-Joseph, une société qui vise à reconnaître les mérites des

---

*Province of Quebec for the Years 1873-74.*

<sup>18</sup> Discours de Mgr Elias Roy prononcé au Collège de Lévis au x fêtes du cinquantenaire de l'École.

<sup>19</sup> Pierre-Georges. Roy, *Dates lévisiennes*, I, p. 53.

<sup>20</sup> Yves Roby, *Alphonse Desjardins et les Caisses Populaires*, thèse de licence es lettres (histoire), Québec, Université Laval, 1962.

<sup>21</sup> *Annuaire de l'Université Laval* (1864) : cité par Guy Bélanger, 2000, *op. cit.*, p. 6-7. « Troisième de sa classe pour toute l'année scolaire, il reçoit les honneurs suivants : premier accessit d'intelligence, le deuxième prix de géographie et d'histoire, le premier accessit d'art épistolaire, le premier accessit de récitation anglaise, le troisième accessit de version anglaise, le premier prix de thème anglais, le premier prix d'analyse grammaticale anglaise, le premier accessit de tenue de livres et le premier prix de calligraphie ».

élèves du Collège<sup>22</sup>. Il quitte le Collège avant de commencer la deuxième année de latin, la même année où l'administration du Collège est transférée au Séminaire de Québec. Alphonse Desjardins a alors 15 ans au moment où naît Napoléon, le benjamin de la famille; ses frères jumeaux ont alors 10 ans et Albert en a deux<sup>23</sup>. Sa soif d'apprendre demeure insatiable et quelques années plus tard, il prendra des cours du soir d'un professeur dévoué du Collège de Lévis. Sa fille Albertine dira que son père a étudié toute sa vie et que ses connaissances étaient étendues.

À l'exemple de Louis-Georges, actif dans la milice au grade d'adjudant, Alphonse s'inscrit immédiatement (1870) au Collège militaire de Québec, après avoir participé aux camps annuels de 1870 et de 1871 près du Fort numéro 1 à Lévis, sous les ordres de son frère aîné<sup>24</sup>. Les deux frères partagent l'engagement et les valeurs du docteur Joseph-Godric Blanchet, fondateur du 17<sup>e</sup> bataillon d'infanterie de Lévis (1863), lieutenant-colonel, politicien notable et homme de grande influence qui leur servira de mentor<sup>25</sup>.

Au Collège militaire, Alphonse Desjardins se distingue de ses pairs après

<sup>22</sup> Cité par Yves Roby, *op. cit.*, p. 3 ; Albert Faucher et Cyrille Vaillancourt, *Alphonse Desjardins, pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*, p. 23.

<sup>23</sup> Cyrille Vaillancourt, « Monsieur le Commandeur Alphonse Desjardins », *Revue Desjardins*, XX, 10, (octobre)1954, p. 143.

<sup>24</sup> En 1872, Lord Dufferin alors Lieutenant-gouverneur général du Canada, transformera le Mess des officiers pour l'intégrer à ce qui deviendra sa demeure officielle.

<sup>25</sup> *Dictionnaire des Parlementaires du Québec, 1792-1992, Sainte-Foy, PUL, 1992*. Médecin de profession, Joseph-Godric Blanchet obtient ses brevets de deuxième et de première classe à la *Royal Military School* de Québec ; il commande le 3<sup>e</sup> bataillon d'infanterie contre St-Albans (Vermont, 1864) et les forces de la milice du sud du Saint-Laurent lors des menaces séniennes (1866 et 1870). Il occupe les postes suivants : V-P & Prés. de la Compagnie du chemin à lisses *Lévis-Kennebec* (1870-1876) ; Président du *Cercle littéraire de Québec* (1870-1871) ; co-fondateur du journal *l'Écho de Lévis* (1870) ; simultanément député conservateur de Lévis à l'Assemblée législative et à la Chambre des Communes (1867, 1871, 1872) ; orateur de l'Assemblée (1867-1875) ; député conservateur de Bellechasse au fédéral (1875, 1878, 1882) et de Lévis (1878, 1882) ; orateur des Communes (1879 à 1882) ; percepteur des douanes du port de Québec (1883).

avoir réussi des examens exigeants et il est promu au grade de sergent-major, donc chef des sous-officiers<sup>26</sup>. L'année suivante, il se porte volontaire pour une expédition à la Rivière-Rouge. Le voyage est ardu, comportant de nombreuses traversées de portage et Desjardins arrivera à Fort Gary un mois plus tard. Il y complétera son service militaire, d'une durée de douze mois.

De retour à Lévis en 1872, il s'engage dans le journalisme à l'exemple de Louis-Georges, journaliste et sympathisant du parti conservateur. Les activités militaires, journalistiques et politiques des deux frères s'entrecroisent. Ainsi, en 1872, Alphonse entre à l'Écho de Lévis, fondé l'année précédente par le député, l'honorable Joseph-Godric Blanchet. Il y fait son apprentissage avec le Rédacteur en chef, Isidore-Noël Belleau, plus tard député fédéral conservateur (1885) puis juge à la Cour Supérieure. Dès 1873, Belleau le dépêche comme chroniqueur parlementaire à Ottawa. Durant ce séjour d'un an, l'attention particulière de Desjardins pour les sujets d'ordre socio-économique s'intensifie et il s'intéresse aux différentes formes de mutualisme. De retour à Lévis, il devient assistant-rédacteur à l'Écho de Lévis.

En 1876, après la fermeture de l'Écho de Lévis, Alphonse Desjardins passe au journal *le Canadien* de Québec, propriété de son frère et de Joseph-Israel Tarte. *Le Canadien* a pour devise « Que le ciel s'écroule, mais que justice soit faite »<sup>27</sup>. Le journal vise des objectifs nationalistes et politiques, sa mission est d'instruire le

---

<sup>26</sup> Le Collège militaire est réputé pour sa formation rigoureuse et en 1871, l'Artillerie royale canadienne y est officiellement formée, créant la batterie « A » postée à Kingston et la batterie « B », école d'artillerie postée à Québec qui devient alors avec les soldats de la milice une garnison permanente à la citadelle.

<sup>27</sup> Site Web, Bibliothèque du Canada, *Journal le Canadien, la confédération canadienne*. Le Journal vise des objectifs nationalistes et politiques, sa mission étant d'instruire le peuple canadien-français de ses droits constitutionnels.

peuple canadien-français de ses droits constitutionnels. Il parfait sa formation de journaliste auprès de Tarte, rédacteur en chef du quotidien, et partisan conservateur enthousiaste<sup>28</sup>. De 1877 à 1879, *le Canadien* l'assigne à la couverture des débats parlementaires à la Législature. Sa maîtrise de la sténographie constitue un bagage de connaissances inhabituel pour un chroniqueur parlementaire. Desjardins couvrira les Débats, durant deux ans, avant d'accéder au poste de rapporteur officiel à l'Assemblée législative, puis à la Chambre des Communes. Desjardins a exercé cette fonction durant plus de 36 ans, qui l'ont sensibilisé à sa grande cause sociale. À ce titre, il a été un témoin privilégié des faits et gestes des parlementaires alors qu'il découvrait les rouages de la machine du pouvoir et qu'il bâtissait tout un réseau de relations sociales et politiques qui ont contribué à sa montée sociale.

Jusqu'ici, l'histoire semble s'être mieux rappelée du « petit sténographe » qui avait bénéficié, comme il est coutume au départ, de l'aide de ses proches et maîtres à penser, son frère Louis-Georges et l'Honorable docteur Godric Blanchet. L'analyse de la dynamique entre la presse et le Parlement par Jocelyn Saint-Pierre permet de découvrir le cheminement qu'a suivi Desjardins pour développer ses propres réseaux de relations politiques et sociales, contrairement à ce que certains ont écrit. Elle précise comment Alphonse Desjardins décodait les rouages de la machine du Pouvoir au cours des quatorze ans qu'il a passés à l'Assemblée législative.

Journaliste attitré du quotidien conservateur *Le Canadien* aux Débats en 1877

---

<sup>28</sup> *Dictionnaire des Parlementaires du Québec, 1792-1992, Sainte-Foy, PUL, 1992.* Notaire de formation, Joseph-Israel Tarte fut journaliste, rédacteur et propriétaire de plusieurs quotidiens : *Les Laurentides* de Saint-Lin, *Le Canadien*, *le Cultivateur*, *l'Événement* et propriétaire de *la Patrie*. Il a été organisateur du parti conservateur, député provincial et fédéral et Ministre des travaux publics dans le cabinet de Wilfrid Laurier, en plus d'être auteur de plusieurs essais politiques.

et 1878, Alphonse Desjardins est un membre de la Tribune de la presse<sup>29</sup> avant de devenir rapporteur officiel. Dans sa thèse de doctorat, l'historien Jocelyn Saint-Pierre analyse la dynamique entre la presse et le parlement et il illustre les lieux et les nombreuses occasions favorisant la culture de rapports cordiaux entre les journalistes et les parlementaires. Ses fonctions de chroniqueur parlementaire et de rapporteur officiel ont favorisé les échanges entre Desjardins, le pouvoir, l'élite, le milieu intellectuel et le menu gratin. Il s'y est démarqué tout en ne reniant pas ses origines.

Parmi les lieux favorisant les échanges, les parlementaires disposent de la salle de lecture où tous peuvent consulter les journaux parmi lesquels ils peuvent parcourir les commentaires des chroniqueurs. De plus, ils disposent du « salon de la pipe », fréquenté par les journalistes. Comme l'écrit le *Pionnier de Sherbrooke* en 1869 : «La pipe en Parlement doit être comme la discussion qu'elle anime et qu'elle illumine souvent. On ne discute pas seul, pas plus ne devrait-on fumer seul<sup>30</sup>». Collectionneur de pipes et fumeur fervent, Desjardins ne manquera sûrement pas de prétexte pour fréquenter ce fumoir et pour y échanger.

Les conseillers législatifs, les députés et les membres de la Tribune partagent aussi une vie mondaine. L'événement le plus recherché à Québec, l'ouverture de la session, se déroule en grande pompe, selon le protocole britannique. La cérémonie, à la fois politique, militaire et mondaine<sup>31</sup>, se déroule dans une ambiance flamboyante où le défilé des militaires, du lieutenant-gouverneur, de ses cavaliers et des nombreux

<sup>29</sup> *Les 125 ans d'une institution parlementaire*, l'Assemblée nationale, 17 mai 1997. Jean-Pierre Charbonneau rapporte que La Tribune de la presse au Parlement de Québec a obtenu sa reconnaissance des autorités parlementaires en 1871.

<sup>30</sup> Jocelyn Saint-Pierre, *Les chroniqueurs parlementaires, membres de la tribune de la presse de l'Assemblée législative de Québec, de 1871 à 1921*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1993,

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 107.

invités de marque de la haute société (l'élite ecclésiastique, les magistrats, les diplomates, etc.) arborent leurs plus beaux habits d'apparat. Députés et chroniqueurs se côtoient lors des réceptions qu'offre l'Orateur ou un ministre, ou lorsque le Lieutenant-gouverneur préside un dîner parlementaire rassemblant les conseillers législatifs, les députés et les journalistes. Fréquenter Spencer Wood, où le décorum et l'étiquette sont toujours de mise, sert sans doute, pour certains, d'introduction aux *bonnes manières* de la haute société.

Le niveau de scolarité des chroniqueurs parlementaires révèle que 85.6 % possèdent au minimum un cours classique alors que 67 % ont complété des études universitaires ; 15.2 % sont des avocats ayant complété leur cléricature<sup>32</sup>. Sur un total de 132, deux chroniqueurs seulement ont fait leur cours commercial, soit 1,5 % du groupe à l'étude<sup>33</sup>. Il s'agit d'Alphonse et de Louis-Georges Desjardins qui ont complété leurs études au Collège de Lévis et qui ont rempli, tour à tour aussi, durant cette période, les postes de chroniqueur parlementaire et de rapporteur officiel. Le niveau d'éducation supérieur de leurs collègues révèle que la majorité provient de familles aisées ou bourgeoises.

Le salaire que reçoivent les correspondants parlementaires est dérisoire, comparé à celui d'autres travailleurs. Cette situation les fragilise face au pouvoir politique. Une dépense indispensable pour exercer leurs fonctions comporte le devoir de toujours s'habiller honorablement pour rencontrer l'élite de la société, dans un milieu où le protocole, l'étiquette et le bien paraître sont des obligations. Ceux qui

---

<sup>32</sup> *Ibid.*

<sup>33</sup> *Ibid.*, p. 254.

n'ont pas de richesse personnelle doivent augmenter leurs minces revenus : soit en accomplissant un travail surnuméraire à l'Assemblée pour les journaux amis du pouvoir, soit qu'on leur accorde des sommes provenant des caisses électorales (entre 200 \$ et 300 \$ par année) en échange de services rendus<sup>34</sup>.

L'échelle des rémunérations des employés de *La Presse* pour l'année 1899<sup>35</sup>, le montant du subside annuel octroyé à Desjardins entre 1879 et 1889 et le salaire qu'il recevait à Ottawa durant les années 1890 pour une fonction identique, permettent un estimé conservateur de ses honoraires, à environ 2000 \$ annuellement, entre 1879 et 1900. Il reçoit alors des subsides de 4000 \$ à 6000 \$. Ce montant équivaut au salaire du rédacteur en chef d'un hebdomadaire, si on le compare à l'échelle des salaires des employés de *la plume*, présentée au tableau VI<sup>36</sup>. Ces chiffres (\*) excluent les frais et dépenses reliés au travail.

En 1882, le Lévisien Alphonse Desjardins affiche le statut social et le niveau de vie des notables de Lévis. Il fait bâtir une maison de style cottage néo-gothique américain, contrastant avec les maisons environnantes, à proximité de l'église, dans un quartier habité par des notables. Son frère Louis-Georges, député et aussi résidant de Lévis, habite une maison louée sur la rue Wolfe jusqu'en 1888, avant son déménagement à Québec.

L'horaire dicté par les débats et les conditions de travail du chroniqueur sont

<sup>34</sup> *Idem.*, p. 317-319.

<sup>35</sup> Citées par Jocelyn Saint-Pierre, *op. cit.*, p. 318.

<sup>36</sup> Le subside annuel de 4000 \$ octroyé par le gouvernement du Québec inclut son salaire et toutes les dépenses afférentes à l'exercice de ses fonctions de sténographe officiel. Ainsi, il confie le mandat de la publication des débats, à la maison d'édition Belleau & Cie de Québec, les imprimeurs et éditeurs du journal *La Justice*. Toutefois, notre référence à ce contrat ne spécifie pas le montant négocié entre les parties. Se référant au salaire de 2000 \$ que Desjardins recevra plus tard à Ottawa, nous pouvons estimer que la moitié du subside était réservée aux dépenses afférentes.

exigeants. Il doit assister aux sessions quotidiennes et prendre des notes minutieuses, tout en citant intégralement les interventions importantes. Desjardins maîtrise la pratique de la sténographie et il en connaît les symboles français et anglais. Cette

TABLEAU VI Salaires versés aux « ouvriers de la plume » en 1899		
Poste/ titre	Salaire mensuel	Salaire annuel
Directeur de <i>La Presse</i> *	115 \$	1380 \$
Rédacteur en chef, <i>La Presse</i> *	40 \$	2080 \$
Rédacteurs / Éditorialistes, <i>La Presse</i> *	25 \$	1300 \$
Autres rédacteurs, <i>La Presse</i> *	15 \$	780 \$
Reporters *	5-10 \$	260 \$- 520 \$
Chroniqueurs parlementaires *	10-25 \$	520 \$ -1300 \$
Typographe	10 \$	120 \$
Messager à l'Assemblée législative	10 \$	120 \$

Source : Statistiques de Jocelyn Saint-Pierre, *Les chroniqueurs parlementaires*

adresse alliée à ses connaissances générales étendues, lui permet de fournir promptement l'information la plus pertinente et d'une façon très précise. Les chroniqueurs sont vulnérables aux critiques, voire aux poursuites de la part des députés : [...] « il arrive que des hommes politiques se mêlent de dicter aux correspondants parlementaires la façon d'écrire leur chronique <sup>37</sup> ».

Desjardins a certes grandi dans un milieu pauvre matériellement, mais ce même environnement valorisait la religion, l'éducation, l'entraide et l'intégrité. Ayant entretenu l'usage de la sténographie, développé une discipline militaire et poursuivi individuellement sa formation intellectuelle, son engagement mutualiste lui permettait

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 372.

de valoriser l'entraide, tout en côtoyant les notables et l'élite. Partisan conservateur avoué, Desjardins a tout de même mérité ses fonctions. Il les a conservées surtout à cause du respect qu'il a su imposer par son intelligence, son objectivité et sa connaissance des rouages de la machine du pouvoir.

Alors que Louis-Georges développe une carrière politique, Alphonse est propulsé dans le milieu parlementaire, grâce à ses talents et ses contacts politiques. De même, il partage les intérêts de l'aîné de la famille pour le mutualisme, François-Xavier, propagandiste pour la Société de l'Union St-Joseph<sup>38</sup>. Lévis possède un grand nombre de sociétés d'aide mutuelle, dont plusieurs auxquelles Alphonse Desjardins s'associe<sup>39</sup>. Guy Bélanger et Claude Genest qualifient d'honneur, généralement réservé à l'élite, le titre de membre honoraire qui lui sera décerné par la Société Saint-Vincent-de-Paul en 1886<sup>40</sup>.

En 1875, Alphonse Desjardins participe bénévolement à la mise sur pied de la Société de construction mutuelle de Lévis. Louis-Georges occupe la fonction de secrétaire-trésorier alors qu'Alphonse fait partie de ceux qui perçoivent les

---

<sup>38</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, I, p. 181. La Société de l'Union St-Joseph, fondée par le curé Déziel, en 1864, est une société de secours appliquée à l'assurance vie pour venir en aide et « secourir dans le cas de maladie et assurer des avantages aux veuves et aux enfants de membres décédés. »

<sup>39</sup> Nous retenons le nom des mutuelles où Desjardins a été particulièrement actif et l'année de son adhésion. La Société Saint-Jean Baptiste de Lévis (1880), la Congrégation des Hommes de Notre-Dame de Lévis (une confrérie de dévotion à la Vierge fondée en 1883 que joindra Desjardins en 1889), la Société Saint-Vincent de Paul (1886), l'Institut catholique qui vise la protection des veuves et des orphelins (1874). Desjardins est aussi membre de l'Institut canadien-français de Lévis (1878), la première à accueillir des ouvriers et où il a été élu président en 1882 et du Cercle littéraire de Lévis (1888), la Société des Artisans canadiens-français à Lévis (1889). D'autres sociétés mutuelles occupaient déjà le paysage socio-économique de Lévis. L'Association catholique de secours mutuels (1870), l'Ordre catholique des Forestiers (offre des secours en cas d'accident ou de maladie, de même que de l'assurance vie) et l'Ordre indépendant des Forestiers. En 1873, une nouvelle société de secours mutuels, la Société du Sacré-Cœur, vise la protection des veuves et des orphelins. Les auteurs Guy Bélanger et Claude Genest (2000) ont d'ailleurs réalisé une analyse approfondie de la participation de Desjardins aux sociétés mutuelles lévisiennes.

<sup>40</sup> Guy Bélanger et Claude Genest (2000), *op. cit.*, p. 17.

souscriptions. Le but de la société vise à « aider les citoyens qui gagnent des salaires modiques à acquérir une propriété ou à se bâtir une résidence en souscrivant à un programme d'épargne, pour obtenir un prêt maximal de 500 \$ ». Les règlements servent à inculquer les principes d'épargne et de prévoyance ; chaque sociétaire doit souscrire un droit d'entrée de 50¢ et débourser 50¢ par semaine durant dix ans<sup>41</sup>. Ce projet ne s'implantera pas à cause de difficultés à amasser les fonds nécessaires. Il faut rappeler que la Société de construction permanente de Lévis fondée en 1869, demeure toujours très active. Les motivations pour former cette société ne sont sans doute pas étrangères à la situation précaire de la famille Desjardins. En juin de cette année, François Roy-Desjardins meurt, à l'âge de 65 ans, laissant comme seul mais lourd héritage, la maison de la rue Carrier. En raison des difficultés financières de la famille, leur mère est incapable de payer les arrérages pour l'achat de la maison familiale. Pour sauvegarder la maison familiale, Alphonse signe un bail d'une durée d'un an au nom de sa mère, s'engageant à payer les frais de 30 \$ pour cette période<sup>42</sup>. Tour à tour, les trois fils aînés supporteront leur mère pour conserver la petite maison de la rue Carrier qui héberge encore les frères cadets.

En 1877, les difficultés financières de leur mère perdurent et un avis de vente à l'enchère est crié par un huissier à la porte de l'église paroissiale à l'issue du service dominical, rendant ainsi officiel l'indigence de la famille. En l'absence d'une offre ( on peut s'interroger sur la valeur d'une maison dont personne ne veut!), Louis-Georges empêchera la saisie de la maison : en échange de 80 \$, plus les frais, il

---

<sup>41</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, II, p. 149.

<sup>42</sup> Greffe, Évariste Lemieux, 29 juillet 1875.

devient propriétaire de la maison familiale<sup>3</sup>. Si les Desjardins n'oublient jamais ces moments douloureux et l'humiliation de voir étaler leur misère au grand jour, ils nourriront pourtant les souvenirs et les préjugés de ceux qui se moqueront plus tard d'Alphonse Desjardins.

On peut retrouver là une explication pour l'intérêt de Desjardins à la Société de construction permanente de Lévis; cet intérêt mérite cependant une attention particulière, puisqu'elle a permis aussi à Desjardins d'apprendre les rouages au quotidien d'une société d'épargne et de crédit. Fondée en 1869 par le notaire Léon Roy, avec l'aide de Théophile Carrier, comptable et secrétaire-trésorier, la Société avait pour objectif d'aider les classes laborieuses en accordant des prêts hypothécaires tout en enseignant les principes de l'épargne<sup>4</sup>.

Au décès de Léon Roy, en 1886, Théophile Carrier devient président de la société. Alphonse Desjardins et lui ont grandi ensemble sur la rue Carrier. Ils étaient de la même promotion au cours commercial. Pierre-Georges Roy rapporte que chaque semaine, durant la période de 1890 à 1900, Alphonse Desjardins passait des après-midi entiers au bureau de la société de construction, en compagnie de Théophile Carrier, comptable, à discuter des règlements de la société. Yvan-M. Roy explicite les propos de l'archiviste, insistant que Desjardins a ainsi appris tous les secrets et formules des sciences bancaire et notariale et les lois qui régissent l'immobilier dans cette mutuelle lévisienne d'épargne et de crédit. Il propose d'ailleurs la thèse selon laquelle la Société de construction permanente de Lévis a servi de modèle pour la

---

<sup>3</sup> *Idem*, 13 août 1877.

<sup>4</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, I, p. 314.

fondation de la Caisse d'Alphonse Desjardins.<sup>45</sup> De 1892 à 1895, Desjardins est membre du conseil d'administration de la Société de construction permanente de Lévis, à titre d'actionnaire investisseur<sup>46</sup>. Il côtoie des hommes d'affaires notables, dont Thomas Powers, entrepreneur ferroviaire, Joseph Verreault, propriétaire d'un magasin général et maître de poste, Louis-Joseph Roberge, gérant de G. -W. Kilbour & Cie de Québec...

### 2.2.2 Dorimène Desjardins.

Marie-Clara-Dorimène Roy-Desjardins, cinquième d'une famille de 11 enfants, est née le 17 septembre 1858 dans la paroisse Saint-Pierre de Sorel. Mariés à Sorel en 1849, ses parents, Rosalie Mailhot et Joseph Roy-Desjardins, viennent de familles nombreuses : onze du côté de sa mère et vingt-et-un du côté de son père. Le père de Dorimène a été engagé dans la milice volontaire et il a été navigateur et capitaine sur une barge.

Dorimène est la seule enfant ayant une marraine mariée à un homme à l'aise, de surplus un très proche ami de son père. Ce couple n'a pas d'enfants. Les deux hommes sont aussi beaux-frères, ayant épousé les deux sœurs Mailhot. Le recensement de 1861 révèle que Dorimène, âgée alors de deux ans et demi, habite déjà dans le quartier Notre-Dame de Lévis, chez sa tante et marraine, Clarisse Mailhot, 33 ans, épouse de Jean-Baptiste Thériault, 38 ans, ingénieur, à qui elle a été

---

<sup>45</sup> Yvan-M. Roy, « Alphonse Desjardins et les sociétés mutuelles de Lévis : La Société de construction permanente de Lévis », *La Seigneurie de Lauzon* (Bulletin de la Société d'Histoire Régionale de Lévis), (été) 1998, 70, p. 10-11. Il établit que ces rencontres régulières ont eu lieu « durant les huit ou dernières années précédant la fondation de la Caisse, Desjardins discutant des règlements de la société et co-signant des actes testamentaires » rédigés par le notaire Joseph-Edmond Roy (successeur de son père Léon, le fondateur de la Société en 1869). Il cite des écrits de Pierre-Georges Roy (fils de Joseph-Edmond), appuyant cette position.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 10.

confiée. Cette coutume, chez les familles nombreuses, favorise l'avenir des enfants.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le terme *ingénieur* pouvait désigner soit un mécanicien de locomotive, soit un mécanicien de navire ou de machine à vapeur, et il pouvait en outre être employé dans les fonderies. À bord d'un navire à vapeur, l'ingénieur était responsable des machines<sup>47</sup>. Nous avons tenté de retracer Jean-Baptiste Thériault et son épouse, parents nourriciers de Dorimène, qui ont été ignorés jusqu'ici dans l'histoire des Desjardins. Thériault s'est avéré le lien important entre les deux familles Roy dit Desjardins, tout en étant leur bienfaiteur.

Né en 1822, Jean-Baptiste Thériault est originaire de Saint-Jacques de l'Achigan, *la Nouvelle Acadie*. En 1844, il épouse Louise Clarisse Lasalle dit Mailhot, à Sorel<sup>48</sup>. Au moment de son mariage, Thériault est navigateur à Sorel, comme l'est d'ailleurs le père de Dorimène. Il avait travaillé pour la *St. Lawrence Steamboat Company*, à bord du *John Bull*, construit en 1831 et propriété de la compagnie Molson. Les chantiers de construction de bateaux à vapeur sont nombreux à Sorel et l'ingénieur Thériault possède une solide expérience lorsqu'il s'établit à Lévis, une ville où l'expérience sur bateau à vapeur était recherchée. Occupant le poste d'ingénieur mécanicien, il travaillera sur un vapeur, propriété de Jean-Baptiste Martin dit Beaulieu, marchand, constructeur de quais, propriétaire d'une société de

<sup>47</sup> Le registre des mécaniciens et des métallurgistes de Lévis de 1871, publié par le *Lowell's Canadian Dominion Directory*, compte un frère de Jean-Baptiste Thériault, Toussaint et son fils Siméon. Cité dans : « Le développement industriel et l'urbanisation : 1850-1930 », *Histoire de Lévis-Lotbinière*, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 376.

<sup>48</sup> Registres paroissiaux, Saint-Pierre de Sorel, 25 mai 1844

<sup>48</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, I, p. 142. En 1861, Beaulieu est chargé par la ville de Lévis, de négocier l'entente sur les règlements de la traverse avec la ville de Québec. Les vapeurs, propriétés de Beaulieu offrent des traversées régulières entre les deux villes, des pèlerinages à Sainte-Anne de Beaupré et une voie de communication avec l'Île d'Orléans.

construction navale, conseiller du quartier et homme de confiance du curé Déziel.

Joseph Roy-Desjardins et Jean-Baptiste Thériault maintiendront des liens, alors que Thériault viendra à la rescousse du père de Dorimène après que ce dernier ait conclu des transactions immobilières malavisées à Sorel. Parmi les proches des Thériault, on retrouve également des marchands prospères et le réputé entrepreneur plâtrier Jean Turgeon, à qui le curé Déziel avait confié la construction de l'église Notre-Dame-de-la-Victoire, le Collège de Lévis et le Couvent Notre-Dame<sup>49</sup>.

Dorimène est élevée par son oncle et sa tante, comme leur fille unique<sup>50</sup>. En 1860, Thériault achète un lot de 50 pieds par 180 pieds de la Seigneurie de Lauzon, sur la rue Richmond (devenue rue Félix, puis rue Wolfe) et qui borde le fleuve, juste à côté du Couvent-Notre-Dame-de-Toutes-Grâces que fréquentera Dorimène. Dans son testament notarié datant de 1861, Clarisse Mailhot confirme d'ailleurs qu'elle et son mari ont la charge de l'éducation de Dorimène. Elle lègue une somme importante à sa nièce et nomme son mari « tuteur » jusqu'au mariage de Dorimène<sup>51</sup>. Elle lègue aussi une somme d'argent aux religieuses du Couvent Notre-Dame, des Sœurs de la Charité, pour les aider dans leurs œuvres auprès des enfants pauvres<sup>52</sup>.

En 1863, les Thériault y font construire une maison confortable où grandira Dorimène de l'âge de six ans à seize ans. Le marché de construction décrit une maison de 36 pieds par 30 pieds, en brique, à deux étages, avec toiture en mansarde

<sup>49</sup> Dans son testament, elle lègue 250 louis à sa nièce, Dorimène et 50 louis aux religieuses de la Charité. Ces personnes ont servi de témoins-signataires aux testaments des Thériault.

<sup>50</sup> Les recensements de 1851, 1861, 1871 confirment ce fait.

<sup>51</sup> Nous n'avons retrouvé aucun document explicitant l'entente intervenue entre les parents de Dorimène et les Thériault à qui ils ont confié Dorimène.

<sup>52</sup> Greffe, Flavien Roy, 7 août 1861.

de bardes de cèdre. La maison possède deux entrées indépendantes : une à l'arrière, permettant l'accès au rez-de-chaussée, et une au loyer à l'étage. De l'intérieur, les murs sont garnis de caissons de pin et de boiseries élevées; deux escaliers ronds courrent entre les étages. Des balcons à l'avant et à l'arrière sont ornées de persiennes et un escalier permet l'accès privé à l'étage. Bâtie au coût de 970 \$<sup>53</sup> par l'entrepreneur maçon Antoine Pampalon, sa valeur sera estimée à 3,200 \$, dans un rapport public décrivant les nouvelles maisons bâties dans le quartier Notre-Dame en 1864, à côté de celle de l'entrepreneur maçon, Antoine Pampalon, estimée à 3,600 \$ et celle du maire Beaulieu, fils, appréciée à 2,800 \$<sup>54</sup>. Des extraits du marché de construction permettent d'ailleurs de mieux apprécier le confort et le niveau d'aisance des Thériault<sup>55</sup>.

Une source de revenu supplémentaire pour Thériault provient de la location de l'étage de sa maison. Ainsi, en 1866, il loue « la mansarde » et une partie de sa cave à un officier de l'Assemblée du Canada, pour la somme de cent piastres, lui accordant l'usage commun de la porte principale<sup>56</sup>. En 1872, il loue le même espace à Odile Bégin, agent de steamer et ancien propriétaire du journal libéral, *Le Journal de Lévis*,

<sup>53</sup> Greffe, Charles Bourget, Marché de construction, conclu le 9 septembre 1863, entre JB Thériault, ingénieur et Germain Hallé, Mtre ouvrier. L'acte No 4675 spécifie que l'ouvrage doit être complété le 15 avril 1864.

<sup>54</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, *op. cit.*, I, p. 206.

<sup>55</sup> Greffe Charles Bourget, *op. cit.*, Marché de construction de Thériault, 7 août 1861. Cette maison des Thériault possède six lucarnes, trois de chaque côté avec deux « dormiers » de chaque côté. Deux galeries sont aussi construites à l'avant, dont un escalier en bas seulement, alors qu'à l'arrière, seront construites deux galeries munies d'escaliers séparés permettant d'accéder soit en bas ou soit à l'étage. Les doubles portes de l'entrée principale sont munies d'impostes latérales garnies de vitraux. On peut y compter dix-huit fenêtres et qui sont garnies de jalousies ouvrant en « 4 ». Les planchers d'épinette blanchis, sont faits à coupe perdue et chaque étage est divisé en cinq pièces et en suite, à partir de l'entrée, dont deux chambres. Deux courses d'escalier tournant, à barreaux tournants, y sont prévues. [...] « Trois foyers de cheminées seront boisés avec corniche et panneau devant ». Les boisures des plinthes de 12-13 pouces » de large, [...], des portes ferrées avec poignées blanches [...] et des jalousies peintes en vert français.

<sup>56</sup> Greffe, Léon Roy, 23 février 1866.

lui accordant aussi accès à la mansarde par l'entrée principale de la maison<sup>57</sup>. Pour des raisons inconnues, Thériault vendra cette maison en 1874 pour la somme de 1800 \$. L'analyse des bottins d'adresses disponibles entre 1874 et 1890 — compte-tenu de leurs publications intermittentes et incomplètes, suggère qu'entre 1874 et 1878, les Thériault sont locataires de la maison qu'ils achèteront de François Bertrand en 1878<sup>58</sup>. Ces bottins sont utiles car ils indiquent un parcours ou une migration. Ils servent de repères d'adresses, dont la chronologie doit être validée à l'aide des contrats de vente.

En l'absence de renseignements précis sur la formation scolaire de Dorimène Desjardins et compte-tenu de l'ambiguïté des niveaux des programmes d'études, nous avons fait un survol des études sur l'éducation des filles et avons procédé au dépouillement des rapports des inspecteurs du district de Lévis au surintendant de l'Instruction publique, pour la période 1863-1879. Les archives des Sœurs de la Charité sont muettes pour cette période, les dossiers datant d'avant 1900 ayant été élagués, voire même détruits<sup>59</sup>. Le rôle de l'éducation consistait à former des épouses

---

<sup>57</sup> Odule Bégin a été propriétaire du *Journal de Lévis* en 1864, une gazette dont le libéral Louis-Honoré Fréchette était le rédacteur en chef et qui a eu une durée éphémère, en l'absence de commanditaires pour le financer. En 1868 Bégin avait complété son certificat de première classe à la *Royal Military School* à Québec puis il s'était engagé au service du Saint-Siège durant un an, comme zouave pontifical.

<sup>58</sup> *Cherrier's Directory of Quebec and Levis for the Year Ending May 1 ...*, Québec, M.L.A.J. Cherrier, 1874-1878, 1882-1884, 1889-91. Les bottins d'adresses discontinus du *Cherrier Directory* — qui dépendent sur leurs revenus provenant d'annonces publicitaires — contiennent de nombreux retards de mise à jour et ils continuent de situer J.B. Thériault, propriétaire sur la rue St-Félix jusqu'en 1878, locataire sur Guénette en 1878-1879 et Thériault, propriétaire au 12 Guénette pour les années 1882 à 1884, alors qu'ils situent Alphonse Desjardins, locataire au 10, rue Guénette. En l'absence de publication pour les années 1884 à 1889, on retrouve Thériault au 12, Guénette et Desjardins au 10 Blanchet dans l'annuaire de 1892-93.

<sup>59</sup> Nos contacts auprès des archives des Sœurs de la Charité de Québec ont été infructueux, les anciens registres contenant des listes d'élèves, commençant en 1892. L'archiviste responsable, Sœur Gemma Guay, nous a informés que le Couvent suivait le programme du Département de l'Instruction publique, à l'époque qui nous concerne. (Lettre à l'auteur datée du 31 mars 1999).

et des mères, rôle social naturel pour les femmes : leur domaine était celui de la pratique et des savoirs pratiques<sup>60</sup>. Nous avons relevé les matières enseignées au Couvent Notre-Dame, une Académie privée pour filles, où l'enseignement était dispensé par les Sœurs de la Charité, durant sa fréquentation par Dorimène<sup>61</sup>. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les enfants entraient à l'école vers l'âge de cinq ans<sup>62</sup>. Née le 17 septembre 1858, Dorimène aurait normalement fréquenté l'école à partir de 1863 (ou en 1864) au plus tard pour y compléter toutes ses études. Lévis possédait aussi des écoles publiques, offrant le cours élémentaire et le cours modèle<sup>63</sup>. Un recensement du Couvent datant de 1864-65 comptait 164 élèves âgées de 16 ans et moins, sur un total de 180<sup>64</sup>. En 1873, le cours académique du Couvent Notre-Dame<sup>65</sup> est fréquenté par 288 jeunes filles, dont 260 ont plus de 16 ans<sup>66</sup>, témoignant de la progression du nombre des élèves qui suit sensiblement celle du Couvent fondé en 1858. Le tableau VII montre une liste détaillée des matières enseignées au “cours académique” du Couvent durant la période 1863-64 et 1873-74. Son analyse démontre que Dorimène a reçu une formation générale supérieure à celle d'Alphonse<sup>67</sup>.

<sup>60</sup> Audet, Louis Phillippe, *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec, 1856-1964*, Montréal, Leméac, 1964, p. 127.

<sup>61</sup> Rapports au surintendant de l'Instruction publique, de l'inspecteur Carrier de Lévis : De 1863 à 1879, la paroisse Notre-Dame de la Victoire compte plusieurs écoles élémentaires catholiques et protestantes, auxquelles s'ajoutent une école modèle publique. Le Collège de Lévis offre un cours commercial et le Couvent, une académie privée pour filles, ajoutera aussi un cours modèle après les années 1870.

<sup>62</sup> *Ibid.*

<sup>63</sup> *Report of the Superintendent of Education for Lower Canada, for 1863-64*, The Legislative Assembly, Quebec, 1864.

<sup>64</sup> *Ibid.*, annexe p. 596.

<sup>65</sup> *Album centenaire du Couvent*. En 1896, le Couvent Notre-Dame prendra le nom de Couvent Notre-Dame-de-toutes-Grâces.

<sup>66</sup> *Report of the Minister of Public Instruction for the Province of Quebec for the Years 1873-74*, The Legislative Assembly, Quebec, Charles François Langlois, 1876, Annexe, p. 353.

<sup>67</sup> Les rapports des inspecteurs d'écoles contiennent généralement le nom des instituteurs prenant leur retraite, annuellement, mais ils sont incomplets. Nous ne pouvons donc pas infirmer ni confirmer

Nous constatons que les mathématiques, la géographie, les langues anglaise et française et l'histoire sainte sont parmi les sujets enseignés au plus grand nombre d'élèves dans les deux périodes retenues. La tenue de livre, le dessin linéaire et la composition anglaise font partie du programme d'études à partir de 1863, cinq ans après la fondation du Couvent. En 1873, ces matières ont été remplacées par la

Matières enseignées	1863-1864		1872-73	
	N=180	%	N=288	%
mathématique	120	66.6	200	69.4
« mental calculation »	45	25	50	17
géométrie	-	-	15	5.2
« bookkeeping »	14	7.7	-	-
dessin linéaire	100	55.5	-	-
anglais	120	66.6	150	53
grammaire anglaise	60	33	60	20.8
dictée anglaise	60	33	60	20.8
composition anglaise	15	8.3	-	-
« english parsing »	60	33	60	20.8
grammaire française	90	50	130	45
« french parsing »	90	50	130	45
dictée française	90	50	130	45
composition de vers français	36	20	130	45
composition française	-	-	78	27
récitation	-	-	8	2.7
géographie	70	38.8	80	27.7
géométrie	-	-	15	5.2
histoire sainte	50	27.7	70	24.3
histoire d'Angleterre	15	8.3	10	3.47
histoire de France	15	8.3	12	4
histoire du Canada	25	13.8	30	10
couture	-	-	60	20.8
cours d'instrument musical	12	6.6	30	10
chant	15	8.3	50	17
peinture	12	8.3	-	-
broderie	15	8.3	15	5.2

Source : Tabulation des rapports des inspecteurs d'écoles, *op. cit.*

composition française, la récitation, la géométrie et la couture. Au début des années

---

l'hypothèse que Dorimène Desjardins ait pu enseigner dans une école publique de la paroisse avant son mariage.

1870, on retrouve la couture, comme « nouvelle matière », enseignée à plus de 20 % des élèves. Parmi les matières optionnelles, on remarque une augmentation de l'intérêt pour le chant alors que l'apprentissage d'un instrument de musique— que l'on retrouvait chez 6 % des élèves en 1863— se maintient à plus ou moins 10 % en 1873. Les matières facultatives sont donc réservées à une classe sociale privilégiée. On sait que Dorimène jouait du piano, qu'elle possédait un piano table et qu'elle accompagnait les chants de ses filles aînées<sup>68</sup>.

Les Thériault sont des gens particulièrement discrets et leur nom n'est que très rarement signalé, sauf exceptionnellement celui de madame Thériault qui participe aux ouvroirs des Sœurs de la Charité de la paroisse. Ce couple a particulièrement à cœur la sécurité et l'avenir de Dorimène. Le 7 août 1866, soit cinq ans jour pour jour après la rédaction de son premier testament, Marie-Clarisse Mailhot renouvelle ses legs envers Dorimène et envers ses bonnes œuvres avec les instructions suivantes :

[...] je lègue 250 louis courant à Marie-Claire Desjardins, ma nièce, pour lui servir de droit, cette somme devant lui être payée aussitôt après le décès de mon dit époux et par conséquent l'usufruit expiré, à la charge aussi de mon dit époux, de garder avec lui ladite Marie Claire Desjardins, ma nièce, jusqu'à ce qu'elle soit pourvue par mariage, en la logeant, éclairant, chauffant et vêtissant suivant ses moyens [...]<sup>69</sup>.

Ce legs particulier de 250 louis qu'elle accorde à Dorimène équivaut à environ 1000 \$ à l'époque alors qu'elle accorde 200 \$ aux sœurs de la Charité et 625 \$ au curé de la paroisse. Madame Thériault témoigne de son engagement particulier envers les œuvres charitables. En 1877, un journal lévisien publie d'ailleurs son nom, parmi les dames qui ont tenu les tables d'ouvrages au Bazar des Soeurs de la Charité en

---

<sup>68</sup> Enquête orale avec MDV, petite-fille de Dorimène Desjardins ( annexe II).

<sup>69</sup> Greffe Flavien Roy, actes.....1861 et 1866.

faveur des pauvres<sup>70</sup>. Dorimène suivra les traces de sa tante et elle sera active dans les œuvres paroissiales. En 1907, elle est membre de la Confrérie des Dames-de-Sainte-Anne de Lévis. Elle a été décrite aussi comme « bienfaitrice insigne du Patronage pour qui elle créa l'Oeuvre des cierges et l'Oeuvre du Pain »<sup>71</sup>.

Nous avons malheureusement peu d'informations sur les relations que maintenaient les Thériault et les parents de Dorimène. Toutefois, les greffes de notaire nous indiquent que les transactions d'affaires sont continues, attentionnées et maintenues entre Jean-Baptiste Thériault et Joseph Roy Desjardins. La vérification des registres paroissiaux de Saint-Pierre de Sorel et du quartier de Notre-Dame de Lévis montre que Dorimène entretenait des contacts avec sa soeur aînée, Malvina. Son frère cadet, Albert, entrepreneur peintre à Montréal épouse une Lévisienne, en février 1896 ; J.-B. Thériault lui sert de témoin.

En 1874, Thériault vend sa résidence de la rue St-Félix, à Lévis, au lieu appelé Aubigny pour la somme de 1,800 \$. Il s'établit au 12, rue Guénette en 1878, ayant acquis pour la somme de 1,600 \$, du marchand François Bertrand, le lot 330, où est érigée la maison qu'il habitera et le lot 331 qui n'est pas encore construit.

Contrairement à ce qui a été avancé par divers chercheurs, la maison où habitent dorénavant les Thériault a été bâtie en 1855 ou antérieurement à cette date. Le marché décrivant des travaux de rénovation (1855) « à faire ou parfaire », précise les améliorations à apporter à la maison du lot 330, appartenant à David Morency,

<sup>70</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, II, p. 223. Le but de la nouvelle société de bienfaisance fondée par le curé Déziel, en 1869, était de fournir des vêtements à tous les enfants de familles pauvres pour qu'ils puissent assister convenablement aux services religieux et à l'école. Les souscriptions mensuelles, confiées aux Sœurs de la Charité du couvent Notre-Dame, servaient à acheter des étoffes. Une fois par semaine, aidées des dames, elles confectionnaient les vêtements.

<sup>71</sup> Emery Roy, *Centenaire de Lévis, 1861-1961*, (Album-souvenir), Lévis, Le Quotidien, 1961, p. 63.

charpentier, par le maître-menuisier Vidal Gagné. Ce dernier a construit le presbytère de la paroisse Notre-Dame de la Victoire. Le marché décrit une habitation à deux étages, en bois, ornée de boiserie (plinthes et frises), équipée de deux foyers doubles pouvant recevoir des tuyaux pour quatre poêles. Elle possède aussi deux entrées indépendantes, dont l'une avec ferrures conduit à l'étage<sup>72</sup>, où habitent Alphonse et Dorimène de 1880 à 1882. Alors qu'une vue partielle de la façade principale suggère que cette maison est très petite, le plan d'assurance-incendie / ou plan des *Underwriters* (1909) exhibée au plan I, révèle la profondeur marquée d'est en ouest, du bâtiment<sup>73</sup>. Alors que l'analyse isolée du plan cadastral et des bottins permet de retracer les lots ou les adresses successives des Thériault, des Desjardins et de nombreux membres de leur réseau social, l'intégration de ces renseignements peut être faite, grâce au plan des *Underwriters*. Le code de couleur, caractéristique de ce plan, illustre les matériaux utilisés pour la construction des structures : ainsi le gris désigne la pierre, le rouge, la brique et le jaune, le bois, servant d'indicateurs du statut social des propriétaires de ces bâtiments<sup>74</sup>. Ce plan a facilité la localisation de la première maison en brique des Thériault (le numéro de lot et le nom de la rue ayant été modifiés) et la maison en pierre où le couple Desjardins s'était établi après leur mariage. Le plan illustre aussi la proximité des résidences d'enfance de Dorimène et d'Alphonse Desjardins, le lieu de résidence des familles Roy-Desjardins et de la famille Thériault à l'intérieur de la paroisse.

<sup>72</sup> Greffe, Léon Roy, 19 décembre 1855. Marché de construction entre Vidal Gagné et David Morency. Coût : 41 louis cinq chelins.

<sup>73</sup> Nous avons reconstitué la section du quartier Notre-Dame de Lévis, illustré dans l'Atlas des *Underwriters* (1909), en rassemblant ses sept feuillets et en reproduisant le code de couleur à la main.

<sup>74</sup> La maison en brique de Thériault et la petite maison en pierre, louée par Alphonse Desjardins en 1879 de Thomas Dunn, deviennent ainsi plus faciles à repérer.

### 2.2.3 La famille, ses réseaux et la naissance d'une oeuvre sociale.

Un grand nombre d'auteurs ont dénoncé l'absence des femmes dans les livres d'histoire. Nous avons observé comment l'histoire de la fondation des Caisses populaires a été muette sur le rôle de Dorimène Desjardins. Au début de cette étude sur la maison des co-fondateurs, l'interprétation de la maison ciblait le fondateur uniquement, un cas qui n'est malheureusement pas unique dans la mise en valeur de nos maisons historiques. Démystifier le cheminement personnel de Dorimène Desjardins a été une tâche ardue, quoique très enrichissante. Les femmes n'ayant pas de droits juridiques au XIX<sup>e</sup> siècle, les actes civils nous en apprennent peu à leur sujet, alors que ces documents spécifient toujours l'occupation des hommes. De plus les repères généalogiques sont établis selon l'ascendance mâle. Notre recherche a permis, malgré tout, d'élaborer un portrait plus réaliste de Dorimène Desjardins. La croyance populaire d'une rencontre présumément fortuite du couple Desjardins—alors que la Soreloise de naissance aurait été de passage chez son oncle Thériault—est un mythe. Alphonse et Dorimène ont grandi à quelques minutes l'un de l'autre dans la même paroisse, fréquentant assidûment la même église, la distance les séparant s'étant raccourcie à l'adolescence, à celle d'un pâté de maison. Nous avons signalé plus tôt, la proximité des familles Roy-Desjardins et Thériault qui étaient établies dans la paroisse Notre-Dame de la Victoire.

Il faut rappeler qu'à l'époque, les offices religieux et les activités paroissiales comptent parmi les occasions de rencontre les plus fréquents chez les catholiques fervents. Deux jeunes portant le même nom de famille et habitant une même paroisse connaissent l'existence l'une de l'autre, et le curé connaissait d'ailleurs bien ses

### **Légende :**

- D-1** maison d'enfance de Dorimène
  - D-2** maison de son adolescence
  - A-1** maison où a grandi et vécu Desjardins avant son mariage
  - AD-1** premier lieu de résidence du couple Desjardins (1879)
  - AD-2** deuxième résidence du couple (maison des Thériault)
  - AD-3** maison d'Alphonse et de Dorimène Desjardins (1882+)

### Note 1 :

Louis-Georges et Joseph Desj.  
habitent la rue Wolfe(1872-1888)

Clarisse, soeur d'Alphonse Desj.  
Habite sur la rue Guénette, après 1875

### Note 2 :

Les réseaux les plus importants du couple sont à proximité :

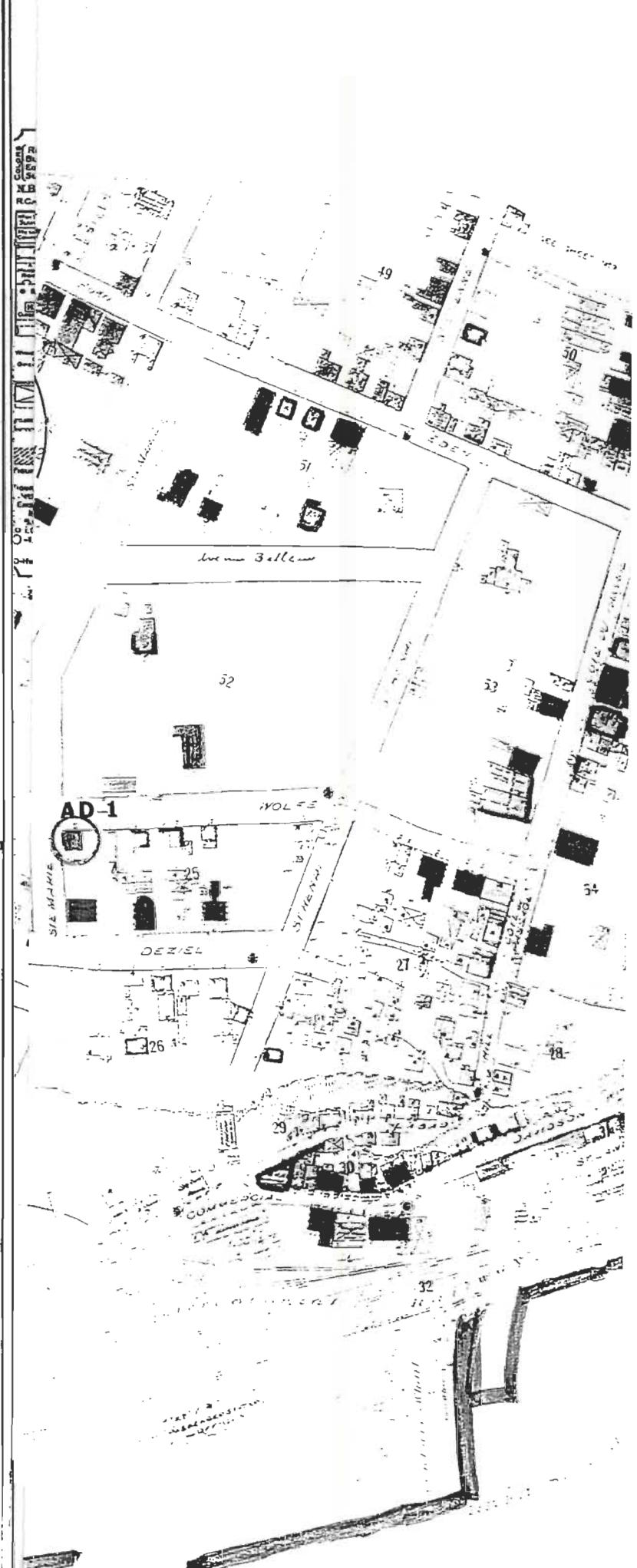
## R-1 la famille

R-2 l'Église

R-3 le Collège de Lévis

## R-4 le Couvent Notre-Dame

## R-5 la paroisse Notre-Dame de la Victoire.



ouailles. Lorsque les Thériault aménagent sur la rue Guénette, Dorimène et Alphonse habitent deux rues voisines l'une de l'autre. Ils se côtoyaient donc, du moins occasionnellement. Les récits ne nous renseignent pas sur les circonstances, ni sur les relations entre les Thériault et les Desjardins, mais une correspondance chargée d'émotions qu'Alphonse Desjardins transmet à Louis Fréchette, révélée des années plus tard et sur laquelle nous reviendrons, permet peut-être une explication de ces circonstances. Étonnamment, George Boyle maintient ce mythe en reprenant le témoignage seul de Napoléon Desjardins, âgé de neuf ans au moment du mariage qui a eu lieu à Sorel. Depuis, cette légende a été reprise par plusieurs auteurs québécois<sup>7576</sup>.

Le 2 septembre 1879, Alphonse Desjardins et Marie Clara Desjardins se marient en l'église Saint-Pierre de Sorel. Alphonse a 24 ans et Dorimène 20 ans. Sont témoins au mariage, l'aîné des fils Desjardins, Charles François-Xavier et Louis Tellier, l'époux de Malvina, la sœur aînée de Dorimène. Le tableau généalogique présenté plus tôt montre que le couple Desjardins a des liens de parenté, leurs arrière-grands-pères ayant été cousins germains. Ce lien assez éloigné ne constitue cependant pas un empêchement à leur union<sup>77</sup>. Une fois la publication de mariage faite au prône des paroisses Saint-Pierre de Sorel et de Notre-Dame de la Victoire, le curé de Sorel a

<sup>75</sup> George Boyle, *op. cit.*, p. 23.

<sup>76</sup> Jacques A. Lamarche, *Alphonse Desjardins : un homme au service des autres*, Montréal, Éditions du Jour, 1977. L'auteur utilise abondamment l'ouvrage anglais moins connu au Québec de George Boyle (1951) sans toujours citer l'ouvrage d'où il tire ces faits.

<sup>77</sup> Eusèbe Belleau, *Des empêchements dirimants de mariage*, Thèse de doctorat, (Droit), Université Laval, Québec, 1889. Belleau examine et décortique le chapitre premier, titre 5 du Code civil du Bas-Canada en vigueur à l'époque. L'avocat lévisien analyse les entraves à l'union matrimoniale et désignés « les empêchements dirimants au mariage » dans le Code civil et la reconnaissance par le droit romain d'obtenir dispense d'un représentant papal. En bref, ces empêchements comprennent le défaut d'âge, le consentement vicié, l'impuissance, le mariage préexistant, le divorce par le Parlement fédéral, les liens de parenté et de l'alliance.

dispensé la publication des deux autres bans au couple, ne s'étant déclaré aucun empêchement dudit mariage<sup>78</sup>. Dans le cas des Desjardins, ils sont consanguins au cinquième degré. Leur certificat de mariage conservé aux archives paroissiales, ne fait aucune mention d'une dispense pour un empêchement canonique<sup>79</sup>.

Le quatrième degré de consanguinité, qui est en droit canonique, la limite en deçà duquel il n'est pas permis de contracter le mariage comprend les petits-fils de cousins germains et s'étend aux parents naturels ainsi qu'aux parents légitimes<sup>80</sup>.

Les époux ont finalisé leur contrat de mariage le premier septembre 1879, sous le régime de « séparation de biens », la veille de la cérémonie religieuse, à l'étude du notaire Louis Eusèbe Désiré Cartier de Sorel ; il n'y aura aucune communauté de biens et Alphonse promet un douaire à sa future épouse d'une somme de quatre mille piastres. Les parents de Dorimène, Joseph Roy-Desjardins et Rosalie Mailhot, sont présents lors de la signature du contrat et ils apposent une croix ne pouvant signer. L'inventaire de biens, annexé au contrat de mariage comporte une liste des avoirs du couple témoignant d'une certaine aisance économique, sans révéler précisément, comme il est généralement coutume, ce que chaque époux apporte. Il comprend les avoirs suivants: un sofa en crin, une table en noyer noir, un sideboard, une armoire, dix-huit chaises, une étagère, cinquante verges de tapis Tapestry, un mobilier complet de chambre à coucher, lits et lingerie, un service complet de cuisine,

---

<sup>78</sup> Actes de mariage, Archives paroissiales de Saint-Pierre de Sorel, 2 septembre 1879.

<sup>79</sup> Fils de Louis-Georges Desjardins, neveu d'Alphonse et curé de Saint-Antoine de Tilly, l'abbé Georges Desjardins est l'auteur de l'ouvrage *Antoine Roy dit Desjardins (1635-1684) et ses descendants*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1971. Dans son ouvrage, il a constaté l'absence d'une dispense canonique dans le cas du mariage de son arrière-grand-père paternel, le grand-père d'Alphonse Desjardins, Antoine Roy-Desjardins à Angélique Roy-Lauzier, à cause d'une consanguinité au troisième degré. Dans le cas d'Alphonse et de Dorimène Desjardins, la vérification des archives des diocèses de Québec et de Saint-Hyacinthe confirme qu'il n'y a aucune trace de dispense canonique.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 62.

deux tables, un poêle, neuf cadres en or, une bibliothèque composée de cent cinquante volumes, un pupitre, une horloge et un service complet en vaisselle<sup>81</sup>.

Dans la deuxième partie du XIXe siècle, la coutume de la dot prend la forme d'une donation faite par les parents de la future mariée à leur fille (les Thériault, parents nourriciers dans ce cas). Les parents fournissent habituellement de l'argent et des meubles, pour permettre aux nouveaux mariés d'amorcer plus facilement leur vie familiale<sup>82</sup>. Nos connaissances du milieu socio-économique du couple permettent d'apprécier que la mariée ait reçu un trousseau bien garni<sup>83</sup>. En 1873, Louis-Georges, mariait une jeune femme provenant d'une famille modeste de Lévis et louait une maison sur la rue Wolfe. Nous avons comparé le contenu des inventaires de biens des frères, au mariage. À l'évidence, les revenus du co-propriétaire du *Canadien* lui permettent de s'établir plus aisément, et sans que son épouse bénéficie d'une dot. Ces inventaires témoignent d'une manière évidente, de l'importance consacrée à la lecture et aux activités intellectuelles, que partageaient les deux hommes<sup>84</sup>.

Durant la première année de leur mariage, le jeune couple loue une maison en pierre, située au 14, rue Wolfe, appartenant au propriétaire du chantier maritime et

---

<sup>81</sup> Greffe, Octave Duplessis, Sorel, 1er septembre 1879.

<sup>82</sup> George Bervin et France Galarneau, « La coutume de la dot au Québec », 7, *Justice*, Éditorial, publication du Ministère de la Justice, Sainte-Foy, (décembre), 1985.

<sup>83</sup> Les inventaires de biens au mariage des deux frères, annexés aux actes de mariage, incluent le nombre de livres qu'ils possèdent, en soulignant l'importance.

<sup>84</sup> Greffe, Évariste Lemieux, acte No. 595, 29 janvier 1876. Marié en séparation de biens à la fille d'un navigateur, Louis-Georges acquiert une assurance-vie — en lieu d'un douaire — son épouse bénéficiant de 1000 \$ à son décès. Les biens de Louis-Georges constituent l'inventaire au mariage et il est décrit dans tous ses détails : « trois tapis de laine, un sofa en crin, six chaises en crin, six chaises en cannes, six chaises en bois peintes en noir, une table de centre, une étagère, deux lampes, deux chandeliers, une table à dîner, un *sideboard*, un service de vaisselle, un pupitre et une armoire pour une bibliothèque, 300 volumes, une douzaine de gravures, une horloge, une couchette avec paillasse à ressort et lit de plumes, une commode et un lave-main en noyer tendre, un miroir, une table de cuisine commune, une chaise, berceuse en cannes, un poêle et des outils ».

constructeur de navire, Thomas Dunn<sup>85</sup>. Les nouveaux mariés ont usage de la cour commune, le propriétaire se réservant le droit de puiser de l'eau dans le puits qui se trouve dans la cave<sup>86</sup>. Alphonse Desjardins, alors membre du bureau de rédaction du journal *Le Canadien*, propriété de son frère, signe un bail, courant du 1er août 1879 au 30 avril 1880, pour la somme de 72\$. Le couple ne renouvelle pas ce bail plutôt onéreux d'une durée de 9 mois<sup>87</sup>, devenant plutôt locataire de l'étage de la maison des Thériault, sur la rue Guénette, construite sur le lot 330 et acquise par Thériault en 1878, en même temps que le lot 331, pour la somme de 1600 \$<sup>88</sup>.

Adrienne Desjardins a rapporté que dès le début de leur mariage, Alphonse Desjardins avait confié à Dorimène la gestion de son salaire hebdomadaire de 15\$, soit 720\$ annuellement, dont le tiers était versé à sa mère<sup>89</sup>. En consultant le tableau V, cité plus tôt comme référence, on déduit que ce salaire équivalait à celui d'un rédacteur de quotidien. En versant 240 \$ par année à sa mère, une somme importante pour l'époque, Alphonse Desjardins assurait sa sécurité, tout en exprimant l'affection qu'il lui vouait<sup>90</sup>. Le budget du couple était ainsi réduit à 480 \$ par année, au début de leur mariage, avant la nomination de Desjardins au poste de sténographe officiel à

<sup>85</sup> Le *Quebec Directory, 1878-1879* consigne l'adresse de la demeure de Thomas Dunn. Mutualiste, Dunn avait occupé la fonction de premier président de La Société de construction permanente, en 1869.

<sup>86</sup> Greffe, Évariste Lemieux, 29 août 1879.

<sup>87</sup> *Ibid.*

<sup>88</sup> *Ibid.*, 29 janvier 1878, Enregistrement 20795

<sup>89</sup> Elle a agi comme secrétaire personnelle bénévole de la Caisse populaire pour son père à Ottawa.

<sup>90</sup> Les numéros civiques inscrits dans *l'Indicateur des rues de Lévis* pour les années 1878-1880 indiquent que Jean-Baptiste Thériault réside au 10 rue Guénette; de 1882 à mai 1883, Alphonse Desjardins habite au 12 rue Guénette. Ils sont donc voisins : l'analyse des numéros civiques voisins confirme qu'ils habitent le même immeuble appartenant à Thériault depuis 1878. Le *Cherrier's Directory of Quebec and Lévis* (1882-1883), se terminant le premier mai 1883, révèle que Thériault a un différent locataire. Thériault est inscrit à titre de propriétaire résidant au 10 Guénette et Odile Bégin est locataire du 12 Guénette. Bégin était locataire de la mansarde de Thériault sur la rue St-Félix.

l'Assemblée législative.

Tel que le veulent les coutumes du temps, Dorimène administre le budget de la famille ; elle s'exécute avec bon jugement, bon cœur et une fermeté évoquant l'image de la charpente morale, terme utilisé plus tôt par Napoléon, pour décrire le dévouement et la droiture de caractère de sa mère. Préoccupée par les goûts dépensiers de collectionneur de pipes de son époux, Dorimène recueille les salaires d'Alphonse et elle lui verse une allocation de 25 cents par semaine<sup>91</sup>. Dans une correspondance adressée au propagandiste de la Fédération, Adrienne décrit sa mère comme la trésorière attitrée de la famille et que son père appelait son ministre des finances. Dorimène prendra ainsi toutes les décisions importantes concernant la gérance du foyer et du soin des enfants, ce qu'endossera Alphonse. Elle suivra les traces de sa tante Clarisse en se dévouant aux œuvres de charité de sa paroisse, et côtoiera aussi les dames de la haute société — ces activités représentant l'occasion de fleurir leur image.

En 1879, quelque temps après leur mariage, Desjardins quitte le journalisme pour accepter le poste d'éditeur des débats parlementaires à l'Assemblée législative du Québec, un emploi contractuel qu'il occupera durant onze ans. Nouvellement marié, Desjardins saisit sans doute la chance d'obtenir des revenus réguliers pour fonder une famille et le parti conservateur vient d'être réélu. Ses nouvelles fonctions consistent à résumer les interventions des députés (et non de les rapporter *in extenso*) ; son mandat consiste à publier annuellement ses compte-rendus dans *Les Débats de la législature de la province de Québec*, en échange d'un forfait de 4000\$

---

<sup>91</sup> Lettre d'Adrienne parue dans *La Revue Desjardins*, XXIII, 8-9, p. 144.

annuellement. Nonobstant ses croyances politiques, ses compte-rendus des débats parlementaires sont appréciés pour leur justesse et leur impartialité par les deux partis qui s'opposent à la Législature. Ses qualités personnelles, alliées à sa maîtrise de la sténographie et à son art de pouvoir noter un discours dans le temps où il est prononcé, lui valent un savoir-faire inestimable et une technique qu'il cultive avec habileté ; il possède un sens aigu de la citation exacte.

Depuis 1878, le couple Thériault a pris possession de sa nouvelle maison, rue Guénette. En 1881, Louise Dozois, mère de Clarisse Mailhot et grand-mère propre de Dorimène, alors âgée de 80 ans, habite chez eux —et ils ont une domestique<sup>92</sup>. Alphonse et Dorimène occupent vraisemblablement l'étage de la maison des Thériault, sur la rue Guénette<sup>93</sup> <sup>94</sup>. Leur petite famille compte déjà Raoul et Anne-Marie — dont les Thériault sont parrain et marraine —et la naissance d'Edgar est prévue pour 1882. L'existence d'un logement indépendant, au-dessus de la maison des Thériault, est confirmée à nouveau puisqu'ils prendront de nouveaux locataires, Odile Bégin, suivie de Félix Carrier, lorsque Alphonse et Dorimène aménagent dans la maison qu'ils font construire (voisine des Thériault.) La sœur aînée d'Alphonse Desjardins, Clarisse, devenue madame Anthime Saint-Laurent, habite aussi sur la rue Guénette, au numéro 20, en 1878<sup>95</sup>.

<sup>92</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, II, p. 242. Louis Duhamel meurt à Lévis le 5 septembre 1878. Il était l'oncle de Mgr Duhamel, l'évêque d'Ottawa ; recensement (1881), quartier Notre-Dame de Lévis.

<sup>93</sup> Les numéros civiques de la rue Guénette, publiés dans le *Cherrier's Directory of Quebec & Lévis* (1878-1880) et le plan de cadastre ont été comparés avec les actes d'achat des lots appartenant Thériault décrivant les bornes de leurs propriétés.

<sup>94</sup> Les *plans des Underwriters* pour Lévis ne sont pas disponibles avant 1909.

<sup>95</sup> Le recensement de 1881 révèle que les jumeaux Joseph et Étienne, 21 ans, Albert, 14 ans, et Napoléon, âgé de 5 ans habitent avec leur sœur Clarisse et qu'une domestique vit avec la famille.

Cette période est marquée par deux décès rapprochés de membres de la famille naturelle de Dorimène. En juin 1881, sa grand-mère maternelle Louise Dozois, meurt à Lévis; elle habitait chez les Thériault. Ce décès est suivi l'année suivante de celui de Joseph Roy-Desjardins, le père de Dorimène. Le couple Desjardins assiste aux obsèques en l'église Saint-Pierre de Sorel en juin 1882<sup>96</sup>. Sa veuve, Rosalie Mailhot, se remariera en 2<sup>e</sup> noce à Pierre Lamoureux et ils s'établiront à Montréal et les enfants Desjardins entretiendront des liens avec leur grand-mère, la mère de Dorimène. D'ailleurs, dans une correspondance de Dorimène à Albertine, en 1907, Dorimène décrit les plans du couple, de « passer quelques heures à Montréal auprès de ta grand-maman » avant de rentrer à la maison<sup>97</sup>.

En février 1881, Clarisse Lasalle dite Maillot et son époux Jean-Baptiste Thériault rédigent leur testament, se désignant l'un l'autre comme exécuteur et légataire universel. En janvier 1882, ils cèdent à Alphonse Desjardins (une femme mariée en séparation de biens n'ayant pas le droit d'acquérir une propriété) une partie du terrain qu'ils possèdent, soit le lot 331, situé au coin de la rue Guénette et de l'avenue St-Joseph, à proximité de l'église Notre-Dame de la Victoire. Alphonse Desjardins devient ainsi propriétaire d'un lot de 50 pieds de front sur la rue Guénette du nord au sud par 45 pieds de largeur sur la rue Saint-Joseph, conditionnellement à ce qu'il sauvegarde un passage mitoyen de 7 pieds anglais sur la profondeur de son

---

Mariée en 1875, son statut civil est incorrect et les actes notariés indiquent que les enfants résident toujours avec leur mère, sur la rue Carrier. La maison de leur mère n'est pas recensée alors qu'elle y habite jusqu'en 1887. Greffe Joseph. Edmond Roy, 17 juillet 1887: acte de cession: de la maison Rue Carrier à Georges Carrier, Mtre Boucher.

<sup>96</sup> Guy Bélanger, *Texte du déjeuner conférence présentée à l'université Laval*, 8 octobre 1992. ( dossier 4320-01-97, 3<sup>e</sup> version)

<sup>97</sup> Joseph Turmel, « Madame Desjardins, la mère de famille », *Revue Desjardins*, XXI, 5 ( Mai ) 1955, p. 85.

terrain, qui devra rester vacant pour lesdites parties. Le lot est borné au nord par la rue St-Joseph en bordure du carré Déziel, un parc appartenant à la fabrique face à l'Église, au sud-est par les Thériault et au nord-ouest par l'arrimeur Georges Bégin. Ce don est accompagné de la somme de 500 \$ devant servir à bâtir une maison convenable. En contrepartie, Alphonse Desjardins s'engage à verser aux Thériault une rente annuelle et viagère de 76 \$ au capital de 1,100 \$<sup>98</sup>.

Les Thériault ont toujours exprimé d'une façon explicite et par testament aussi, leur volonté de protéger la sécurité de Dorimène, et ils continuent de faire preuve de cette affection en accordant cette propriété à Alphonse Desjardins. Leur intention était très claire : ils voulaient avant tout garantir le bien-être futur de Dorimène, qu'ils ont élevée, et qu'ils aimaient comme leur fille unique. La précision des dates butoirs pour les versements payables par Desjardins, témoigne de leur volonté expresse que Dorimène ait sa maison pour, ou vers le 1<sup>er</sup> août 1882, ou tout au moins à une date proche de cet échéancier. La petite famille grandit rapidement. En janvier 1882, Raoul a 1 1/2 ans, Anne-Marie compte deux mois et Dorimène est enceinte à nouveau<sup>99</sup>.

Louis-Georges, député conservateur provincial du comté de Montmorency, sa femme et leurs deux enfants habitent tout près, au 38 rue Wolfe, jusqu'en 1888, une domestique logeant chez eux.<sup>100</sup> L'orateur aux Communes, l'Honorable Godric

---

<sup>98</sup> Greffe Léon Roy, 25 janvier 1882.

<sup>99</sup> *Registres paroissiaux*, Notre-Dame de Lévis, le 7 octobre 1882.

<sup>100</sup> En 1882, le Major Louis Georges Desjardins remplace le lieutenant-colonel Blanchet, comme commandant du 17<sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie de Lévis. Il sera ré-élu député provincial en 1886 et en 1891 et député fédéral à la Chambre des Communes en 1890. En 1888, il déménage à Québec, où il sera nommé grefadier de l'Assemblée législative (ancien poste d'Alphonse, après avoir démissionné de sa fonction de député à Ottawa, poste qu'il occupera jusqu'à 1912).

Blanchet, habite lui aussi à proximité, sur la rue Saint-Joseph au coin de la rue Carrier. En 1882, il deviendra voisin immédiat d'Alphonse Desjardins. Étienne-Théodore Paquet, notaire et député libéral de Lévis, et Thomas Powers, entrepreneur ferroviaire résident à deux pas, sur la rue Guénette<sup>101</sup>. De riches industriels habitent aussi ces rues à proximité de l'Église Notre-Dame de la Victoire.

En 1887, Alphonse Desjardins se présente chez Maître Lemieux, pour transférer au nom de Dorimène, l'hypothèque de sa maison au montant du douaire qu'il s'était engagé à lui verser, en vertu de leur contrat de mariage. Dorimène devenant propriétaire, il protège ainsi la maison contre toute saisie éventuelle, à cause d'une dispute concernant son contrat avec la maison d'édition des débats, les imprimeurs et éditeurs du journal *La Justice* :

[...] il s'était engagé à lui constituer un douaire au montant de quatre mille piastres, alors qu'il ne possédait aucun immeuble quelconque et que pour plus grande garantie et sûreté, qu'il hypothèque spécialement en faveur de son épouse, l'immeuble construit sur le lot 331, pour le paiement de ladite somme de quatre mille piastres<sup>102</sup>.

En 1889, le premier ministre Mercier insiste pour que Desjardins modifie le libellé d'une déclaration qu'il avait fait en Chambre et qu'il regrettait. Invoquant son sens de l'éthique, Desjardins refuse d'altérer les annales de l'histoire<sup>103</sup>. Cette situation est avant tout une affaire de conscience pour Desjardins, étant réputé pour être rigoureux, méthodique, scrupuleux, voire rigide<sup>104</sup>. L'exactitude de ses compte-rendus des débats n'aura été contestée qu'une seule fois. Malgré le support d'autres journalistes, dont Jules Tardivel, rédacteur de l'hebdomadaire catholique *La Vérité*,

<sup>101</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, III, p. 123.

<sup>102</sup> Greffe, Évariste Lemieux, Lévis, 16 juin 1887.

<sup>103</sup> Boyle, *op. cit.*, p. 41-43.

<sup>104</sup> *Ibid.*

Desjardins perdra l'emploi qu'il occupait depuis dix ans.

L'année suivante marque le décès de l'honorable Blanchet et la fondation par Desjardins, dans un local loué sur la rue Eden, du journal *l'Union canadienne*. Homme-orchestre, il rédige, imprime, publie et administre cette feuille, professant la devise du parti conservateur et exprimant des critiques acerbes au parti libéral. « Son style grandiloquent, pompeux, imagé, donne lieu parfois à des excès de langage regrettables, » estime Yves Roby<sup>105</sup>.

Épuisé, la santé de Desjardins se fragilise, l'obligeant à abandonner ce projet. Sans emploi, alité et avec cinq enfants à nourrir, Desjardins se sent humilié et il se morfond d'inquiétude, son état lui rappelant l'invalidité de son père et ses conséquences.<sup>106</sup> Démoralisé, il ressasse les circonstances de sa perte d'emploi tel un en proie à un épisode dépressif<sup>107</sup>. Sa foi, la prière et la méditation l'aideront graduellement à recouvrer une certaine paix d'esprit, où il se remettra en question<sup>108</sup>. Au printemps 1892, son état physique continue d'inquiéter Dorimène et elle en prend charge énergiquement. Selon le témoignage de Napoléon, elle confie les cinq enfants à sa famille et elle accompagne Alphonse à Montréal chez un médecin spécialiste, diplômé de l'Université Harvard, qui l'hospitalise. Finalement, la prescription d'une diète viendra à bout de ses troubles du foie<sup>109</sup>.

En avril 1892, le Parlement canadien entérine la proposition du comité des

<sup>105</sup> Yves Roby, *op. cit.*, p. 18.

<sup>106</sup> George Boyle, *op. cit.*, p. 73.

<sup>107</sup> Yves Roby, *Alphonse Desjardins et les Caisses populaires (1854-1920)*, Thèse de licence es lettres (Histoire)U. Laval, 1962, p. 21.. Albertine Desjardins confiait à l'historien, que la tendance à la dépression nerveuse était très marquée chez son père.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>109</sup> *Ibid.*, Desjardins consulte le docteur Amos P. Henry.

débats, soumis par son président, Alphonse Desjardins — député conservateur d'Hochelaga et principal organisateur de la Société canadienne d'économie sociale de Montréal de nommer son homonyme de Lévis, au poste de sténographe français de la Chambre des Communes<sup>110</sup>, suite au décès de son prédécesseur, Ernest Marceau. Ce député est aussi président de la Banque Jacques-Cartier de Montréal. Sans se connaître personnellement, les deux hommes partagent une vision identique des problèmes sociaux défendus par l'Église. Ayant pesé le pour et contre avec Dorimène, il donnera son accord, non sans réticence, car cette séparation l'inquiète. Sa maladie est récente et Dorimène a la charge de sept jeunes enfants, sans domestique. Ce travail de fonctionnaire est moins exigeant, les interventions des parlementaires de la Chambre des Communes étant plus fréquentes en anglais ; cela permettra à Desjardins de vivre à un rythme moins stressant, pense-t-elle et la famille a grandement besoin de ce salaire annuel de 2,000 \$. Les tableaux VIII et IX identifient les dix enfants du couple, dont sept ont survécu et le nombre d'enfants habitant la maison familiale en 1901.

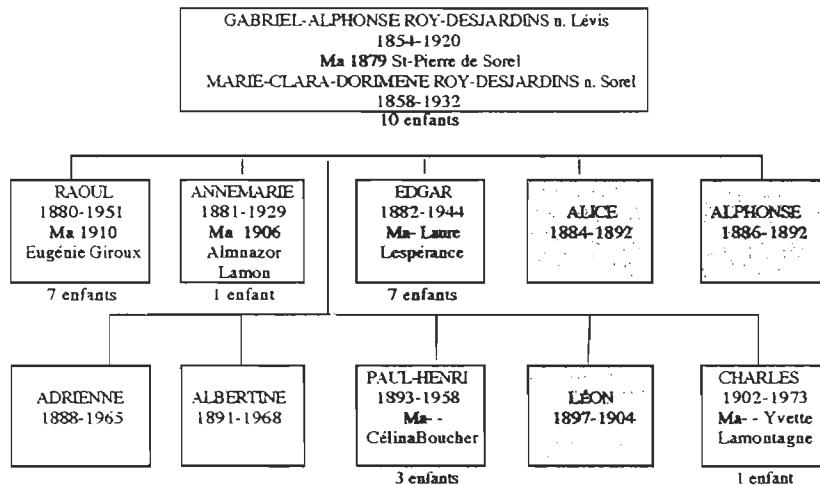
Lévisien de souche, Desjardins tient à y maintenir famille et maison. Attaché à la paroisse autant qu'à la ville, à sa jeune famille, à ses proches, à ses valeurs sociales et civiques, quitter la maison de Lévis, un don de l'oncle Thériault, serait difficile à envisager<sup>111</sup>. Toujours impliqué dans le développement socio-économique de Lévis et voulant respecter ses engagements, ce défenseur de l'unité canadienne accepte ce

---

<sup>110</sup> Guy Bélanger, « Alphonse Desjardins : l'un et l'autre, *Revue Desjardins*, 1, 1991, p. 31-32.

<sup>111</sup> Adrienne a décrit avec persuasion, les sentiments qu'Alphonse Desjardins éprouvait pour sa maison. « Il aimait son chez soi avec passion» dira t-elle et il n'était heureux que dans son foyer avec toute sa famille autour lui. Elle le décrit comme un homme d'une grande fermeté de caractère, possédant un horaire auquel il ne dérogeait pas, mais qui exprimait en même temps une grande tendresse envers ses proches. Il ne pouvait pas se résigner à vendre la maison qu'il avait fait construire.

**TABLEAU VIII**  
Les enfants d'Alphonse et de Dorimène Desjardins



Légende:



Décédé en bas âge.

Geneviève Roy © 2002

**TABLEAU IX**  
Recensement de 1901, Paroisse Notre-Dame

Occupants de la maison Desjardins	
1.	Alphonse, 46 ans, sténographe officiel
2.	Dorimène, 42 ans
3.	Raoul, 20 ans, étudiant, collège (pensionnaire)
4.	Anne -Marie, 19 ans
5.	Edgar, 18 ans, étudiant, collège (pensionnaire)
6.	Adrienne, 13 ans
7.	Albertine, 10 ans
8.	Paul, 7 ans
9.	Léon, 3 ans
10.	Marie Lamontagne, 20 ans, domestique

Source : Statistiques Canada, Recensement du quartier Notre-Dame de Lévis, 1901.

poste de fonctionnaire, qu'il occupera jusqu'à sa retraite, en 1917, tout en continuant d'habiter à Lévis, entre les sessions. Alors qu'il débute dans son nouveau poste à la Chambre des Communes, en août 1892, deux des jeunes enfants du couple meurent à trois mois d'intervalle, vraisemblablement du choléra. Âgé à peine de six ans, Georges meurt en mai, suivi d'Alice, âgée de sept ans, en août<sup>112</sup>. Cet été-là, on chante une grand'messe au cimetière Mont-Marie pour demander à Dieu de préserver la ville du choléra, alors qu'au Conseil de Ville on demande au gouvernement fédéral de convertir un bâtiment près du Fort No. 2 en hôpital au cas où le choléra éclaterait<sup>113</sup>. L'année suivante, Alphonse Desjardins fera une collecte pour la fondation d'une grand'messe chantée à perpétuité, chaque été, pour être préservé des maladies épidémiques<sup>114</sup>. En mai 1904, les Desjardins perdent aussi le petit Léon, âgé de sept ans ; il venait à peine de faire écrire une lettre affectueuse à son père, le rassurant qu'il n'avait pas été malade depuis qu'il était rentré à l'école<sup>115</sup>. Desjardins passe environ six mois l'an dans la capitale fédérale, où sont déjà établis deux de ses frères : Charles-François Xavier, échevin pour la ville d'Ottawa, sa femme et Napoléon — fonctionnaire qui deviendra ministre adjoint aux Travaux publics — et son épouse. Napoléon reçoit sur commande, de Paris, des revues et des journaux sur la coopération et Alphonse note aussi toutes les références dans les ouvrages qu'il

---

<sup>112</sup> Registre paroissiaux, Notre-Dame de Lévis.

<sup>113</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, IV, p.117, rapporte la fondation de deux grands-messes en avril 1893, qui seront chantées, l'une en mai l'autre en juin, à perpétuité, pour demander la grâce d'être préservé des maladies épidémiques et de tout accident. La collecte pour ces messes a été organisée par Alphonse Desjardins et un autre notable dont l'enfant s'est noyé en juillet 1892.

<sup>114</sup> *Idem.*, p. 7.

<sup>115</sup> Yves Roby, *op. cit.*, p. 16.

<sup>116</sup> Parmi les objets ayant appartenu à Alphonse Desjardins, se trouve une boule de verre contenant une image de Sainte-Anne de Beaupré et servant de presse-papier. Au verso, elle porte une note d'Albertine, rappelant le pèlerinage de ses parents et de leur fils malade.

trouvera à la Bibliothèque du Parlement. Napoléon s'intéresse à la passion de son frère et ensemble, ils fouillent les rayons de la Bibliothèque du Parlement. Entre les sessions parlementaires, de 1893 à 1900, Desjardins enseigne la sténographie au Collège de Lévis, seul laïc parmi un corps professoral exclusivement ecclésiastique. À sa mort, on a découvert parmi ses papiers, quelques milliers de pages manuscrites, confirmant l'ampleur de ses recherches. « Les volumes qu'il ne pouvait se procurer, il les empruntait de ses maîtres et les copiait à la main »<sup>116</sup>. En outre, il a réussi à dépouiller et maintenir à jour sa correspondance qui avait atteint le volume mensuel impressionnant de près de 400 lettres<sup>117</sup> », avec l'aide de Dorimène et ses filles et grâce à une ténacité, une méticulosité, un sens de l'organisation et un horaire auquel il adhérait scrupuleusement.

À l'hiver 1894, les entrepreneurs ferroviaires, Joseph Paquet et Thomas Powers achètent des matériaux aux Etats-Unis pour la construction du chemin de fer de la *Great Northern*. Ils sont financés par la *People Bank of Halifax* qui ouvre une succursale à Lévis, au printemps suivant, près des quais, au pied de la Côte Labadie. Ils sont les voisins immédiats de Jean-Baptiste Thériault sur Guénette, habitant des demeures cossues. Une relation étroite semble s'être établie entre Jean Taché, gérant de la filiale et le couple Desjardins<sup>118</sup>. Cette année-là, il pensionne chez les Desjardins<sup>119</sup> partageant l'intimité de leur maison. De 1892 à 1895, Desjardins siège au

<sup>116</sup> *Ibid.*

<sup>117</sup> *Ibid.*

<sup>118</sup> Sheva Medjuck, « The Importance of Boarding for the Structure of the Household in the Nineteenth Century », *Histoire Sociale/Social History*, XIII, 25, (mai), 1980, p. 207-213. Ses études sur le rôle des pensionnaires à l'intérieur d'une famille au XIXe siècle, démontrent qu'ils étaient considérés comme des parents, partageant le cadre de vie intime de la famille. Le chercheur recommande de les intégrer comme membres actifs dans l'analyse de la composition de la famille

<sup>119</sup> *L'Indicateur de Lévis* (années 1894-1895)

conseil d'administration de la Société permanente de construction de Lévis.

En 1897, le député conservateur montréalais, Michel Quinn, présente un projet de loi à la Chambre des Communes pour combattre les prêts usuriers. Quinn relate le traitement abusif d'un citoyen, qui a été condamné par la cour à payer un intérêt de 5000 \$ sur un prêt de 150 \$. On comprendra alors la réaction à vif d'Alphonse Desjardins, à l'exposé du tragique problème social décrit par le député et la raison pour laquelle Desjardins en fait son cheval de bataille. En effet, il constate que l'État ne peut offrir de moyens défensifs aux petits emprunteurs, spécialement quand ils ont des besoins aigus. Aussi faut-il protéger ces gens, de façon à ce qu'ils puissent se prendre en main, au lieu de dépendre des usuriers seulement. D'ailleurs, l'encyclique *Rerum Novarum* du Pape Léon XIII (1891) exposait les conditions de vie précaires et la pauvreté des travailleurs exploités par des prêteurs usuriers. Ces faits dénoncés par le Pape sont bien présents chez nous et Desjardins a été à même de constater les ravages de l'usure chez les cultivateurs et les jeunes en particulier, où le remboursement d'un emprunt pouvait être ruineux<sup>120</sup>.

Stimulé par son expérience de mutualiste à Lévis, Desjardins s'engage alors dans la recherche de solutions. Il veut d'abord aider ceux qui doivent emprunter à s'aider eux-mêmes. En leur enseignant à soupeser le pour et le contre de leurs emprunts, il veut avant tout qu'ils apprennent la valeur de l'épargne; le crédit, croit-il,

<sup>120</sup> *Lettre encyclique du pape Léon XIII du 15 mai 1891*. Le souverain pontife y prône la justice sociale et il dénonce la misère ouvrière, conséquence selon lui des progrès de l'industrialisation et des excès du libéralisme, de la diminution des sentiments religieux et l'augmentation d'une usure dévorante. Les riches, écrit-il, « doivent s'interdire religieusement tout acte violent, toute fraude, toute manœuvre usuraire qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre, d'autant plus que celui-ci est moins apte à se défendre, et que son avoir est plus sacré parce que plus modique. » Le pape Léon III favorise la propagation des sociétés de secours mutuels ; les institutions diverses dues à l'initiative privée qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins et les patronages qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants.

doit passer par l'épargne. Ainsi, il veut trouver un moyen de permettre aux classes laborieuses de s'acquitter de leurs dettes, en les obligeant à faire régulièrement de petits remboursements.

Qu'il s'agisse d'un réflexe de journaliste ou de celui d'un chercheur curieux et déterminé, il fait de la bibliothèque du Parlement son premier lieu d'investigation. En 1898, il découvre l'ouvrage *The People's Bank*, de l'anglais Henry William Wolff, président de l'Alliance coopérative internationale, fondée en 1895, qui recense entre autres, tous les modèles d'épargne et de crédit en Europe. Il communique alors avec l'auteur et entre 1898 et 1900, « il ouvre une véritable enquête sur la coopération à l'échelle internationale<sup>121</sup> ». Wolf lui fournit les coordonnées des autres coopérants européens et Desjardins entretient une correspondance abondante soutenue avec son maître à penser. Durant les six mois en dehors des sessions, qu'il passe chez lui, Desjardins peut emporter avec lui tous les bouquins qu'il a choisis à la Bibliothèque du Parlement pour les étudier<sup>122</sup>.

L'abbé Joseph Hallé, directeur des élèves au Collège de Lévis, éduqué à Rome, apporte un concours inestimable à Desjardins; il traduit tous les écrits en allemand et en italien que ce dernier lui soumet, en plus de traduire sa correspondance avec les coopérants européens. Le futur fondateur utilise aussi des notions provenant des courants allemands (Schulze et Raiffeisen), italiens (Luzzatti), français (Rayneri et Rostand), américains (Nouvelle-Angleterre) et lévisiens (Société Permanente de construction, Société des artisans canadiens-français, la Caisse d'Économie de Notre-

---

<sup>121</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.*, p. 33.

<sup>122</sup> Cyrille Vaillancourt, *Manuscrit biographique*, Archives de la Confédération, 0.26, p. 17.

Dame-de-Québec ), pour créer son projet de caisse populaire à Lévis. Ses contacts avec les sociétés de secours mutuels de Lévis lui enseignent l'importance du bénévolat des administrateurs, tout comme le modèle européen l'encourageait.

En 1900, plusieurs événements vont changer les habitudes et le mode de vie du couple Desjardins. En janvier, Jean-Baptiste Thériault et Clarisse Mailhot leur font donation du lot 330 et de leur maison bâtie dessus. Des raisons de santé sont sans doute à l'origine de cette décision, car en juin de la même année, Clarisse Mailhot meurt à l'Hospice de l'Hôtel-Dieu. Thériault continuera d'habiter la maison du lot 330 jusqu'en 1902; il deviendra ensuite semi-pensionnaire puis pensionnaire anuitant à l'Hôtel-Dieu de Lévis, avant de mourir le 20 février 1906<sup>123</sup>.

Ce don permet à la famille Desjardins et à l'œuvre de la Caisse d'agrandir ses espaces. Une rallonge permettra d'éloigner la cuisine du cœur des activités de cette *maison-bureau*, où sont concentrées les activités familiales, sociales et d'affaires.<sup>124</sup> La fréquence des rencontres entre les collaborateurs proches des Desjardins, des fumeurs de pipe comme lui, sans oublier l'augmentation de ses besoins de rangement en rayons de bibliothèques et son intention de fonder une Caisse à la maison, dans un souci d'économie, motivent vraisemblablement la transformation de la maison.

Desjardins affectionne revenir chez lui. Dès son arrivée, il fait le tour de sa maison, parcourant les chambres de ses enfants. La tradition de la prière en famille, qui se fait immédiatement après le souper, dans la salle à manger, « devant une image

<sup>123</sup> Les bottins d'adresses dont le *Cherrier's Directory of Quebec and Lévis* : Des locataires habiteront la maison des Thériault, avant que le fils aîné Raoul s'y installe avec sa petite famille.

<sup>124</sup> L'analyse approfondie de ces contrats sera fournie au chapitre III.

du Sacré-Cœur placée bien en vue dans la salle à dîner<sup>125</sup> », ne peut être omise sous aucun prétexte, même s'il y a des invités à souper, ou si des personnes viennent demander des renseignements. Cette tradition évoque la pratique établie par sa mère lorsqu'il était enfant. Le soir, dit Adrienne, « à l'heure de la prière, ils étaient invités de (sic) passer au bureau de papa pour fumer ou bien de se joindre à nous, ce qui arrivait assez souvent, à ma grande édification<sup>126</sup> ».

Pour identifier les proches et les amis d'Alphonse et de Dorimène, nous avons dressé la liste des parrains et marraines des enfants Desjardins. (voir tableau X). Cette fonction a occupé un rôle important dans la famille catholique, spécialement au XIXe siècle ; ce choix témoignait d'ailleurs, des liens d'affection et de grande amitié. Les affinités et la proximité aidant, le couple maintient des relations plus particulièrement chaleureuses, avec Louis-Georges et Joseph et leurs familles. Parmi le cercle d'amis, on compte l'avocat Charles Darveau, Jules Tardivel, rédacteur de *La Vérité*, Jean-Baptiste Michaud, marchand et président de la Chambre de commerce de Lévis (1889-1891)<sup>127</sup> ainsi que Marie-Zélie Blanchet — soeur de l'Honorable Blanchet — et son mari, comptable à l'Assemblée législative. Le fils aîné, Georges-Alphonse-Raoul, portera au baptême, les noms conjoints de son parrain et de son père et Jean-Baptiste Thériault et Clarisse Mailhot seront les parrains et marraines de leur première fille. Le benjamin a été surnommé en l'honneur de son parrain, le coopérant français Charles Rayneri, président de la Banque populaire de Menton, l'un des

---

<sup>125</sup> Lettre d'Adrienne Desjardins à Cyrille Vaillancourt, 26 novembre 1944, *Fonds Desjardins*, 0.24 : 3b 5, Archives de la Confédération.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> Emery Roy, *op. cit.*, p. 95. De 1880 à 1888, Alphonse Desjardins a occupé le poste de trésorier, succédant à Louis-Georges qui avait servi dans la même fonction, de 1873 à 1880.

**TABLEAU X**  
**Parrains et marraines des enfants Desjardins : les proches du couple Desjardins**

année du baptême	nom de l'enfant	noms des parrains et marraines	liens avec le couple
1880	Georges-Alphonse-RAOUL	Louis-Geo. Desjardins et Aurélie Lachance	frère, député, copropriétaire du journal <i>Le Canadien</i> Lieutenant-colonel du 17 <sup>e</sup> Bataillon d'Infanterie du Régiment de Lévis 1884-97, et son épouse;
1881	Mercedes-ANNE-MARIE	J.B.Thériault et Clarisse Mailhot	marraine de Dorimène ; oncle & tante et parents nourriciers de Dorimène;
1882	EDGAR	Laurent Simoneau et Marie-Zélie Blanchet	assistant-comptable de l'Assemblée législative et beau-frère de l'Honorable Blanchet;
1884	Marie-Philomène-ALICE	Jules Tardivel et Henriette Brunelle	ancien rédacteur au Canadien et courriériste parlementaire à Ottawa; fondateur de l'hebdomadaire catholique <i>La Vérité</i> et son épouse;
1886	Georges-ALPHONSE	Joseph Desjardins et Georgiana Carrier	frère d'Alphonse, bibliothécaire à l'Hôtel du Parlement (Québec) et son épouse;
1888	Marie-Blanche-ADRIENNE	Charles Darveau et Laura Larue	Avocat, c.r. (conseiller de la reine), partenaire d'Eusèbe Belleau puis avocat de la corporation de la ville de Lévis; (président de mutuelles de secours) et son épouse
1891	ALBERTINE	J.B. Michaud et Émilie Dagneault	marchand de nouveautés de Lévis et son épouse; président de la Chambre de commerce au moment où Desjardins était trésorier ;
1893	PAUL-HENRI	Raoul et Anne-Marie Desjardins	les aînés du couple Desjardins;
1897	Raymond-Gustave-LÉON la broquerie	Omer et Joséphine Desjardins	ses cousins, (le fils de Louis-Georges et la fille de Joseph);
1902	CHARLES	Charles Rayneri	Coopérant, Président de la Banque populaire de Menton (France )

Source: Registres paroissiaux, Paroisse Notre-Dame de Lévis; Archives de la Caisse Populaire de Lévis., *Dates lévisiennes*, op.cit.

Geneviève Roy © 2002

inspirateurs et supporteurs d'Alphonse Desjardins.

Pendant son séjour à Lévis, Desjardins rencontre régulièrement le curé Gosselin, ses amis, les abbés Hallé et Lecours du Collège de Lévis et Théophile Carrier de *La Société de construction permanente de Lévis*. Son projet prend forme, les conseils de Luzatti et de Rayneri aidant. L'historien Pierre-Georges Roy rapporte qu'Alphonse Desjardins avait fait des centaines de visites au presbytère de Lévis, avant l'assemblée du 6 décembre 1900, et que le curé Gosselin était associé à son oeuvre. « Pendant des heures et des heures, il avait discuté avec le curé Gosselin des moyens (sic) d'aider les gens du peuple à faire des économies <sup>128</sup>». Il souligne aussi l'intimité du rapport entre le curé et Desjardins, surtout qu'il était souvent découragé par l'apathie générale, quand ce n'était pas l'humiliation que lui faisaient subir des banquiers ou des financiers. Selon Pierre-Georges Roy, Desjardins fut souvent tenté d'abandonner son projet. « Une visite au curé Gosselin le remettait bien vite sur la voie déjà tracée <sup>129</sup>». Ainsi, chaque article des règlements de la future association avait été lu, relu, pesé, approfondi, entre ces deux hommes <sup>130</sup>. Le 20 septembre 1900, Alphonse Desjardins convoque chez lui un groupe de mutualistes à qui il expose le projet coopératif de Caisse d'Épargne et de Crédit. Certains souscrivent déjà à sa cause, ayant été consultés au préalable. Notons que neuf des quinze personnes invitées sont présentes, parmi lesquels Théophile Carrier, comptable et secrétaire-trésorier de la *Société de construction permanente de Lévis*, et Édouard Labadie, comptable au service de *Carrier & Laîné*, membre fondateur de la succursale de

<sup>128</sup>Pierre-Georges Roy, *Trois curés de Lévis : Mgr Déziel, Mgr Gauvreau, Mgr Gosselin*, Lévis, 1947, [n.ed.] p. 232.

<sup>129</sup>*Ibid.*

<sup>130</sup>*Ibid.*, p. 231.

Lévis de la Société des artisans canadiens français, dont Desjardins avait été membre du conseil de direction de 1892 à 1895. L'historien Bélanger a retracé le document de fondation, lu ce soir-là par Alphonse Desjardins. Il s'agit d'une conférence présentée par son ami Charles Rayneri, directeur de la banque populaire de Menton, en 1893, intitulée « Les principes à observer et les moyens à prendre par les fondateurs d'une banque populaire »<sup>131</sup>.

Le 22 novembre suivant, *le Comité d'Études et d'Initiative* complète son mandat et propose des statuts et règlements qui seront soumis à une assemblée de fondation de la Caisse. Il est d'ores et déjà entendu que des représentants de toutes les classes sociales de Lévis et des environs, seront convoqués individuellement à cette assemblée, prévue pour le 6 décembre 1900, en début de soirée, à la salle de la Société des Artisans canadiens-français, au 7, rue Eden. (aujourd'hui le 8, rue Bégin). 132 citoyens répondent à l'invitation et 129 signent le pacte social. Dorimène est présente et elle signe ce pacte social « s'engageant à acheter deux parts sociales<sup>132</sup> ».

Plusieurs prêtres du Collège de Lévis, ainsi que de nombreux mutualistes lévisiens, sont présents. Alphonse Desjardins, le curé Gosselin et le supérieur du Collège de Lévis s'adressent alors à l'assemblée. Cette nouvelle société coopérative est donc cautionnée autant par le clergé que par des mutualistes civils notoires. Les membres du conseil d'administration, de la commission de crédit et de la direction, tout comme de la commission de surveillance, sont élus par un vote des nouveaux

<sup>131</sup>Bélanger et Genest, *op. cit.*, p. 44-45. Note : La copie originale de la transcription de cette conférence prononcée par Rayneri au cinquième congrès des Banques populaires françaises à Toulouse, du 5 au 8 avril 1893 — ayant appartenu à Alphonse Desjardins — est conservée aux archives de la Caisse populaire de Lévis.

<sup>132</sup>*Ibid.*

membres.

Il est sans doute vraisemblable d'imaginer que les Desjardins aient invité au 10, rue Blanchet, les proches collaborateurs ecclésiastiques et les nouveaux dirigeants bénévoles, élus ce soir-là, pour reconnaître l'appui apporté, tout autant que pour marquer la naissance de l'œuvre,

La Caisse populaire expérimente un début des plus humbles. Par souci d'économie, elle est hébergée gratuitement dans un local de la Société des Artisans, où se fait une perception trois soirs par semaine. Le jour, la résidence des Desjardins sert de bureau. À l'époque, Desjardins se charge avec ardeur de la propagande de la Caisse. Des gens soit-disant avertis rient sous cape et plusieurs jugent que Desjardins est « toqué ». On dit de lui qu'il a une marote, qu'il construit des châteaux en Espagne, qu'il radote ou qu'il est fatigant avec son idée fixe ou que son projet ne survivra pas un an<sup>133</sup>. Son honnêteté n'est jamais remise en question, mais de fait, on critique son manque d'expérience dans les milieux financiers. Le 27 septembre 1906, Desjardins souligne un fait important dans l'évolution de la Caisse, le déménagement de son bureau au local de la Société des Artisans. Ainsi, ce geste représente un événement marquant et une reconnaissance sociale pour l'œuvre, qui y possèdera deux pièces. « Notre installation est bien modeste, dit-il, mais nous la croyons suffisante pour les besoins actuels<sup>134</sup> ».

Lorsqu'Alphonse Desjardins doit « couvrir » les sessions à Ottawa durant plus

---

<sup>133</sup> J.-Albert Foisy, « Le Commandeur Alphonse Desjardins », *Le Canada Français*, deuxième série du parler français, V,( septembre), 1920 — Janvier 1921, Université Laval, Québec, l'Action Sociale, 1920-1921, p. 288-289.

<sup>134</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.*, p. 103.

de la moitié de l'année, Dorimène remplira bénévolement toutes les fonctions de gérance de la Caisse, les perceptions, se faisant à la maison. Au moment de la fondation des Caisses populaires, le statut des femmes reflétait le statut juridique des femmes dans la province de Québec<sup>135</sup>. Opposé intransigeant à la reconnaissance du droit de suffrage des femmes, Alphonse Desjardins demandera à Dorimène d'agir en même temps comme gérante « officieuse et bénévole » de la Caisse, alors même qu'elle est sociétaire auxiliaire, sans droit de vote.

Au début des opérations comptables, elle se sentira intimidée et souvent submergée par la « paperasse » associée aux dépôts des dix cents, au calcul des intérêts, puis aux prêts, aux dépôts à la Banque Nationale où la Caisse détient un compte, bref aux transactions et à la tenue des livres qui lui incombent, alors que l'intimité de son foyer est fréquemment interrompue par l'apparition des déposants et qu'elle a de jeunes enfants. À l'été, quand Alphonse est à la maison, les visites sont plus nombreuses, mais ils travaillent ensemble. Le fondateur maîtrise tout, particulièrement les transactions bancaires. Dorimène est intelligente et réfléchie et elle révise tous les projets de lettres importants. Desjardins estime les conseils et commentaires judicieux qu'elle lui propose. Devenue sa principale conseillère, voire son *alter ego*<sup>136</sup>, elle prend part à tous ses travaux intellectuels<sup>137</sup>.

<sup>135</sup> Les Québécoises ont été les dernières canadiennes à obtenir le droit de vote à l'échelle provinciale. Cette situation incongrue a perduré jusqu'en 1940 alors qu'elles avaient le droit de vote au fédéral depuis 1918. Les femmes des autres provinces obtenaient le droit de suffrage entre 1916 et 1925, en réclamant ce même droit attribué aux hommes, les Manitobaines ayant tracé la voie en 1916. Ainsi les femmes mariées du Québec pouvaient être sociétaires auxiliaires, comme les enfants, conditionnellement à la permission de leur gardien légal. Au surplus, Desjardins, un traditionaliste, s'opposait carrément au droit de vote pour les femmes.

<sup>136</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.* p. 71. Après avoir dépouillé les archives de la Caisse de Lévis et approfondi les recherches sur la fondation de la Caisse de Lévis, les auteurs Guy Bélanger et Claude Genest utilisent ce terme pour décrire le rôle de Dorimène Desjardins.

Si papa avait à préparer une conférence, un article pour Journal ou Revue, la première ébauche faite, invariablement il la soumettait à maman, et ensemble ils corrigeaient et recorrigaient. Papa ne livrait pas à l'impression que lorsque maman en était satisfaite. Jamais papa n'a rien élaboré même dans les Règlements et Statuts des Caisses, sans ses collaborations. [...]. Dans toutes ses études des problèmes d'économie sociale, maman le suivait avec une aisance, et une perspicacité et une compréhension étonnantes<sup>138</sup>.

En 1902, le conseil d'administration de la Caisse approuve, à l'unanimité, l'installation d'un téléphone de la compagnie Bellechasse, à la maison d'Alphonse Desjardins, « où se tient actuellement le bureau de la Société<sup>139</sup> ».

Pour analyser la dynamique familiale et départager, si possible, les espaces réservés à la vie domestique et aux activités de la Caisse, nous avons examiné la composition, la répartition de la famille et le lieu de domicile des enfants, au tournant du siècle<sup>140</sup>. Le recensement de 1901 montre que les fils aînés, Raoul et Edgar, fréquentent alors le Collège de Lévis où ils sont pensionnaires. Quatre enfants ont moins de 14 ans, dont Adrienne et Albertine qui sont trop jeunes pour seconder leur mère dans l'Oeuvre de la fondation de la Caisse, à la maison, lors des absences de Desjardins, sténographe français à Ottawa. Les documents sont muets sur le rôle d'Anne-Marie qui épousera, en 1906, Almanzor Lamontagne, jeune veuf, riche commerçant et fils du maire<sup>141</sup>. Cependant, trois jeunes enfants fréquentent l'école

<sup>137</sup> *La Revue Desjardins*, X, 8, p. 153.

<sup>138</sup> Lettre dactylographiée par Adrienne à l'intention de Cyrille Vaillancourt, 26 juin 1918, *Fonds Desjardins*, 0.24 : 3 b 29.3.

<sup>139</sup> «Procès-verbaux des assemblées générales des sociétaires de la Caisse populaire de Lévis,» , p.115-116, 1<sup>er</sup> cahier, *Archives de la Caisse populaire de Lévis*.

<sup>140</sup> Statistiques Canada, Recensement de la paroisse Notre-Dame de la Victoire (1901).

<sup>141</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.* p. 50 et p. 61. Dès 1900, la famille Lamontagne est associée à la Caisse de Lévis. Napoléon Lamontagne siège au conseil de crédit et de direction. Son fils Almanzor agit à titre de percepteur de versements et de dépôts, pour élargir l'accessibilité des services aux sociétaires. Le futur époux d'Anne-Marie, l'aînée de la famille Desjardins, fréquentera

primaire; le cadet de trois ans, Léon, requiert l'attention de la mère à la maison. La contribution bénévole d'Adrienne, secrétaire personnelle de son père à Lévis et à Ottawa pour l'œuvre des Caisses, débutera approximativement vers 1906 jusqu'à son entrée au Couvent en 1917. Adrienne participera à la formation d'un cercle d'études associé à l'ACJC ( Association Catholique de la Jeunesse Canadienne) qui souscrit au Patronage de Lévis et contribue aux activités de l'Ouvroir<sup>142</sup>.

De 1903 à 1905, Dorimène s'occupe, à titre officieux, de la gérance de la Caisse; en 1903, elle y consacre jusqu'à 33 semaines. Le conseil d'administration la remercie en lui versant une indemnité annuelle de 50 \$, durant cette période au cours de laquelle son mari est en poste à Ottawa<sup>143</sup>. Son rôle de conseillère est grandement apprécié et son autorité morale respectée. C'est ainsi qu'après la mort de son mari, elle sera nommée membre « honoraire » du Conseil de l'Union régionale de Québec, en servant de caution morale pour traduire la pensée du fondateur, qu'elle a conseillé tout au long des années. Guy Bélanger rappelle que Dorimène y côtoie les personnalités religieuses de la région tels le Cardinal Louis-Nazaire Bégin et Mgr François-Xavier Gosselin, qui sont des amis de longue date<sup>144</sup>. D'ailleurs, les deux hommes, sont d'ailleurs issus de familles modestes de Lévis et des environs.

Durant les absences de Dorimène, quand elle séjourne avec Alphonse à Ottawa, Adrienne et Albertine, toutes deux externes au Couvent Notre-Dame-de-

---

régulièrement la résidence des Desjardins, où sont entrées les écritures de la comptabilité.

<sup>142</sup> Emery Roy, *op. cit.*, p. 67.

<sup>143</sup> Guy Bélanger, Conférence intitulée « Dorimène Desjardins (1858-1932) : Femme collaboratrice du fondateur des Caisses populaires », présentée au Colloque du CIRIEC : *Limites et potentialités de la participation face aux défis de l'égalité, de la démocratie industrielle et de la productivité*, UQUAM, 17 mai 1994, p. 6 et 10.

<sup>144</sup> *Ibid.*

toutes-Grâces, sont placées comme pensionnaires.

FIGURE III  
Alphonse et Dorimène Desjardins, vers 1904-05<sup>145</sup>



Source : Archives, Société historique Alphonse-Desjardins

Dorimène maintient une correspondance soutenue avec ses filles. Elle les rassure sans cesse de sa tendresse malgré l'éloignement, Albertine étant particulièrement plus sensible aux séparations<sup>146</sup>. En 1907, pour faire suite aux correspondances que son père lui a envoyées, elle écrit à Albertine, surnommée affectueusement « Ninine », âgée alors de 16 ans; elle la tient au courant des tous derniers développements de la coopérative et elle l'encourage sur ses progrès en

<sup>145</sup> Bien que prises séparément, ces photos peuvent-elles rappeler le vingt cinquième anniversaire de mariage du couple ?

<sup>146</sup> Joseph Turmel, « Madame Desjardins, la mère de famille, » *RD*, XXI, 5 (Mai 1955), p.85. Correspondance entre Albertine et sa mère : Albertine a confié son angoisse à son père concernant les examens de la fin de l'année scolaire. Sa mère lui propose de réfléchir à la possibilité de se préparer dans un endroit plus tranquille. Elle pourrait devenir pensionnaire, temporairement plutôt que de rester à la maison avec son va-et-vient, si telle est sa décision. [...] « Ainsi ma chérie, fais tout ton possible...et Dieu fera le reste, à sa sainte Volonté, il adviendra ce qu'il voudra. » [...]

écriture<sup>147</sup>. Alphonse Desjardins adopte un ton affectueux particulier quand il écrit « à sa bien-aimée Ninine». L'extrait d'une lettre qu'il adresse à sa cadette, illustre l'adoration qu'il lui témoigne. « Je te becque mille et mille fois ma chère petite Ninine, Ton père... Alphonse<sup>148</sup> ». Les confidences livrées dans cette correspondance familiale révèlent à la fois l'ampleur de la cause et la place capitale qu'elle occupe dans la vie de toute la famille.

Vers 1905, des voisins sensibilisent Dorimène au risque de faillite lié à la responsabilité de gérer d'importantes sommes d'argent, les démarches de Desjardins pour obtenir la reconnaissance juridique demeurant infructueuses. Déjà, en 1904, il avait créé l'Association populaire économique, un groupe formé de personnalités politiques devant exercer des pressions sur les législateurs ; l'année suivante, il sollicite du premier ministre Wilfrid Laurier, une loi soutenant la création et le développement des caisses populaires. Cette requête est signée par des supporteurs prestigieux tels les archevêques Mgr Bégin de Québec et Mgr Duhamel d'Ottawa<sup>149</sup>, l'oncle par alliance de Dorimène<sup>150</sup>. Le Premier ministre hésite et sa promesse de présenter un projet de loi est renvoyée aux calendes grecques.

Dépositaire de la Caisse, Dorimène gère alors un actif de 40,000 \$, sa maison servant de caution. Effrayée, elle s'empresse de rejoindre Alphonse à Ottawa où ses discussions nourrissent l'inquiétude grandissante qu'il ressent. Leur fille Adrienne

<sup>147</sup> Autre correspondance entre Dorimène et Albertine, datée du 27 mars 1907, *Revue Desjardins*, « Madame Desjardins, la mère de famille », XXI, 5, (mai), 1955, p. 84-85.

<sup>148</sup> Lettre manuscrite d'Alphonse Desjardins à Albertine, 22 mars 1907, *Fonds Desjardins*, 0.24 : 3b

<sup>149</sup> Yves Roby, *op.cit.*, p. 47.

<sup>150</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisionnées*, II, p. 242. L'avis de décès de Louis Duhamel à Lévis en 1878, indique qu'il était l'oncle de Mgr Duhamel (1840-1909). Il était l'époux en troisième noce de Louise Dozois, grand-mère maternelle de Dorimène Desjardins.

atteste des responsabilités qui incombaient à Dorimène en l'absence d'Alphonse. Il faut savoir que dès décembre 1900, les administrateurs de la Caisse encourageaient les dépôts des sociétaires, à divers endroits de la circonscription, « afin d'éviter aux membres éloignés le soin de venir au bureau même de la Société<sup>151</sup> ». Inscrites une première fois, au moment de la perception, les écritures étaient entrées officiellement au grand livre par Dorimène.

[...] maman avec un dévouement admirable a été son plus ferme appui et a même contribué à sauver l'œuvre dans une heure critique, alors que personne ne pouvait remplacer papa à la perception et à la tenue de la comptabilité. Pendant quelques années quand papa partait pour la session, maman se faisait « gérante-bénévole » de la Caisse qui avait son bureau dans le bureau même de papa à la maison même [...] Que de fois, nous avons travaillé toutes deux très tard le soir, pour faire les entrées et tenir à point la comptabilité<sup>152</sup>.

Déprimés mais fervents catholiques, ils se confient à leurs amis et proches conseillers, le curé Gosselin et l'abbé Irenée Lecours du Collège de Lévis qui les appuient et les encouragent à persévéérer. Cyrille Vaillancourt rapporte que le couple se rend à l'archevêché pour que chacun plaide sa cause auprès de Mgr Bégin, ancien curé de leur paroisse. Après avoir entendu leurs plaidoyers, le futur cardinal leur demanda de s'agenouiller pour les bénir, enjoignant Alphonse Desjardins de se relever seulement après qu'il eut promis de continuer son œuvre<sup>153</sup>.

L'année 1906 est marquée par de nombreux changements dans la famille Desjardins. Le 20 février, l'oncle Jean-Baptiste Thériault meurt à l'âge de 84 ans. La stèle funéraire qu'avait fait ériger Thériault pour les deux familles,( voir figure IV),

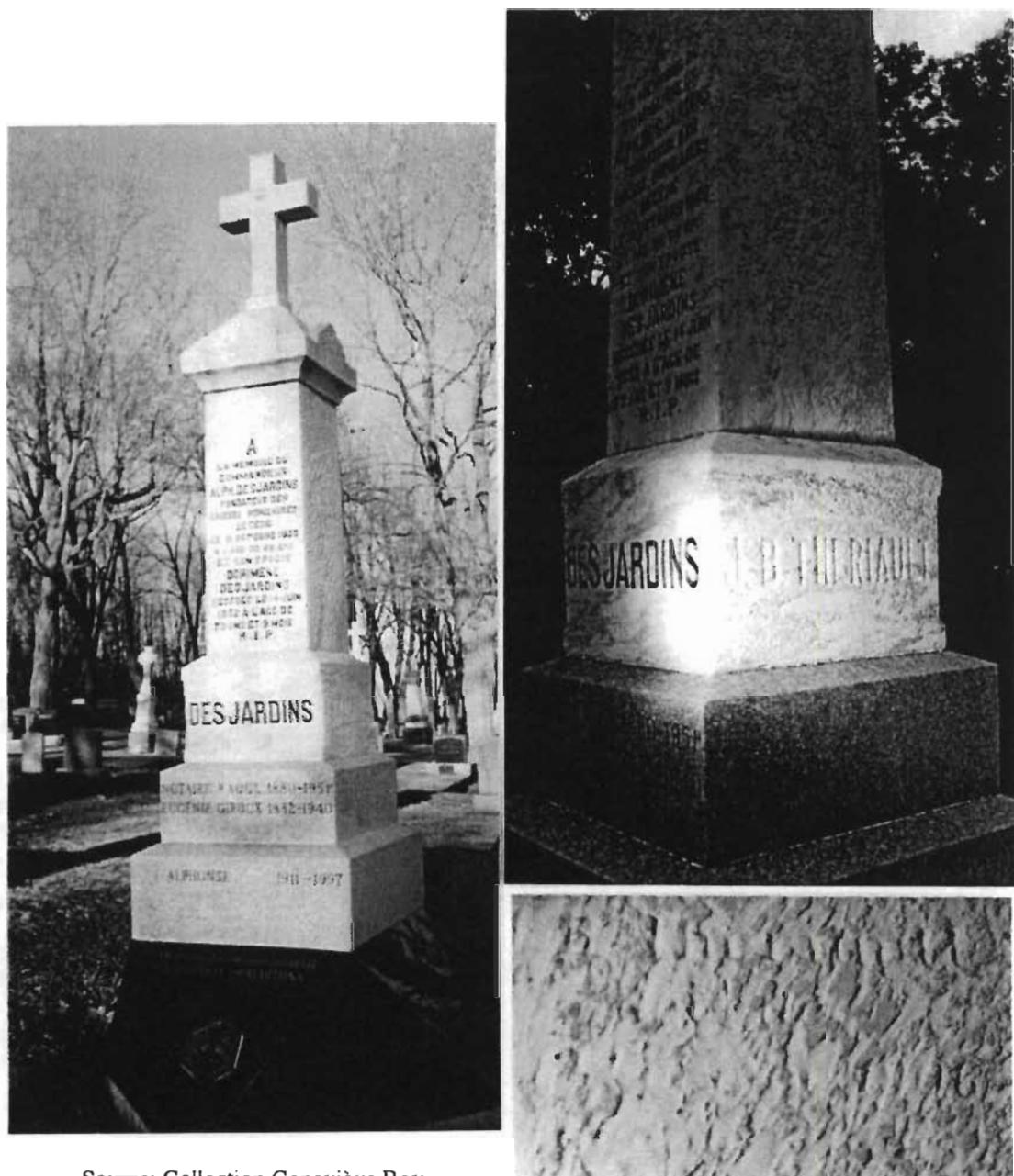
<sup>151</sup> Procès-verbaux du conseil d'administration, Caisse Populaire de Lévis, 8 décembre 1900, 1er février, 2 juin et 2 août 1901.

<sup>152</sup> Correspondance d'Adrienne avec C. Vaillancourt, CCPEDQ, fonds Alphonse-Desjardins, 0.24 : 3b 29-5.

<sup>153</sup> Cyrille Vaillancourt, « Alphonse Desjardins, Fondation de la Caisse Populaire de Lévis », *Revue Desjardins*, X, 1 (janvier 1944), p. 13.

#### FIGURE IV

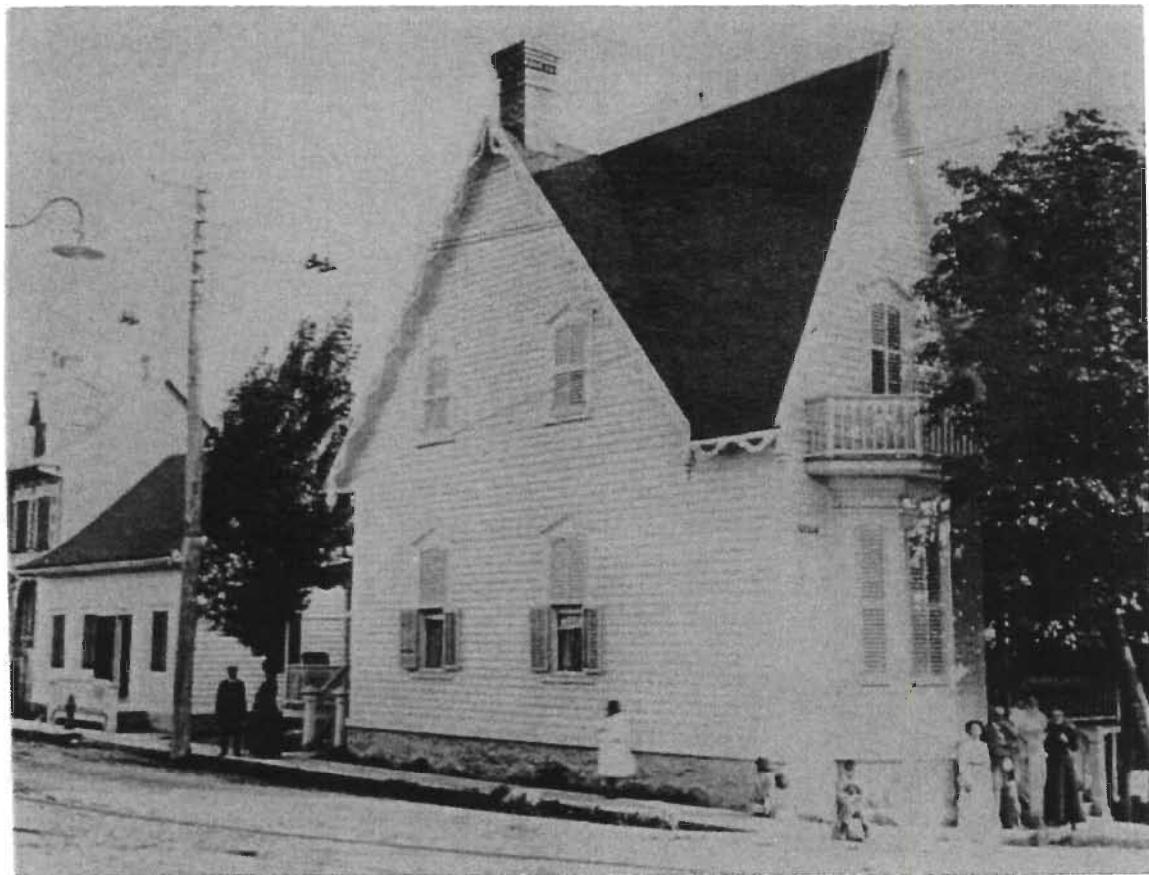
Monument funéraire des familles Thériault et Desjardins.



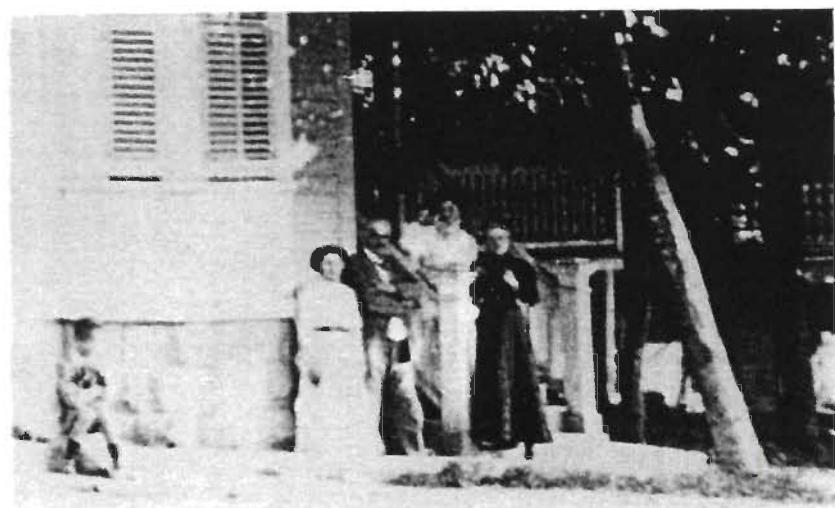
Source: Collection Geneviève Roy

Le monument funéraire des familles Thériault et Desjardins est un repère historique important. Il faut constater que la stèle funéraire a été érigée à l'époque des Thériault. Cette colonne classique, surmontée d'une croix, permettait le placement des épitaphes de plusieurs membres de leurs familles. Avec l'usure du temps, la face sur laquelle est gravée l'épitaphe des Thériault s'est détériorée, rendant les inscriptions presque illisibles. Seule la gravure élimée du nom de J. B. THÉRIAULT et des traces de l'épitaphe des Thériault ont survécu au passage du temps. La face du monument, portant les épitaphes d'Alphonse et de Dorimène Desjardins, a été entretenue avec soins. À l'origine, ce monument était destiné à commémorer la mémoire des parents nourriciers de Dorimène et bienfaiteurs du couple — et celle des Desjardins.

**FIGURE V**  
La famille Desjardins devant leur maison vers 1907



Source : Archives, Société historique Alphonse-Desjardins



L'agrandissement d'une section de ce cliché permet d'identifier Alphonse et Dorimène Desjardins en compagnie de leurs filles aînées, Anne-Marie tenant son enfant et Adrienne. Le benjamin, Charles, joue tout près avec son chien. La coiffe noire et la robe noire que porte Dorimène indiquent qu'elle porte un grand deuil.

commémore le lien solide les unissant tout en reflétant le statut social des Thériault.

Anne-Marie se marie le 4 septembre suivant. Le cliché de la famille Desjardins devant leur maison vers 1907,( en figure V) montre Dorimène portant le grand deuil, attestant de l'intensité des liens qui l'unissaient à son oncle. Selon la coutume de l'époque, le deuil prolongé souligne la perte d'un père ou d'une mère<sup>154</sup>.

Le 9 mars, la législature de Québec, sous le gouvernement de sir Lomer Gouin, un ancien confrère de collège de Desjardins, entérine *La loi des syndicats de Québec*, assurant une reconnaissance juridique donc la protection légale indispensable à l'œuvre de Desjardins. Par la suite, il présidera à la fondation de plus de cent caisses, vérifiant personnellement les rapports mensuels, que chacune de ces caisses lui transmet. Au mur de son bureau, à la Société des Artisans, il développera l'habitude d'afficher les résultats de chaque caisse, à l'aide de clitoridiens, aussi appelés *clip-boards*<sup>155</sup>. Admis à la pratique du notariat le 14 juillet, Raoul, fils aîné d'Alphonse Desjardins, devient le premier employé de la Caisse, à titre d'assistant gérant, le 5 septembre. Le 27 septembre 1906, Alphonse Desjardins déménage le bureau de la Caisse, de la maison à la Société des Artisans sur la rue Eden. Il demeurera président-gérant jusqu'à sa mort en 1920<sup>156</sup>.

En 1907, après avoir vérifié les transactions de la Caisse populaire de Lévis, lord Grey, gouverneur général du Canada et président de l'Alliance coopérative internationale— un ami d'Henry William Wolff<sup>157</sup> — appuiera l'œuvre de Desjardins, en

<sup>154</sup> La présence d'Anne-Marie, portant son bébé dans ses bras, permet de dater ce cliché.

<sup>155</sup> *Onzième Rapport Général de la Caisse Populaire de Lévis*, 30 novembre 1911, p. 4-5<sup>155</sup>. Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.*, p. 78.

<sup>156</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.*, p. 78.

<sup>157</sup> Albertine Desjardins, « Pourquoi pas ?», *RD*, 22, 10 (octobre). 1956), p. 54

témoignant en faveur du projet de loi, devant un comité spécial des Communes.

Les habitudes de travail d'Alphonse Desjardins reflètent un emploi du temps planifié méticuleusement, une activité constante et inlassable à laquelle il adhérera aussi longtemps que sa santé le lui permettra :

Chaque matin, il organisait sa journée. Rien n'était laissé au hasard. Ses heures de correspondance l'avant-midi à la maison, après quoi il se rendait au bureau de la Caisse, de même que l'après-midi. Le soir, il pouvait prendre sa marche, le plus souvent sur l'avenue Mont-Marie, veillait avec nous jusque vers les dix heures, puis s'enfermait dans son bureau pour écrire à la main jusqu'à une heure très avancée de la nuit<sup>158</sup>.

Trop accaparé par la propagation de son œuvre et par ses fonctions officielles, Desjardins sollicite l'aide du jeune abbé Grondin (un ancien du collège de la promotion 1900-1901 et confrère de son fils Raoul<sup>159</sup>) à qui il confie la mission de propagandiste officiel de l'œuvre des Caisses populaires. Le futur chanoine, au style pétillant, enrichit ses textes de faits et d'images qui rendent sa lecture captivante et à la porté de tous<sup>160</sup>. Sous plusieurs noms de plume, il publie des articles hebdomadaires dans *La Vérité*, un journal lu par les membres du clergé et dans les collèges<sup>161</sup> — propriété de l'éditeur et ami de Desjardins, Jean Paul Tardivel<sup>162</sup> — et dans *l'Action Catholique*. Il compose aussi le *Catéchisme des Caisses populaires*, réédité plus de dix fois et traduit en plusieurs langues<sup>163</sup>.

Desjardins a aussi besoin d'aide à Ottawa. Vers 1907, sa fille Adrienne

<sup>158</sup> *Ibid.*

<sup>159</sup> *Dates lévisionnées*, V, p. 297.

<sup>160</sup> Cyrille Vaillancourt, « Éditorial : Il n'est plus...Son souvenir demeure », *Revue Desjardins*, Québec, XVII, 1, (janvier), 1961, p. 3-4.

<sup>161</sup> Yves Roby, *Les caisses populaires, Alphonse Desjardins, 1900-1920*, p. 55.

<sup>162</sup> Registres paroissiaux de Notre-Dame de la Victoire. Jules Tardivel et sa femme sont le parrain et la marraine du quatrième enfant des Desjardins, Alice, née en 1884, décédée à l'âge de 8 ans, des complications d'une maladie contagieuse, en même temps que son frère Georges, âgé de six ans en 1892.

<sup>163</sup> *Ibid.*

l'accompagne en remplissant toute la gamme des activités reliées à sa fonction de secrétaire, y incluant la correspondance avec les autres gérants et la préparation des bilans annuels. Elle remplace sa mère, en administrant les dépenses personnelles de son père. En 1913, Albertine se joindra à Adrienne et sa mère pour s'occuper de la correspondance abondante du gérant fondateur, alors qu'elle a appris l'utilisation d'un clavigraphe.

L'analyse des repères historiques et biographiques démontre, au-delà de tout doute, l'interaction quotidienne de deux sphères distinctes cohabitant dans cette maison-bureau. La dynamique liée à cette manière de vivre permet d'exposer l'ardeur des recherches de Desjardins, sa passion pour la lecture et la correspondance, la contribution bénévole et l'engagement de sa famille, ses fréquents contacts avec ses amis ecclésiastiques, politiques et journalistes. Elles établissent aussi les besoins grandissants d'espace pour la Caisse. Le couple lévisien est profondément impliqué dans les réseaux d'entraide et dans de nombreuses œuvres caritatives où dominent la paroisse et l'Église. La fondation de la Caisse métamorphose la maison où dix enfants sont nés. Les moqueries et les obstacles rencontrés durant le parcours difficile de la fondation, dans un monde où « l'habit fait le moine », a prescrit aux Desjardins l'obligation d'afficher l'image de la réussite sociale, pour gagner le respect et la confiance des riches industriels et banquiers ainsi que des Lévisiens.

#### 2.2.4 Synthèse de la recherche biographique, 1854-1907.

Le couple Desjardins provient de familles de classes sociales différentes. Elevée comme fille unique dans une famille prospère, Dorimène bénéficie d'une bonne éducation, fréquentant une académie privée. Sa tante, dévote, est active dans

les œuvres de bienfaisance de la paroisse et son oncle, ingénieur, possède un bon sens des affaires immobilières. Tous deux, ils veillent à la sécurité de Dorimène. Très tôt, elle apprend les valeurs de la charité chrétienne tout en développant un bon jugement, un sens pratique et une connaissance du code social des notables.

Alphonse Desjardins est issu d'une famille pauvre de dix enfants, où il a grandi dans l'insécurité financière. Il complète avec succès les années d'études gratuites offertes au Collège, ne pouvant débourser les frais du cours classique offert au Séminaire de Québec. Le rôle absent de son père malade et les difficultés financières sont compensés par la force morale et le travail constant de sa mère, une fervente catholique qui encourage l'entraide, les valeurs chrétiennes et celles de l'instruction. Deux modèles masculins, l'honorable Blanchet et son frère Louis-Georges, symbolisent pour lui, la réussite intellectuelle et sociale. Desjardins rêve d'un monde meilleur : sa foi, sa détermination, son inlassable énergie, le développement de multiples réseaux et la rencontre d'une femme à la charpente morale solide<sup>164</sup>, l'aideront à mieux s'adapter à ses responsabilités grandissantes tout en devenant un homme d'affaires pratique. Profondément associés à la vie paroissiale, ils participent aux activités lévisiennes, d'ordre social et philanthropique, surtout<sup>165</sup>.

La préoccupation principale du couple n'apparaît pas donc pas être motivée par le paraître. Cependant, la réussite sociale dépend de la capacité d'afficher un confort comparable à celui des notables et de la classe des professionnels qu'ils côtoient, tout en inspirant confiance aux sociétaires plus modestes qu'ils reçoivent.

<sup>164</sup> Cette expression employée plus tôt par Napoléon Desjardins, frère d'Alphonse, pour décrire leur mère, semble convenir tout autant pour dépeindre Dorimène.

<sup>165</sup> Emery Roy, *op. cit.*, p. 100. Les parties de cartes — une des principales sources de revenus — sont destinées aux œuvres de bienfaisance et la guignolée, aident particulièrement la St-Vincent de Paul.

Les décisions de gestion de la maison reviennent à Dorimène. Bonne gestionnaire au foyer, tempérant les tendances parfois dépensières de son époux, elle est la plus proche et la meilleure conseillère qu'il ait. Pour inspirer le respect, Desjardins doit sans cesse prouver sa valeur et son statut social; il apprécie en effet les tenues formelles et le protocole appris durant sa formation militaire et aiguisés dans ses fonctions parlementaires. Ces habitudes l'associent à une classe sociale privilégiée en même temps qu'elles le rassurent, sans doute, sur sa propre réussite sociale. Car malgré ses réalisations, Desjardins est un homme timide qui n'oublie pas l'insécurité, ni l'humiliation causée par ses origines<sup>166</sup>.

L'analyse du réseau du couple — familial, paroissial, religieux, social et politique au tournant du siècle — démontre qu'ils font partie des notables de la petite bourgeoisie. Ils fréquentent les élites religieuse, intellectuelle, politique et marchande, alors qu'Alphonse Desjardins est influencé par le mode de vie anglais d'Ottawa. D'envergure internationale, il est un intellectuel et un réformateur social. Il correspond avec les grands coopérants européens et il côtoie l'élite religieuse ; en même temps, il est actif au sein du réseau lévisien où il apprend les rouages des affaires bancaires.

La correspondance personnelle échangée entre le couple Desjardins et leurs filles reflète des gens sensibles, chaleureux, raffinés dans leurs manières et fervents croyants profondément engagés à leur cause. Elle révèle une grande sensibilité, une

---

<sup>166</sup> « Correspondance de Soeur Marie du Calvaire (Adrienne Desjardins) à Cyrille Vaillancourt. », *Fonds Desjardins*, 0.24 :3b 29.4. Une fois l'œuvre des Caisses reconnue, il reçoit avec nostalgie, les hommages et les félicitations qui lui sont adressées. Ainsi, il dira : « les fleurs... la gloriole d'aujourd'hui ne peuvent me faire oublier les avanies... les moqueries d'hier. Je suis le même homme qu'hier et que ces mois derniers ».

propension à s'émouvoir et une tendresse particulièrement touchante avec laquelle les Desjardins expriment leurs émotions pour les choses familiales. L'analyse des valeurs, des actions du couple et de leur parcours montre qu'à l'origine, l'œuvre sociale de Desjardins coïncidait avec l'objectif de l'Église de défendre la doctrine sociale<sup>167</sup>. D'ailleurs, le clergé a toujours offert un solide support aux Desjardins.

Leur engagement a un impact majeur sur leur vie et leur manière de vivre. Le style néo-gothique de la maison (particulier pour Lévis, à l'époque) rappelle les maisons de pasteurs dont les plans étaient véhiculés dans les *pattern books* de l'époque. Au chapitre suivant, nous présentons les données de notre enquête sur la maisonnée et son cadre de vie, au tournant du siècle. Nous analysons l'organisation spatiale de la maison Desjardins et sa contribution particulière à la connaissance de ses occupants.

---

<sup>167</sup> *Lettre encyclique du pape Léon XIII, 15 mai 1891* Le souverain pontife y prône la justice sociale en dénonçant la misère ouvrière, conséquence selon lui des progrès de l'industrialisation et des excès du libéralisme, de la diminution des sentiments religieux et l'augmentation d'une usure dévorante.[...] Le pape Léon III favorise la propagation des sociétés de secours mutuels, les institutions diverses dues à l'initiative privée qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins et les patronages qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants [sic].

## ADDENDUM

Une correspondance d'Alphonse Desjardins à Louis Fréchette, le 16 janvier 1893, a suscité notre intérêt. La publication récente d'un conte de Noël, écrit par Fréchette, a suscité une réaction vive chez Desjardins. Le train qui l'amène vraisemblablement vers Ottawa pour le début de la session passe, devant la maison natale de Fréchette, à Hadlow Cove. Encore ému en apercevant le toit de la maison du poète, Desjardins révèle, dans les propos suivants, ses sentiments intimes à celui qui a été aussi un opposant politique durant plus de trente ans :

C'est encore avec les yeux humides et tout plein de douces émotions que je vous écris. [...] Riez si vous le voulez, je vous l'avoue bêtement, j'ai pleuré comme un enfant en lisant votre conte [...] L'émotion m'a empoigné dès la première page [...] Je raffole de ces contes ; partout où je peux m'en procurer, je le fais et je les lis, relis à satiété. Le vôtre, par l'émotion saine et profonde qu'il m'a procurée, est digne de la signature d'Alphonse Daudet. [...]<sup>168</sup>.

En terminant sa lettre, Desjardins évoque la maison natale de Fréchette, dont l'affection pour sa modeste maison familiale est notoire, grâce aux nombreux écrits du poète : « Permettez-moi de laisser germer en moi, un tout petit brin de vanité, car de la fenêtre d'où j'écris, j'aperçois le toit pointu de la maison où vous avez longtemps demeuré, si vous n'y êtes pas né<sup>169</sup>.

Intéressés à comprendre ce qui a déclenché ce bouleversement, nous avons pris connaissance du conte<sup>170</sup>. Fréchette relate une histoire touchante, surtout lorsque le lecteur s'identifie aux circonstances ou aux personnages. Nous résumons l'intrigue

---

<sup>168</sup> Copie de l'original des Archives publiques du Canada, (Papiers Louis Fréchette, M.G. 29, Q 13, v. 2) disponible aux Archives de la Confédération, 0.21 :2.4-9.2. À noter, le papier sans entête, utilisé par Desjardins pour cette correspondance.

<sup>169</sup> *Ibid.*

<sup>170</sup> Louis Fréchette, « Un Murillo », (conte de Noël), *La Revue Canadienne*, (janvier) 1893, p. 33-54.

qui se déroule à Contrecoeur, paroisse à proximité de Sorel. Le thème du conte se développe autour de la bonté et la simplicité d'une jeune fille, provenant d'une ancienne famille seigneuriale ruinée. Seule et charitable, Suzanne a accueilli sa voisine, une veuve ruinée suite au décès de son mari, le jour où leur maison était vendue par ordre du shérif. Le fils de la veuve a dû abandonner ses études pour ces causes, et s'expatrier pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa mère. Maîtresse d'école et organiste à l'Église, Suzanne s'occupe de cette dame et l'aime comme sa mère, avec une générosité désintéressée. De retour à la maison, la veille de Noël, après une longue absence, le fils s'éprend de Suzanne, séduit par sa beauté, sa générosité, son intelligence et sa simplicité élégante. Honnête, il insiste pour lui remettre les recettes d'un bien, un tableau de Murillo, ayant appartenu à sa famille et qu'il a fortuitement retrouvé. Refusant son offre, un mariage en communauté de biens semble être la seule solution pour qu'il y ait un tel partage.

Que Desjardins s'identifie au thème de ce conte est plausible. Cependant, son bouleversement soulève des questions intéressantes, alors que l'état actuel des recherches ne peut pas permettre d'identifier les circonstances de la rencontre du couple...

## CHAPITRE III

### ÉTUDE DE CAS

#### **La reconstitution de la maison historique Alphonse-Desjardins à Lévis :**

*Habiter à la manière d'Alphonse et de Dorimène Desjardins, au tournant du siècle : interprétation d'une intimité.*

#### 3.1 Un intérieur domestique perçu à travers le prisme de la biographie.

Cette approche biographique veut démontrer comment un personnage et sa résidence, dans ce cas le lieu de fondation de la première Caisse, sont intimement liés. L'évolution individuelle et parallèle du couple permet de mieux comprendre les valeurs morales vécues très tôt dans leur apprentissage de la vie, au sein de familles catholiques dévotes. Alphonse et Dorimène Desjardins mettent en pratique des valeurs qu'ils partagent, dans leur engagement mutuel à la cause sociale prônée par l'Église catholique.

En même temps que leur famille s'agrandit, les raisons de la mise sur pied de l'œuvre vont se préciser et marquer de plus en plus leur espace de vie. À l'époque de la fondation de la Caisse populaire, leur « maison-bureau » sert à la fois de lieu de perception et de rencontre pour les sociétaires, les amis et les collaborateurs. Dorimène, épouse et *alter ego* d'Alphonse Desjardins, accomplit en son absence la tâche de gérante-bénévole<sup>1</sup>. Cette dynamique entre vie domestique et vie professionnelle entraîne chez les Desjardins un partage nouveau de l'espace. La reconstitution de l'intérieur doit refléter ces valeurs, plutôt que la seule mode du temps.

---

<sup>1</sup> Nées en 1888 et 1891, Adrienne et Albertine collaboreront plus tard en devenant secrétaires bénévoles.

La fondation de la Caisse a lieu au moment où les effets de l'industrialisation se font sentir dans plusieurs domaines : les changements du rôle de la femme, la métamorphose des espaces domestiques et des modes de vie... Même si la femme québécoise n'a pas encore le droit au suffrage<sup>2</sup>, elle agit désormais comme maîtresse du foyer. L'étude du cadre matériel du couple Desjardins, décodé à travers leur histoire personnelle et sociale, contribue à expliquer plus fidèlement leur manière d'habiter.

### 3.2. La maison Desjardins, un « monument historique classé ».

#### 3.2.1 Survie de la maison d'Alphonse et de Dorimène Desjardins.

Dans leur récent ouvrage sur l'histoire de la première Caisse populaire de Lévis, les historiens Guy Bélanger et Claude Genest relatent les démarches engagées par l'Union régionale de Québec pour construire un nouveau siège social à Lévis, quatre ans après le décès d'Alphonse Desjardins. Ces tractations nous renseignent sur les parcours sinués qui ont conduit éventuellement à la « survie » de la maison Desjardins, lieu affectionné du couple. Nous résumons leurs propos :

En 1924, le conseil d'administration de la Caisse populaire de Lévis retient les services d'un architecte pour la construction d'un nouveau siège social. Après avoir accepté les plans soumis pour ce bâtiment sobre mais élégant, des contraintes financières obligent les dirigeants à abandonner le projet. Six ans après le décès de Dorimène Desjardins, survenu en 1932, l'idée de construire un « monument Desjardins » refait surface. Il s'agit d'un complexe qui serait érigé sur le site même de la maison Desjardins avec vue sur Québec. Il abriterait les bureaux de l'Union

---

<sup>2</sup> À l'époque, le clergé s'oppose vivement au suffrage des femmes, craignant une émancipation de leurs droits, perçue comme une menace à la vie de famille.

régionale de Québec, de la Caisse de Lévis, de la Caisse centrale Desjardins (alors à Québec), une salle de théâtre et d'autres organismes communautaires sous un même toit<sup>3</sup>.

Avec cette intention, Cyrille Vaillancourt, président de l'Union régionale et gérant de la Caisse populaire de Lévis<sup>4</sup>, intervient en octobre 1938 auprès de la fille cadette, Albertine, qui habite encore la maison familiale. Déjà elle envisageait la vente de la maison, ses moyens financiers et sa santé ne lui permettant plus l'entretien nécessaire ; d'ailleurs, l'ancienne bonne de la famille et son mari étaient locataires du rez-de-chaussée. La même année, l'archiviste Pierre-Georges Roy avait déjà visité la maison, à deux reprises, étant intéressé à en faire l'acquisition<sup>5</sup>. L'Union régionale devient propriétaire de la maison d'Alphonse Desjardins en novembre 1938, Albertine Desjardins lui ayant cédé la propriété en échange d'une rente viagère mensuelle de 12.50 \$. On ignore si Albertine Desjardins avait été avisée des intentions de l'Union régionale de l'époque, mais l'acte de donation de la maison n'inclut aucun bien meuble. À son décès en 1970, Albertine lègue le lot familial situé au cimetière Mont-Marie, à la Caisse populaire de Lévis ; elle assure elle-même ses frais de location à

<sup>3</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *La Caisse populaire de Lévis, 1900-2000 : Là où tout a commencé*, Sainte-Foy, MultiMondes, 2000, p. 173-174.

<sup>4</sup> Cyrille Vaillancourt, successeur d'Alphonse Desjardins, admirateur et inconditionnel du Fondateur, a maintenu des contacts avec Albertine et Adrienne devenue religieuse hospitalière en 1917. Préparant une biographie d'Alphonse Desjardins, il entretenait une correspondance régulière avec la religieuse qui témoignait de la mémoire de son père et de son œuvre.

<sup>5</sup> Entrevue avec Pierre Roy, ancien documentaliste à la Fédération de Québec et fils de l'archiviste renommé, 18 août 1997. Son père avait ébauché une esquisse d'aménagement, prévoyant la localisation de ses meubles dans l'éventualité où il acquérait la maison Desjardins. Mis au courant des tractations entre l'Union régionale et Albertine Desjardins, il ne fit pas d'offre d'achat, étant persuadé qu'il ne pouvait proposer un montant comparable.

perpétuité et son entretien<sup>6</sup>.

En décembre 1938, l'Union régionale achète la maison voisine où avait résidé l'Honorable docteur Blanchet<sup>7</sup>. Ces acquisitions, en plus des lots de quelques autres maisons voisines, étaient nécessaires pour ériger le « complexe Desjardins ». En l'absence d'un consensus chez les administrateurs de l'Union régionale, le projet d'ériger le complexe-monument a été abandonné en 1940. L'idée de construire un complexe à Lévis était cependant maintenue<sup>8</sup>.

### 3.2.2 Un monument historique classé, aménagé d'abord en centre d'interprétation.

Le projet d'une mise en valeur de la maison Desjardins remonte à 1975. Une première demande de classement n'est pas retenue cette année-là par la Direction générale du Patrimoine et la Commission des biens culturels. Cette maison pittoresque « s'inspire » du courant néo-gothique et à l'époque, le Ministère des affaires culturelles privilégie l'architecture classique monumentale. L'idée se concrétise avec la décision par l'Union Régionale de Québec de créer un organisme à but non lucratif, la Société historique Alphonse-Desjardins en 1978. La Société acquiert la maison Desjardins et reçoit le mandat de gérer le projet de commémoration du lieu de fondation de la première caisse populaire. Une deuxième demande de classement présentée trois ans plus tard est acceptée.

Le Comité du statut des biens culturels recommande le classement en mai 1982,

---

<sup>6</sup> Greffe Henri Guénette, Lévis, 10 mai 1970, Testament d'Albertine Desjardins.

<sup>7</sup> *Dictionnaire des parlementaires du Québec, 1792-1992*, PUL, 1993. Baptisé dans la paroisse Saint-Pierre-du-Sud, près de Montmagny, le 7 juin 1829, sous le nom de Joseph-Godric Blanchet, son prénom s'orthographiait aussi Joseph-Goderic.

<sup>8</sup> Guy Bélanger & Claude Genest, *op. cit.*

fondé sur la valeur historique du personnage et de son œuvre en précisant que : « Le phénomène à l'étude n'est pas l'aspect stylistique du bâtiment mais le lieu symbolique de la naissance du mouvement coopératif Desjardins<sup>9</sup> [...]. Ainsi, dans cet énoncé, si le Ministère des Affaires Culturelles reconnaît la valeur historique de la maison construite par les Desjardins, il souligne le peu de valeur qu'il accorde à son aspect stylistique. Cette façon de faire des années 1980 caractérise l'approche muséologique du temps...<sup>10</sup>. Classée « monument historique » la maison est rénovée en 1981 et elle devient un centre de documentation et d'interprétation. L'aménagement intérieur ne faisant pas l'objet de classement, des transformations majeures mais non-documentées sont réalisées. Le mandat consiste surtout à reconstituer la cuisine et le bureau et de créer un centre de documentation sur la mission du Mouvement Desjardins, comprenant une salle pour la projection de vidéos (salon-double actuel) et une salle d'exposition thématique (salle à manger actuelle).

### 3. 3 Les travaux de « restauration » de la maison Desjardins en 1981-82 : contexte.

Au départ, il faut insister sur la complexité des travaux de restauration d'un lieu, lorsque le client souhaite en même temps une modernisation. La mise aux normes telle qu'exigée par le code du bâtiment est souvent contradictoire avec l'objectif historique ; il faut investir un temps précieux pour obtenir des dérogations au code, tout en assurant la sécurité. Diverses motivations, incluant des considérations financières, voire idéologiques, peuvent aussi influencer le client et modifier un mandat original.

---

<sup>9</sup> Procès-verbal du Comité du statut des biens culturels du 19 mai 1982, recommandant le classement au ministre des Affaires des Affaires culturelles. Le classement fut accordé le 12 août 1982.

<sup>10</sup> Gilles Dumouchel, Francine Paradis et Yves Bergeron, *La Loi sur les biens culturels et son application*, MAC, 1987.

En 1981, la Division de l'Architecture et du Génie de la Confédération des caisses populaires et d'économie (CCPED) reçoit le mandat de restaurer lorsque possible, ou de rénover la maison Desjardins, pour aménager le rez-de-chaussée en centre d'interprétation. Les chambres à l'étage sont démolies pour faire place aux bureaux administratifs de la SHAD. En 1990, la maison Desjardins est annexée à la maison Blanchet et les portes d'entrées originales de la Maison Desjardins sont interdites aux visiteurs ordinaires. Pour faciliter la fréquentation des groupes scolaires, l'accès se fera dorénavant par une passerelle joignant les deux maisons, le début du circuit des visites étant déplacé à la maison Blanchet.

Dès le début des années 1980, les études sur la maison poursuivent l'objectif de retracer la date de construction de la maison et d'identifier la pièce où avaient eu lieu les premières transactions de la Caisse. Les hypothèses retenues alors sont celles de la cuisine, ou du bureau. À l'époque, la recherche est surtout orientée sur les traces matérielles. Elle comprend l'analyse des traces de l'intérieur de la maison, suite au départ du locataire ayant succédé aux Desjardins et qui a habité la maison durant près de quarante ans. S'ajoutent au bilan architectural les observations rapportées par un des petit-fils Desjardins, né en 1912, et par des voisins. Les résultats ne sont pas concluants<sup>11</sup>. Ainsi, dans le rapport soumis au MCC en 1982, le documentaliste, chargé de la recherche pour la SHAD, reconnaît que des considérations pratiques liées à une circulation plus sécuritaire ont finalement influencé le choix de la cuisine, plutôt que le bureau, comme l'endroit principal des perceptions, au lendemain de la Fondation. Le

---

<sup>11</sup> Pierre Hamelin, *Rapport historique préliminaire*, Fédération des Caisses populaires, 1981.

petit-fils, consulté à l'époque, ne partage pas cet avis<sup>12</sup>.

Les archives disponibles concernant le personnage et d'autres membres de la famille ne sont malheureusement pas mises à contribution. Le fonds Desjardins comprend tous les documents relatifs aux Desjardins de 1854 à 1920, incluant des sources épistolaires familiales et les archives de la Caisse populaire de Lévis. Certains parmi ces documents sont aussi conservés à la SHAD. Le fonds de la Confédération collecte et conserve toutes les archives retracant l'évolution du Mouvement Desjardins, en plus des fonds des successeurs de Desjardins. Rappelons aussi, qu'une version de la thèse d'Yves Roby (1962) publiée en 1964, est ré-éditée par la Confédération<sup>13</sup> en 1975. Comme c'est le cas dans de nombreuses mises en valeur d'intérieurs historiques au Québec, la maison Desjardins est « recréée » à partir de traces matérielles isolées, trop souvent peu révélatrices<sup>14</sup>, sans tenir compte des recherches existantes et surtout sans l'étude approfondie de l'homme, de sa famille et de leur mode de vie<sup>15</sup>.

Avec cette omission — d'une consultation des archives, qui aurait permis d'interroger et d'interpréter certaines traces matérielles — la maison familiale est devenue aseptisée et vidée de la présence de ses premiers occupants. Ainsi, les traces

<sup>12</sup> Pierre Hamelin, *L'histoire de la Maison Desjardins*, Société historique Alphonse-Desjardins, Lévis, 1983.

<sup>13</sup> Yves Roby, *Alphonse Desjardins et les Caisses populaires, 1854-1920, (thèse de licence en histoire)*, U. Laval, 1962. L'auteur a publié intégralement sa thèse chez Fides en 1964 et la version intitulée, *Les caisses populaires : Alphonse Desjardins, 1900-1920 a été éditée en 1975 par la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec*. L'analyse critique des traits de caractère de Desjardins, et contenue dans la thèse de 1962, est absente dans cette publication plus récente.

<sup>14</sup> Archives de la SHAD, 1981. Durant l'analyse des documents relatifs aux travaux de 1981, un rapport sommaire des travaux de curetage réalisés à l'époque et rédigé par l'entrepreneur, a été retrouvé.

<sup>15</sup> Bélanger et Genest, *op. cit.* Les historiens documentent et analysent l'évolution professionnelle de Desjardins jusqu'à la fondation de la Caisse populaire de Lévis. Plusieurs publications par Bélanger dans la *Revue Desjardins* nous font découvrir un Lévisien engagé, un père attentif et l'époux d'une femme qui l'a toujours secondé dans la vie et dans les affaires de la Caisse.

des derniers occupants acquièrent une valeur symbolique qui se veut héritière de ses premiers occupants. De 1983 à 1999, plusieurs transformations sont apportées à la décoration et à l'aménagement intérieur de la maison : elles matérialisent une image réductrice de la modeste famille d'un petit sténographe. En 1990, la Société réalise la « reconstitution du bureau » de Desjardins, à partir d'un cliché attribué à lord Grey, gouverneur général, montrant Desjardins assis à sa table de travail<sup>16</sup>. En l'absence d'une vérification des archives sur les circonstances de cette visite, on a présumé que lord Grey avait visité le bureau de la Caisse de Lévis, situé dans la maison Desjardins, au moment de la fondation. « Une tradition orale mal définie », constate l'historien Bélanger de la SHAD, en 1998<sup>17</sup>. Selon nos recherches, ce cliché montrant Desjardins au local des Artisans a été malencontreusement confondu avec son bureau à la maison<sup>18</sup>.

Durant les années 1980 et 1990, le paysage intérieur se modifie graduellement. Des expositions disparates de photographies des coopérants européens-inspirateurs sont présentées parmi des pièces de mobilier, des objets et des documents difficiles à apprécier sous le vitrage acrylique fumé des présentoirs. On propose en outre un salon-double statique, garni de meubles en suite de style *Eastlake*, le « bureau reconstitué » d'Alphonse Desjardins et une cuisine construite à l'ancienne, où est exposé *Le Premier grand livre des sociétaires déposants et emprunteurs de la Caisse populaire de Lévis, ouvert à sa première page*, évoquant les perceptions de la Caisse à

---

<sup>16</sup> Pierre Poulin, *Histoire du Mouvement Desjardins*, 1, *Desjardins et la naissance des caisses populaires : 1900-1920*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1990, p. 136.

<sup>17</sup> Guy Bélanger, « *Datation de la photographie d'Alphonse Desjardins assis à sa table de travail et localisation du bureau où il se trouve* ». Note de service rédigée dans le cadre d'une recherche initiale faite en collaboration avec la SHAD, 17 septembre 1998.

<sup>18</sup> Notre expertise photographique de ce cliché est présentée plus loin.

cet endroit, au moment de la fondation. S'y trouve aussi la machine à coudre de marque *Singer*, ayant appartenu à Dorimène Desjardins, placée à côté d'une cuisinière *Baby Rural* de Bélanger, brevetée seulement en 1917. L'installation de tuyaux de poêle démesurés, suspendus au plafond et courant à travers la pièce d'une hauteur de 7 pieds 8 1/2 pouces, signale l'emplacement improbable du poêle pour la stature imposante d'Alphonse Desjardins, un homme mesurant six pieds. La SHAD veut repenser ce décor sans âme.

### 3.4 Proposition de reconstitution historique de l'intérieur : objectif et période visée.

L'an 2000 soulignait le centenaire de la fondation de la première Caisse populaire. La reconstitution historique de la maison d'Alphonse et de Dorimène Desjardins représentait une manière de commémorer ce grand événement. Le cadre de vie de la famille Desjardins indissociable du lieu de fondation et le siège social de la Caisse populaire de Lévis de 1900 à 1907, permettant de témoigner du rôle conjoint d'Alphonse et de Dorimène Desjardins<sup>19</sup>.

Pour mieux refléter le cadre de vie du tournant du siècle dernier, la période de 1900-1906 a été choisie pour la reconstitution. L'insuffisance d'archives iconographiques imposait une recherche approfondie de l'évolution de la maison-bureau, de la famille et de leur interaction. Les archives écrites témoignent du moment déclencheur des recherches de Desjardins, de ses démarches, de ses réseaux, du rôle de sa famille et enfin du décret de la loi concernant les syndicats coopératifs de

---

<sup>19</sup> Ce modèle de bénévolat a d'ailleurs inspiré nos mères durant des décennies, en favorisant l'implantation de caisses Desjardins gérées dans les cuisines des campagnes québécoises.

1906<sup>20</sup>.

### 3.4.1 Description actuelle de la maison.

La maison Desjardins, située au 8, rue du Mont-Marie, à Lévis, est un cottage victorien, de style néo-gothique comprenant un rez-de-chaussée et un étage. L'extérieur est fini en planches de pin à déclin, peintes en blanc, semblable aux cottages et aux *farm-cottages* qu'on retrouve dans les nombreux *patterns books* provenant surtout des états de l'est des Etats-Unis, entre 1850 et 1900. Des photos récentes (voir figure VI) montrent la façade principale exposée au Nord et la façade sud-est longeant la rue Guénette.

Cette habitation pittoresque se compose de deux carrés en pièces sur pièces. Elle est située au coin de l'avenue du Mont-Marie (anciennement rue St-David, St-Joseph puis rue Blanchet) et de la rue Guénette à Lévis. Le carré principal repose sur des fondations de pierres et il mesure 30 1/2 pieds de front par 37 pieds de profondeur sur la rue Guénette. La façade principale sur l'avenue Mont-Marie, fait face au Carré Déziel, un parc commémoratif, propriété de l'église paroissiale. Une vue du Saint-Laurent et de la ville de Québec ajoute au charme du site. Une annexe plus simple, mesurant 14 pieds de profondeur par 14 1/2 pieds, est posée en L contre le mur arrière du carré principal. Un appentis est aussi rattaché à cette annexe. Les deux toitures sont à deux versants et elles sont recouvertes de bardeaux de cèdre. La corniche du carré principal, ornée de dentelles de bois, est surmontée de deux pignons ornés aussi de

---

<sup>20</sup> La reconstitution historique d'une année précise est rarissime à moins d'avoir accès à des archives écrites et iconographiques détaillées, ou de travailler dans un bâtiment conservé dont la restauration est étayée par des relevés minutieux. En l'absence de ces données, une démarche scientifique exclut la sélection d'un moment précis aussi restreint

frises *ginger bread*. La toiture de l'annexe est percée de lucarnes à fenêtres surmontées de linteaux en pointe ; sa corniche n'est pas ornée. Deux cheminées en briques rouges émergent du faîte des murs-pignons des deux structures.

La façade principale affiche deux lucarnes-pignons ornées de frises en dentelle ; la plus petite surmonte la toiture de la galerie et la grande lucarne, ornée d'un mât à son faîte, surmonte le balcon situé au-dessus de l'oriel, formé de trois baies vitrées. La maison possède deux galeries : celle de la façade principale est coiffée d'une toiture de style néo-classique ; un escalier droit de cinq marches permet d'y accéder et elle est ornée de poteaux d'appui de style néo-gothique et d'une balustrade avec dentelles gothiques. Un escalier de deux marches accède à la galerie de l'annexe, placée en retrait sur la rue Guénette ; elle est supportée par des poteaux ornés à leur point de jonction avec sa toiture en tôle.

La porte principale est à doubles vantaux, cintrée et peinte brun-rouge ; chacun possède 8 carreaux en vitre biseautée et les vitres dépolies à carreaux de l'imposte arborent des motifs géométriques. La toiture en tôle de cette galerie dissimule toutefois la partie supérieure des linteaux de la fenêtre et de la porte principale. Toutes les fenêtres de la maison sont « à guillotine » et cintrées et elles sont surmontées d'un linteau en pointe, d'inspiration néo-classique ; à l'exception de celles de l'annexe, elles sont munies de persiennes peintes en vert.

Lorsque l'on franchit l'entrée principale, on pénètre dans un petit vestibule ; des portes doubles séparent cet espace du hall d'entrée. De dimension modeste, le hall s'ouvre sur quatre espaces. Deux pièces en façade, l'une à droite, exiguë avec fenêtre

## FIGURE VI

### Maison historique Alphonse-Desjardins : photos récentes (1998)



(1) Source : SHAD

Légende : de haut en bas

1. Façade principale sur rue Mont-Marie,  
jadis la rue Blanchet

2. Façade sud-est sur la rue Guénette

3. Vue prise de l'angle des rues Guénette et Mont-  
Marie, montrant la façade principale de la  
maison voisine, la maison Blanchet



(2) et (3)  
Source : Geneviève Roy



sur la rue « reconstitue le bureau d'Alphonse Desjardins ». À gauche, le grand salon est éclairé par un *bow-window* et une fenêtre avec vue sur la rue Guénette. Au fond du hall, à droite, une porte plus étroite donne accès à la « salle à manger actuelle » alors qu'une autre ouverture à gauche se prolonge en un corridor qui longe le « vivoir », contigu au salon et qui se termine à l'entrée de la cuisine. Le vivoir est une pièce ostentatoire avec son manteau de cheminée d'apparat en marbre ; le mur divisant le salon double est percé d'une grande ouverture rectangulaire, créant l'illusion d'une pièce plus spacieuse, avec cette vue complète sur le salon et son *bow-window*. Cette pièce centrale ouverte au sud et à l'ouest, est éclairée par une fenêtre adjacente au foyer, sur Guénette.

À droite du corridor, une porte sert de deuxième accès à la « salle à manger actuelle », où l'ancienne fenêtre, transformée en porte, permet l'accès aux visiteurs, par une passerelle reliant la Maison Desjardins à la maison Blanchet. La porte principale de la maison Desjardins sert exceptionnellement aux visiteurs de marque. Après avoir longé le vivoir, une ouverture mène au hall de l'escalier d'apparat, la pièce arrière du carré principal. À gauche, l'escalier d'angle, ouvrage, abritant une armoire, mène à l'étage. Le mur arrière du carré principal, à l'évidence un mur extérieur de 10 pouces d'épaisseur, est percé au centre, donnant accès à l'annexe où se trouve la cuisine.

Les niveaux des planchers et plafonds de l'annexe sont plus bas que ceux du corps principal. La hauteur des plafonds des pièces du carré principal est de 10 1/3 pieds et celle de la cuisine, de 7 2/3 pieds. Dans la cuisine, une porte d'accès donne sur la galerie de la rue Guénette et une deuxième mène à l'appentis. Un escalier d'angle, muni d'une trappe, est maintenant fermé ; il menait à la chambre de la domestique à

l'étage. L'espace situé sous la première volée de l'escalier abritait une armoire à bois. Sur le mur extérieur arrière, à l'emplacement de la cheminée originale, est érigée une fausse demi-cheminée en brique, posée sur des supports d'acier et qui dissimule maintenant une armoire à balai. À proximité se trouvent quelques armoires à l'ancienne, de fabrication récente et un petit comptoir fini en pré-lart, percé d'un évier muni de robinets élémentaires. Une cuisinière de marque *Baby Rural* brevetée en 1917 domine le mur mitoyen de l'ancienne remise. Les murs et les plafonds de la cuisine sont garnis de planches de 3 pouces en pin et ils sont peints.

Les murs du carré principal sont en gypse recouvert de papiers peints d'inspiration ancienne à petit motif et au ton effacé. Tous les autres planchers sont composés de planches d'épinette de trois pouces et ils sont à nu. Un tapis de Turquie garnit celui du salon<sup>21</sup>. Les portes, les boiseries et les autres plafonds sont peints. Une rénovation complète de l'étage l'a rattaché à la maison voisine et les espaces ont été transformés en bureaux, salle de conférence et autres pièces fonctionnelles pour le personnel.

Les planchers en bois conservent aussi des traces de grilles et de trappes de plafond. Des impostes ouvrantes, garnies de vitre dépolie à motif géométrique identique à celui des impostes de l'entrée principale, sont placées au-dessus des portes des pièces à l'étage, anciennement les chambres<sup>22</sup>. Les traces de deux trappes de

---

<sup>21</sup> Le terme tapis désigne un recouvrement textile mur à mur alors qu'une carpette recouvre un plancher en partie. Plus coûteuses car souvent nouées à la main, les carpettes garnissaient les planchers en bois précieux des gens bien nantis, qui affichaient en même temps la richesse de leurs planchers en acajou ou en chêne.

<sup>22</sup> Une grille de plancher à l'étage, au-dessus du hall d'entrée aurait permis une meilleure propagation de la chaleur. On ajoutait une « tortue » dans ce hall en hiver.

plancher sont visibles sur le plancher de la cuisine, permettant vraisemblablement jadis l'accès à des caveaux pour la conservation des légumes. Une trappe fonctionnelle plus large, percée dans le plancher du hall au bas de l'escalier principal, est munie d'un escalier qui mène à la cave.

#### 3.4.1.1 Relevés photographiques : 1981 et 1998.

Pour identifier les modifications réalisées lors des rénovations de 1981-82, nous avons effectué un deuxième relevé photographique en reprenant les mêmes prises de vues que celles de 1981, avant le début des travaux. Le relevé architectural du RC et de l'étage (1981), au plan II, permet de mieux situer ces photos. Un cliché de la maison vue de l'annexe, montre l'emplacement de la cheminée de la cuisine, au moment du relevé. En figure VII, les relevés photographiques en noir et blanc témoignent du mode d'occupation des espaces par les locataires des lieux en 1981 et les clichés couleurs montrent la maison à l'époque de notre étude en 1998.

#### 3.4.2 Constat :

La comparaison des clichés précédant les travaux de rénovation de 1982 — cela incluant des photos polaroid du bureau et de la salle à manger, difficiles à reproduire techniquement — montre l'occupation des lieux par les locataires depuis 1941. Étonnamment, les mêmes prises de vue (1998) illustrant la « reconstitution historique de la maison Desjardins » démontrent une assignation identique des pièces et un aménagement semblable à ceux de ce locataire.

### 3.5 Historique du lotissement et date de construction de la maison.

#### 3.5.1 Évolution du plan cadastral, tractations pour l'acquisition des lots et construction de l'habitation.

La maison Desjardins est située sur le lot 1410 du cadastre du quartier Notre-Dame de Lévis. Ce nouveau lot, constitué en 1990, comprend les anciens lots cadastraux 330, 331 et 332. Le lot 331 a été corrigé le 5 septembre 1941, en vertu de l'article 2174 du Code Civil. Ces révisions permettaient de subdiviser les lots devenus lot 330 A en 330 A-1 et 330 A-2, pour approfondir les lots 331 (Maison Desjardins) et 332 (celui de la Maison Blanchet), au moment où l'Union régionale projetait de construire le monument Desjardins. Le plan III montre un segment du plan de cadastre du quartier Notre-Dame de Lévis<sup>23</sup> (1877-1879), où apparaissent ces lots et la correction du lot 331 en 1941<sup>24</sup>, à la demande de l'Union régionale des Caisses populaires de Québec. Nous avons remonté la chaîne des titres jusqu'aux frères Guenet qui avaient acquis les terrains de la Seigneurie de Lauzon, d'où provient ce lot. (voir tableau XI) La rue Guénette était à l'origine un simple chemin qui traversait leur ferme<sup>25</sup>.

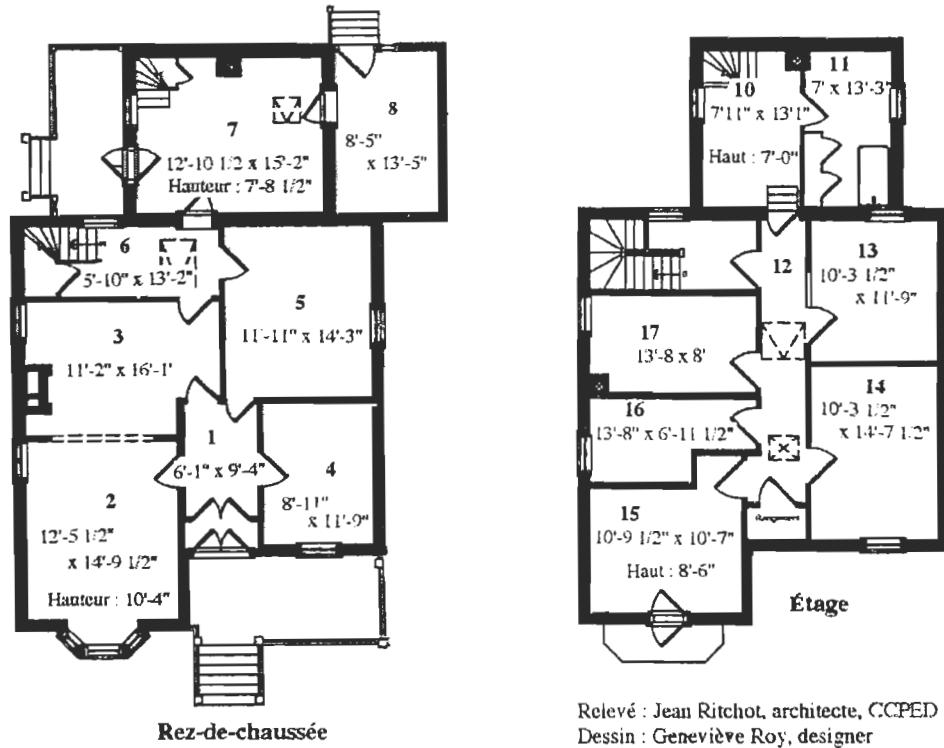
Malgré le dépouillement de tous les actes notariés pertinents, nous n'avons pas retracé le marché de construction pour la maison. Nous avons consulté plusieurs marchés de construction de maisons provenant du quartier et exécutés entre 1882 et 1885. Le nom de Napoléon Lavoie, entrepreneur-menuisier, se distingue parmi les constructeurs lévisiens de cette période ; le délai entre la signature d'un marché en janvier et la date de l'échéancier d'exécution varie entre trois et six mois. Nous avons

<sup>23</sup> Ministère des forêts, *Cadastre du quartier Notre-Dame de Lévis*, 1877-1879, ANQ# 3-1380.

<sup>24</sup> Bureau d'Enregistrement de Lévis (Droits et publicité du Québec) : cadastre et livre de renvoi.

<sup>25</sup> Pierre-Georges Roy, *Les rues de la cité de Lévis*, [ n.e. ] 1931.

**PLAN II**  
Relevé architectural de la maison Desjardins (1981)



La maison vue de l'annexe au moment du relevé architectural



Source : Société historique Alphonse-Desjardins, dossier No 81054

### FIGURE VII

Comparaison des relevés photographiques de l'intérieur : 1981 et 1998

Salon double ( No 2 sur le plan II)



2-1981

Source: SHAD



2-1998

Source : Geneviève Roy

### FIGURE VII

Comparaison des relevés photographiques de l'intérieur : 1981 et 1998

Salon double ( No 3 sur le plan II)



Source: SHAD



Source : Geneviève Roy

**FIGURE VII**  
Comparaison des relevés photographiques  
Salle à manger (No 5) et bureau ( No 4) sur plan II



Pièce proposée pour la  
salle à manger, 1982  
Dossier de demande de  
classement, MCC

Source : MAC



Évocation, salle à manger  
(sideboard à droite), 1998

Source : Geneviève Roy



Reconstitution, bureau, 1998

Source : Geneviève Roy

### FIGURE VII

Comparaison des relevés photographiques de l'intérieur : 1981 et 1998

Cuisine ( No 7 sur le plan II)



7-1981

Source : SHAD



7-1998

Source : G. Roy



### FIGURE VII

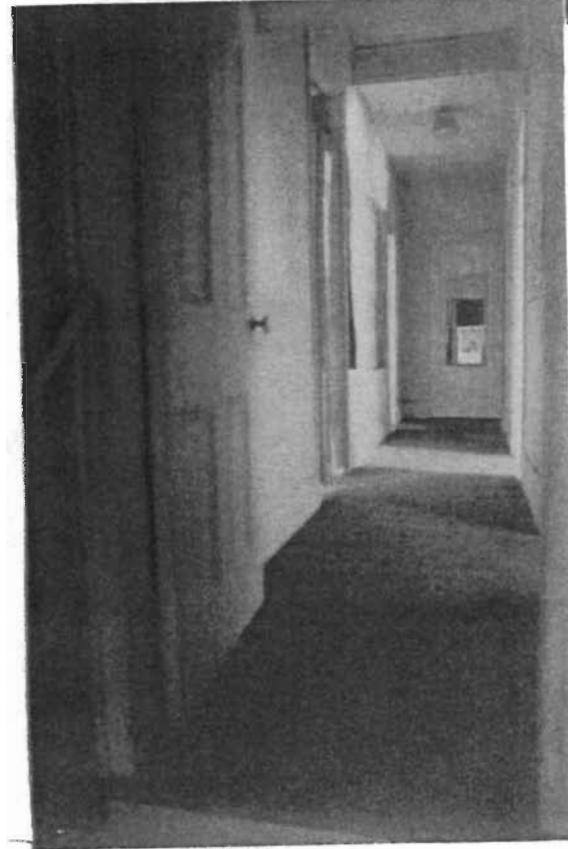
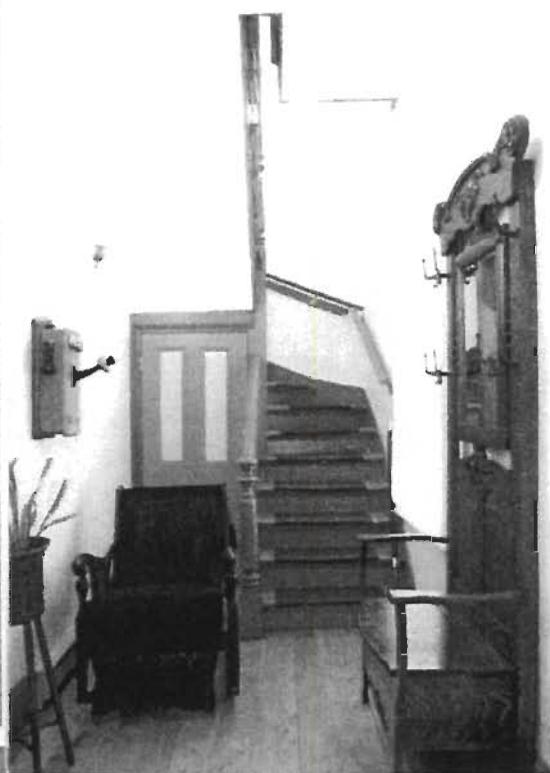
Comparaison des relevés photographiques de l'intérieur : 1981 et 1998

Hall d'escalier principal et corridor de l'étage ( No 6 et No 12 sur le plan II)

1981



1998



Source : SHAD



Source : Geneviève Roy

vérifié la possibilité qu'Alphonse Desjardins ait emprunté un montant supplémentaire à la Société de construction permanente de Lévis, mais le dépouillement du greffe de Léon Roy, dont tous ces nombreux contrats font partie intégrante, n'a apporté aucun résultat. Nous sommes étonnés par le silence des archives à ce sujet, considérant la prudence habituelle exercée par Thériault et Desjardins<sup>26</sup>. Le contrat d'achat de la maison voisine de Desjardins par l'honorable Blanchet (lot 332) pour la somme de 600 \$ en 1882, établit que la somme offerte par Thériault suffisait à Desjardins pour se construire<sup>27</sup>.

L'étude des actes notariés et du plan de cadastre du quartier Notre-Dame de la Victoire confirme l'acquisition successive par Desjardins des lots 331 en 1882 et 330 en 1900. En 1882, Desjardins peut construire sur une profondeur de 43 pieds sur Guénette, Thériault exigeant un droit de passage de 7 pieds sur ce lot de 50 pieds de profond. En acceptant le don du lot 331 et la somme de 500 \$, pour y construire une maison convenable, Alphonse Desjardins s'engage à verser à Jean-Baptiste Thériault et son épouse, une rente annuelle et viagère de 76 \$. Ce don a lieu le 25 janvier 1882 et l'échéancier du premier versement dû par Desjardins pour la rente viagère, court à partir du 1<sup>er</sup> août de la même année. L'historique du lotissement, en figure VIII, précise les modalités des actes passés devant les notaires Adjutor Roy (1882) et Léon Roy (1900) ; un plan tracé à partir du plan cadastral vérifié à l'aide des actes de donation

<sup>26</sup> Boyle, *op. cit.*, p. 38. Napoléon Desjardins rapporte à Georges Boyle les difficultés qu'a rencontré Alphonse Desjardins pour compléter la construction de sa maison et l'aide qu'il avait apportée, l'entrepreneur s'étant désisté avant de terminer l'ouvrage.

<sup>27</sup> Greffe Léon Roy, 30 juin 1882. L'Honorable Blanchet a acheté la résidence de l'arrimeur Georges Bégin (lot 332) le 30 juin 1882, pour la somme de 600\$ plus une rente annuelle de 7\$ à une compagnie de bateaux à vapeur. Il devient ainsi « le voisin immédiat » de Desjardins sur la rue St-Joseph après avoir vendu son ancienne propriété acquise en 1851, au coin de St-Joseph et de Carrier, à Hubert Carrier, manufacturier de chandelles.

### PLAN III

## Plan cadastral du quartier Notre-Dame de Lévis

### Cadastre de 1879 montrant les lots 330, 331 et 332<sup>12</sup>



Source : *Atlas of the county of Levis, Prov, Quebec, Provincial Surveying and Publishing, Walter S. MacCormac.*

### Correction au cadastre (1941)

Subdivision du lot 330 (330-1 et 330-2)  
dont une portion est rattachée aux lots 331  
et 332 pour augmenter leur profondeur.



Le lot no. 331 est configuré en vertu de  
l'article 2174 du Code Civil.  
Ministère des Forces et de l'Orne,  
Québec, 5 septembre 1941.  
John B. Léveillé  
Secrétaire.

ANQ 3-1380, 1er feuillet, Min. des Forêts

<sup>1</sup> Pierre-Georges Roy, *Les rues de la cité de Lévis*, Lévis : [s.n.], 1931. La rue passant devant la maison Desjardins s'est appelée à tour de rôle rue St-Joseph (1850) puis St-David (1882) en l'honneur de Mgr Joseph-David Déziel, fondateur de la paroisse. En 1884, le nom de la rue a été changé pour celui de la rue Blanchet puis il a été renommé Mont-Marie, en 1964, nom qu'elle porte aujourd'hui.

<sup>2</sup> Procès-verbal de la réunion du conseil de la corporation de la ville de Lévis, 30 juin 1884. Le conseil accorde à Alphonse-Desjardins, sa requête de changer le nom de rue *St-Joseph* pour *rue Blanchet*.

## TABLEAU XI

### Chaîne des titres : Lots 330 et 331, Quartier Notre-Dame de Lévis<sup>1</sup>

Acquis par Alphonse Desjardins, le lot 330  
De: Jean-Baptiste Thériault et Louise-Clarisse Mailhot  
Transaction : Donation  
Notaire : Adjutor Roy, notaire; Enregistrement: No 38315  
Date: 7 janvier 1900

Don entre vifs de l'emplacement et tel que le tout actuellement avec les bâties dessus érigées... étant le lot 330, en échange d'une rente viagère de \$ 8/ mois et l'assurance des bâties pour les 2/3 de leur valeur, à faire un transport aux donateurs. Borné à l'est à la rue Guenet au nord par le donataire, au sud par Thomas Poirier, à l'ouest par Édouard Dupré.

Acquis par Alphonse Desjardins, le lot 331  
De: Jean-Baptiste Thériault et Louise-Clarisse Mailhot  
Transaction : Donation  
Notaire : Léon Roy, notaire; Enregistrement: No 24, 986, vol. B-30  
Date: 24 janvier 1882

Don entre vifs de l'emplacement, le lot 331 ( la moitié Nord Est du lot No 1 ) mesurant approx. 45 pi de larg X 50 pieds de profondeur en échange d'une rente annuelle et pension viagère de soixante seize piastres courant au capital de onze cents piastres savoir : six cent piastres pour la valeur du sus dit emplacement, et cinq cent piastres en argent sus donné comme dit est. Il y aura un passage mitoyen de sept pieds anglais à partir au Sud-Est du terrain du dit Donataire sur la profondeur de son emplacement qui devra rester vacant pour les dites et leurs successeurs...

Acquis par Jean-Baptiste Thériault, ingénieur, le lot 331  
De: François Bertrand, marchand  
Transaction : vente  
Notaire : Évariste Lemieux, notaire, Enregistrement: 20795  
Date: 29 janvier 1878

Le lot 331, la propriété mesurant 36 pi de larg. au coin nord-est, 45 pi au sud et 72 pi de profond sur Guenet, avec bâties dessus érigées, circonstances et dépendances. L'acquéreur devra assurer et tenir assurées les bâties ci dessus pour un montant de six cent piastres, jusqu'au parfait paiement de la dite balance ( quinze piastres). François Bertrand a acquis (1) l'immeuble ci-dessus de François Fecteau par vente, en date du 13 octobre 1868 et (2) Un emplacement, acquis par vente de syndic, en date du 11 février 1869, situé en la dite ville, en le dit Quartier, étant la moitié Nord Est du lot No 1, de cinquante pieds de front sur la dite rue Guenet, du Nord au Sud borné par devant à la dite rue, entre le terrain de la Fabrique, et au Sud à l'immeuble ci dessus désignée.

Par la présente vente, le vendeur entend se désaisir, dès ce jour de tout le terrain qu'il possède sur la rue Guenet, en la dite ville et des bâties ci dessus érigées, tel que le tout est enclos et qu'il le possède actuellement, en faveur du dit acquéreur qui en jouira dès ce jour en pleine propriété.

<sup>1</sup> Des extraits des actes notariés accompagnent les titres.

**Acquis par François Bertrand, marchand ( le futur lot 331)**  
**De: Syndic William Walker (propriété de marchands faillis, Ferdinand et Odile Bégin )**  
**Transaction: Vente de syndic (signé le onze février , mil huit cent soixante et neuf)**  
**Notaire : Louis Prévost, notaire; Enregistrement: 13418, ANQ: cote Cn 301, S232**  
**Date: 2 novembre 1869**

Le Syndic Officiel vend à François Bertrand, marchand-épicier, pour \$ 275, une propriété décrite comme suit: « la moitié du lot nord-est du lot no. 1, la pièce de front seulement ». Le lot décrit, sans garantie de mesure, a 36 pi de largeur sur 50 pi de profondeur du côté de la rue Guenet, appartenait à des commerçants faillis, Ferdinand et Odile Bégin. Une annonce a été publiée dans la Gazette du Canada, à partir du 28 novembre, au plus offrant.

**Acquis par François Bertrand, marchand, le lot 330**  
**De: François Fecteau, ingénieur**  
**Transaction : Vente**  
**Notaire: Charles Bourget, notaire; Enregistrement #2527, No 13418, (ANQ-cote CN 301, S232)**  
**Date: 13 octobre 1868**

... un emplacement de 36 pi de front, au Nord-Est, sur 72 pi de profondeur, le dit terrain a 45 pi de largeur, le tout tel qu'actuellement enclos; cette parcelle triangulaire de terrain ayant été acquis de Sieur Joseph Guénette, borné en front au Nors-Est, à la Rue Guenet, en arrière au Sud-Ouest à L.G. Blanchet, Éouier, d'un côté au Sud à un nommé Bégin représentant Étienne Martin et de l'autre côté au Nord à Odile & George Bégin, avec les bâties depuis construites, à la condition de payer à Jos. Guenet la somme de trente-six chelins courant de rente foncière, dont le premier paiement se fera le vingt sept Septembre prochain, après ensuite ainsi continuer d'année en année, tant que le capital de la dite rente n'aura pas été payé. Cette vente est faite ... pour la somme de 894 \$ et 42 centimes...

**Acquis par François Fecteau, ingénieur, le lot 330**  
**De: David Boucher dit Morency, charpentier**  
**Transaction : Vente par acte de bail à rente foncière; Acte No 1607 .**  
**Notaire: François-Xavier Couillard et Charles Bourget**  
**Date: 27 septembre 1859; enregistré 11 octobre 1859.**

Vendu à l'acheteur, demeurant au même lieu, un emplacement, premier rang étant le numéro deux, contenant 36 pi de front, du Nord au Sud, sur 72 pi de profondeur, tenant au par le Nord aux représentants de la Vve Joseph Drislos et par le Sud à Godin Bernier, devant au Nord sur la route qui conduit à l'Église et par derrière au Sud-ouest à Georges Carrier, avec une maison depuis construite, circonstances et dépendances.

**Acquis par Joseph Guenet, les lots 330 et 331**  
**De: La Seigneurie de Lauzon**  
**Transaction: Vente par acte de bail à rente foncière; enregistré le 11 octobre 1851**  
**Notaire: François-Xavier Couillard;**  
**Date: 27 septembre 1851; enregistré le 11 octobre 1851.**

Joseph Guenet obtient ..... de la Seigneurie de Lauzon. Anciennement, la rue Guénette s'appelait la route des Guénette parce qu'elle passait sur leurs terres.

(voir plan IV), illustre les lots et les servitudes reflétant les conditions et les ententes entre Thériault et Desjardins, et l'implantation de la maison Desjardins sur les lots de l'époque.

La précision de ces dates butoirs pour les versements illustre l'encadrement sérieux apporté par Thériault, familier avec l'immobilier, pour que la petite famille Desjardins puisse prendre possession des lieux vers le 1er août 1882, ou tout au moins à une date proche de cet échéancier. Mariés depuis trois ans, Alphonse Desjardins a 28 ans, alors que Dorimène n'a que 24 ans. Le paiement de cette première rente et le calendrier des paiements ont certainement fait l'objet de discussion entre les parties, avant la signature du contrat. Il serait impensable que le futur fondateur de la Caisse populaire d'épargne et de crédit (ancien administrateur de la Société permanente de construction) ait accepté d'effectuer un premier versement dès le début d'août, sans s'être assuré au préalable de pouvoir bâtir pour la fin de l'été. De plus, l'oncle Thériault a fait don à Desjardins d'une somme de 500 \$ qui doit servir uniquement à bâtir une maison convenable et ce montant est payable au fur et à mesure que l'ouvrage progresse.

Ces conditions notariales précises, venant d'un oncle généreux mais prudent, militent en faveur de la diligence de Desjardins pour contracter un marché de construction, comme l'avait d'ailleurs fait Thériault pour sa propre construction en 1863. Vingt ans plus tard, l'accessibilité aux *pattern books*, l'aurait-il influencé autrement ? À l'époque, le style de la maison des Desjardins se démarque dans le paysage architectural de Lévis. Par ailleurs, on retrouve fréquemment ce style cottage

néo-gothique dans les nombreux catalogues de plans et de dessins proposés par des architectes américains et disponibles ici. Ce style, popularisé aux Etats-Unis à l'époque, évoque aussi les maisons acadiennes, caractérisées par une lucarne fronton en façade, rappelant les origines de Thériault. Des dessins de l'architecte américain George E. Woodward, extraits de ces catalogues sont illustrés en figure IX. Le répertoire des modèles et des styles représentés dans les catalogues était varié. Compte-tenu de l'intérêt pour le style néo-gothique dans notre étude de cas, nous présentons uniquement des dessins représentatifs de ce style.

Et encore, le 27 janvier 1900, les Thériault cèdent à Alphonse Desjardins, en échange d'une rente viagère, le lot 330, sur lequel est bâtie leur maison. Le premier versement de la rente viagère est dû quelques jours suivant la transaction, soit « à compter du premier février prochain ». Si le même raisonnement, voulant que la date du versement corresponde au moment de la prise de possession des lieux, Desjardins aurait procédé à l'ajout de l'annexe vers cette date<sup>28</sup>. Propriétaire des deux lots et libéré des servitudes antérieures il pouvait désormais agrandir sa maison.

L'analyse du relevé de la profondeur totale des deux carrés composant la construction actuelle, soit 50 pieds 4 1/4 pouces, révèle qu'elle dépasse les limites de l'espace octroyées en 1882 à Desjardins. Ces dimensions ne prennent pas en compte l'espace requis pour l'escalier principal et une entrée à l'arrière de l'appentis, ces dernières ayant été modifiées avec l'érosion et les traitements du sol. En l'absence d'amendements des servitudes aux contrats de 1882 et de 1900, la précision

---

<sup>28</sup> En 1900, Thériault est âgé de 78 ans ; sa femme dont la santé semble chancelante, mourra quelques mois plus tard. Thériault deviendra semi-pensionnaire à l'Hôtel-Dieu puis pensionnaire jusqu'à sa mort en 1906.

## FIGURE VIII

### Historique du lotissement : lots 330 et 331 Transactions de 1882 et de 1900

Rue Guénette

#### Lot 330

Acquis par Alphonse Desjardins le 7 janvier 1900

Extrait de l'acte, enregistrement no 38815

« Jean-Baptiste Thériault, sa femme Dame Louise-Claisse Maithot font don entre siége à Alphonse Desjardins l'emplacement [...] étant le lot 330 borné à l'est à la rue Guénette, au nord par le donataire, au sud par Thomas Poirier, à l'ouest par Édouard Dupré et tel que le tout actuellement avec les bâties dessus érigées... acceptant une rente viagère de huit piastres par mois, [...] payable à compter du premier février prochain et d'assurer les bâties pour les 2/3 de leur valeur à une assurance solvable [...] »

#### Lot 331

Acquis par Alphonse Desjardins le 24 janvier 1882

Extrait de l'acte, enregistrement no 24986

« Jean-Baptiste Thériault et Louise-Claisse Maithot, son épouse, font donation entresiége, à Alphonse Desjardins, du lot 331 [...] mesurant approximativement 45 pieds de large par 50 pieds de profondeur [...] et d'une somme de cinq cent piastres qui devra être employée uniquement à bâti une maison convenable sur le dit emplacement, payable au fur et à mesure que les ouvrages progresseront [...] en échange d'une rente annuelle et pension viagère de vingtaine seize piastres [...] payable au premiers jours d'août, Novembre, Février et Mai [...] le premier paiement deviendra échu le premier Août prochain [...] Il y aura un passage mitoyen de sept pieds anglais à partie au Sud-Est du terrain du dit Donataire sur la profondeur de son emplacement qui devra rester vacant pour les dites parties et leurs successeurs [...] »

#### Sources :

Greffé, Adjutor Roy, 7 janvier 1882,  
Enr. no 38315 ; Greffe, Léon Roy,  
24 janvier 1900, Enr. no 24, 986 ;  
Greffé, Évariste Lemieux, 29 janvier  
1878, Enr. no 20,795.

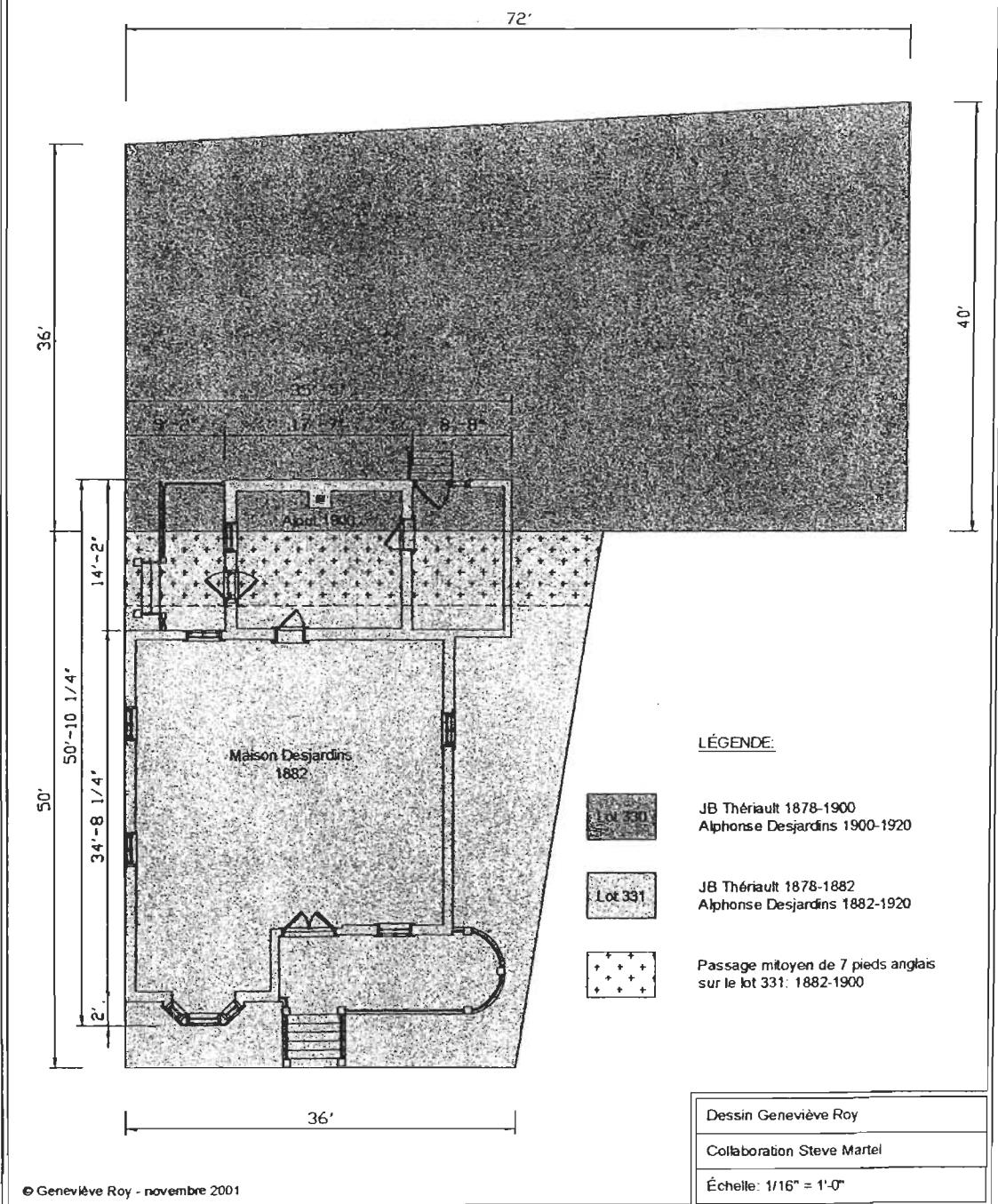
(Quartier Notre-Dame de Lévis)

Rue Blanchet (à partir de 1884)

## PLAN IV

Historique du lotissement : lots 330 et 331

Implantation des lots et servitudes



contractuelle constitue un argument majeur appuyant la construction en deux phases de la maison Desjardins. Dans les relevés du bâtiment de 1981, l'architecte constate que la fondation de l'annexe est postérieure à celle du carré principal.

Le mur de fondation de la façade principale (rue Mont-Marie) est constitué de pierre de taille [...] du côté extérieur, d'une profondeur de 10 à 16 pouces liée avec du mortier. La partie intérieure du mur est en pierre empilée. Du côté sud-ouest de l'immeuble, on note une fondation en béton coulé sur place, postérieure au mur de fondation du corps principal. Aucun accès au sous-sol<sup>29</sup>.

Nous pouvons donc situer la construction du corps principal de la maison à l'été 1882. La requête d'Alphonse Desjardins au conseil de ville de Lévis en juin 1884 — de remplacer le nom de la rue Saint-David par celui de la rue Blanchet<sup>30</sup> — a servi de repère au recherchiste de la SHAD<sup>31</sup> pour dater l'année de construction de la maison Desjardins. Or, cette demande était plutôt un geste d'appréciation pour les accomplissements et les services de l'honorable Blanchet, aussi premier maire de Lévis qui venait de prendre sa retraite de la vie politique (octobre 1883). Ce document confirmait que la maison Desjardins était bel et bien bâtie à cette date, mais il ne constitue pas une attestation que Desjardins avait construit cette année-là.

### 3.5.2 Évolution du plan de la maison : 1882 et 1900.

L'acquisition du deuxième lot en janvier 1900 permet ainsi à Desjardins d'agrandir sa propriété telle qu'on la connaît aujourd'hui. Posséder une cuisine plus grande à l'arrière, un salon double qui peut accommoder plus d'invités et un bureau plus vaste où il peut vaquer à ses affaires et recevoir ses visiteurs et collaborateurs, sont

<sup>29</sup> La Direction des immeubles, CCPEDQ, « Architecture : Fondations » Relevé d'immeuble, 28 juillet 1981, p. 2. (Réf. No. 81027, 1320-01-11)

<sup>30</sup> Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil, confirmant son accord à la requête d'Alphonse Desjardins « que la rue passant devant sa propriété soit appelée rue Blanchet » [...] , le 30 juin 1884.

<sup>31</sup> Pierre Hamelin, *Rapport préliminaire*, p. 14.

## FIGURE IX

Plans et modèles: extraits des *pattern books*.

Dessin 1 : Maison d'un pasteur : *A Parsonage*.

Ce plan de Woodward illustre une maison de style néo-gothique en forme L, construite dans une banlieue immédiate de New York. La structure est érigée avec la technique du *balloon-frame* et la toiture est en ardoise. Tous les finis des boiseries intérieures sont teints et vernis. Il faut noter la superficie presque identique, accordée aux pièces principales, soit le bureau, la salle à manger et le salon.

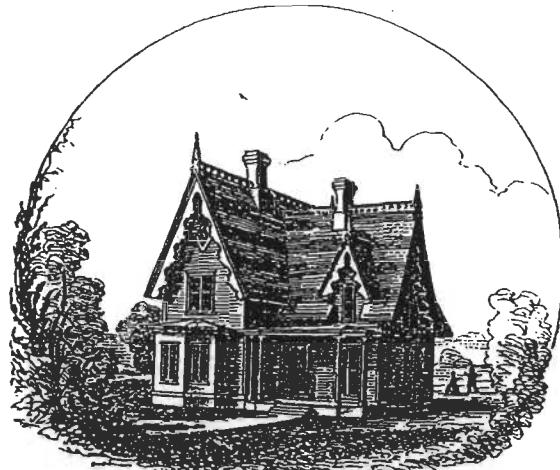


FIG. 68.—A PARSONAGE.



FIG. 69.—CELLAR PLAN.

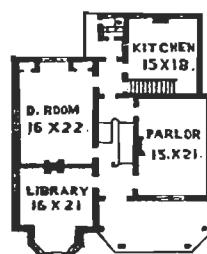


FIG. 70.—FIRST FLOOR.

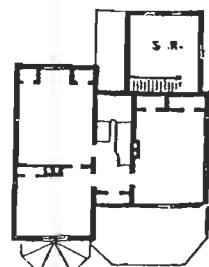


FIG. 71.—SECOND FLOOR.

Dessin 2 : Résidence d'un avocat ayant une famille nombreuse.

Woodward remarque que ce plan met l'accent sur l'efficacité fonctionnelle du bâtiment plutôt que sur le décor recherché et dispendieux. L'architecte note qu'une des deux pièces du salon double peut être aménagée comme chambre ou comme bibliothèque. La superficie et la présence d'un *bow-window* accordées à la bibliothèque et au salon en figure 140, reflète l'importance de ces pièces.

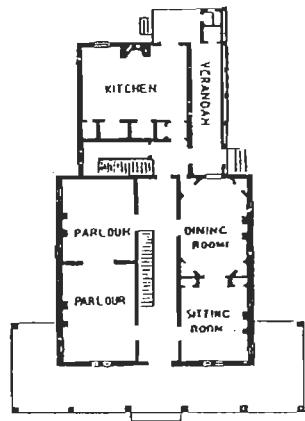


FIG. 99.—First Floor.

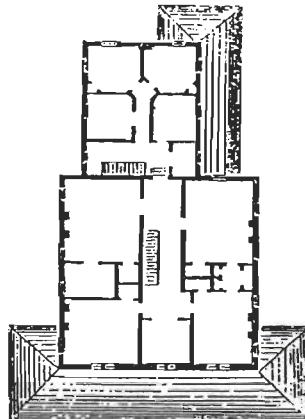


FIG. 100.—Second Floor.

Dessin 3: Maison d'un pasteur : *Design for a Country House or Parsonage.*

Woodward précise que cette maison est construite sur un lot étroit mais profond. Les plans des figures 138 et 140 illustrent deux options permettant d'inverser la salle à manger et la bibliothèque, à la condition toutefois, que la salle à manger commande obligatoirement une vue sur la rue.



FIG. 136.—Perspective.



FIG. 139.—2d Floor.

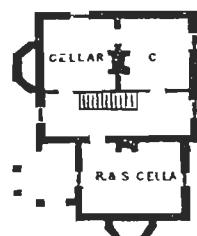


FIG. 137.—Cellar.

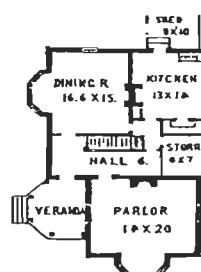


FIG. 138.—1st Floor.



FIG. 140.—1st Floor differently arranged.

Source: George E. Woodward, *Woodward's Country Homes* (1856), Dessins No 29, fig. 99-100, p. 135-137 et (1867), Dessin No.23, fig. 68-71, p. 58-59

Dessin 4: Habitation devant être construite par étapes successives.

Le plan de base est tracé en gras, alors que les agrandissements prévus dès le départ, sont indiqués par des lignes plus pâles, déterminant la réaffectation future des fonctions des espaces. Les pièces de service aménagées au sous-sol, adjacent à la cave, ne sont pas montrées en plan. Au moment des rénovations, l'escalier sera enlevé et l'espace occupé par le hall actuel et la salle à manger, sera transformé en un vaste hall d'entrée garni d'un escalier d'apparat. Le salon deviendra la future salle à manger, accédant à la cuisine par "D", alors que l'espace "*closet*" deviendra un vestibule et que "E" permettra l'entrée aux futur salon et bibliothèque. Woodward (1868), Dessin No. 59.

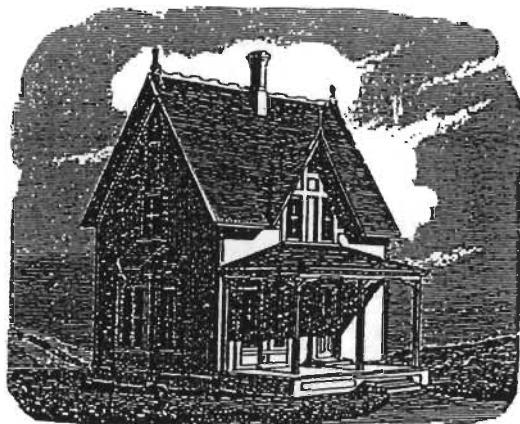


FIG. 179.—COTTAGE.

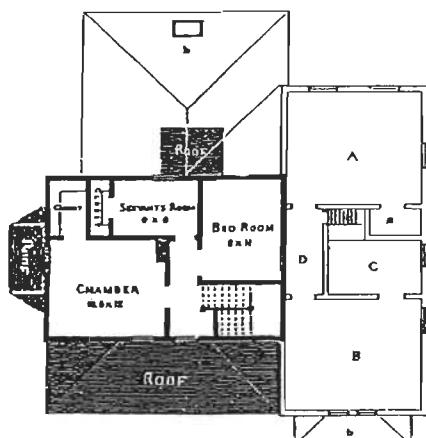


FIG. 181.—PLAN SECOND FLOOR.

SECOND STORY.

A, Chamber .....	size, 14 x 12 feet	a, Closet
B, " .....	" 14 x 12 "	b, Roofe.
C, Dressing-Room.....	" 6 x 9½ "	c, Attic Stairs.
D, Lobby, 4 feet wide.		

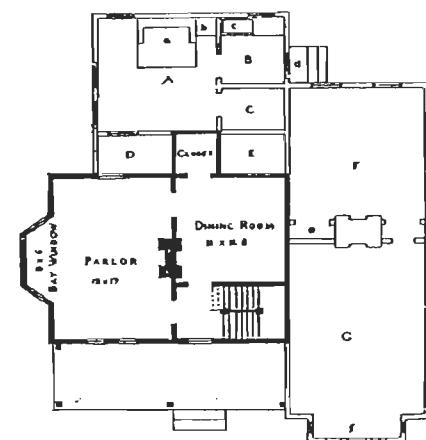


FIG. 180.—PLAN FIRST FLOOR.

FIRST STORY.

A, Kitchen.....	size, 12 x 12 feet	a, Kitchen Range
B, Wash-room.....	" 7 x 7 "	b, Boiler.
C, Kitchen Pantry.....	" 7 x 4½ "	c, Sink.
D, Waiter's " .....	" 7 x 4 "	d, Outside Steps.
E, Lobby, 4 feet wide.		e, Book Closet.
F, Library.....	" 14 x 14 "	
G, Parlor.....	" 14 x 18 "	
With Bay Window..	" 9 x 2½ "	

des obligations auxquelles un homme de son statut ne peut se soustraire. Il doit refléter l'image d'un homme d'affaires respectable dans la paroisse où il a grandi dans des conditions de pauvreté.

La construction de l'annexe, postérieure au 27 janvier 1900, quelques mois précédant le décès de madame Thériault, établit que des changements d'aménagement majeurs ont lieu durant les dix mois précédant la fondation de la Caisse populaire, en décembre 1900. Cette addition permet aux Desjardins de loger une nouvelle cuisine et d'ajouter un accès simple, direct et fonctionnel à l'étage, pour l'usage des domestiques ou de la famille, et une salle de bain qui augmente le confort de l'habitation. De plus, elle impose une réassignation des pièces. Paul-Louis Martin a observé ce phénomène fréquent, où de petites structures existantes sont déplacées, voire démontées puis remontées pour être rattachées à un bâtiment<sup>32</sup>. Ce réaménagement peut expliquer la distribution de neuf pièces rapportée par Boyle, alors que Napoléon Desjardins avait participé à la construction du corps principal en 1882<sup>33</sup>. La servitude décrite dans l'acte de donation de 1882, les dates butoir de premier versement des rentes viagères en échange des lots (1882 et 1900), les corrections du plan cadastral de 1941 et le relevé architectural révélant que la datation de la fondation de l'annexe est postérieurs à celle du Carré principal sont autant de raisons confirmant une construction en deux phases. À la lumière de toutes ces informations, nous proposons le plan V, illustrant la répartition probable des pièces, durant l'occupation par les Desjardins, *avant 1900*.

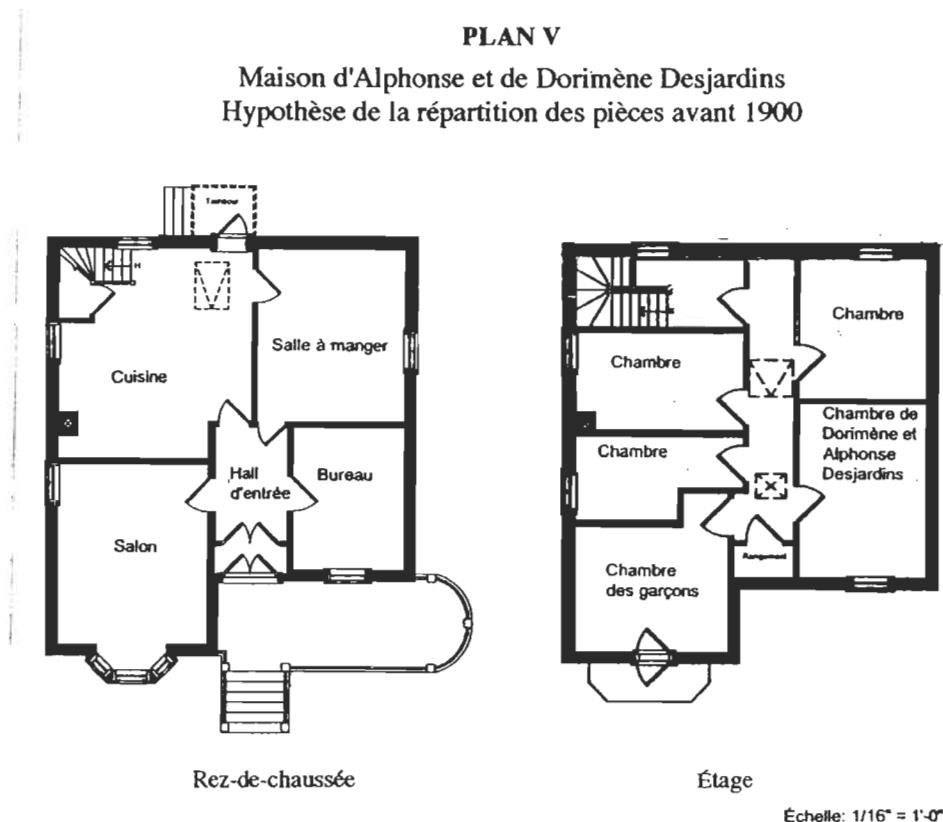
<sup>32</sup> Paul-Louis Martin, *op. cit.*, p. 244. Selon le rapport de curetage incomplet que nous avons consulté, la structure de l'annexe est aussi construite en pièces sur pièces. Cette méthode de construire plus coûteuse, à l'aire du « balloon frame », permet d'émettre l'hypothèse que l'addition avait pu être déplacée, plutôt que d'avoir été une construction nouvelle, comme le suggèrent les recherches de Martin.

<sup>33</sup> George Boyle, *op. cit.*, p. 38.

Plusieurs indices de ces constructions successives sont d'ailleurs toujours visibles : le percement d'une porte dans le mur extérieur sud-ouest du carré principal d'environ 12 pouces d'épaisseur, comme accès à l'annexe, est le plus évident. On observe aussi une différence marquée des hauteurs de plafonds et des niveaux de planchers entre les deux carrés, l'emploi de matériaux de finition plus simples, et l'absence de dentelle « *ginger-bread* » dans l'ornementation extérieure du toit de l'annexe.

## PLAN V

Maison d'Alphonse et de Dorimène Desjardins  
Hypothèse de la répartition des pièces avant 1900



### 3.6 Analyse des traces matérielles.

### 3.6.1 L'enquête sur le terrain :

Dans une première étape, une étude des relevés architecturaux (1981), des plans

et devis de rénovation<sup>34</sup>, un rapport sommaire des travaux de curetage, de photos prises.

à diverses périodes et notre inspection sur le terrain constituent une base pour une synthèse des traces matérielles. Notons que ces travaux étaient encadrés, à l'époque, par des représentants du ministère des Affaires culturelles. Nous avons scruté la maison sous tous ses angles et nous avons examiné tous les documents écrits et iconographiques disponibles, antérieurs aux rénovations, avec l'intention de mieux interpréter ces traces.

Le relevé architectural, les devis de l'architecte Ritchot et un document de l'entrepreneur dans lequel il décrit les travaux de curetage sont les documents les plus révélateurs. Les plans détaillés par des annotations de l'architecte retracent les empreintes d'anciens travaux et d'ajouts plus récents<sup>35</sup>. Les devis précisent la nature des matériaux à enlever et leur remplacement. Nous n'avons pas retrouvé de devis d'instructions, ni de documents concernant un protocole de dépose des matériaux et des finis pour ce curetage. Un sommaire des travaux exécutés par l'entrepreneur chargé du curetage — particulier par l'absence de photos et de dépose de matériaux — décrit l'ouvrage qu'il a complété comme suit :

[...] Le curetage consistait à faire l'enlèvement sur l'intérieur des murs extérieurs du plâtre jusqu'au carré de madrier et dégarnir les faces des cloisons intérieures du plâtre et de la latte pour laisser les montants à nu. [...] Le curetage intérieur du bâtiment consistait à garder tous les éléments qui devaient être ré-utilisés dans les travaux de reconstruction et à conserver des sections de chacune des moulures pour les reproduire. La même procédure s'appliquait aux plafonds<sup>36</sup>.

<sup>34</sup> SHAD, réf. NO 81054, 1320-01-11, Plans et devis préparés par La Direction des immeubles, CCPEDQ, *Aménagement et restauration de la maison Alphonse-Desjardins*, 9 juillet 1982.

<sup>35</sup> Aucune trace de trou de poêle, telle qu'il a été avancé par certains experts, dont l'historien de l'art Michel Lessard, n'a été retrouvée. Rapport de Michel Lessard adressé à la SHAD, 10 janvier 2000.

<sup>36</sup> Sommaire des travaux de restauration de la Maison Alphonse-Desjardins, adressé par l'entrepreneur à l'Union régionale, 21 décembre 1982.

### 3.6.2 Les photos d'archives : la maison vue de l'extérieur.

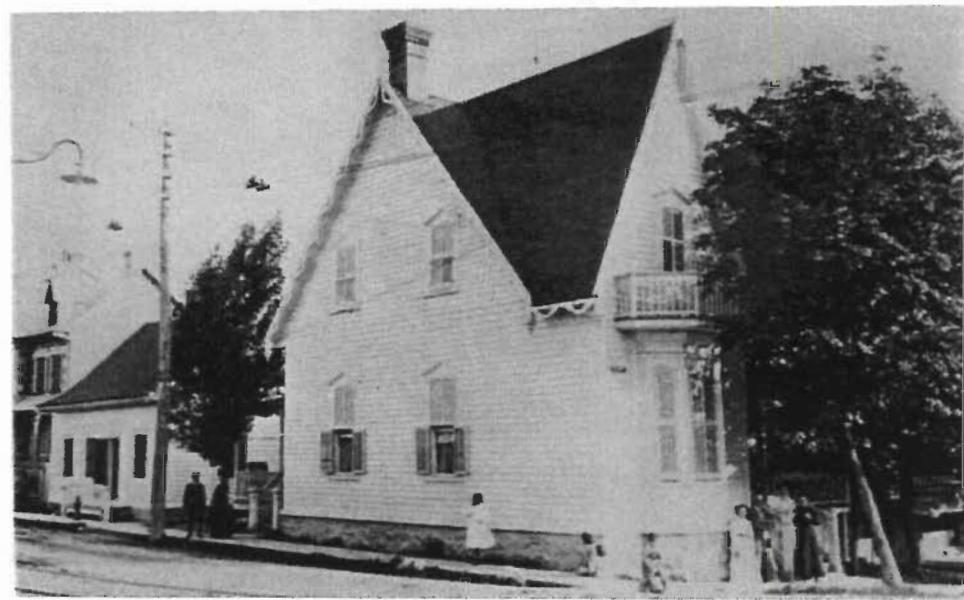
#### 3.6.2.1 *Les Desjardins devant la maison familiale vers 1907.*

Cette photo de famille (en figure X) montre Alphonse et Dorimène Desjardins, endeuillés : Adrienne se tient debout près de son père, alors qu'Anne-Marie tient son enfant, Cécile, dans ses bras. Dorimène porte une longue robe noire et une coiffure noire symbole du deuil d'un père ou d'une mère à l'époque<sup>37</sup>. À proximité les enfants jouent. Charles, le benjamin, s'agrippe à son chien alors qu'Albertine court vers une des fenêtres entre-ouvertes du salon double. Deux enfants plus jeunes jouent tout près, alors qu'un autre petit chien est allongé près du trottoir. En arrière-plan, on retrouve la façade principale de l'ancienne maison des Thériault avec son perron. La présence de l'éclairage électrique de la rue, (1901) et surtout la présence d'Anne-Marie, appuient la datation de ce cliché.

La façade toute blanche présente une allure imposante avec ses fondations de pierre et l'aspect longiligne caractéristique du style néo-gothique. Les persiennes, peintes en blanc comme les planches en déclin, sont discrètes. La maison rappelle celles des pasteurs et des cottages américains retrouvés dans les catalogues de plans provenant de la Nouvelle-Angleterre. Un esprit de simplicité, de sobriété et de chaleur se dégage des membres de la famille.

<sup>37</sup> Marc Sauvalle, *Mille questions d'étiquette discutées, résolues et classées*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1907, pp. 91-93. Cet ouvrage décrit toutes les facettes du code social de la société québécoise, au tournant du siècle. Concernant les règles du deuil : « Pour le père ou la mère, l'homme porte le deuil durant un an et durant six mois pour un frère ou une sœur. Le deuil pour un homme n'est pas aussi strict que pour une femme et souvent un crêpe au chapeau et un brassard à la manche sont considérés suffisants. Sauf pour le deuil de sa femme, le premier deuil pour l'homme est tout en noir ; pour un frère ou une sœur, on peut porter du gris, avec crêpe et brassard, mais la cravate noire est toujours de rigueur. La femme porte le deuil de ses parents durant deux ans ; elle peut substituer à la garniture d'une robe de laine noire, quelques biais de crêpe. La coiffure consiste en une capote de crêpe, avec voilette à volonté, des gants mats de suède ou de tricot. La robe à traîne affiche une aisance bourgeoise. La femme doit attendre un an avant d'assister à des réunions de société ».

**FIGURE X**  
La maison des Desjardins vers 1907 : analyse plus détaillée



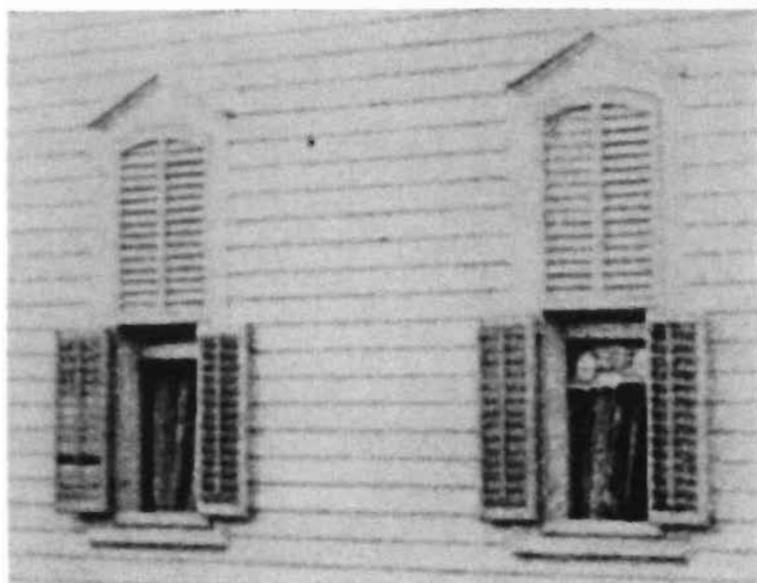
Source : Société historique Alphonse-Desjardins



(détail)

de gauche à droite:

Charles avec son chien  
Adrienne  
Alphonse  
Anne-Marie tenant Cécile  
dans ses bras  
Dorimène en robe noire



(détail)

fenêtres du salon  
double, rue Guénette

Source : Détails des clichés , Geneviève Roy

### 3.6.2.2 *Détail des fenêtres de la maison des Desjardins, vers 1907.*

Un détail de la photo de la maison (c.1907) a attiré notre attention : deux fenêtres sont entre-ouvertes sur la façade de la rue Guénette. À l'aide d'un lecteur optique, nous avons agrandi ce détail, proposé aussi en figure X, qui permet de distinguer des draperies gansées et confectionnées en tissu imprimé. Des dentelles ou des stores ornés garnissent les fenêtres du salon double.

### 3.6.2.3 *La façade principale de la maison, vers 1917 et 1941.*

Des vues de l'extérieur, en figure XI, témoignent de l'évolution de la façade principale, depuis 1907. Le premier cliché montre un Desjardins amaigri et affaibli par la maladie. Cette photo révèle aussi les portes doubles d'allure sobre de l'entrée principale, construites en bois plein teint et une galerie “sans toiture”. Le deuxième cliché croqué vers 1941 et fourni par l'ancienne locataire, montre une vue rapprochée de la terrasse qui se termine en arc de cercle. L'élévation au dessin II illustre la façade principale de la maison pendant son occupation par la famille Desjardins.

Un tableau-synthèse (voir tableau XII) répertorie les transformations que nous avons notées, les constats de l'architecte et ses annotations sur le relevé architectural. Enfin, l'aménagement de l'intérieur a été modifié à plusieurs reprises, surtout au cours des quinze dernières années, suite à l'achat de nouvelles pièces de mobilier.

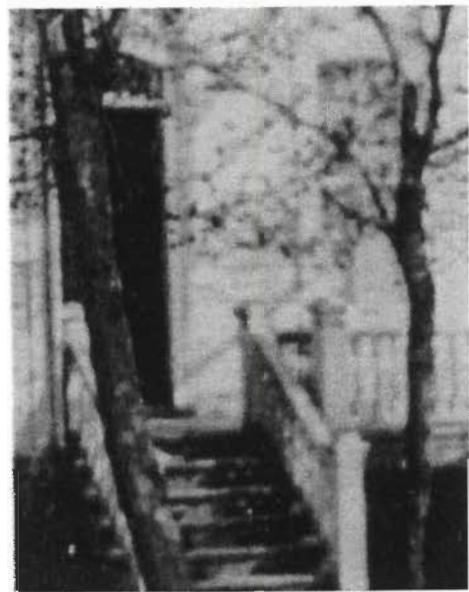
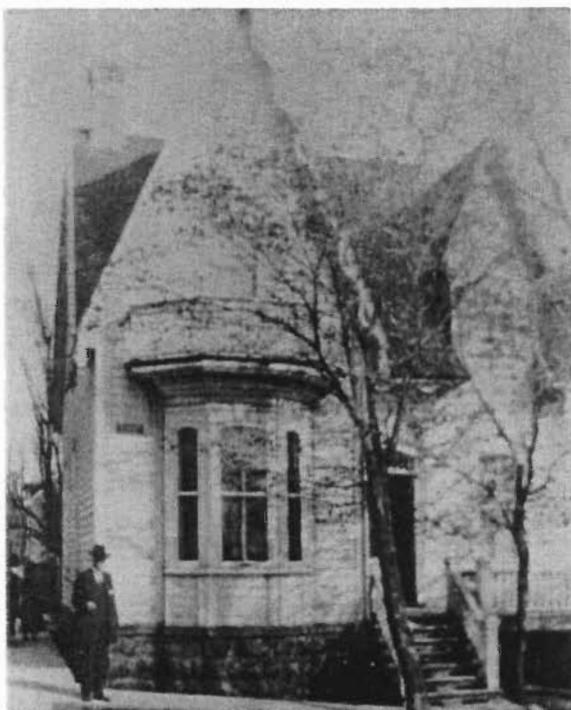
### 3.6.3 Les photos d'archives : la maison vue de l'intérieur.

#### 3.6.3.1 *Alphonse Desjardins assis à sa table de travail : Où a été pris ce cliché ?*

Dès notre première visite des lieux, l'aménagement du bureau nous est apparu étrange et discordant dans cette maison de notable, le bureau privé étant un symbole de

## FIGURE XI

Évolution architecturale de la façade de la maison Desjardins



**Haut** : Alphonse Desjardins devant sa maison vers 1917 ; détail des portes l'entrée principale

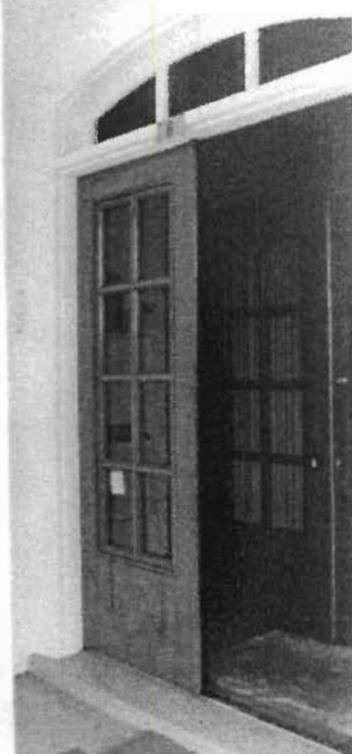


**Centre** : locataires sur la « terrasse » vers 1941



**Bas** : galerie et détail de l'entrée 1981

Source: Archives, Société historique Alphonse-Desjardins



## TABLEAU XII

### Tableau-synthèse Modifications apportées à la maison des Desjardins

#### EXTÉRIEUR : 1907 et 1998

- les doubles portes pleines en bois teint de l'entrée principale, ont été remplacées par des portes vitrées, à carreaux ; les persiennes blanches d'origine, ont été repeintes vertes ;
- la terrasse en façade a été entièrement refaite et sa forme et sa surface ont été réduites ; une toiture a été ajoutée à la nouvelle galerie, diminuant l'éclairage naturel de la pièce où se trouve actuellement le bureau; les balustres ont été modifiés pour s'agencer à ceux de la galerie arrière ;

#### INTÉRIEUR : RC-1981 et 1998

- le relevé architectural de 1981 indique que les détails architecturaux d'origine (boiseries, portes, escalier principal) étaient teints en noyer puis vernis; ils ont été remplacés par du pin clair de nœuds et peints ;
- les murs intérieurs du carré principal étaient composés de plâtre et de lattes et de plâtre jusqu'au carré de madrier ; ils étaient isolés avec du brin de scie ; les cloisons et les plafonds étaient en plâtre ;
- à l'exception de la cuisine, tous les murs et les plafonds des autres pièces étaient garnis de plusieurs couches de papiers peints ; ces sandwiches de papiers peints ont été enlevés et ils n'ont pas été analysés ni conservés ; *seuls les éléments pouvant être ré-utilisés dans les travaux de reconstruction ont été conservés*, selon le rapport de l'entrepreneur ; la dépose des matériaux, habituelle lors d'un curetage, est absente ; les plafonds ont été peints en blanc ;
- tous les planchers, en épinette, ont été sablés, réparés à l'aide d'un composé à joints puis traités avec trois couches de polyuréthane lustré et transparent tel qu'il était la manière de faire durant les années 1980 ;
- l'escalier de la cuisine a été refait à neuf, la trappe d'escalier a été enlevée et la cage d'escalier a été fermée ;
- la porte entre la cuisine et l'appentis a été déplacée légèrement, pour permettre la profondeur nécessaire pour l'installation d'un nouveau comptoir de cuisine ;
- le poêle, autrefois adjoint à la cheminée, a été déplacé sur le mur mitoyen de l'appentis, là où se trouvait l'ancien comptoir de cuisine; l'ancienne cheminée a été éliminée; une fausse demi-cheminée de brique, soutenue par des poutrelles renferme une armoire à balai ; ces changements ont nécessité l'ajout de longs conduits de fumée traversant la pièce ;
- la dépense (appentis) a été transformée en salle de mécanique ;
- les murs extérieurs ont été isolés par soufflage et un nouveau système de chauffage central avec climatisation a été installé avec les soufflages requis des plafonds.

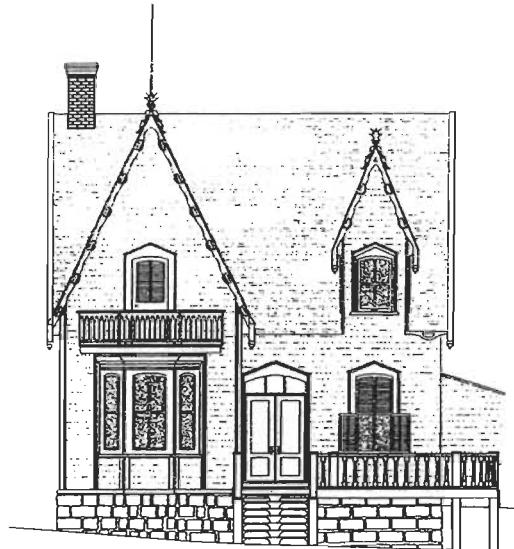
#### La cave :

- Carré principal : la remise à charbon a été éliminée; le sol a été creusé à une hauteur de 5'-10' et la terre a été couverte d'une dalle de béton; tous les soupiraux ont été enlevés ;
- Annexe : *le relevé architectural (1981) révèle que la fondation en ciment est postérieure à la fondation en pierre du carré principal.*

Sources : Archives iconographiques du Fonds Alphonse-Desjardins ; Archives de la SHAD, incluant le relevé du bâtiment (1981), le dossier architectural (1982), le rapport final de l'entrepreneur chargé du curetage de la maison (1982) et le dossier de demande de classement, conservé au MCC.

## DESSIN II

Maison d'Alphonse et de Dorimène Desjardins  
Élévation de la façade principale au tournant du siècle



Geneviève Roy ©2002  
Collaboration : Steve Martel

statut et de réussite sociale. En effet, les dimensions de la pièce et le mobilier rustre du bureau ne sont pas en harmonie avec le cadre plus distingué et plus confortable que l'on retrouve ailleurs dans cette maison victorienne. Les éléments de décor traditionnellement présents dans le bureau privé victorien d'un homme du statut de Desjardins sont absents, alors que même les petits-enfants se souviennent du bon goût et du raffinement de leur grand-mère. D'où notre interrogation concernant le lieu de cette photo !

Les informations suivantes — provenant de la correspondance d'Alphonse Desjardins à sa fille Albertine et des notes personnelles de Cyrille Vaillancourt — semblaient appuyer l'hypothèse que ce cliché illustrait le local prêté par la Société des Artisans à la Caisse populaire de Lévis depuis sa fondation :

Le président de l'Alliance coopérative internationale (et gouverneur général du Canada) visitait le bureau de la caisse en 1907. À ce titre, il vérifiait les reçus de dépôts et les dossiers comptables de la Caisse. Pour lui, cette visite visait à préparer une allocution pour la Chambre des Communes où, quelques semaines plus tard, il témoignait en faveur de l'œuvre de Desjardins :

En effet depuis la visite de Lord Grey à la Caisse de Lévis, voici qu'il vient devant mon comité, voulant rendre témoignage en faveur de cette œuvre et assurer le vote de la loi que je sollicite depuis 4 ans. [...] C'est mardi midi le 26 courant, que Lord Grey comparaîtra devant le Comité<sup>38</sup>.

Dans ses notes personnelles conservées aux archives de la Confédération<sup>39</sup>, Cyrille Vaillancourt rapportait la visite de Lord Grey, au « modeste bureau » de la caisse, la qualification « modeste » n'apparaissant pas au texte officiel de son ouvrage publié en 1950<sup>40</sup>.

Le 5 mars 1907, Lord Grey, alors Gouverneur-Général du Canada, ayant entendu parler de l'œuvre de monsieur Desjardins, vint au modeste bureau de la Caisse populaire de Lévis et s'inscrivit comme sociétaire<sup>41</sup>.

Attribuée à Lord Grey et conservée aux archives de la SHAD, cette photo a fait l'objet d'une diffusion notable dans les livres d'histoire. Au moment de notre étude, elle était exposée à l'entrée du bureau « reconstitué » par la société historique vers 1990. Le style rudimentaire et l'exiguïté de la pièce peuvent laisser perplexe, dans une maison de la petite bourgeoisie, au tournant du siècle.

L'analyse visuelle d'un agrandissement de la photo de lord Grey, en figure XII, révèle en particulier les éléments suivants : des murs en planches d'environ 5 à 6

<sup>38</sup> Lettre d'Alphonse Desjardins à Albertine, 22 mars 1907, Fonds Alphonse Desjardins, 0.24 : 3b.

<sup>39</sup> Cyrille Vaillancourt, *Notes personnelles sur la vie et les travaux de M. le Commandeur Alphonse Desjardins*, 1947-1948, p. 67. (Manuscrit de l'ouvrage publié en 1950)

<sup>40</sup> Albert Faucher et Cyrille Vaillancourt, *Alphonse Desjardins pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*, Lévis, Les Éditions Le Quotidien. 1950.

<sup>41</sup> Cyrille Vaillancourt, *op. cit.*

pouces placées à la verticale, une grande table en bois avec piétement tourné garnie d'un plateau composé de planches bouvetées, des documents comptables montés sur des pince-notes et cloués directement aux murs. L'éclairage électrique est suspendu, à réflecteur, caractérisant un espace modeste et impersonnel tel un bureau d'affaires public. La table de travail actuelle possède une base semblable à celle de la photo. Cependant, sa surface de travail, telle qu'expertisée, est garnie d'une toile cirée noire ou *oil cloth*, tel qu'elle est décrite dans les catalogues commerciaux de l'époque) contrairement à la table plus rustique où prend place Desjardins sur la photo. La table actuelle est plus formelle et est plus conforme à une table de bibliothèque de l'époque. La présence de murs en planches ou en lattes ne correspond pas au relevé architectural, ni aux travaux de curetage décrivant des murs en plâtre<sup>42</sup>. L'absence de rayons de bibliothèque et d'un téléphone de table, rapporté au chapitre II, est révélatrice.

Pour déterminer au-delà de tout doute si cette photo provenait de la pièce actuelle où est reconstitué le bureau d'Alphonse Desjardins, nous avons procédé à une expertise photographique. La méthodologie que nous avons employée, est décrite dans le rapport d'expertise, présenté en annexe I. Nous résumons :

Nous avons refait la photo de lord Grey, en reconstituant le scénario et en reproduisant une photographie, dont les perspectives correspondent précisément à celles de la photo d'Alphonse Desjardins, assis à son bureau. Pour recréer le cadrage, nous avons d'abord tiré une diapositive du cliché croqué par lord Grey et nous l'avons superposé au viseur de notre appareil. Par tâtonnements et ajustements successifs, nous avons superposé les principales lignes de la scène d'origine à celle que nous avons recréée. (voir les diapositives 1 et 2 et figure XIII) Nous pouvons ainsi conclure que c'est de la même position que la scène originale a été prise. Cela est mathématique et incontestable. Nous avons ensuite comparé ces perspectives à celle du bureau actuel. (voir plan VI)

Cette expertise permet de certifier que les dimensions de la pièce actuelle ne permettent pas suffisamment de recul pour reproduire les perspectives de la photo prise par lord Grey. Il manque au minimum deux pieds, entre le sujet et le mur derrière lui, dans la pièce reconstituée. (No. 4 au plan II) De même, l'absence d'une deuxième source importante de lumière à la droite

---

<sup>42</sup> Correspondance de l'entrepreneur au chargé de projet, CCPED, 8 & 21 décembre 1982.

du personnage, appuie notre conclusion. La photographie d'origine a été prise dans un local plus vaste que la pièce actuelle et ce local disposait de fenêtres sur deux murs différents, ce qui n'est pas le cas dans la pièce où est aménagé actuellement le bureau privé d'Alphonse Desjardins.

Les annotations manuscrites à l'endos du cliché et comparées au procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse du 27 septembre 1906, ont permis à l'historien Bélanger de confirmer le lieu de visite de Lord Grey et où a été prise cette photo. En effet, à cette assemblée générale, Desjardins souligne un fait important dans l'évolution de la Caisse, soit le déménagement de son bureau au local de la Société des Artisans. (cliché en figure XIV) Jusque-là, la Société des Artisans de Lévis prêtait un local à la Caisse populaire, alors que le siège social de la Caisse était situé à la résidence des Desjardins. Ce déménagement représente un événement marquant et une reconnaissance sociale<sup>43</sup> pour l'œuvre « *qui y possédera deux pièces, dira Desjardins. Notre installation est bien modeste, mais nous la croyons suffisante pour les besoins actuels* »<sup>44</sup>.

Il faut donc conclure que la photographie d'Alphonse Desjardins assis à sa table de travail n'a pas été prise dans la Maison Alphonse-Desjardins mais plutôt dans le local des artisans lévisiens. Cette photo n'illustre pas le bureau personnel du fondateur mais plutôt son bureau d'affaires installé dans le local des Artisans<sup>45</sup>.

Enfin, dans le rapport annuel de la Caisse populaire de Lévis (1911), nous trouvons l'origine de l'affichage de documents aux murs du bureau d'Alphonse Desjardins, croqué sur le fameux cliché de 1907. Desjardins y décrit la pratique, en existence depuis la fondation de la Caisse, de préparer des états financiers toutes les quinzaines et de les afficher en permanence dans son bureau, de manière à être

<sup>43</sup> Note : En effet, la Caisse avait dorénavant les capacités financières pour louer ses espaces.

<sup>44</sup> G. Bélanger et C. Genest, *op. cit.*, p. 103.

<sup>45</sup> Note de service, SHAD, 17 septembre 1998.

## FIGURE XII

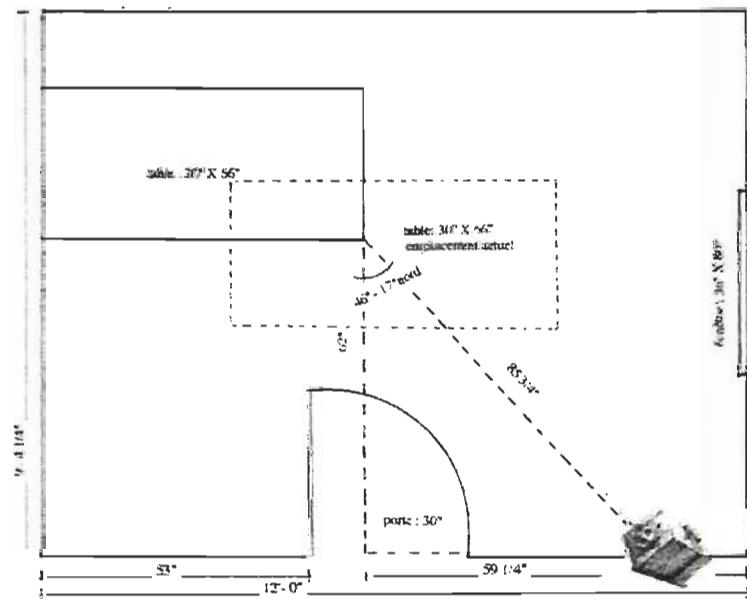
Cliché d'Alphonse Desjardins à sa table de travail, attribué à lord Grey (1907)



Source : Archives, Société historique Alphonse-Desjardins

## PLAN VI

Plan de la pièce actuelle (No. 4 sur le plan II) retenue par la SHAD, pour reconstituer le bureau privé du Fondateur, à la Maison historique Alphonse-Desjardins



Note: L'échelle métrique 1,5 cm=1 pied, a été utilisée par le photographe pour réaliser l'expertise photographique. Les dimensions sont présentées en pieds pouces, pour en faciliter la lecture. Le plan original a été réduit à 52% pour respecter le format exigé pour l'impression du mémoire.

**FIGURE XIII**

Diapositives I et II produites pour reconstituer le cliché de lord Grey



Source : Collection Geneviève Roy, Photographie de Léo-Daniel Lambert

transparent avec les sociétaires<sup>46</sup>. Cet important constat soulève encore une fois la question de localiser enfin, le bureau privé d'Alphonse Desjardins et d'identifier les autres pièces du rez-de-chaussée. Pour référence, nous joignons en figure XV, des esquisses-photo de bureaux datant de la deuxième moitié du XIXe siècle. Ces illustrations montrent des pièces essentiellement masculines de l'époque ; le bureau, à fois bibliothèque et fumoir, reflète les valeurs, les passions et les habitudes de travail de son occupant. Il fait partie d'un territoire où les femmes pénètrent rarement.

Un portrait plus détaillé de la nature des rencontres sociales et d'affaires, et des habitudes de travail d'Alphonse et de Dorimène, favorisera notre étude de l'espace bureau, servant à la fois de lieu de travail, de rencontre, de bibliothèque, de fumoir et de perception pour certains sociétaires, selon les diverses correspondances d'Adrienne (Soeur Marie-du-Calvaire). Cette évaluation tient compte à la fois de la fonction mixte du salon, des habitudes de vie de la famille, de sa composition et de la présence d'une domestique —reflet d'un statut social — tel que le démontrent les données du recensement de 1901. À cette analyse synthèse, nous intégrons leur inventaire de biens au mariage (1879), les rapports d'entrevues, les témoignages et les descriptions rapportés par les contemporains des Desjardins.

---

<sup>46</sup> *Onzième Rapport Général de la Caisse populaire de Lévis*, 30 novembre 1911, p. 4-5.

**FIGURE XIV**

Bâtie de la Société des Artisans canadiens-français de Lévis ,après 1906



Les deux vitrines affichent les écrits suivants : LA CAISSE POPULAIRE DE LÉVIS / FONDÉE EN 1900 / SOCIÉTÉ RÉGIE PAR LA LOI DES / SYNDICATS COOPÉRATIFS DE QUÉBEC. (les écrits et la borne-fontaine aident à situer ce cliché, après 1906)

Source : ANQ-Q

3.7 Les sources épistolaires, les rapports d'entrevue, les enquêtes orales et autres témoignages : constats sur le cadre de vie.

3.7.1 Témoignage et mémoire privée.

La conduite d'entrevues et d'enquêtes orales sur l'univers domestique requiert une connaissance des techniques d'entrevues, en particulier l'importance de l'écoute prônée par Carl Rogers et les principes d'enquête journalistique énoncés par Allan Nevin. À l'époque, ces deux pionniers des techniques d'entrevue, à l'université Columbia, ont démontré la valeur de l'objectivité empathique pour faciliter sans l'influencer, la capacité d'un témoin à se souvenir. Le rôle de l'interviewer consiste

## FIGURE XV

Illustrations de bureaux privés : deuxième partie du XIXe siècle

Cliché du bureau de Louis Fréchette en 1897



Source : Fonds Louis Fréchette, ANC

Dessin détaillé et annoté par son propriétaire, c.1869



Source : Susan Lasdun, *Victorians at home*, New York, Viking Press, 1981

à promouvoir, surtout par l'écoute active, l'aptitude d'un témoin à se souvenir. Le respect engendrant la confiance, il faut accepter la perspective du témoin. Comprendre la nature de la relation du témoin avec les gens qu'il / qu'elle décrit et le contexte qu'il / qu'elle évoque, permet de relativiser l'interprétation des témoignages recueillis. L'organisation de la mémoire, liée à l'apprentissage, a façonné des façons d'agir, de voir et de se souvenir, autant chez l'homme que chez la femme.

Le phénomène de la *mémoire privée* a fait l'objet de recherches approfondies. Chercheure dans le champ de la mémoire familiale, la sociologue Josette Coenen-Huther a constaté que l'âge, le sexe et les relations avec la famille d'origine influencent normalement la capacité de se souvenir. D'une part, elle affirme que les représentations de l'homme s'articulent autour du statut social, du patrimoine et des facteurs externes à la famille et que les hommes se montrent plutôt rigides dans leurs attitudes envers les repères qui évoquent leur mémoire. D'autre part, les témoignages des femmes s'organisent à partir d'images familiales et de tout ce qui environne les activités ménagères et d'éducation des enfants<sup>47</sup>. Elle cite aussi les recherches de Davis et Fivush qui ont observé que les femmes humanisent la mémoire, qu'elles possèdent des mémoires plus expressives que les hommes et se souviennent mieux qu'eux d'états émotionnels remontant à l'enfance<sup>48</sup>.

Pour mieux interpréter l'univers des Desjardins, nous présentons chronologiquement, en Annexe II, des extraits d'enquêtes orales, des résumés de compte-rendus d'entrevues et de transcriptions d'enquêtes orales que nous avons

<sup>47</sup> Josette Coenen-Huther, *La mémoire familiale : un travail de reconstruction du passé*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1994, 41-43.

<sup>48</sup> *Ibid.*

réalisés et ceux que nous avons retracés aux archives de la Confédération. On ne peut insister assez sur l'importance de considérer tous les témoignages disponibles. Certains témoignages intimes fournissent des renseignements précis sur le comportement et les habitudes de certains membres de la famille. D'autres évoquent les espaces en décrivant les activités qui s'y déroulent. Les correspondances ou les compte-rendus sont muets sur des particularités jugées importantes aujourd'hui, sans doute parce qu'elles étaient évidentes aux gens de l'époque. Nous avons toutefois noté la rareté de la correspondance disponible aux archives —concernant les échanges entre le couple — alors que Desjardins vivait six mois l'an à Ottawa. Ces sources font partie du corpus, formé par l'ensemble de toutes les connaissances que nous avons acquises. Nous les analyserons avec l'objectif de valider un portrait des Desjardins dans leur cadre de vie, à l'aide de nos autres sources d'enquête.

De ces témoignages, I et II, nous retenons que les deux secrétaires privées de Desjardins ont décrit le salon comme leur endroit de travail ; elles dépeignent le travailleur, homme rigoureux, sévère, méticuleux et méthodique. L'abbé Roberge parle de l'homme d'affaires passionné, facile d'approche tiré à quatre épingles et de l'intellectuel. Jeune sociétaire, sa famille et lui étaient reçus au salon par Desjardins quand ils venaient déposer leur épargne ; il se souvient d'une banquette qui « piquait les fesses ». Le rapport d'entrevue III résume les réponses du petit-fils à des questions vraisemblablement précises, sur ses souvenirs des matériaux du bureau et de la cuisine, plus de soixante ans après le décès de son grand-père. On conçoit facilement la difficulté de cette tâche qui n'est pas située dans un contexte, à l'exception des deux

pièces choisies<sup>50</sup>. Le petit-fils se souvient de son grand-père sévère et sérieux et il dénombre les éléments de son bureau.

Dans une brève entrevue, IV en annexe, le petit-fils s'exprime d'une manière très formelle quand il parle de son grand-père, qu'il désigne « le Commandeur » ou « le Fondateur ». Interrogé sur le mode de vie des Desjardins, il prend plaisir à se souvenir des repas en famille le dimanche, des exploits « gourmands » de son grand-père, de la grande table toujours ouverte et accueillante de la salle à manger, de la présence de deux bonnes, dont une habitait la maison. Il rapporte que la salle à manger contenait seulement la table à rallonge toujours ouverte, des chaises et le buffet et que la famille fréquentait peu la cuisine.

Enfin, il rappelle que sa grand-mère jouait du piano, accompagnant les chants de ses filles aînées ; ce piano a été vendu. Dans une enquête orale, sa soeur cadette corrobore ces informations. N'ayant pas connu son grand-père, elle maintenait une relation affectueuse avec sa grand-mère. D'une façon spontanée, elle parle de leurs rencontres, du décor de la maison, de ses habitudes de vivre et de sa santé. Elle décrit sa personnalité joyeuse, sa préférence pour les jaunes et jaune-or, son intérêt pour les plantes — que sa mère arrosait en son absence — et elle nous guide dans un tour détaillé de la maison. Bouleversée par l'assignation actuelle des pièces, elle replace les pièces, là où elles étaient entre 1920 et 1932, convaincue que cette assignation n'a pas été modifiée au décès de Desjardins. Décrivant la bibliothèque de son grand-père, dont les portes étaient fermées la majorité du temps, elle observe que ce lieu était devenu comme un sanctuaire pour sa grand-mère. Ainsi, la salle à manger se trouvait dans la

---

<sup>50</sup> Contrairement à un témoignage, un compte-rendu ne traduit pas la nature de l'interaction, les nuances dans la voix, les hésitations, etc.

partie du salon double où se trouve le foyer en marbre ; le petit salon, avec le piano, occupait la petite pièce où se trouve actuellement le bureau ; la bibliothèque de son grand-père occupait la pièce accédant sur l'arrière-cour, présentement la salle à manger. L'ancienne locataire confirme son usage des pièces lorsqu'elle habitait la maison Desjardins ; la fonction actuelle des pièces est identique. Dans la correspondance d'Adrienne, on retrouve de nombreuses références au bureau, endroit de travail, de fumoir, le lieu où sa mère et elle, faisaient la tenue des livres en l'absence de Desjardins et le lieu où les sociétaires masculins rencontraient le fondateur de la Caisse. Les repas en famille et avec les visiteurs souvent inattendus prennent place dans la salle à manger. La religieuse ne fait aucune référence à la cuisine, ce qui corrobore le témoignage des petits-enfants.

### 3.7.2 L'organisation spatiale, reflet d'un mode de vie.

L'espace requis pour le bureau d'Alphonse Desjardins doit permettre les diverses fonctions décrites par sa fille Adrienne : lieu de travail et de rencontre, bibliothèque et fumoir pour les invités (réservés aux hommes du clergé, les sociétaires et les notables). Le bureau de Desjardins servait aussi de bureau à Dorimène pour la tenue de livres et les entrées au grand livre de la Caisse. Endroit masculin, où l'odeur de tabac prédominait et par convenance à l'époque, les femmes à l'extérieur du cercle de la famille n'y étaient pas admises. Un détail est d'ailleurs frappant : les deux secrétaires engagées par Desjardins ont précisé que leur endroit de travail était le salon, alors que les sociétaires de sexe masculin étaient invités à prendre place dans le bureau du Fondateur.

Pour estimer l'espace de rangement, requis pour la bibliothèque d'Alphonse

Desjardins au tournant du siècle, nous avons révisé le nombre connu des ouvrages et papiers dont il disposait à l'époque. Rappelons d'abord le nombre de 150 livres, cité dans l'inventaire des biens au mariage du couple (1879). Les autres sources de notre étude proviennent d'inventaires d'ouvrages ayant appartenu à Desjardins et conservés à la SHAD, de même que de l'inventaire contenant plus de 300 livres et 650 brochures vendus par sa veuve en 1923, par l'intermédiaire de son beau-frère Joseph<sup>51</sup>, alors bibliothécaire à la Bibliothèque de la Législature à Québec<sup>52</sup>. Cet inventaire n'inclut cependant pas les livres légués par Albertine, en mai 1966 à la bibliothèque de l'École Apostolique Notre-Dame de Lévis<sup>53</sup>, ni « les milliers de pages manuscrites conservées aux Archives<sup>54</sup> », ni l'abondante correspondance dont Desjardins gardait copie. À cela il faut ajouter les nombreux volumes de références qu'il empruntait à la Bibliothèque de la Chambre des Communes et qu'il gardait chez lui, pour une période de six mois entre les sessions parlementaires<sup>55</sup>.

#### Compte-tenu de sa méthode minutieuse de travail et de sa propension à tout

<sup>51</sup> Joseph Desjardins enrichissait ainsi les collections de la bibliothèque de la Législature, en acquérant les volumes traitant du mouvement coopératif.

<sup>52</sup> Voir : Edouard Rouveyre, *Connaissances nécessaires à un bibliophile*, Paris, 1880. Nous avons tenu compte des formats utilisée en imprimerie, pour calculer le nombre de rayons requis par *l'in-plano* (très grand format), *l'in-folio* désignant le format atlas, *l'in-quarto* (format grand cahier), *l'in-octavo* (format petit cahier d'écolier), *l'in-douze*, *treize*, *dix-huit* (format de livre de poche) et *l'in-vingt-quatre* décrivant les très petits formats). Selon l'épaisseur estimé, 0,25 pouces à 1,25 pouces ont été attribuées à chacun des ouvrages. Nous avons déduit ainsi, la capacité de stockage requis par la collection volumineuse des ouvrages de Desjardins.

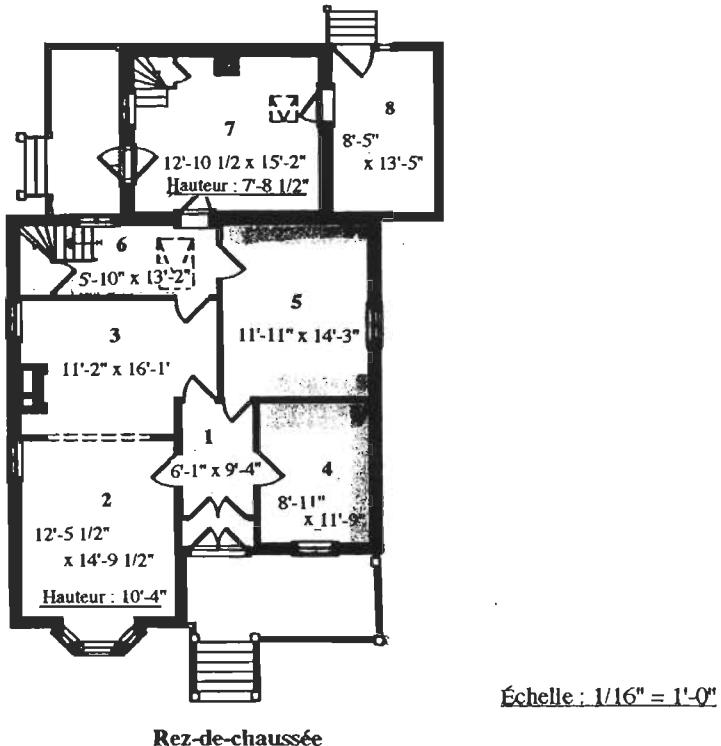
<sup>53</sup> Lise Jacob et Francine Montminy, *Rapport de recherche sur la maison « Alphonse-Desjardins »*, Lévis, L'Union régionale de Québec des caisses populaires Desjardins, 1978 (113 p) p. 131.

<sup>54</sup> Yves Roby, *op. cit.*, p. 16.

<sup>55</sup> Claude Genest et Pierre Asselin, dir. par Guy Bélanger, *Liste des ouvrages provenant de la bibliothèque d'Alphonse Desjardins et conservés à la Société historique Alphonse-Desjardins*, SHAD, 1998 (inédit). Le dépouillement des livres empruntés par Alphonse Desjardins à la Bibliothèque de la Législature à Québec (1992), de 1882 à 1920, témoigne de l'intérêt que portait Desjardins pour la religion, la coopération, l'histoire parlementaire, les lois ouvrières, l'économie et l'assurance. Desjardins semble se délecter des mémoires et des discours d'hommes politiques-journalistes français qui défendent les droits des catholiques en France. Il se divertit en dévorant des ouvrages de littérature française des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, parmi lesquels, on retrouve des œuvres de mœurs, des romans réalistes, des recueils de nouvelles et des contes, dont ceux d'Alphonse Daudet.

conserver, nous estimons d'une manière très conservatrice que Desjardins possédait environ 650 livres et brochures et une copie des *Débats de l'Assemblée législative du Québec* au tournant du siècle dernier. Sa bibliothèque personnelle exigeait donc un minimum de 170 pieds linéaires de rayons. La hauteur des plafonds à 10 pieds permet donc de répartir 9 rayons sur 18 pieds linéaires de bibliothèque. S'offrent donc deux options, celles des pièces No. 4 et No. 5, étudiées et illustrées au plan VII. Ce plan reflète la répartition actuelle des pièces du RC. Les options pour l'emplacement des rayons sont indiquées par des traits verts. Nous comparons l'espace disponible sur le mur extérieur sans ouverture et sur sa cloison opposée de la pièce No. 5, d'accès facile pour Desjardins, (aménagée actuellement en salle à manger), à l'espace disponible sur les deux murs sans ouverture de la pièce No. 4.

**Plan VII**  
Analyse spatiale des pièces Nos 4 et 5



L'aménagement des rayons doit respecter l'espace nécessaire à son usage par Desjardins, cela incluant l'ouverture des portes. À l'époque de Desjardins, la fenêtre de la pièce No. 5 s'ouvrait sur l'arrière-cour, favorisant le caractère privé de la pièce. La fenêtre de la pièce No. 4 accédait directement à la terrasse et au hall d'entrée, face au salon, excluant tout caractère de quiétude pour l'écriture et la lecture et privant les sociétaires du caractère privé de leurs transactions.

À l'évidence, l'espace restreint du *bureau reconstitué actuel* serait diminué à 8 pieds de profondeur par 11 pieds (88 pieds carrés) un espace insuffisant au déplacement du siège de Desjardins vers l'arrière, compte-tenu de l'emplacement central de la table de travail, tel que démontré sur la photo de lord Grey. La surface de la pièce No. 5, mesurant 12 pieds par 14 pieds, serait ramenée à 143 pieds carrés ; deux murs porteurs assurant un support adéquat au poids des livres. Cet espace est privé à cause de sa fenêtre sur l'arrière-cour ; il est aussi muni de deux portes. Il favorise une circulation interne convenable, tout en permettant d'accueillir les fonctions de rencontre, de fumoir et de lieu privé de travail, décrites par Adrienne et Albertine Desjardins.

Cette analyse remet en question l'organisation spatiale du rez-de-chaussée, plus particulièrement celle des pièces Nos. 3, 4 et 5. En effet, le bureau de Desjardins étant déplacé dans la salle à manger actuelle, cette dernière remplace le boudoir actuel dans la partie du salon double, où se trouve le foyer de marbre. La pièce servant présentement de bureau devient le petit salon de Dorimène.

La fonction de ce bureau soulève par ailleurs la question du lieu de perception des dépôts à l'origine de la première Caisse populaire. En 1981, la SHAD préconisait

« que la première caisse aurait vu le jour dans la cuisine<sup>86</sup> ». Consulté à l'époque, le petit-fils assignait plutôt cette fonction au bureau<sup>87</sup> ; sa sœur et lui ont d'ailleurs confirmé, lors de nos entrevues, que la cuisine de leurs grands-parents était le domaine des domestiques, un endroit très peu fréquenté par la famille<sup>88</sup>. Dans le contexte des années 1900-1905, avant que la loi concernant les syndicats coopératifs soit sanctionnée, la crédibilité des Desjardins était souvent attaquée par les incrédules et les sceptiques. Les conventions de l'époque s'ajoutant à une situation sociale particulière, il est inconcevable de croire que les Desjardins auraient jeté de l'huile sur le feu en mélangeant les affaires de cuisine à une oeuvre sociale et financière qui voulait inspirer respect et confiance<sup>89</sup>.

Dans son rapport final, la SHAD concluait que ce choix reposait sur des considérations pratiques ; une seule source<sup>90</sup> illustrant peut-être les exceptions à la règle — en l'absence d'études précises du cadre matériel et de recherches historiques pertinentes — témoigne des activités réservées au bureau privé de Desjardins, au tournant du siècle. Il faut noter que la présence du fauteuil en cuir noir d'Alphonse

---

<sup>86</sup> Rapport Hamelin, *op. cit.*, p. 38.

<sup>87</sup> *Ibid.*, [...] Interrogées en 1981, plusieurs personnes préconisent l'hypothèse [...] de l'entrée donnant sur la rue Guénette parce qu'elle est plus accessible, [...] « *Madame Zitka qui vers 1908-1909, allait déposer à la caisse, disait qu'elle entrait par la rue Guénette et que monsieur Desjardins les recevait autour de la table de la cuisine* » [...] Il en a été déduit que le travail de perception se serait fait probablement dans la cuisine et tout le travail clérical qui en découle pouvait alors se faire dans son bureau.

<sup>88</sup> Plusieurs recherches sur les activités attribuées aux domestiques décrivent les tâches nombreuses et variées et la présence d'équipements domestiques réservés à cette petite pièce. Citons l'ouvrage de Leonore Davidoff et Ruth Hawthorn, *A Day in the Life of a Victorian Domestic Servant*, London : George Allen & Unwin Pub., 1976.

<sup>89</sup> Le mythe du fondateur recevant les dépôts à sa table de cuisine semble plutôt s'inspirer d'une tradition profondément québécoise des années 50-60, alors que les activités des caisses populaires étaient coordonnées par les mères de famille à partir de leur cuisine.

<sup>90</sup> Rapport Hamelin, *op. cit.*, p. 38.

Desjardins<sup>61</sup>, suggère que le fondateur — un notable aux multiples réseaux et un intellectuel — possédait un bureau plus spacieux et plus raffiné, reflétant son statut social.

### 3.7.3 Les biens du couple Desjardins : authentification des objets-témoins.

Les résultats de recherches américaines indépendantes en culture matérielle démontrent qu'on retrouve généralement 15 % des biens meubles d'origine, provenant d'une maison historique<sup>62</sup>. L'inventaire photographique de tous les objets de la collection de la SHAD, qu'ils soient exposés ou non a été suivi par l'identification des biens ayant appartenu au couple Desjardins, en consultant les documents attestant leurs sources d'acquisition. Des membres de la famille nous ont accueilli chez eux, pour permettre l'examen et la photographie de biens provenant du couple et dont ils avaient hérité. Le style et l'année approximative de construction du mobilier ont été vérifiés par un collègue expert du mobilier victorien de la deuxième partie du XIXe siècle<sup>63</sup>.

Une analyse des biens du couple servira de référence pour reconstituer leur cadre de vie plausible au début des années 1900. Ils incluent les biens authentifiés présents à la maison Desjardins, ceux qui sont conservés par la famille — que nous avons photographié lors de nos entrevues — ainsi que l'inventaire de leurs biens au mariage (1879). Ces données ainsi que les témoignages oraux avec des contemporains des Desjardins apportent un éclairage nouveau sur l'ameublement de la maison et

---

<sup>61</sup> Dans leurs témoignages, les deux petits-enfants Desjardins, rencontrés séparément, ont situé dans le bureau, le fauteuil en cuir noir de leur grand-père.

<sup>62</sup> Thomas Schlereth, *op. cit.* ; Sherry Butcher-Younghans, *op. cit.*

<sup>63</sup> Consultant pour *Trustworth Historical Design*, une firme spécialisée en restauration historique, Dan Cooper, est antiquaire spécialiste du mouvement esthétique ; gestionnaire de la John Burrows & Co, une entreprise « marchands de reproductions authentiques de tapis Wilton et Brussels du Massachusetts. Il est chroniqueur aux *Your Old House Journal*, *Old House Interiors* et *Victorian Homes*.

proposent un aménagement différent de leur maison au moment de la fondation de la Caisse populaire.

Pour mieux comprendre le cadre de vie des Desjardins, nous avons analysé les biens du couple en examinant l'inventaire au mariage, le mobilier présent à la maison Desjardins et des objets hérités par des membres de la famille. Il est habituel de retrouver un assortiment de styles durant cette période éclectique de fin de siècle. Plus tôt, nous avons observé un contraste entre la valeur des pièces du mobilier victorien, de style néo-Renaissance de la chambre à coucher, datant des années 1860-1870, avec celle du mobilier usiné, inspiré du courant du Renouveau esthétique et du style Eastlake garnissant les pièces publiques de la maison. La présence d'une table console en bois de rose de style néo-roccoco et de certains meubles de la chambre à coucher des Desjardins suggère la probabilité que certains meubles plus coûteux aient été acquis par héritage des Thériault. Cependant, une incompatibilité devient apparente quand on constate le caractère rustre du mobilier du bureau,( à l'exception de la table de travail), l'affichage même de documents-comptables montés sur des pince-notes et simplement cloués sur des murs en plâtre. Cette incongruité a d'ailleurs motivé l'analyse approfondie du contexte et des circonstances entourant la prise célèbre de cette photo attribuée à lord Grey et qui a inspiré la reconstitution actuelle du bureau de la maison Desjardins.

L'inventaire de biens annexé au contrat de mariage (1879)<sup>64</sup> nous renseigne sur les avoirs du couple, trois ans avant la construction de leur maison :

- un sofa en crin ;
- une table en noyer noir ;
- un *sideboard* ;

---

<sup>64</sup> Greffe, Octave Duplessis, *op. cit.*, 1er septembre 1879.

- une armoire ;
- dix-huit chaises ;
- une étagère ;
- cinquante verges de tapis *Tapestry* ;
- mobilier complet de chambre à coucher ; .
- lits et linge ;
- service complet de cuisine ;
- deux tables ;
- un poêle ;
- neuf cadres en or ;
- une bibliothèque composée de cent cinquante volumes ;
- un pupitre ;
- une horloge ;
- un service complet en vaisselle.

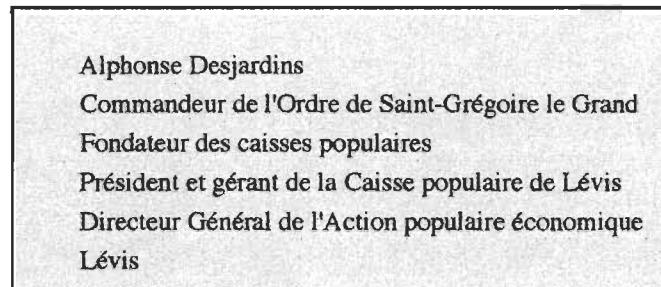
La vérification des sources d'acquisition des biens, présents à la Maison Desjardins (achetés et prêtés), permet d'authentifier certains biens, car l'acte de donation de la maison n'inclut aucun bien meuble. Par exemple, il est difficile de préciser la date exacte de l'entrée en possession de l'ensemble de salon, des pipes et d'autres objets personnels ayant appartenu à Alphonse Desjardins. Dans l'ensemble, les objets proviennent d'Albertine Desjardins qui les avait reçus en héritage. Une photographie parue dans la *Revue Desjardins* en 1961, montre Cyrille Vaillancourt — le successeur d'Alphonse Desjardins — entouré de ces objets, dans un local des Caisses populaires de la rue Bégin, servant alors de petit musée commémoratif, qu'il avait mis sur pied. On y aperçoit M. Vaillancourt avec une pipe en écume de mer ayant appartenu à Desjardins, son mobilier de salon, son portefeuille rouge, une chaise Windsor, etc<sup>65</sup>. L'ensemble des biens des Desjardins, disponibles dans leur ancienne maison, comprend les objets suivants :

---

<sup>65</sup> *La Revue Desjardins*, XXVII, 6-7, (juillet) 1961, p. 105.

- un ensemble complet de sept pièces de mobilier de salon inspiré du renouveau esthétique de la fin du siècle (1890-1900) en noyer noir; il inclut une causeuse, un fauteuil à bascule, un fauteuil et quatre chaises ;
- un *sideboard* de style Eastlake en noyer noir;
- une table de travail en noyer noir garnie de cuirette noire (*oil cloth*) et une chaise à bras, pivotante ;
- un ensemble de chambre à coucher en noyer noir, composé d'une commode à miroir de style néo-Rococo, une coiffeuse à miroir, une table de chevet et une table de toilette, de style néo-Renaissance, tous garnis d'un plateau de marbre blanc (entreposé);
- un moulin à coudre de marque *Singer*, avec cabinet en chêne et pieds en fonte ;( prêt de la famille)
- une horloge de table en faux-marbre montée sur un socle;
- une montre en or d'Alphonse Desjardins portant l'inscription « Sacré Cœur de Jésus, j'ai confiance en vous » et une montre de poche ;
- un portefeuille de cuir rouge ;
- une boule de verre contenant une illustration de Sainte-Anne de Beaupré servant de presse-papier ; (portant au verso, une note d'Albertine rappelant le pèlerinage du couple et de leur fils malade, Léon, le 16 novembre 1903, décédé en mai suivant) ;
- quelques pipes parmi la centaine que Desjardins, un collectionneur, possédait : une canadienne en plâtre ; un bulldog courbe en écume de mer ; une *Hayti* baguée d'or et son étui en cuir noir ; une courbe à fourneau profond ;
- le calepin rouge dans lequel Desjardins notait le nom de chacune des caisses fondées et leur date de fondation ;
- une mallette de cuir noir rappelant celle d'un médecin ;
- le grand livre ;
- une médaille en argent du *Fenian Raid*, c.1870;
- une médaille de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand portant les armoiries du Pape et un certificat du Pape Pie X conférant le titre de Commandeur de l'Ordre à Alphonse Desjardins, c. 1917; ( prêt de la famille)

- la carte d'affaires de Desjardins affichant tous ses titres et distinctions :



La rencontre avec des membres de la famille a enrichi notre étude du couple et de leur mobilier. Des biens conservés par la famille s'ajoutent ainsi à notre analyse sur l'aménagement de la maison. ( voir figure XVI montrant l'ensemble de ces biens)

- une table console/ table de jeu, en bois de rose, de style néo-Rococo ;
- un grand miroir rectangulaire avec encadrement doré ;
- le fauteuil en cuir de la bibliothèque, de style néo-Renaissance;
- le secrétaire en chêne de Dorimène<sup>66</sup>;
- la malle de voyage d'Alphonse Desjardins, portant sa carte d'affaires .

Parmi les biens ci-nommés, on remarque le fauteuil de lecture d'Alphonse Desjardins. Les deux petits-enfants ont rapporté, dans des contextes différents, que ce fauteuil était placé dans le bureau de leur grand-père. De style néo-Renaissance, il était alors garni d'une couverture capitonnée de cuir noir. La photo actuelle montre un

---

<sup>66</sup> Patrimoine canadien, *Voir et nommer nos objets de collection*, p. 73. Dénommé *secrétaire en dos d'âne* ou *slant-top desk*, ce meuble comporte un pupitre, muni de charnières, qui dissimule une surface pour écrire et des casiers en bois. Il peut avoir des tiroirs en ceinture. Il sert de table de travail et permet de ranger des papiers et des documents.

traitement récent de ce siège. Ce meuble noble étant un avant-goût du bureau privé de Desjardins, il remet en question les sièges actuels du bureau reconstitué, évoquant plutôt ceux du local des Artisans.

L'ensemble de salon est en mauvais état de conservation et il requiert une restauration complète, incluant le remplacement des roulettes des pieds antérieurs, caractéristiques de l'époque. En plus de faciliter la mobilité des sièges, les visites étant fréquentes, les roulettes relevaient la hauteur des sièges, balançant ainsi le corps dans une position plus confortable. De plus, le rembourrage affaissé ou trop bombé des différents sièges suggère un ouvrage postérieur à la belle époque où le capitonnage assurait un soutien accru au dossier. La tapisserie jacquard usée recouvrant l'ensemble du mobilier de salon — décrite par plusieurs auteurs comme étant du brocart — représente la plus récente couverture. (voir figure XVII) Le soulèvement de cette tapisserie a permis à l'ébéniste restaurant les charpentes des meubles du salon, de prélever un fragment du tissu sous-jacent, de couleur jaune-or, révélant le goût raffiné de Dorimène<sup>67</sup>. (voir figure XVIII)

Même si le mobilier de chambre à coucher n'est pas utilisé dans le projet de reconstitution, il nous suggère un portrait plus complet du cadre de vie de la famille.

---

<sup>67</sup> Le démontage du mobilier pour sa restauration, par un tapissier et un ébéniste, documenté par un relevé photographique, permet généralement d'identifier les anciennes couvertures, par ordre d'ancienneté et de les dater.

Le Centre de Conservation du Québec (Québec) possède l'expertise pour évaluer l'état des pièces qui lui sont confiées, pour établir des devis de restauration, pour analyser les conditions et les pratiques de conservation, l'installation et l'aménagement d'équipements de conservation et de diffusion. Les services du Centre sont accessibles aux propriétaires de biens classés en vertu de la Loi sur les biens culturels, aux organismes sans but lucratif qui jouent un rôle en matière de conservation du patrimoine. Il dispose de plusieurs ateliers de conservation-restauration : peinture, sculpture, papier, mobilier, textile, métal et archéologie-ethnologie. L'Institut canadien de conservation, l'organisme de recherche et de diffusion en conservation et en restauration de Patrimoine Canada, en plus de fournir ces services, offre gratuitement deux fois l'an, *le Bulletin de l'ICC*. L'Institut offre aussi l'accès par Internet à sa bibliothèque.

Cet ensemble incomplet, offert par la famille<sup>68</sup>, est entreposé aux étages des maisons Desjardins-Blanchet. Nécessitant de meilleurs soins, il est remarquable par sa fabrication de qualité supérieure et son style victorien, antérieur à celui du rez-de-chaussée. Il comprend des meubles en noyer noir, garnis d'un plateau de marbre blanc de style néo-rococo et néo-renaissance.

### 3.7.4 La disponibilité des services publics à Lévis au tournant du siècle.

La documentation sur la disponibilité des services publics est essentielle pour garantir une plus grande authenticité des lieux. Ces données représentent aussi des indices pour analyser ou dater des photos d'archives. Nous avons de même examiné l'accessibilité des services de téléphone, de l'éclairage et du chauffage, de l'aqueduc et du service d'eau à Lévis au tournant du siècle<sup>69</sup>.

La compagnie de téléphone *Bellechasse*, fondée en 1871, a été en opération à Lévis de 1901 à 1912. Plus tard, elle fut appelée *Téléphone National* avant son acquisition par *Québec Téléphone*. Alphonse Desjardins disposait chez lui, d'un téléphone de table de marque *Bellechasse*, dès 1902, un instrument de travail voté par le conseil d'administration cette année-là.

L'éclairage des rues de Lévis est offert le 7 janvier 1901 par la *Canadian Electric Light Company* au coût de 8\$ par année pour chaque ampoule de 32 bougies qu'elle installera. L'installation optionnelle de l'éclairage électrique des maisons a suivi<sup>70</sup> alors que plusieurs familles ont continué de s'éclairer au gaz, les pannes

---

<sup>68</sup> Ce mobilier a été offert à la SHAD par le petit-fils Alphonse. Il avait reçu l'ensemble incomplet, au décès d'Albertine en 1968.

<sup>69</sup> Léon Roy, *Mes souvenances...* ; Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, vol. V.

<sup>70</sup> Pierre-Georges Roy, *Dates lévisiennes*, *op.cit.*

## FIGURE XVI

Mobilier de salon ayant appartenu au couple Desjardins



Ensemble complet de salon en noyer comprenant sept pièces. Inspiration du *renouveau esthétique* de la fin du siècle (1890-1900); recouvrement en tapisserie jacquard.

Source : Geneviève Roy

**FIGURE XVI**  
Photos du mobilier ayant appartenu au couple Desjardins



**En haut à gauche :**

*sideboard* ou *buffet*  
en noyer noir

**En bas à gauche :**

le fauteuil de lecture  
provenant du bureau  
d'Alphonse Desjardins;  
anciennement en cuir noir

Photo, courtoisie de:  
Marthe Verville Desjardins

**En bas, à droite :**

fauteuil de travail  
provenant de la  
maison ou du local  
des Artisans



Source : Collection Geneviève Roy

## FIGURE XVI

Photos : Mobilier de chambre à coucher ayant appartenu au couple Desjardins



commode avec miroir, de style néo-Rococo, en noyer noir

Mobilier en noyer noir de style néo-Renaissance à l'exception de la commode.

miroir de coiffeuse (exemple)



coiffeuse, miroir manquant



table de chevet



table de toilette

Source : Geneviève Roy

### FIGURE XVI

Autre mobilier de salon ayant appartenu au couple Desjardins  
lors de leur occupation de la maison vers 1900



secrétaire-pupitre de Dorimène Desjardins  
(ce meuble a été décapé et teint)



Miroir, approx. 30 po. X 36 po



table console en bois de rose, restaurée.; plateau original en feutre vert

Collection Claire Desjardins, Photo Geneviève Roy

## FIGURE XVII

### Photos comparant le brocart et la tapisserie jacquard

Au Québec, on emploie souvent le terme brocart pour désigner une tapisserie tissée mécaniquement. Ainsi, plusieurs consultants ont décrit que l'ensemble de salon de la maison Desjardins était recouvert de brocart. *Brocart* vient du mot broderie et il désigne une étoffe à motif brodé, donc surélevé. L'endos caractéristique du tissu révèle des fils flottants, absents sur l'endos d'une tapisserie jacquard.

Étoffe luxueuse et délicate, le brocart est utilisé plutôt dans la confection de draperies, alors que la durabilité de la tapisserie jacquard en fait un tissu de recouvrement de choix.

Tapisserie du mobilier de salon  
Maison Desjardins



Source : Geneviève Roy

Brocart, face



Brocart, endos



## FIGURE XVIII

### Tissus provenant de la maison Desjardins, au tournant du siècle

#### *Couverture d'origine recouvrant l'ensemble du salon*

Ce fragment provient du siège du fauteuil d'hôte de l'ensemble de salon, dont les charpentes seulement, ont été réparées et restaurées par l'ébéniste Daniel Caron, aussi tapissier de formation. Ce même tissu est présent sur le fauteuil à bascule. Cependant, les autres meubles, en très mauvaise condition de conservation, portent les marques de nombreuses réparations ayant été dégarnis, probablement pour cette raison. Une tapisserie jacquard usée, à motif de losanges, recouvre actuellement tout l'ensemble de salon. Elle date probablement des années 1920.

Description du fragment : La photo annexée reproduit fidèlement les dimensions actuelle du fragment, montrant la face et l'endos. Le fragment est un jacquard à armure toile, tissé sur une chaîne en fils de coton bruns et blancs mats. Le motif de trame sergé sur-élévé est tissé en fils satinés de rayonne, une fibre synthétique résistante, de couleur or/ocre chatoyant. L'éclairage direct augmente son lustre, alors qu'il ressemble rappelle un velours autrement. Le motif représente une fleur et des feuilles exotiques stylisées inspirées des Indes au début du siècle.

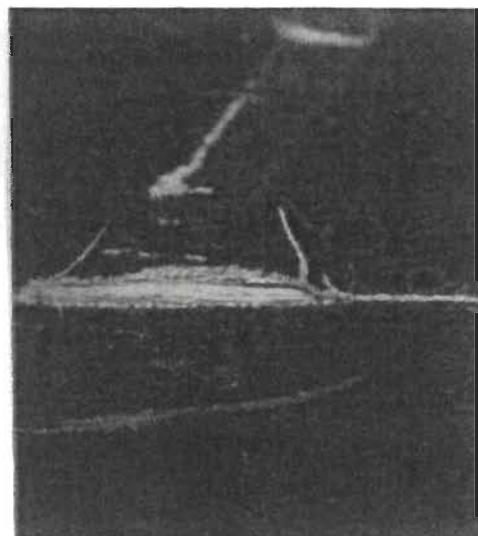
Guindage des sièges : Les sièges sont guindés à l'aide de ressorts à boudin, portant des traces de rouille, retenus par des cordes. Au-dessus, se trouvent le remplissage en crin de cheval et un duvet de ouate, une toile, l'étoffe dont provient le fragment et finalement l'étoffe en tapisserie jacquard. Ce fragment suggère une *broclette*, un tissu imitant le brocart, la rayonne étant devenue un substitut idéal pour la soie, après 1891. Coûteuse, la soie est vulnérable au frottement et périssable lorsqu'elle est exposée à l'humidité.

Ce tissu reflète la chaleur, l'attirance pour les jaune-or et le raffinement de Dorimène que nous avait décrite sa petite-fille.



Courtoisie : Daniel Caron, ébéniste  
Photo : Geneviève Roy

*Toile cirée (détail)  
garnissant le plateau  
de la table de travail  
d'Alphonse Desjardins  
(voir bureau en figure VII)*



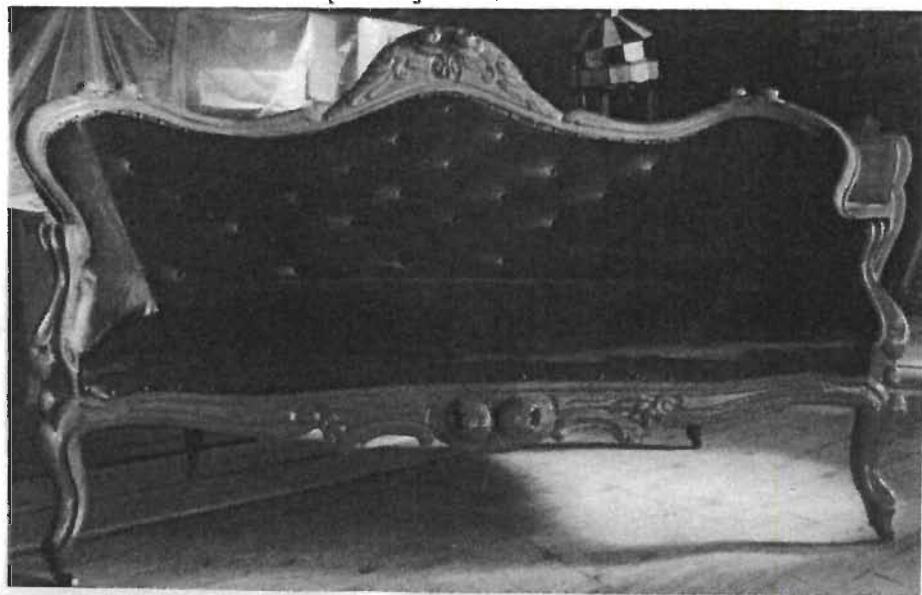
La présence de fibres qui s'effilochent confirme que ce revêtement n'est pas en cuir. Au tournant du siècle, les surfaces des meubles étaient souvent garnies d'une toile cirée noire, appelée aussi « oil cloth », tel que le démontrent les catalogues commerciaux de l'époque.

Photo : Geneviève Roy

Note : Les catalogues *Sears, Roebuck & Co.* (1897) p. 664 et *Montgomery Ward & Co.* (1895) p. 598 offrent plusieurs qualités de tissus de recouvrement de la tapisserie de coton et de crêtonne (grade A), à la tapisserie jacquard importée (grade B), à la brocatelle de coton et de soie (grade G), au mohair fin (grade H) au damas de satin (grade L), au damas de soie et aux brocatelles importées à trois couleurs (grade P et S).

### FIGURE XIX

Exemples de mobilier et d'objet proposés pour compléter la reconstitution du cadre de vie du couple Desjardins, au tournant du siècle



Haut : sofa, de style néo-Rococo  
à recouvrir en crin

Milieu : étagère et tournette

Bas : clavigraphie



Source: Collège de Lévis  
Photo : Geneviève Roy

d'électricité étant fréquentes au début<sup>71</sup>. Selon le notaire Léon Roy, les lampes à l'huile ont été conservées jusqu'en 1925, spécialement pour la lecture, à cause de leur éclairage plus doux. Les chandelles, dispendieuses à l'époque, ont continué de garnir les tables d'apparat chez l'élite qui n'avait pas à afficher qu'elle avait les moyens pour se procurer une lumière artificielle. Ces faits suggèrent l'utilisation d'un éclairage combiné pour reconstituer l'intérieur au moment de la fondation.

Le 30 octobre 1906, la *Dussault et Powers* complète ses travaux d'aqueduc et le service d'eau est immédiatement établi à Lévis<sup>72</sup>. Avant cette date, l'eau potable n'était disponible qu'aux résidants possédant des puits privés, la Ville de Lévis distribuant l'eau provenant des puits municipaux distribués à travers la ville. « L'eau était vendue à domicile, pour deux sous la chaudière, par des gens équipés d'un tonneau qu'ils traînaient sur leur charrette ».

Cette information guidera notre choix d'installer une pompe à eau pour recréer la cuisine des Desjardins, au tournant du siècle, délimitant notre période de reconstitution de 1900 à 1906, d'ailleurs la même année où le siège social de la Caisse populaire sera déménagé au local des Artisans sur la rue Eden.

### 3.8 Synthèse et interprétation des données : constats.

#### *1. La maison Desjardins a été bâtie en deux phases : 1882 et 1900.*

La date butoir incluse aux contrats de donation des lots, en 1882 et en 1900, la

<sup>71</sup> Durant cette période, les compagnies américaines produisaient des appareils d'éclairage combiné, permettant de varier le mode d'éclairage, kéroïne ou électricité. L'électricité était plus coûteuse et plus propre que le kéroïne, mais elle était moins fiable, à cause des pannes fréquentes, au début.

<sup>72</sup> Léon Roy, *op. cit.*; rappelons-nous de la clause inscrite au bail d'Alphonse Desjardins avec Thomas Dunn, le 29 août 1879, cité au chapitre II, spécifiant que les nouveaux mariés « ont usage de la cour commune, le propriétaire se réservant le droit de puiser de l'eau dans le puits qui se trouve dans la cave ».

révision complète de la chaîne des titres et l'étude de l'évolution du cadastre sont autant de sources que nous avons étudié pour retracer la date de construction de la maison. La profondeur totale de la maison actuelle était impossible à réaliser en 1882, à cause de la servitude de 7 pieds anglais exigée par Thériault sur la propriété des Desjardins. La date butoir, en plus de la servitude décrite aux actes notariés, tout comme l'évolution plus récente du cadastre (1941, 1990) ont permis de constater les modifications apportées aux lots 330, 331 et 332 suivi de leur réunification lors de leurs acquisitions par l'Union régionale. Ces données, ajoutées aux indices matériels toujours visibles, surtout les relevés de l'architecte Ritchot en 1981, corroborent le constat. Un plan-synthèse (au plan VIII) illustre l'évolution du plan du rez-de-chaussée, depuis la construction de la maison en 1882.

*2. Le cliché d'Alphonse Desjardins à sa table de travail a été pris par lord Grey, en 1907, lors de sa visite à la Caisse populaire située au local des Artisans. Il ne représente aucunement son bureau à la maison des Desjardins.*

Notre expertise photographique prouve, au-delà de tout doute raisonnable, que la photo d'Alphonse Desjardins prise par lord Grey ne provenait pas de la maison Desjardins. L'analyse des procès-verbaux de la Caisse (1907) par l'historien Guy Bélanger de la SHAD et l'étude de la correspondance entre Albertine et son père confirment le lieu de ce cliché, soit le local des Artisans.

*3. L'ameublement du bureau de Desjardins avec ses nombreux rayons de livres doit refléter les activités du personnage et son statut de notable. Le bureau privé d'Alphonse Desjardins servait de bureau, de bibliothèque et de fumoir.*

Une analyse mathématique simple de l'espace requis pour le bureau-

bibliothèque du fondateur — bureau décrit par Adrienne et Albertine pour définir l'endroit où leur père travaillait, et bibliothèque, terme utilisé par la petite-fille se rappelant des livres « mur à mur » garnissant cet espace — a permis de comparer nos données aux fonctions décrites par Adrienne dans sa correspondance. De même, les témoignages des petit-enfants, Marthe et Alphonse — décrivant la cuisine comme l'endroit pour préparer les repas et fréquenté surtout par les domestiques, la famille n'y mangeant pas — ont clairement éliminé la cuisine comme endroit de perception . Les sources épistolaires sont d'ailleurs muettes au sujet de la cuisine. Le témoignage du petit-fils, né en 1914, qu'il datait vers 1920<sup>73</sup> et celui de la petite-fille, née en 1919, ont remis en question et enrichi notre recherche sur la maison de leurs grands-parents, pour une époque (1900) qu'ils n'avaient pas connue directement.

*4. Le salon était le lieu vraisemblable de perception des épargnes. Desjardins recevait les sociétaires masculins<sup>74</sup> dans son bureau et dans le salon.*

L'usage de la cuisine chez les Desjardins— un lieu habituellement réservé au travail domestique à l'époque victorienne — a été confirmé « comme l'endroit des domestiques » très peu fréquenté par la famille. D'ailleurs, nous n'avons retrouvé aucune mention de la cuisine dans les correspondances et autres documents des archives.

L'hypothèse, proposée en 1982 par la société historique, est inconcevable, car

<sup>73</sup> Rapport d'entrevue accordée par le petit-fils, 8 août 1997.

<sup>74</sup> Les convenances du temps ne permettaient pas aux femmes, à l'exception de la famille, de pénétrer dans un bureau-fumoir. Les sources épistolaires et les témoignages oraux confirment ce fait : les deux secrétaires d'Alphonse Desjardins décrivent le salon comme leur lieu de travail. Les sociétaires masculins et les membres du clergé rencontrent Desjardins ou fument dans son bureau, qui sert aussi de salle d'attente. L'abbé Roberge a rapporté que lui et sa famille étaient reçus par Desjardins dans le salon lorsqu'il était jeune sociétaire.

Desjardins n'appartenait pas à la classe ouvrière. Les convenances, son caractère formel et les efforts qu'il déployait pour maintenir le statut social qu'il avait acquis, vont à l'opposé de ce postulat. Déjà, il suffit de considérer l'envergure des façades des banques pour comprendre les calomnies blessantes de certains, à l'époque, envers la modeste Caisse de Desjardins. Qu'on se rappelle le témoignage de l'abbé Roberge, jeune sociétaire déposant ses économies, Desjardins le recevant au salon. Celui aussi de sa petite-fille, décrivant l'habitude de Dorimène —membre des Dames de Sainte-Anne depuis 1907 — de placer son secrétaire près du *bow-window*, l'endroit où elle percevait les cotisations des membres, un scénario probable aussi vers 1900.

*5. La salle à manger était garnie d'un sideboard, d'une table rectangulaire à rallonges et de chaises, l'espace étant insuffisant pour contenir une vitrine<sup>75</sup>.*

*6. L'assignation actuelle des pièces de la maison Desjardins reflète l'occupation de l'ancien locataire de la maison. Elle ne représente pas le cadre de vie de la maison-bureau des Desjardins, au tournant du siècle dernier.*

Les éléments biographiques ont joué un rôle essentiel dans l'interprétation des traces matérielles. Une meilleure compréhension des familles Roy-Desjardins et Thériault et leurs réseaux, a servi à décoder les données acquises par l'intermédiaire de la recherche archivistique, de l'histoire sociale et de la culture matérielle. Ces données, étayées par des sources documentaires variées, appuient nos conclusions.

---

<sup>75</sup> Témoignages indépendants recueillis de la petite-fille et du petit-fils du couple, par l'auteur. Ils rapportent que cette table était toujours ouverte pour recevoir. La correspondance d'Adrienne confirme aussi que la famille récitait le chapelet chaque soir dans la salle à manger, après le souper.

3.8.1 Conclusions : logique de l'assignation et de l'aménagement des pièces de cette maison-bureau, au tournant du siècle.

À la lumière des repères biographiques, de l'analyse du cadre matériel, des connaissances en culture matérielle, de la correspondance et des témoignages disponibles, nous proposons en plan, les ajustements suivants, qui reflètent plus authentiquement la manière de vivre de la famille Desjardins durant la période entourant la fondation de la première Caisse populaire :

*La salle à manger actuelle devient le bureau-bibliothèque ;*

*Le bureau actuel devient le petit salon de Dorimène Desjardins ;*

*La partie arrière du salon double, avec son manteau de cheminée en marbre, devient la salle à manger.*

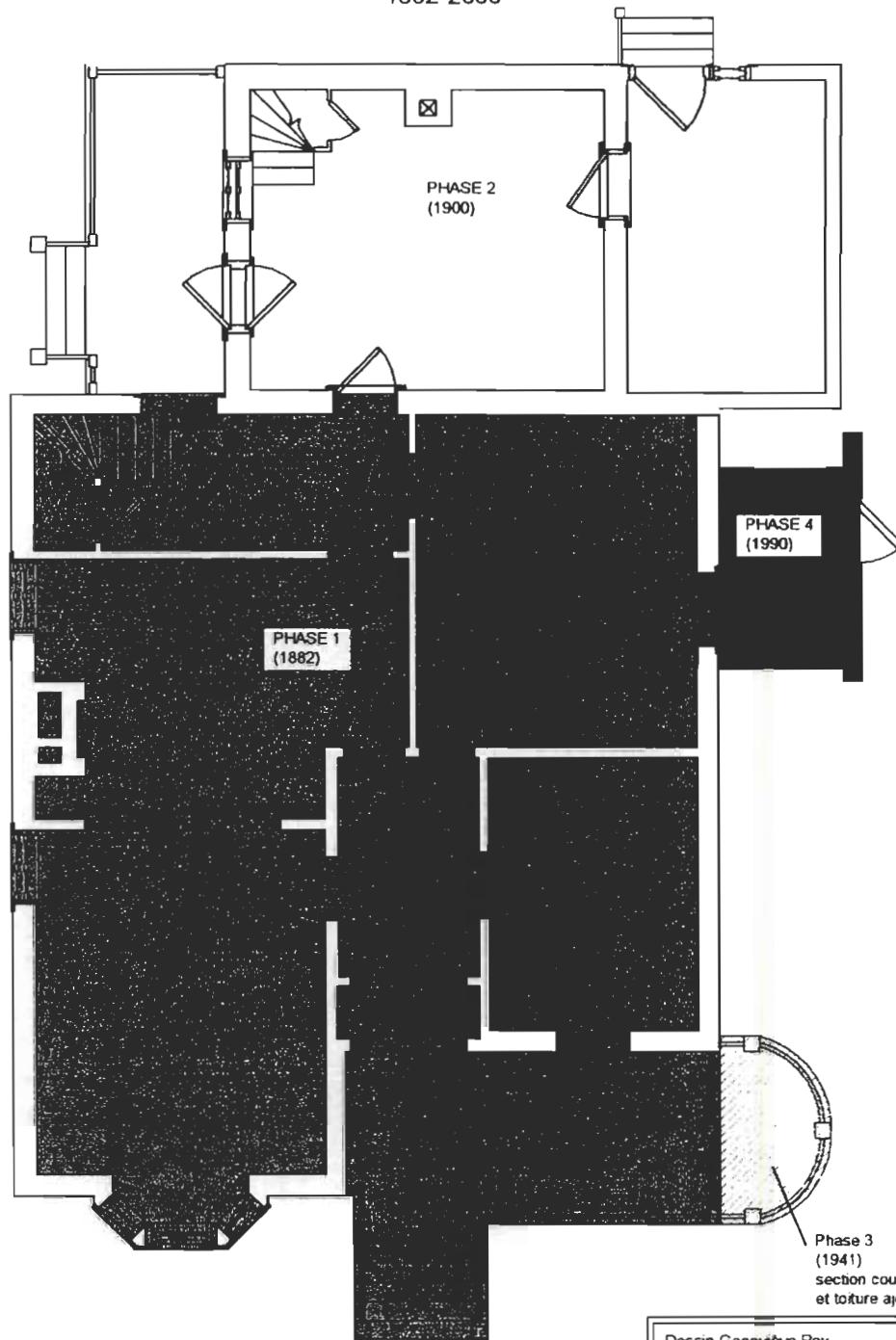
La construction en deux phases, avec l'ajout de l'annexe, près de vingt ans plus tard, a imposé une réorganisation spatiale de la maison. Une mise à jour de la décoration intérieure doit refléter le goût et les valeurs du tournant du siècle, d'autant plus que les principes esthétiques, les pratiques sanitaires et les technologies nouvelles ont transformé l'espace domestique à cette époque. Le statut social de la famille s'est élevé, la famille a grandi, la présence d'une domestique favorise les changements dans le rôle de Dorimène et la maison est devenue une maison-bureau. L'analyse des biens de la famille révèle un statut social représentatif de la petite bourgeoisie canadienne-française de la fin du XIXe siècle. La manière de vivre des Desjardins s'est moulée à celle des notables, qui, à l'instar des notaires du temps, accueillaient leur clientèle dans leurs maisons. Cependant, l'œuvre des Desjardins a débordé le cadre habituel des notables, en devenant une maison-bureau abritant une caisse d'économie et

**PLAN VIII**

Maison d'Alphonse et de Dorimène Desjadins

Plan illustrant l'évolution architecturale

1882-2000



Dessin Geneviève Roy

Collaboration Steve Martel

Échelle: 1/8" = 1'-0"

d'épargne accessible à la classe laborieuse. Nous proposons le plan d'aménagement (voir plan IX) reflétant ce lieu au tournant du siècle dernier.

### 3.9 Propositions : reconstitution de l'intérieur et scénarios d'interprétation.

#### 3.9.1 Le hall d'entrée.

Les portes doubles franchies, on pénètre dans cette petite pièce sobre, avec son parquet et ses boiseries teintes noyer. Simple et de bon goût, le hall lambrissé en *Lincrusta* peint s'agence au noyer et aux papiers peints rouges, ton sur ton, à motif de feuillage *à la Morris*. L'unique meuble de hall, un portemanteau d'entrée en noyer, garnit la pièce. Il s'harmonise aux essences de bois du mobilier et des boiseries. de la maison.

#### 3.9.2 Salon double :

Le scénario évoque cette première rencontre du 20 septembre 1900 alors qu'Alphonse Desjardins reçoit un groupe de mutualistes, membres de la petite bourgeoisie lévisienne, pour obtenir leur collaboration pour fonder la première caisse.

L'ambiance est solennelle ! Les meubles *en suite*, un sofa en crin et plusieurs chaises ont été regroupés, en attente des 15 invités, des professionnels et des hommes d'affaires. Le texte de la conférence du coopérant Charles Rayneri<sup>76</sup> et l'ouvrage de Wolff — les maîtres à penser de Desjardins — sont placés sur la table de centre, garnie d'une nappe frangée sobre. Un imposant miroir placé au-dessus d'une table console en bois de rose, des gravures aux cadres dorés et quelques photos de famille ornent les

<sup>76</sup> Guy Bélanger et Claude Genest, *op. cit.*, p. 44. Selon les deux historiens, cette conférence présentée par Rayneri au cinquième congrès des Banques populaires françaises de Toulouse (1893) — *Les principes à observer et les moyens à prendre par les fondateurs d'une banque populaire* — a servi de guide aux fondateurs de la Caisse. Ils ont d'ailleurs retrouvé la copie originale du texte ayant appartenu à Desjardins, aux archives de la Caisse populaire de Lévis.

murs. Des guéridons et des étagères d'angle complètent l'ameublement. L'ambiance chaleureuse du salon double est renforcée par l'agencement judicieux du vert du tapis *Wilton* aux motifs végétaux aux coloris ocre, rouge et bleus tracés sur un champ géométrique et des papiers peints vert clair au motifs floraux discrets, des coussins brodés à la main, des plantes. Les tonalités de jaune-or dominant les tissus des draperies et de l'ameublement<sup>77</sup>. Des draperies classiques et raffinées en cretonne permettent une pleine vue sur le parc et l'Église à travers le filtre des dentelles *Nottingham*<sup>78</sup>. ( voir dessin III) À proximité des baies, on retrouve le secrétaire de Dorimène sur lequel sont disposées ses cartes de visite, un encrier, une plume et un buvard. Une portière gansée, en chenille fine de couleur rouge pourpré, garnit l'arche reliant le salon et la salle à manger.

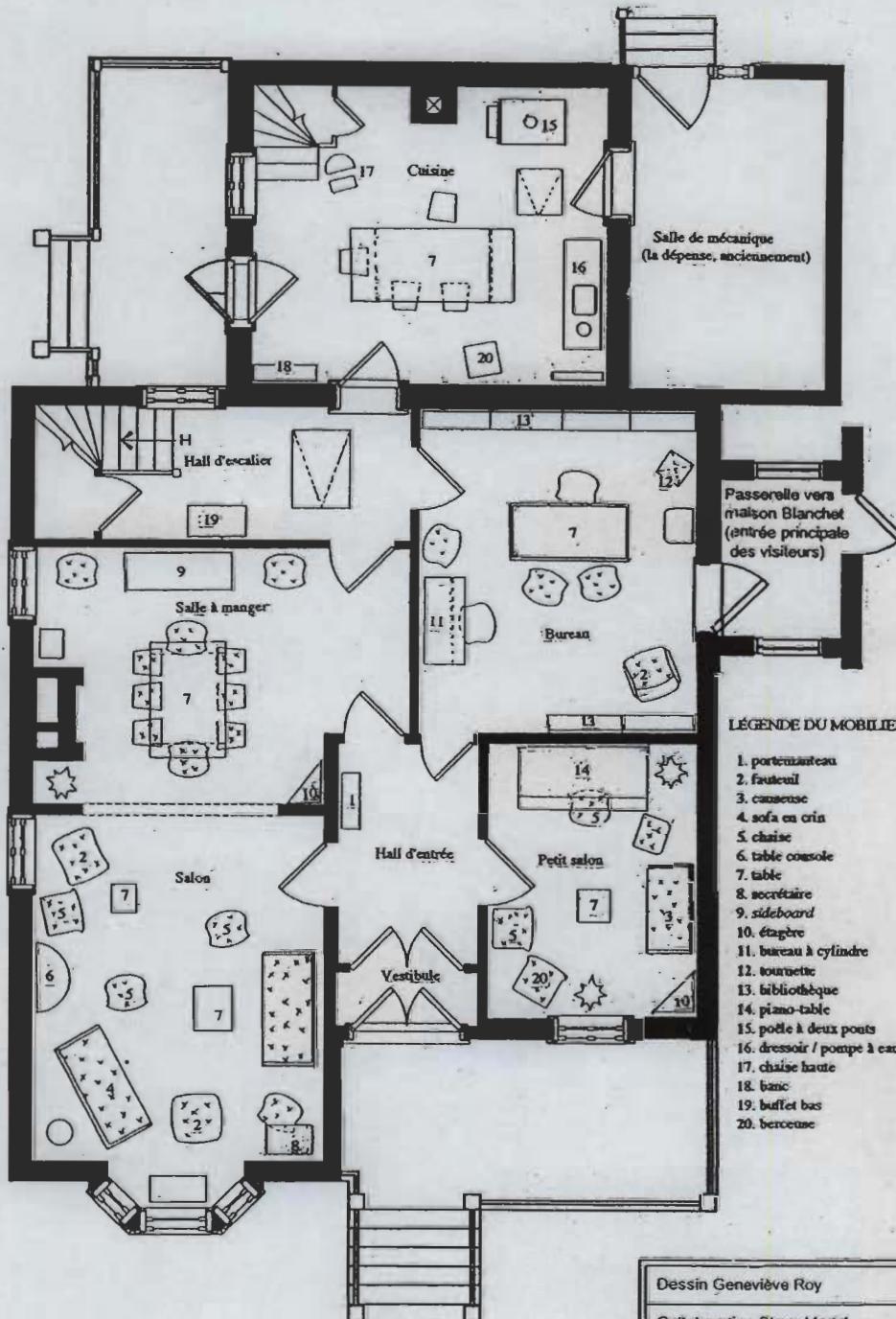
Sur la grande table à dîner, ornée d'une nappe festonnée, portant la lettre « *D* » brodée aux quatre coins, sont déposés, un plateau, un service à thé et des tasses, des ustensiles et des assiettes à dessert indiquant que les collaborateurs seront reçus avec égards. Une palme imposante s'élève près du foyer et un immense miroir au cadre doré surmonte le foyer, au plateau de marbre orné d'une valence rouge pourpré. Un portrait du Sacré-Cœur et des photos de famille garnissent les murs alors que les draperies identiques à celles du salon en font une seule et grande pièce dominée par le

<sup>77</sup> En effet, dans l'enquête orale conduite auprès de la petite-fille de Dorimène, MDV a remarqué que sa grand-mère adorait le jaune et qu'à un certaine période le tapis du salon était jaune or. Ce goût personnel favorise d'ailleurs la luminosité du salon exposé au nord. Ce témoignage corrobore celui d'une arrière petite-fille possédant une nappe jaune or portant la lettre « *D* » brodée aux quatre coins.

<sup>78</sup> Ce *design* favorise la vue sur l'extérieur et l'exposition maximale à la lumière naturelle tout en créant l'illusion d'une baie plus grande exposée d'ailleurs au nord. Un croquis propose un habillage de fenêtres aéré et sophistiqué typique du tournant du siècle et découpé selon le bon goût de Dorimène. Ces draperies en cretonne contrastent avec les triples draperies fabriquées de tissus épais et foncés, des années 1870 à 1880. Les panneaux de dentelle sont transparents et souples, se déplaçant facilement, alors que les sous-rideaux de mousseline plissés et les voilages formaient un écran sur les fenêtres.

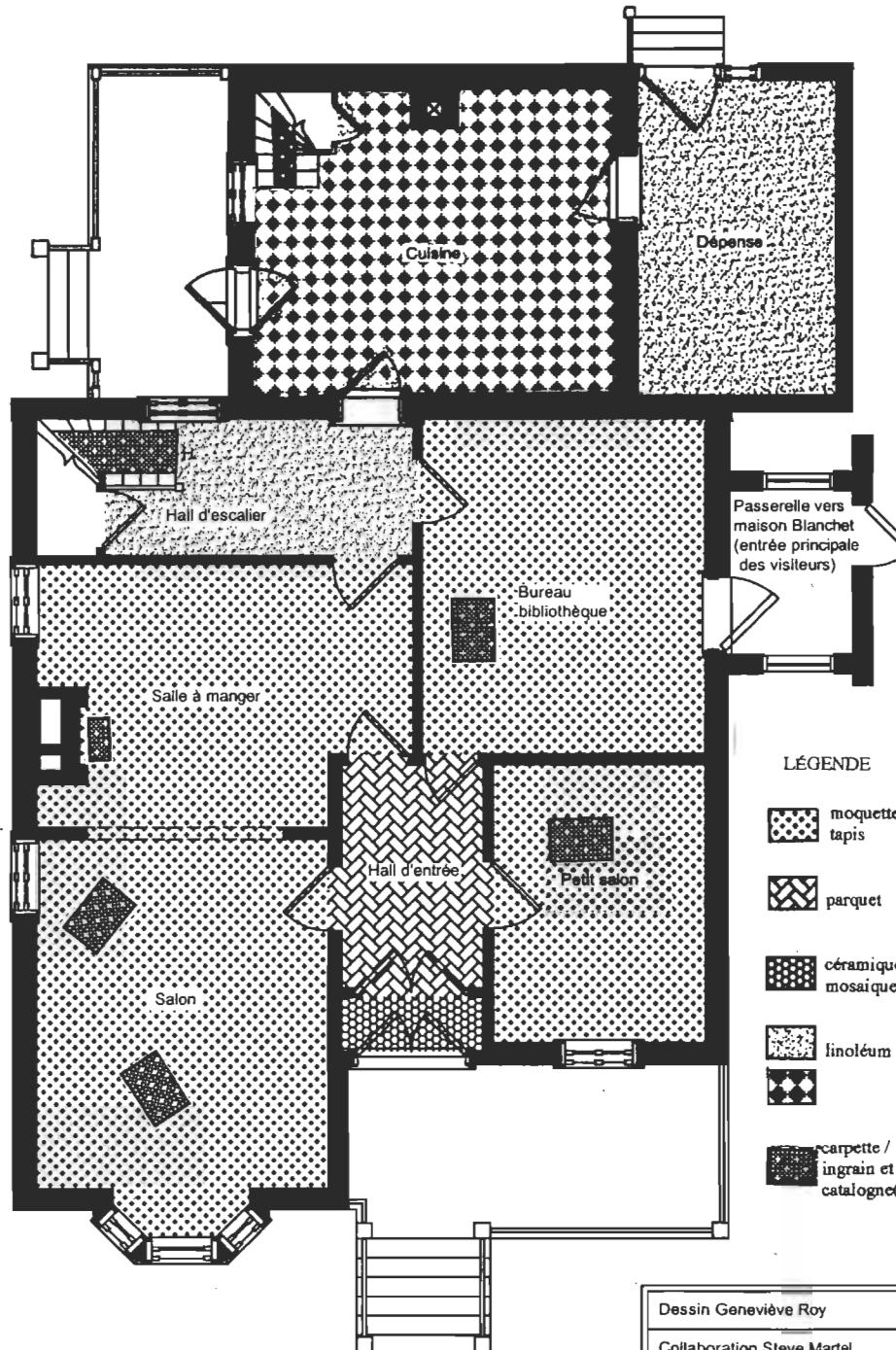
## PLAN IX

Maison historique Alphonse-Desjardins, vers 1900-1905  
Plan d'aménagement proposé pour la reconstitution historique



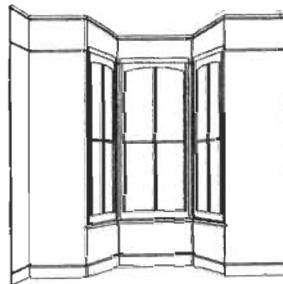
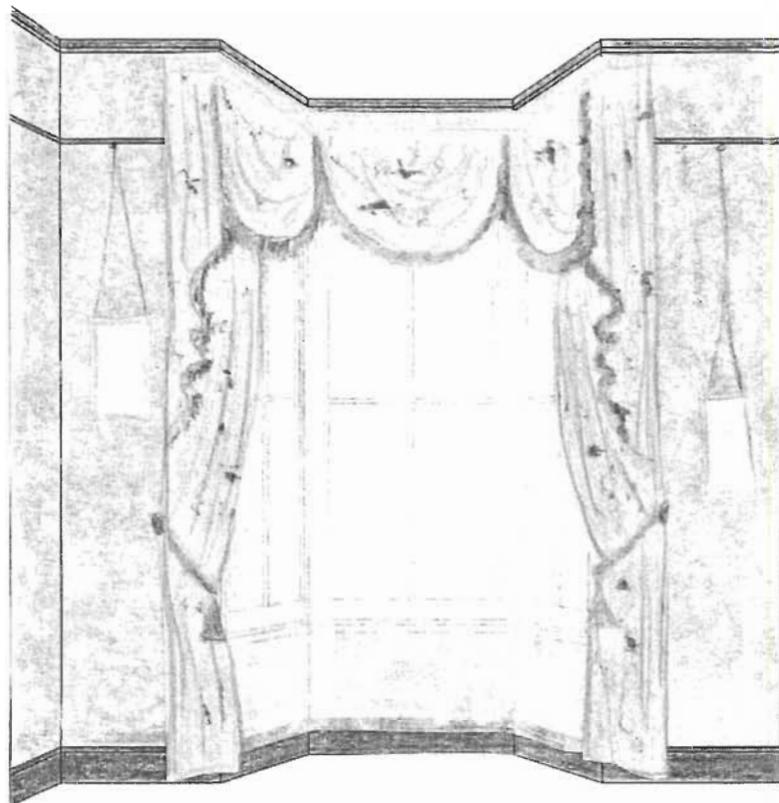
## PLAN X

Maison historique Alphonse-Desjardins, vers 1900-1905  
Proposition : finis des planchers



### DESSIN III

Croquis proposant l'habillage du bow-window du salon, au tournant du siècle



À mesure que les connaissances hygiéniques se répandent et qu'on valorise la lumière naturelle, la juxtaposition des tissus lourds et sombres est perçue comme étouffante. En toute fin de siècle, on assiste à un retour de la décoration intérieure de grand style, suggérant à nouveau de traiter les fenêtres d'après les principes classiques, mais à l'aide de tissus plus légers. Des périodiques fournissent des instructions précises sur la confection des draperies et le recouvrement du mobilier et les femmes disposent de répliques de patrons anciens pour embellir l'apparence de leurs maisons. Des tissus variés à des prix abordables, tissés mécaniquement, permettent l'embellissement de la maison. : Les couleurs jaune or, rouge et vert sont les plus en vogue au tournant du siècle.

La dentelle *Nottingham* remplace ainsi la mousseline et le voilage. On ajoute une ornementation supplémentaire, la portière—un rideau placé à l'intérieur d'une porte, souvent fabriquée en chenille ou en tapisserie—s'harmonisant au style de la pièce tout en contrastant avec celui des fenêtres. Des châles de cachemire ou des étoffes à motif indien habillent pianos, tables et sofas. On réserve généralement les fenêtres avec vue sur les rues principales, pour les pièces d'apparat. On peut obtenir des qualités différentes de tous ces produits par catalogue. Pour fin de reconstitution, il faut éviter les dentelles en polyester, car elles ne reflètent pas la qualité plus discrète des fibres de ces panneaux en coton.

buffet. Des carpettes sont disposées sur le tapis *Wilton*, une récente acquisition lors de l'agrandissement de la maison.

### 3.9.3 Petit salon de Dorimène.

Garni d'un châle frangé, le piano-table — avec ses cahiers de musique et un livre de solfège provenant du Couvent Notre-Dame — rappelle autant les pratiques que les petits concerts de famille que Dorimène et ses filles produisaient ensemble ; un métronome est déposé sur le piano<sup>79</sup>. L'interprétation de pièces musicales — composées d'enregistrement d'exercices d'arpège et de chants interprétés par des voix féminines accompagnés au piano — rappelle ces moments. Sur une étagère sont classés des livres parmi lesquels on retrouve des contes, un ouvrage sur la tenue de livres et une bible illustrée (évoquée par sa petite-fille). Une causeuse, deux petits fauteuils, une table et une étagère d'angle complètent l'aménagement de cette pièce confortable et gaie, avec ses papiers peints sur fond jaune s'harmonisant avec la moquette aux motifs néo-rococo. Des carrés de dentelles garnissent les dossier des sièges. Un miroir est suspendu au-dessus du piano-table — créant l'illusion que la pièce possède deux fenêtres et que la pièce est plus vaste — en même temps qu'il réfléchit la lumière naturelle. La fenêtre est garnie d'une dentelle *Nottingham* et de draperies en tissu imprimé aux couleurs jaunes et bleues. Une icône de Sainte-Anne (évoquant la patronne des navigateurs et des Acadiens) et une gravure au thème maritime rappellent des thèmes présents dans les pensées de Dorimène. Une fougère déborde d'une jardinière près de la fenêtre. Un manuscrit, en cours de révision, repose sur une petite table, à côté d'un dictionnaire.

---

<sup>79</sup> Des pièces de musique enregistrées et interprétées par Claire Desjardins, une arrière petite-fille du couple, pourraient évoquer la présence de Dorimène et de ses filles aînées.

### 3.9.4 Bureau bibliothèque.

Cette pièce très masculine témoigne de l'activité intellectuelle intense de Desjardins. Le plancher est garni d'une moquette sobre et les murs sont couverts d'un papier peint discret. Les rayons de la bibliothèque débordent de livres, de documents, de dossiers et d'ouvrages divers<sup>80</sup>, dont plusieurs sur la coopération, attestant de ses nombreuses recherches ; on remarque la série des *Débats Desjardins* ainsi que des reliures du Hansart jusqu'à l'année 1899. Une bibliothèque tournante facilite l'accès rapide aux références utilisées fréquemment. Sur la table de travail, on retrouve un téléphone *Bellechasse*, une montagne de lettres et des journaux empilés de façon ordonnée, des projets de lettres, le cahier de *La sténographie sans maître* de Roby, une blague à tabac et un support à pipes de table, bien garni. Le bureau *roll-top*, fermé à clé, inspire confiance et sécurité<sup>81</sup>. Un clavigraphe repose sur une petite table où l'on retrouve un calepin de sténographe et des notes manuscrites. Une étagère étaie les pipes préférées de Desjardins. Plusieurs chaises sont regroupées devant la table de travail et le fauteuil de lecture en cuir de Desjardins est placé près de la fenêtre, qui est équipée d'un store en bois. Une moulure pare-cadre court autour de la pièce, permet d'afficher une carte géographique du Canada, un portrait du pape Léon XIII, une gravure du Parlement d'Ottawa et du *Quebec Military College*, une reproduction de la photographie-esquisse de la ville de Lévis, par Soucy (1881), un calendrier de Sainte-Anne de Beaupré, un petit crucifix et une médaille du Fenian Raid (1870) rappellent les

<sup>80</sup> Les recherches dirigées par Guy Bélanger et citées plus tôt, concernant l'inventaire des ouvrages conservés à la SHAD et la liste des livres vendus à la Bibliothèque de la Législature par Dorimène, guideront la sélection de cette bibliothèque. Les collections du Collège de Lévis, l'Alma mater du fondateur, représentent une source potentielle riche en prêts.

<sup>81</sup> A. Roby, *La sténographie sans maître ou L'art d'écrire aussi vite que l'on parle : enseigné en dix leçons, d'après le système le plus simple et le plus rationnel*, Paris, Librairie du Petit journal, [187- ].

valeurs et le parcours du personnage. Enfin, au-dessus d'une des deux portes accédant à son bureau, on retrouve l'épigraphe suivante : « *Franc et sans dol. Avant tout, soyons Canadiens*<sup>82</sup> », évoquant la loyauté politique de Desjardins envers le parti conservateur. On peut ainsi imaginer le climat intense des discussions qui s'y sont déroulées et les débats animés autour d'un café peut-être parfumé d'un peu de cognac bénit. Il faut se rappeler qu'en ce tournant du siècle, avec le vécu accumulé par le fondateur, le bureau devait sans doute servir de refuge tout en étant l'endroit le plus bruyant de la maison durant la journée.

### 3.9.5 La cuisine et le hall d'escalier.

La domestique des Desjardins, Marie Lamontagne<sup>83</sup>, est affairée à terminer le glaçage de petits gâteaux et de petits-fours et à moudre le café dans l'attente des invités qui doivent arriver bientôt. Le fer à repasser ayant servi à défroisser la nappe de la salle à manger et les serviettes de table, refroidit, pendant qu'une liste de tâches, dressée par Madame Desjardins, est déposée sur la table, couverte d'une épaisse toile cirée. Les odeurs de la cuisine parfument la maison sans camoufler entièrement les odeurs trop familières du tabac canadien de monsieur Desjardins. Et cela, malgré l'épaisse porte séparant la nouvelle cuisine annexée à la maison. Monsieur Thériault vient à peine de partir, il voulait s'assurer que tout se déroulait bien. Madame Desjardins et sa fille aînée, Anne-Marie, font leur toilette avant de recevoir les invités ; Adrienne et Albertine lisent des contes à Paul et Léon. Le poêle à deux ponts de marque Carrier et

<sup>82</sup> Kenneth Ames, *op. cit.*, et Gerald Pocius, « Holy Pictures in Newfoundland Houses : Visual Codes for Secular and Supernatural Relationships », *Revue de L'Université Laurentienne*, XII, 1, (Novembre 1979), p. 101-126. Les épigraphes étaient très populaires vers la fin du siècle. Ils rappelaient des valeurs religieuses, familiales, patriotiques. Les catalogues de magasins à rayons en faisaient le commerce, expliquant leur inscription en langue anglaise: « God Bless This House », « In God, We Trust », et l'illustration du Sacré-Cœur sont parmi les plus connus.

<sup>83</sup> *Recensement de 1901*, Statistiques Canada.

Laîné, a une présence imposante et une faim insatiable ; heureusement, Monsieur Thériault a rempli l'armoire à bois. Une chaise haute a été rangée près du buffet.

## CONCLUSION

Le classement des maisons historiques a pour but de préserver les témoins de notre patrimoine culturel. Il s'effectue à partir de leur valeur architecturale et/ou historique. La maison historique possède une richesse particulière, son contexte. Au Québec, les centres d'interprétation constituent la forme de mise en valeur la plus accessible au patrimoine par le public. 92 % des activités associées à l'histoire prennent place dans les lieux d'interprétation, dont 25 % sont classés lieux historiques ayant pour mission de faire revivre des personnages à travers leur habitat<sup>1</sup>. En 2000, on retrouvait ainsi 118 centres d'interprétation, 53 lieux historiques et 22 centres d'interprétation aussi lieux historiques.

Lieu de mémoire, la maison constitue un document biographique peu exploité. Bien qu'il soit très souvent non-représentatif des occupants qu'il veut rappeler, le décor d'époque prédomine dans nos sites historiques. Des études approfondies sur le l'univers domestique permettraient de reconstituer des cadres de vie plus fidèles à leurs occupants. On évalue généralement la valeur d'un livre d'histoire à son contenu rigoureusement documenté plutôt qu'à sa couverture seule. Ainsi en est-il du but principal des maisons historiques « centres d'interprétation », qui consiste à faire connaître les gens —plus ou moins notoires — qui ont façonné notre histoire.

Les tours guidés de ces maisons historiques comptent parmi les destinations les plus nombreuses des visites culturelles pour les groupes scolaires constituant la clientèle-cible de ces lieux. La visite d'une maison-mémoire sera enrichissante par la

---

<sup>1</sup> MCC, *Énoncé d'orientations du réseau muséal québécois, S'ouvrir sur le monde*, 1994 et *Politique muséale: Vivre autrement la ligne du temps*, 2000.

réalité qu'elle présente; elle doit refléter le mode de vie et les valeurs des gens d'hier plutôt que de nourrir des mythes ou de s'afficher principalement comme un divertissement culturel.

Souscrivant au principe que « the medium is the message », nous avons proposé une méthodologie pour reconstituer plus fidèlement un cadre de vie représentatif de ses occupants. L'étude de la maison, une source biographique à décoder, a été enrichie par l'intégration des données en sciences humaines, incluant l'histoire orale. La reconstitution d'un intérieur historique domestique doit s'appuyer sur une connaissance intime de ses occupants plutôt que de créer un cadre matériel ajusté à l'image publique d'un personnage. Nous avons d'abord puisé aux sources traditionnelles archivistiques et généalogiques, aux données de l'histoire (écrite, iconographique et orale), de l'histoire sociale, aux recherches sur l'évolution de l'habitation, aux documents les plus représentatifs de la culture matérielle du Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, aux études en muséologie et à nos connaissances plus intimes, acquises en psychologie du comportement et en design d'intérieur.

Voulant questionner cette mémoire de l'habiter, nous avons analysé parallèlement le cadre matériel et le cadre de vie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Pour évaluer la valeur et la disponibilité des objets domestiques, nous avons consulté des sources moins traditionnelles, tels les catalogues commerciaux qui étaient disponibles aux familles durant la période visée dans notre étude de cas. L'industrialisation avait complètement transformé le rôle de la femme; de même, les nouvelles technologies modifiaient le mode d'habiter en redéfinissant le code social et l'ordonnancement des pièces selon de nouvelles normes inspirées par les réformes esthétiques et sanitaires.

Jusqu'ici, les études sur la maison se sont intéressées presque exclusivement au cadre architectural et matériel. Le cadre de vie a été défini à partir de traces matérielles, souvent très partielles, interprété à partir d'une démarche par analogie. L'étude de l'organisation spatiale a été négligée réduisant ainsi le caractère « particularisant » de différentes logiques d'habiter. L'étude du cas de la maison Desjardins, intégrant des données biographiques a permis de décoder cet espace matériel et de confirmer son statut de maison-bureau. L'analyse des sources épistolaires et des témoignages oraux a servi de repères pour identifier l'assignation des pièces, qui a pu être corroborée à l'aide des autres outils de recherche.

Nous avons constaté une concentration des études sur la maison rurale québécoise, mais aussi le peu de connaissances sur la maisonnée québécoise durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle — alors que l'industrialisation chambardait la façon de vivre — et un manque d'études sur l'évolution dans la distribution des espaces domestiques chez la classe moyenne qui refléteraient diverses logiques d'habiter. Certains chercheurs tentent d'expliquer l'occupation de maisons à partir de plans-modèles répandus à l'époque. D'autres reproduisent les fonctions des pièces héritées des derniers occupants, présumant que ces derniers ont perpétué les us et coutumes de leurs prédécesseurs. Certains autres élaborent un cadre de vie à partir de quelques objets ayant appartenu aux occupants.

L'authentification des objets ayant appartenu à une famille a une importance primordiale, autant que leur emplacement, si l'on veut comprendre des comportements particuliers. Ils témoignent du statut social et d'une époque, mais la proportion les objets d'origine doit être significative, si l'on veut analyser la dynamique entre les

objets domestiques et le comportement de ses occupants. Les recherches récentes démontrent que la prudence doit être exercée dans la représentativité des objets de la culture matérielle. L'américain Thomas Schlereth, rapporte d'ailleurs, à part quelques exceptions, que seulement 15 % des objets d'origine sont retrouvés dans une maison historique<sup>2</sup>. Nous n'avons pas de données spécifiques à ce sujet pour le Québec. D'où l'importance de comprendre le comportement de la maisonnée à travers son organisation spatiale.

Luce Vermette (Parcs Canada), dans son étude sur les sources archivistiques de la culture matérielle, évalue à 20% seulement, le ratio des inventaires de biens après décès<sup>3</sup>. La majorité de ces inventaires se retrouvant chez l'élite et la classe bourgeoise, une grande prudence doit être exercée dans l'utilisation de ces sources, pour des fins de reconstitutions d'intérieurs.

Le Terre-Neuvien Gerald Pocius a analysé les objets de la maison, constatant que ces composantes sont dynamiques et qu'elles définissent un comportement et une manière d'habiter<sup>4</sup>. Les historiens américains Katherine C. Grier et Kenneth L. Ames ont analysé l'emplacement et la valeur symbolique des objets et des meubles dans l'intérieur domestique de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Leurs études démontrent l'interaction entre objets et comportements, permettant de définir les indices d'une hiérarchisation des meubles qui sont représentatifs de la fonction des pièces. Ils démontrent l'importance primordiale de l'étude de la maisonnée et de la culture familiale particulière pour recréer une façon d'habiter plus fidèle à la réalité. Nous

---

<sup>2</sup> *Op.cit.*,

<sup>3</sup> *Op.cit.*

<sup>4</sup> *Op.cit.*

avons proposé l'étude de l'habitat ou du cadre de vie en nous inspirant des théories de l'anthropologue Pierre Bourdieu. La maison, un instrument biographique, doit être interprétée à partir des occupants, alors que présentement, l'histoire des occupants est trop souvent réduite à une simple chronologie, parfois rehaussée d'anecdotes.

L'absence d'études conjointes de spécialistes du cadre matériel et du cadre de vie par des chercheurs spécialisés en histoire, en psychologie et en sociologie, nous est apparue évidente. Curieusement, à l'intérieur d'une même institution, les chercheurs « cherchent isolément », ils rédigent des rapports non-complémentaires. Retracer ces travaux réalisés à intervalles irréguliers, peut être ardu mais il est enrichissant. La transcription d'entrevues— dont on ignorait l'existence— permet l'accès à des sources souvent disparues. Elles permettent de contre-vérifier d'autres témoignages ou d'interpréter des informations à partir d'un nouvel éclairage. Les enquêtes orales révèlent des témoignages remplis de repères, situant certains silences ou absences des documents écrits et elles peuvent expliquer les sous-entendus derrière une construction. Dans notre étude de la famille Desjardins, cela a été le cas, à plusieurs reprises.

En l'absence d'une connaissance intime des occupants, les éléments décoratifs sont généralement sélectionnés à partir de la mode du temps et selon nos valeurs contemporaines, où les occupants d'origine se sentirraient d'ailleurs étrangers. Le manque d'application des connaissances provenant des recherches en histoire sociale et en culture matérielle entraîne la création d'intérieurs statiques dit victoriens — de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle — négligeant l'ornement des planchers et des plafonds et le décor surchargé pourtant si caractéristique de l'époque. On expose des

planchers en bois mou, jadis garnis de moquette et on dispose des meubles afin qu'ils ne nuisent pas au trajet du visiteur. Dans ce lieu, le visiteur d'aujourd'hui devient souvent malgré lui, le personnage principal, les budgets de recherche étant de plus en plus grugés par les études de marché et les coûts en communication.

Dans notre étude de cas, nous nous sommes appliqués à mieux comprendre la dynamique familiale d'Alphonse et de Dorimène Desjardins, en fouillant les archives et en consultant des témoins qui étaient leurs contemporains. Ainsi, les résultats de nos recherches biographiques sont devenus une clef pour interpréter un véritable *patchwork* de traces matérielles, mieux comprendre la manière de vivre et reproduire un cadre de vie plus authentique. Ces données ont ainsi permis d'interpréter les traces partielles enregistrées dans le relevé architectural de la maison. Les membres de la famille qui les ont fréquentés et qui pouvaient sans doute décrire les traits de la maison et l'ambiance intérieure qu'avait créé le couple Desjardins ont été consultés. D'ailleurs, l'enquête orale a servi de stimulant à nos recherches en permettant de faire le lien avec des archives souvent muettes.

Notre démarche a pour but de susciter la curiosité sur la maison, comme cadre de vie. Elle démontre qu'on ne peut pas généraliser les connaissances acquises sur les maisons d'une classe sociale pour les appliquer à des cas particuliers. Par leur manière d'habiter, des personnages mythiques deviennent plus humains et des modèles plus accessibles. Cette étude a permis de lever le voile sur une femme « presque anonyme», comme il est trop souvent le cas des femmes, au XIX<sup>e</sup> siècle. Enfin, notre étude du cadre de vie des Desjardins démontre la valeur incontestable de cette source, un document biographique trop peu exploité jusqu'ici. D'ailleurs, nous

estimons qu'il représente une source inestimable pour mieux connaître l'histoire des femmes.

Nous souhaitons que cette étude stimulera l'investissement de plus grands efforts dans la recherche sur les cadres de vie et que l'étude de la maison — un document biographique — deviendra un préalable à l'interprétation d'un lieu historique. L'effort concerté des ministères de la Culture et de l'Éducation dans l'évaluation et l'application des recherches historiques, selon des critères établis, favoriserait l'authenticité de cette démarche, à la fois culturelle et pédagogique.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **1. SOURCES MANUSCRITES**

Archives Nationales du Canada-Ottawa

Fonds d'iconographie et de cartographie.

Archives Nationales du Québec -Québec

Greffes notariés de Lévis :

Charles Bourget, 1845 -1877

Évariste Lemieux, 1867 -1908

Étienne-Théodore Pâquet, 1872-1915

Adjutor Roy, 1898 -1906

Flavien Roy, 1862 -1899

Joseph Edmond Roy, 1880 -1906

Léon Roy, 1852 - 1886

Recensements :

Lévis : 1851, 1861, 1871, 1881, 1891, 1901, 1931, 1941

Saint-Jean-Port-Joli : 1831, 1841, 1851

Sorel : 1841, 1851, 1861

Registres paroissiaux

Saint-Pierre de Sorel, Notre-Dame de Lévis, Saint-Jean-Port-Joli, St-Jacques de l' Achigan, Ottawa

Fonds d'iconographie et de cartographie :

Plans d'assurance incendie, Lévis, 1901

Archives Nationales du Québec à Montréal

Greffé notarié de Sorel :

Joseph-Octave Duplessis, 1879

Fonds Privés :

Archives de la Confédération des Caisses Populaires Desjardins

Archives de la caisse populaire de Lévis

Fonds Alphonse-Desjardins

Archives de la Société historique Alphonse-Desjardins

### **2. SOURCES ICONOGRAPHIQUES.**

Archives nationales du Canada

Archives nationales du Québec à Québec

Archives et Collections du Collège de Lévis

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada  
 Bibliothèque de l'Assemblée nationale, Québec  
 Ministère de l'Énergie et des Ressources, Québec  
 Service des droits et de la publicité, province de Québec.  
 Ministère de la culture et des communications, Québec et Lévis.

### 3. IMPRIMÉS

#### 3.1 Journaux :

*L'Action Sociale*  
*L'Écho de Lévis*  
*L'Événement*  
*L'Opinion Publique*  
*L'Union Nationale*  
*La Gazette des campagnes*  
*La Revue Canadienne*  
*Le Quotidien de Lévis*  
*The Canadian Illustrated News*  
*The Gazette*  
*Le Soleil*

#### 3.2 Catalogues commerciaux

*Bloomingdale's illustrated 1886*  
*E & R Dubrow : Made in America. C.1875-1905*  
*Eaton, The Illustrated Catalogue of 1905.*  
*Jordan, Marsh : Illustrated catalogue of 1891*  
*Montgomery Ward & Co., Catalogue and Buyers' Guide, 57, 1895, 624 p.*  
*Palliser, Palliser and Co. American Victorian Cottage Homes. Dover Publications, Inc, New York, 1990 (Original publié en 1870).*  
*R. W. Shoppell et al., Turn-of-the-Century Houses, Cottages and Villas. New York, Dover, 1983 (Original publié de 1880 à 1900).*  
*Sears, Roebuck & Co. Catalog, 1897, 786 p*  
*The Beauharnais Steam Cabinet Factory, Québec, vols.1-2, 1880-1910.*

#### 3.3 Monographies et articles

ADAMS, Annmarie, *Architecture in the Family Way. Doctors, Houses and Women, 1870-1900*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1996, 227 p.

ALEXANDER, Edward P, *Museums in Motion. An Introduction to the History and Functions of Museums*, Nashville, American Association for the State and National History, 1979, 308 p.

ALLARD, Michel, « L'évaluation des programmes éducatifs des sites historiques », dans *L'éducation et les musées. Visiter, explorer et apprendre*, Collectif, Bernard Lefebvre, dir., Montréal, Logiques, 1994, 307 p.

- AMES, Kenneth L., *Death in the Dining-Room and Other Tales of Victorian Culture*, Philadelphia, Temple University Press, 1992, 265 p.
- ANDERSON, C. Ross, « The Architecture of Quebec City », *The Canadian Architect*, 11, 9, (May), 1966.
- ANONYME, *Guide de Lévis pour l'année 1899*, Lévis, [s.n.], 1898, 110 p.
- ANONYME, *La Vraie politesse et le bon ton, plus particulièrement à l'usage des élèves des collèges, pensionnats, etc., et de tous ceux qui entrent dans la société*, Montréal, Eusèbe Sénéchal, 1873.
- AUDET, Louis Philipe, *Histoire du Conseil de l'instruction publique de la province de Québec, 1856-1964*, Montréal, Leméac, 1964, 346p.
- BABAIAN, Sharon, « David Lowenthal on Public History . An Interview », *Revue d'Histoire de la culture matérielle*, 50 (automne 1999), p. 86-93.
- BARBEAU, Marius, « Types de maisons canadiennes », *Le Canada français*, 29, 1 (septembre), 1941, p. 35-43.
- BAUM, Willa K., *Oral History for the Local Historical Society*, Nashville, Tennessee, American Association for State and Local History, 1971, 63 p.
- BEECHER, Catherine et Harriet BEACHER-STOWE, *The American Woman's Home or Principles of Domestic Science*, (original in 1869), Stowe-Day Foundation, Hartford, 1975, 500 p.
- BÉLANGER, Guy, « Alphonse Desjardins et l'assurance-vie », *RD*, 52, 1, 1986, p. 28-29.
- BÉLANGER, Guy, « L'Action populaire économique », *RD*, 52, 4, 1986, p. 23-24.
- BÉLANGER, Guy, « Le rôle de Dorimène Desjardins dans la fondation des caisses populaires », *RD*, XX, 2, 1986, p. 25-26.
- BÉLANGER, Guy, « Alphonse Desjardins à l'heure de l'Action sociale catholique », *RD*, 53, 1, 1987, p. 21-22.
- BÉLANGER, Guy, « Une secrétaire hors pair. Adrienne Desjardins (1888-1965) », *RD*, 53, 3, 1987, p. 23-25.
- BÉLANGER, Guy, « L'affaire Desjardins-Mercier », *Revue Cap-aux-Diamants*, XX, 30 (été), 1992, p. 26-29.
- BÉLANGER, Guy, « Alphonse Desjardins et les Gérin-Lajoie. De mère en fille, la promotion des caisses populaires », *RD*, 2, 1993, p. 22-23.
- BÉLANGER, Guy, « Dorimène Desjardins (1858-1932). Femme collaboratrice du fondateur des caisses populaires », Communication, Colloque du CIRIEC, 62<sup>e</sup> congrès de l'ACFAS, UQAM, 17 mai 1994.

- BÉLANGER, Guy, « Dorimène, Adrienne, Albertine et les autres », *RD*, 56, 6, 1994, p. 11-15.
- BÉLANGER, Guy et Claude GENEST, *La caisse populaire de Lévis, 1900-2000. Là où tout a commencé*, Sainte-Foy, MultiMondes, 2000, 322 p.
- BÉLISLE, LOUIS-ALEXANDRE, *Dictionnaire canadien de la langue française*, Montréal, Aries Inc, 1969.
- BELLEAU, Eusèbe, *Des empêchements dirimants de mariage*, Lévis, Mercier et Cie, 1889, 63 p.
- BENOIST, Luc, *Musées et muséologies*, Paris, PUF, France, 1971, 127 p.
- BERNIER, Jacques, *Les intérieurs domestiques des menuisiers et charpentiers de la région de Québec, 1810-1819*, Ottawa, Musées nationaux du Canada, 1977, 83 p.
- BERVIN, George, « Environnement matériel et activités économiques des conseillers exécutifs et législatifs à Québec, 1810-1830 », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 17 (printemps), 1983, p. 45-62.
- BELISLE, Louis-Alexandre, *Dictionnaire de la langue française au Canada*, Éditions Leland.
- BLANC, Charles, *Grammaire des arts du dessin. Architecture, sculpture, peinture*, Paris, Laurens, [n.d.] 691 p.
- BLANCHETTE, Jean-François, « Des objets et des hommes », *Canadian Folklore/Folklore canadien*, 4, 1-2, p. 5, 1984.
- BLISS, Michael, « L'intégrité, le professionnalisme et le marché de la culture », *Muse*, vol. XVIII, 2000, p. 24-27.
- BOUCHARD, Gérard, *Genèse des nations et cultures du nouveau monde. Essai d'histoire comparée*, Montréal, Boréal, 2000, 498 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Outline of a Theory of Practice*, New York, Cambridge University Press, 1977, 248 p.
- BOURQUE, Hélène, *La maison de faubourg. L'architecture domestique des faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch avant 1845*, Québec, IQRC, (coll. Edmond-de-Nevers), 10, 1991, 199 p.
- BOYLE, George, *The Poor Man's Prayer. The Story of Credit Union Beginnings*, New York, Harper & Brothers, 1951, 207 p.
- BRADBURY, Bettina, « Femmes et familles », dans Jacques Rouillard, *Guide d'histoire du Québec. Du régime français à nos jours*, Montréal, Méridien, 1991, 367 p.
- BRADBURY, Bettina, *Familles ouvrières à Montréal. Age, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 1995, 368 p.

- BROSSEAU, Mathilde, « Le style néo-gothique dans l'architecture au Canada », *Cahiers d'archéologie et d'histoire*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada, 1980, 209 p.
- BURNHAM, Harold, B. et Dorothy K. BURNHAM, *Keep Me Warm One Night. Early Handweaving in Eastern Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 1972, 387 p.
- BUTCHER-YOUNGHANS, Sherry. *Historic Houses Museums. A Practical Handbook for Their Care, Preservation and Management*, New York, Oxford University Press, 1993, 269 p.
- CANOVAS, Manuel. *Le guide des tissus d'ameublement*, Paris, Hachette, 1986, 195 p.
- CARDIN, Martine, *Archivistique : information, organisation, mémoire : l'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990*, Montréal, Septentrion, 1995, 495 p.
- CARDON, Émile, *L'Art au Foyer domestique*, (n.c.) 1884.
- CARTER, Margaret. *Faire des recherches sur les bâtiments anciens. Inventaire des bâtiments historiques du Canada*, Ottawa, Parcs Canada, 1983, 42 p.
- CHARLOT, Monica et Roland MARX, *La société victorienne*, Paris, Librairie Armand Colin, 1978, 222 p.
- CHENNHALL, Robert G. *Nomenclature for Museum Cataloging. A System for Classifying Man-Made Objects*, Nashville, American Association for State and Local History, 1978, 512 p.
- CLÉMENT, Jules. *Traité de la politesse et du savoir-vivre. Nouveau guide pour apprendre à connaître et à pratiquer tous les usages du monde, augmenté des devoirs des parrains et des marraines de ceux des demoiselles et des garçons d'honneur*, Paris, Bernard Béchet, Librairie Éditeur, 1878, 208 p.
- COENEN-HUTHER, Josette, *La Mémoire Familiale. Un travail de reconstitution du passé*. Paris, L'Harmahan, 1994, 268 p.
- COLLECTIF CLIO, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Club Québec Loisirs, 1983, 521 p.
- CBC, *Les chemins de la mémoire. Les monuments et sites historiques du Québec*, 1, Montréal, Les Publications du Québec, 1990, 540 p.
- CONOLLY, Marguerite, « The Disappearance of the Domestic Sewing Machine, 1895-1925 », *Journal of American Material Culture*, Winterthur Portfolio, The University of Chicago Press, 34, 1 (printemps), 1990, p. 31-48.
- COOK, Clarence, *The House Beautiful*, (1ère éd. 1887, New York, Charles Scribner's and Sons), Dover, rééd. 1995, 336 p.
- COOK, Jenny, « Bringing the Outside In : Women and the Transformation of the Middle-Class Maritime Canadian Interior, 1830-1860 », *Material History Review*, 38 (automne), 1993, p. 36-48.

- COOKE, Edward S. *Uphostery in America and Europe. From the seventeenth century to World War I*, New York, W.W.Norton, 1987.
- COOPER, J.D. & J.C. ABOTT. *The Nikon F Nikkormat Handbook of Photography*, New York, Amphoto, 1968.
- COPP, Terry, *Classe ouvrière et pauvreté. Les conditions de vie des travailleurs montréalais, 1897-1929*, Montréal, Boréal, 1978, 213 p.
- COULOMBE, Danielle, *La maison Alphonse-Desjardins. Rapport historique*, MAC, 1975.
- COURVILLE, Serge, Jean Claude Robert et Normand SÉGUIN. *Le pays laurentien au XX<sup>e</sup> siècle. Les morphologies de base*, Atlas historique du Québec, Sainte-Foy, PUL, coll. Atlas historique du Québec, 1995, 171 p.
- CROMLEY, Elizabeth C., « Transforming the Food Axis. Houses, Tools, Modes of Analysis », *Material History Review*, 44 (automne), 1996, p. 18-19.
- DANYLEWYCZ, Marta, *Profession: Religieuse. Un choix pour les Québécoises (1840-1920)*, Montréal, Boréal, 1988, 246 p.
- DARROCH, A. Gordon et Micheal ORNSTEIN, « Family and Household in Nineteenth Century Canada. Regional Patterns and Regional Economies », *Journal of Family History*, 9, 2 (été), 1984, p. 158-177.
- DAVIDOFF, Leonore and Ruth HAWTHORN, *A Day in the Life of a Victorian Domestic Servant*, London, G. Allen & Unwin, 1976, 94p.
- DE KOVACHICH, LADISLAS, M., Manuscrit de notes biographiques d'Alphonse Desjardins », Fonds Alphonse Desjardins, Lévis, Archives de la Confédération.
- DE LA PRADELLE, Michèle. «La maison et les logiques du familier», Colloque du CELAT, *Entre globalisme et localisme au Québec et en Russie: sémiologie de l'interculturel*, U. Laval, 18-20 septembre 1997.
- DE MONTIGNY, Testard, B.A., *Manuel d'économie domestique*, Montréal, Librairie Saint-Joseph ; Cadieux et Derome, 1896, 176 p.
- DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE, *La Bonne ménagère. Notions d'économie domestique et d'agriculture à l'usage des jeunes filles des écoles rurales de la Province de Québec, [189- -]*, 96 p.
- DESCHENES, Gaston, « Alphonse Desjardins. Éditeur des débats parlementaires », *RD*, Lévis, 52, 3, 1986, p. 25-28.
- DESJARDINS, Napoléon, « Réminiscences », *RD*, 16, 7, 1950 p. 137.
- DESSAULES, Henriette, *FADETTE, Journal d'Henriette Dessaules*, Saint-Jacques, Montréal, Imprimerie du Devoir, 1914-1922, 5 vols.
- DILLMONT, Thérèse (de) *Encyclopédie des ouvrages de dames*, Th, de Dillmont, Mulhouse, France, 1825, 742 p.

- DION, Carole, *La femme et la santé de la famille au Québec. 1890-1914*, Mémoire de maîtrise, (Histoire) Université de Montréal, 1984, 210 p.
- DOWNING, Andrew Jackson, *Cottages Residences. A Serie of Designs for Rural Cottages and Cottages Villas and their Gardens and Grounds*. (Adapté pour l'Amérique du Nord en 1844), New York, Dover, 1981, 261 p.
- DOWNING, Andrew Jackson, *The Architecture of Country Houses, Including Designs for Cottages, and Farmhouses, and Villas, with Remarks on Interiors and Furniture, and of Warming and Ventilating*, (1850), rééd. Dover, New York, 1969, 484 p.
- DUHAMEL, Jérôme et Eliane Catela DE BORDES, « La caisse de M. Desjardins », *Le Mémorial du Québec*, (1890-1917), IV, Québec, Éditions du Mémorial, 1981, p.163-174.
- DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID, *Les couventines. L'éducation des filles au Québec dans les congrégations religieuses enseignantes, 1840-1960*, Montréal, Boréal, 1986, 386 p.
- DUMONT, Micheline et Nadia FAHMY-EID, *Maîtresses de maison, maîtresses d'école, femmes, famille et éducation dans l'histoire du Québec*, Montréal, Boréal, 1983, 413 p.
- DUPONT, Jean-Claude, « L'habitation chez les francophones au Canada », *Canadian Folklore / Folklore canadien*, 17, 2, Québec, 1995, p. 71-92.
- EASTLAKE, Charles Locke, *Hints on Household Taste : The Classic Handbook of Victorian Interior Decoration*, London, Longsman, Green, 1878, 304 p.
- ELEB, Monique et Anne DEBARRE, *Actes du Colloque. La maison, espaces et intimités, Paris 1880-1914*, (28 et 29 novembre 1985) Paris, École d'architecture Paris-Villemin, 1986, 501 p.
- ELLSWORTH, Lucius F. et Linda V. ELLSWORTH, « House-Reading. How to Study Historic Houses as Symbols of Society », *HistoryNews*, Nashville, 35, 5(mai), 1980.
- ENNALS, Peter et Deryck W. HOLDSWORTH, *Homeplace. The making of the Canadian Dwelling over Three Centuries*, Toronto, University of Toronto Press, 1998, 305 p.
- FARIBAULT-BEAUREGARD, Marthe et Ève BEAUREGARD-MALAK, *La généalogie. Retrouver nos ancêtres*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1996, 188 p.
- FAUCHER, Albert et Cyrille VAILLANTCOURT, *Alphonse Desjardins, pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique : Volume-souvenir, 50<sup>e</sup> anniversaire de la Caisse populaire de Lévis*, Lévis, Le Quotidien, 1950.
- FAUCHER, Albert, *Alphonse Desjardins*, Québec, Le Comité de la survivance française en Amérique, Université Laval, 1948, 58 p.
- FERRAROTTI, Franco, *Histoire et histoires de vie. La méthode biographique dans les sciences sociales*, Paris, Librairie des Méridiens, 1983, 195 p.

- FOISY, J. Albert, « Le Commandeur Alphonse Desjardins », *Le Canada Français*, V, Québec, Université Laval, 1921, p. 284-300.
- FORTIN, Andrée, *Histoires de familles et de réseaux. La sociabilité au Québec d'hier à demain*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987, 225 p.
- FOY, Jessica H. et Thomas Schlereth, *American Home Life, 1830-1930. A Social History of Spaces and Services*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1992, 284 p.
- FRÉCHEITE, Louis, « Un Murillo », *La Revue Canadienne*, (janvier) 1893, p. 33-54.
- FRÉCHETTE, Louis, *Mémoires intimes*, Montréal, Fides, 1977, 206 p.
- GADOURY, Lorraine, *La famille dans son intimité. Échanges épistolaires au sein de l'élite canadienne du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Hurtubise, 1998, 186 p.
- GAGNON, Édouard, p.s.s., *La censure des livres. Étude historique et juridique des canons relatifs à la censure préalable des livres*. Thèse de doctorat, (Théologie), Collection des thèses canoniques de l'Université Laval, Québec, 1944, 296 p.
- GAGNON, Serge, *Mariage et famille au temps de Papineau*, Sainte-Foy, PUL, 1993, 300 p.
- GAGNON, Serge, *Mourir hier et aujourd'hui. De la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIX<sup>e</sup> siècle à la mort technicisée dans la cité sans Dieu*, Québec, PUL, 1987, 192 p.
- GAGNON-PRATTE, France, Québec, *Vu de l'intérieur. Étude exploratoire pour la mise en valeur des intérieurs anciens à Québec*, Québec, 1990.
- GARVIN, James L. « Mail-Order House Plans and American Victorian Architecture », *Winthertur Portfolio*, 16, 4 (hiver), 1981, p. 309-334.
- GAUTHIER-LAROUCHE, Georges, *Évolution de la maison rurale traditionnelle dans la région de Québec. Étude ethnographique*, Québec, PUL, 1974, 321 p.
- GAUVREAU, Jean-Marie, « Décorateurs d'hier et d'aujourd'hui », *Revue trimestrielle canadienne*, 15, 59, 1929, p. 286-311.
- GAUVREAU, Jean-Marie, « Évolution et tradition des meubles canadiens », *Proceedings and Transactions of the Royal Society of Canada*, Ottawa, 38,(mai) 1944, p. 121-128.
- GENDREAU, Andrée, *Une collection intra et extra murale : le Musée de la civilisation, Actes du Colloque, Recherche, Culture et Communications*, MCC, 1998.
- GERE, Charlotte. *L'Époque et son style. La décoration intérieure au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1989, 470 p.
- GÉRIN-LAJOIE, Antoine. *Jean Rivard le défricheur. Récit de la vie réelle*, Montréal, J.B. Rolland & Fils, 1874, 114 p.

- GÉRIN-LAJOIE, ANTOINE. *Jean Rivard économiste. Pour faire suite à Jean Rivard le Défricheur*, Montréal, J.B. Rolland & Fils, 1876, 123 p.
- GIÉDION, Siegfried, *La mécanisation au pouvoir. Contribution à l'histoire anonyme*, Paris, Denoël-Gonthier, 1980 (3 v.).
- GILLILAND, Jason et Sherry OLSON, « Claims on Housing Space in Nineteenth Century Montreal », *Urban History Review*, 26, 2, 1998, p. 3-16.
- GOSSAGE, Peter, *Families in Transition. Industry and Population in Nineteenth Century Saint-Hyacinthe*, Montréal & Kingston, McGill-Queen's University Press, 1999, 299 pages.
- GOSSAGE Peter, et Annmarie ADAMS, « Chez Fadette: Girlhood, Family, and Private Space in Late Nineteenth-Century Saint-Hyacinthe », *Urban History Review - Revue d'histoire urbaine*, 26, 2, (mars), 1998, p. 56-68.
- GREER, Allan, « The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899 », *Histoire sociale/Social History*, XI, 22, (Novembre), 1978, p. 317.
- GRIER, Catherine C. *Culture and Comfort. People, Parlors, and Upholstery, 1850-1930*, Rochester, Strong Museum, 1988, 267 p.
- GRONDIN, Philibert (ptre), *Catéchisme des Caisses populaires Desjardins*, Lévis, La Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec, (1910) ; Québec, Ed. Laflamme, 1939, 182 p.
- GROULX, Lionel, *Lendemains de conquête* (rééd.) A. Stanke, Montréal, 1920, 235 p.
- GUAY, Lorraine, « L'évolution de l'espace de la mort à Québec », *Continuité*, Hiver/Printemps, 1991, p. 24-27.
- GUILBERT, Lucille, « Mémoires officielles, mémoires officieuses. Construction d'une identité personnelle et collective », *La mémoire dans la culture*, Jacques Mathieu, dir, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 63-69.
- HALBWACHS, Maurice, *La mémoires collective*, Paris, PUF, 1950, 170 p.
- HAMEL, Thérèse, « Obligations scolaires et travail des enfants au Québec : 1900-1950 », *RHAF*, 1 (été), 1984, p. 39-58.
- HAMELIN, Pierre, *L'histoire de la Maison Desjardins*, Lévis, SHAD, 1983, 74 p.
- HAMELIN, Pierre, *Rapport historique*, (Maison Desjardins) Lévis, Fédération des Caisses Populaires, 1981, 68 p.
- HANDLER, Richard et Eric GABLE, *The New History in an Old Museum. Creating the Past at Colonial Williamsburg*, Durham, Duke University Press, 1998, 260 p.
- HARDY, Jean-Pierre, « Niveaux de richesse et intérieurs domestiques dans le quartier Saint-Roch à Québec, 1820-1850 », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 14 (printemps), 1982, p. 63-94.

- HARLAND, Marion, *Common Sense in the Household: A Manual for Practical Housewifery*, 1879, no 91674 (microfiches), Toronto, Rose Pub. Co. [1879 ?].
- HARMON, Robert B., *The Victorian Gothic Style in American Architecture. A Brief Style Guide*, Monticello, Ill, Vance Bibliographies, 1983, 17 p.
- HARVEY, Fernand et Paul-André LINTEAU, « L'évolution de l'historiographie dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, 1947-72 », *RHAF*, 26, 1972, p. 163-183.
- HAYWARD, Robert J. *Fire Insurance Plans in the National Map Collection - Plans d'assurance-incendie de la Collection nationale de cartes et plans*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1977, 171 p.
- HOWE, Barbara J. et COLL., *Houses and Homes. Exploring their History*, American Association for State and Local History, Nashville, 1987, 168 p.
- HUDON, Christine, « Des dames chrétiennes. La spiritualité des Catholiques québécoises au XIXe siècle », *RHAF*, 49, 2 (automne), 1995, p. 169-194.
- HUDSON, Kenneth, *Museums of Influence*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987, 220 p.
- HURTER, B. et M. STEVENSVOOLD, *Basic 35mm Single Lens Reflex Photography : Interchangeable Lenses*. Petersen's Photographic, 7, 11 (mars), 1979, p. 41-50.
- ICOMOS *Charte de conservation du patrimoine québécois*, 1982.
- JACOB, Lise et Francine MONTMINY, Maison Alphonse-Desjardins. *Rapport historique*, Lévis, Union Régionale du Québec, 1978, 131 p.
- KLINCK, George A., *Louis Fréchette, prosateur. Une réestimation de son oeuvre*, Lévis, Le Quotidien, 1955, 236 p.
- KLINCK, George A., *Louis Fréchette : Mémoires intimes*, Montréal, Fides, 1977, p. 6-7.
- KUHNER, Hans, *Index Romanus . Analyse ou interdiction ?* Imprimerie Corbière, Alençon, 1964, 79 p.
- LA CLARE, Léo et Denis Gagnon, « Méthodes et techniques d'histoire orale pour les chercheurs », *Archives*, 1, 1975. p. 57-58.
- LACELLE, Claudette, *Les domestiques en milieu urbain canadien au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Lieux et parcs historiques nationaux, Canada-Parcs, 1987, 287 p.
- LACROIX, Laurier. « Des musées et des collections », *Continuité*, n°. 32/33, 1986, p. 27-31.
- LAMARCHE, Jacques A, *Alphonse Desjardins. Un homme au service des autres*, Montréal, Éditions du Jour, 1977, 173 p.
- LAMARCHE, Jacques, *Cyrille Vaillancourt, homme d'action, homme d'unité, coopérateur émérite (1892-1969)*, Montréal, Éditions du Jour, 1979, 187 p.

- LAPIERRE-ADAMCYK, Evelyne et COLL. « Le cycle de la vie familiale au Québec : vues comparatives, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles », *Cahiers québécois de démographie*, 13, 1 (avril), 1984, p. 59-77.
- LAVIGNE, Marie et Yolande PINARD, *Les femmes dans la société québécoise. Aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 1983, 214 p.
- LAVOIE, Yolande, *L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840-1930*, Éditeur officiel du Québec, 1981, 57 p.
- LEMELIN, Roger, « Alphonse Desjardins, Qui est-il ? », *Forces*, 91 (automne), 1990, p. 4-11.
- LEMIEUX, Denise, et Lucie MERCIER, *Les femmes au tournant du siècle : 1880-1940. Ages de la vie, maternité et quotidien*, Québec, IQRC, 1989, 398 p.
- LEQUIN, Yves et Jean MÉTRAL, « À la recherche d'une mémoire collective. Les métallurgistes retraités de Givors », *Annales ESC*, 1980, 35, p. 149-163.
- LESSARD, Michel, *Meubles anciens du Québec*, Montréal, les Éditions de l'Homme, 1999, 543 p.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, « L'engouement actuel pour l'étude du quotidien, des histoires de vie, et des mémoires collectives ». *Études de la construction des mémoires collectives des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle*, *Cahiers du CELAT*, 5, Québec, 1986.
- LEUILLIOT, P., « Problèmes de recherche [...] », *Annales ESC*, 1967, 22, p.162.
- LEUNG, Felicity L., *Wallpaper in Canada, 1600-1930*, Parcs Canada, 1983, 2 vols, 548 p.
- LEVI-STRAUSS, Claude, C. AUGE et M. GODELIER, « Anthropologie, histoire, idéologie », *L'Homme nu*, VV, Paris, Plon, 1971, p. 3-4.
- LIEBAERT, Alexis et Alain MAYA, *La grande histoire de la pipe*, Paris, Flammarion, 1993, 216 p.
- LINDQUIST, David P., *Victorian Furniture*, Radnor, Wallace-Homestead Book Company, 1995, 200 p.
- LINTEAU, Paul-André, « Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise, 1850-1914 », *RHAF*, 30, 1976, p. 55-66.
- MADIGAN, Mary Jean, « Eastlake-Influenced American Furniture 1870-1890 », *Connoisseur*, 191 (janvier), 1976, p. 58-63.
- MALEUVRE, Didier, *Museum Memories. History, Technology, Art*. Stanford, Calif., Stanford University Press, 1999, 325 p.
- MARSHALL, John & Ian Willox, *The Victorian house*, Londres, Sidwick & Jackson, 1986, 176 p.

- MARTIN, Paul-Louis, *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Sainte-Foy, Québec, PUL, 1999, 378 p.
- MATHIEU, Jacques (dir.), « Le document, témoin de l'objet », *Étude de la construction de la mémoire collective des Québécois au XX<sup>e</sup> siècle. Approches multidisciplinaires*, Québec, Cahiers du CELAT, 5, 1986, p.155-158.
- MCMURRY, Sally. «City Parlor, Country Sitting Room. Rural Vernacular Design and the American Parlor, 1840-1900, » *Winterthur Portfolio* 20,4 (1985) p.261-280.
- MEDJUCK, Sheva, « Importance of Boarding », *Histoire sociale/Social History*, 13 (mai), 1980.
- MERPILLAT, Marcel, et François JODEAU, *Les sièges : la tapisserie et la décoration*, Paris, Les Éditions de l'Usine Nouvelle, 1980, 221 p.
- MILLER, Edgar G. Jr., *American Antique Furniture. A Book for Amateurs*, New York, Dover, 1966, 2 vols., 1106 p.
- MAC, *Le réseau muséal québécois. Énoncé d'orientations*, Québec, 1994, 89 p.
- MCC, *Politique muséale. Vivre autrement la ligne du temps*, Québec, 2000, 66 p.
- MCC, *Notre patrimoine. Un présent au passé*, Québec, 2000, 240 p.
- MONTENEGRO, Riccardo. *Styles d'intérieur. Les arts décoratifs de la Renaissance à nos jours*, Paris, Éditions de La Martinière, 1997, 331 p,
- MONTGOMERY, Charles F., « The Historic House : A Définition », *Museum News*, (septembre), 1959, p. 12-16.
- MOUSSETTE, Marcel. «Sens et contresens : l'étude de la culture matérielle au Québec », *Canadian Folklore/ Folklore canadien*, 4, 1-2, 1984, p. 7-26.
- NOBBS, Percy E. « Architecture in Canada », *Journal of the Royal Institute of British Architects*, Série 3, 31 (1924), p. 99-211 ; 238-250.
- NOPPEN, Luc, « De l'art d'habiter », *Continuité*, 51 (automne), 1991, p. 15-18.
- NOPPEN, Luc, « L'habitat mis en scène », *Continuité*, 51 (automne), 1991, p. 19-25.
- NORA, Pierre. *Les lieux de mémoire*, 1, Paris, Gallimard, 1984, 674 p.
- NYLANDER, Jane, *Fabrics for Historic Buildings*, Washington, The Preservation Press, 1992, 301 p.
- NYLANDER, Richard, *Wallpapers for Historic Buildings*, Washington, The Preservation Press, 1992, 263 p.
- OUELLET, Fernand, « L'étude du dix-neuvième siècle canadien français », *Recherches sociographiques*, 3, 2, 1962, p. 7-42.
- PALARDY, Jean, *Les meubles anciens du Canada français*. Paris, Arts et métiers graphiques, 1963, 411 p.

- PALLISER, PALLISER and Co., *American Victorian Cottage Homes*, New York, Dover, 1990 (réédition de l'original de 1878), 112 p.
- PANERO, Julius et Martin ZEINIK. *Human Dimensions and Interior Space. A Source Book of Design Reference Standards*, New York, Whitney Library of Design, 1979, 320 p.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, « Groupes sociaux et pouvoir. Le cas canadien au tournant du XIXe siècle », *RHAF*, 27, 4 (mars), 1974, p. 509-564.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT, « Les inventaires après décès à Montréal au tournant du XIX<sup>e</sup> siècles. Préliminaires à une analyse », *RHAF*, 30, 2 (septembre), 1976, p. 163-221.
- PATRIMOINE CANADIEN, *Voir et nommer nos objets de collections. Dictionnaire descriptif et visuel d'objets*, Ottawa, 1997, 281 p.
- PARIZEAU, Gérard. *La société canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle. Essais sur le milieu*, Montréal, Fides, 1975, 550 p.
- PERROT, Michelle, *Histoire de la vie privée, De la révolution à la grande guerre*, vol. 4, (dir.), Philippe Ariès et Georges Duby, Paris, Seuil, 1999, 621 p.
- PETERSON, Harold L., *Americans at Home. From the Colonists to the Late Victorians*, New York, Scribner's, 1971, 300 p.
- PEZEU-MASSABUAU, Jacques. *Demeure Mémoire. Habiter, code, sagesse, libération*, Marseille, Parenthèses, 1999, 178 p.
- PIDDINGTON, Ralph, « Le réseau de parenté chez les Canadiens Français », M.-A Tremblay et G. Gold, dir., *Communauté et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*, Montréal, HRW, p. 149-163.
- PIGEON, Danielle, *L'influence des catalogues de plans dans l'architecture des Cantons de l'Est, 1840-1880*, Mémoire de maîtrise, (histoire) UQAM, 1982, 219 p.
- POCIUS, Gerald, « Intérieurs domestiques et modèles culturels », *Bulletin d'histoire de la Culture Matérielle*, Musée national de l'Homme, 5 (été), 1982, p. 97-98.
- POCIUS, Gerald, « Interior Motives: Rooms, Objects and Meaning in Atlantic Canada Homes », *Bulletin d'histoire de la Culture matérielle*, 15 (été), 1982, p. 5-9.
- POCIUS, Gerald. « Oral History and the Study of Material Culture. A forum », Barbara Riley, Ed. *Canada's Material History Bulletin*, 8, Ottawa, National Museum of Man, 1979. p. 66.
- POCIUS, Gerald. *A Place to Belong. Community Order and Everyday Space in Calvert, Newfoundland*, Montreal, McGill-Queens's University Press, 1991, 350 p.
- PORTER, John R, dir., *Un art de vivre. Le meuble de goût à l'époque victorienne au Québec*, Montréal, Musée des beaux-arts, 1993, 527 p.

- POULIN Pierre et Guy BÉLANGER, « Gabriel-Alphonse Desjardins, 1854-1920 », *Dictionnaire biographique du Canada*, XIV, Québec, PUL, 1998, p. 312-313.
- POULIN, Pierre, *Histoire du Mouvement Desjardins, Tome I, Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920*, Montréal, Québec/Amérique, 1990, 334 p.
- QUIMBY, Ian M. G., *Material Culture and the Study of American Life*, New York, Winterthur, Del, Norton, 1978, 250 p.
- RAPOPORT, Amos, *Pour une anthropologie de la maison*. Paris, Dunod, 1972, 207 p.
- RICHARDSON, A.G. (dir.) *Québec City : Architects, Artisans, and Builders*, National Museum Of Man, Parcs Canada, Ottawa, 1984, 589 p.
- RIVARD, Andrée, *Aménagement de la maison Alphonse-Desjardins*, Rapport de recherche, Archives SHAD, No. 1323-01-39, Janvier 1988, 19 p. (non publié)
- RIVARD, Andrée, *Le lieu des premières transactions de la Caisse populaire de Lévis*, Rapport de recherche, (document incomplet), Archives SHAD, No. 1323-01-39, Juin 1988. (non publié)
- RIVARD, Andrée, *Planification pour l'interprétation historique de la maison Alphonse-Desjardins*, Document-synthèse, dossier 1323-01-39, Archives SHAD, Août 1988, 26 p. (non publié)
- ROBY, Yves, *Alphonse Desjardins et les caisses populaires, 1854-1920*, Montréal, FIDES 1964, 149 p.
- ROY, Antoine. «Le coût et le goût des meubles au Canada sous le régime français », *Les Cahiers des Dix*, 18, p. 227-239, 1953.
- ROY, Emery, *Centenaire de Lévis, 1861-1961. Album-souvenir*, Lévis, Le Comité du centenaire de Lévis, 1961, 152 p.
- ROY, Geneviève, « Les tapis anglais au XIXe siècle. Le confort et la différence », *Continuité*, Hiver 1996, p. 40-43.
- ROY, Jean-Guy, *Familles Roy*, Saint-Épiphane, La Société généalogique du K.R.T, 1998, 562 p.
- ROY, Léon, *Les Terres de la Grande-Anse des Aulnaies et du Port-Joly*, Lévis, [s.n.] , 1951, 304 p.
- ROY, Pierre-Georges, *Glanures lévisiennes*, Lévis, [s.n.], 1920-1922, 4 vols.
- ROY, Pierre-Georges, *Vieux manoirs, vieilles maisons*, Québec, CBC, 1927, 376 p.
- ROY, Pierre-Georges, *Les rues de la Cité*, Lévis, [s.n.] , 1931, 35 p.
- ROY, Pierre-Georges, *Dates lévisiennes*, Lévis : [s.n.] , 1932-1940, 12 vols.
- ROY, Pierre-Georges *Les cimetières de Québec*, Lévis, [s.n.] , 1941, 270 p.

ROY, Pierre-Georges, *La Chambre de Commerce de Lévis*, [s.i : s.n.], 1947, 120 p.

ROY, Pierre-Georges, *Profils lévisiens*, Lévis, [s.n.], 1948, 2 vols.

ROY, Yvan-M., « Alphonse Desjardins et les sociétés mutuelles de Lévis : La Société de construction permanente de Lévis », *La Seigneurie de Lauzon* (Bulletin de la Société d'Histoire Régionale de Lévis), (été) 1998, 70, p. 5-18.

RUDIN, Ronald, *In Whose Interest ? Quebec's Caisses populaires, 1900-1945*, McGill-Queen's University Press, 1990, 185 p.

RUSSELL, Lorris S., *A Heritage of Light. Lamps and Lighting in the Early Canadian Home*, Toronto, University of Toronto, 1968, 344 p.

RYBCZYNSKI, Witold, *Le confort . Cinq siècles d'habitations*, Montréal, Éditions du Roseau, 1989, 283 p.

SAMSON, Roch et COLL., *Histoire Lévis-Lotbinière*, Québec, PUL, 1996, 812 p.

SAUVALLE, M. (Marc), *Mille questions d'étiquette, discutées, résolues, et classées*, Montréal, Librairie Beauchemin, 1907, 363 p

SCHLERETH, Thomas J., *Cultural History and Material Culture. Everyday Life, Landscapes Museums*, Charlottesville, University Press of Virginia, 1992, 440 p.

SCHWARTZ-COHWAN, Ruth, « Empêchements au quatrième degré de consanguinité », *Culture technique*, 3 (septembre), 1980.

SCHWARTZ-COHWAN, Ruth, « La révolution industrielle, la femme et l'économie domestique », *Culture technique*, « Machines au foyer », 3 (septembre), 1980.

SEALE, William, *The Tasteful Interlude. Historic Properties Owned by the National Society of the Colonial Dames of America*, Washington, American Institute of Architects Press, 1992, 282 p

SEALE, William. *Domestic Views*, The American Institute of Architects Press, Washington, D.C., 1992, 282 p.

SEALE, William. *Recreating the Historic House Interior*, Nashville, American Association for State and Local History, 1979, 270 p.

SÉGUIN, Normand, *La conquête du sol au 19<sup>e</sup> siècle*, Québec, Boréal, 1977, 295 p.

SELIGMAN, Ain, « Is Oral History a Valid Research Instrument ? », *International Journal of Oral History*, 10, 3 (novembre), 1989. p. 175-182.

SHARP, Dennis, « House », *Architectural Association Quarterly*, 12, 2, 1980, p. 20-21, 34-35, 42-43, 52-53.

SYLVAIN, Adrien, *La science du ménage. Complément de l'éducation de la jeune fille au pensionnat et la famille*, Lévis, Mercier, [188-] 114 p.

- SAINT-PIERRE, Jocelyn, *Les chroniqueurs parlementaires, membres de la tribune de la presse de l'Assemblée législative de Québec, de 1871 à 1921*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1993, 739 p.
- TAYLOR, Lou, *Mourning Dress. A Costume and Social History*, London, G. Allen and Unwin, 1983, 327 p.
- THORNTON, Peter, *L'époque et son style. La décoration intérieure 1620-1920*, Paris, Flammarion, 1984, 408 p.
- TRAQUAIR, Ramsey, *The Cottages of Quebec*, McGill University Publications, série 13, 5, Montréal, 1926, 14 p.
- TRAQUAIR, Ramsey, « The Old Architecture of French Canada », *Queens's Quartely*, 38 (automne), 1931, p. 589-608.
- TRIGGER, Rosalyn, « La vie des paroisses irlandaises catholiques : une fusion des identités nationales et religieuses », Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN, *Atlas historique du Québec, La paroisse*, PUL, 2001, p. 229-231.
- VAILLANCOURT, Cyrille, *Notes personnelles sur la vie et les travaux de M. le Commandeur Alphonse Desjardins*, 1947-1948.
- VERDON, Michel, « Autour de la famille souche. Essai d'anthropologie conjecturale », *Anthropologie et Sociétés*, 1.11, 1987, p. 137-160.
- VERMETTE, Luce, « Sources archivistiques concernant la culture matérielle », *Bulletin d'histoire de la Culture Matérielle*, 8 (printemps), 1979, p. 53-58.
- VEYNE, Paul, *Comment on écrit l'histoire. Essai d'épistémologie*, Paris, Seuil, 1971, 349 p.
- VON ROSENTIEL, Helene et Gail C. WINKLER, *Floor Coverings for Historic Buildings. A Guide to Selecting Reproductions*, Washington, The Preservation Press, 1988, 283 p.
- WALLOT, Jean-Pierre, « Religion and French-Canadian Mores in the Early Nineteenth Century », *CHR*, 52, 1971, p. 51-94.
- WALLOT, Jean-Pierre, « Culture matérielle et histoire. L'étude des genres de vie au Canada. », *Bulletin d'histoire de la culture matérielle*, 8 (printemps), 1979, p. 12-14.
- WARD, Peter, « Courtship and Social Space in Nineteenth Century », *CHR*, LXVII, 1, 1987, p. 37-62.
- WARD, Peter, *A History of Domestic Space, Privacy and the Canadian Home*. Vancouver, UBC Press, 1999, 182 p.
- WHARTON, EDITH et Ogden CODMAN Jr, *The Decoration of Houses*, (1ère éd. 1898), rééd. W.W. Norton & Company, 1997, 294 p.
- WEBSTER, Donald Blake, *The book of Canadian Antiques*, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1974, 352 p.

- WEINTRAUB, Stanley, *Victoria. Une biographie intime*, Paris, Éditions Robert Laffont, 1988, 676 p.
- WEST, Patricia, *Domesticating history. The Political Origins of America's House Museums*, Washington, D.C., Smithsonian Institution Press, 1999, 241 p.
- WILSON, P. Roy, *Les belles vieilles demeures du Québec*, Montréal, Hurtubise, 1977, 124 p.
- WOODS, Patricia, « The Historic Site as Cultural Text, A Geography of Heritage in Calgary, Alberta », *Material History Review*, 52 (Fall), 2000), p.33-43.
- WOODWARD, George E. et Edward G. THOMPSON, *A Victorian Housebuilder's Guide. Woodward's National Architect*, New York, Dover, 1988, 160p. (1ère éd. 1869)
- WOODWARD, George E., *Village and Farm Cottages 1856*, New York, The Library of Victorian Culture, 1976, 132 p.
- WRIGHT, Janet, *Architecture of Picturesque Canada. Studies in Archeology, Architecture and History*, Ottawa, Parcs Canada, 1984, 184 p.
- YOW, Valérie R., *Recording Oral History. A Practical Guide for Social Scientists*, Thousand Oaks, Sage Publications Inc, 1994, 284 p.



## ANNEXE I

### Expertise photographique du cliché attribué à lord Grey Alphonse Desjardins à sa table de travail, c.1907

Pour vérifier si cette photo avait été prise à la maison Desjardins, nous avons procédé à une étude du cliché. Nous avons analysé sa perspective et son éclairage. La pièce actuelle mesure 9 X 12 pieds et elle possède deux ouvertures : une fenêtre percée sur le mur Nord s'ouvre sur la galerie en façade principale et une entrée accède au hall d'entrée. (voir le plan VI) Nous cherchions à déterminer la position et la distance de la caméra du Gouverneur-Général, au moment de cette prise de vue en 1907.

Nous avons refait la photo, en reconstituant le scénario. En effet, — et ceci est important — nous disposions des dimensions de la pièce actuelle assignée au bureau de Desjardins, de l'ouverture de la porte et celles de la table. Plusieurs témoignages de la famille confirment le nombre des meubles meublants du bureau qu'occupait Desjardins à la maison. Mais, en l'absence de témoin pour cette période, il existe une ambiguïté concernant l'assignation de la pièce.

Pour apprécier la logique de cette approche, il faut d'abord comprendre que c'est essentiellement la distance entre la caméra et le sujet ainsi que la position relative (gauche-droite, haut-bas) de ce dernier, qui déterminent la perspective, la longueur focale de l'objectif n'y jouant aucun rôle<sup>1</sup>. Placés au même endroit, un objectif grand angulaire et un objectif de longueur focale normale (similaire à celui que perçoit l'œil humain) rendront les proportions et les positions relatives des objets de la scène dans la même perspective, les images seront identiques dans la mesure où nous retenons de l'image prise au grand angulaire que la partie qui est également prise par l'objectif normal.

En d'autres termes, quand nous aurons reproduit une photographie dont les perspectives correspondront à celles de la photo de Desjardins à son bureau, nous pourrons conclure que c'est de la même position que la scène originale aura été prise. Cela est mathématique et incontestable.

#### MÉTHODOLOGIE.

##### 1. LA PERSPECTIVE.

Pour recréer le cadrage, nous avons d'abord tiré une diapositive de format 24mm sur 36mm du cliché croqué par lord Grey et nous l'avons superposé au viseur de notre appareil. Par tâtonnements et ajustements successifs, nous avons superposé les principales lignes de la scène d'origine à celle que nous avons recréée. (voir les diapositives 1 et 2 et le plan VI) Précisons également que la table dont nous disposions, a 6 pouces [15 cm] de plus en longueur, que la table d'origine, que sa largeur est plus grande de 1 3/4 pouces ; sa hauteur est identique. Cela fait, on observe les points suivants : les mesures rapportées ici sont précises à un quart-de-pouce (0,6 cm) près.

La distance entre l'appareil photo (en fait, le plan-film de celui-ci) et le coin le plus rapproché de la table est de 85 3/4 pouces, si mesurée en ligne droite d'un point à l'autre. Cette

<sup>1</sup>Sources : J. D. Cooper et J. C. Abbott, *The Nikon F Nikkormat Handbook of Photography*, New York, p.4-15 ; *Amphoto*, 1968, p. 4-22 ; B. Hurter et M. Stensvold, *Basic 35mm Single-Lens Reflex Photography*, 7, 11 (March)1979, p. 41-50 , Kate Rouse, *Appareils photo*, Paris, Media Serges Books et Co, 1999.

longueur délimite un triangle dont les dimensions des côtés perpendiculaire et parallèle au mur, où est appuyé le côté étroit de la table, sont de 59 1/4 pouces et 62 pouces respectivement. La hauteur du sol à la base de l'appareil est de 38 3/4 pouces. En d'autres termes, si la scène avait été prise dans la pièce où est actuellement situé le bureau privé de Desjardins, il aurait fallu que la table soit à environ 16 pouces du mur Sud-Ouest ; or, la photo de 1907 révèle un espace de dégagement beaucoup plus grand entre Alphonse Desjardins et le mur derrière lui. On imagine difficilement, un espace de mouvement aussi étroit, pour un homme de la taille d'Alphonse Desjardins. D'une stature imposante de 6 pieds et pesant 200 livres à l'époque<sup>2</sup>, il faut tenir compte de ce facteur et attribuer à Desjardins, un espace minimum de circulation. À ce propos, signalons que notre « modèle » est parvenue à s'asseoir, en se glissant de côté sur son siège. L'espace de 22 pouces de dégagement dont elle disposait, ne permettant pas un recul suffisant.

La hauteur entre le sol et la base de la caméra (38 3/4 pouces) correspond à la manière dont on tient naturellement un appareil muni d'un viseur de poitrine, type d'appareil, très en vogue au tournant du siècle (pensons simplement à l'appareil popularisé dans les années 1890 par Georges Eastman, fondateur de la compagnie Kodak).

## 2. L'ÉCLAIRAGE.

La pièce dans laquelle la photo originale a été prise comporte au moins deux sources distinctes de lumière. On remarque tout d'abord une source lumineuse de dimension importante qui provient de la gauche du sujet (à droite, sur la photo) et située légèrement derrière lui (notez l'ombre que fait la chevelure sur la tempe gauche et qui ne peut se produire que si les cheveux masquent une partie de la lumière). Dans la pièce présumée de la maison Desjardins comme le lieu de la photo d'origine, il aurait fallu que le sujet soit situé à environ 6 pieds du mur Sud-Ouest pour qu'on puisse obtenir cet effet.

Par ailleurs, on distingue clairement sur le pied de la table le plus près de la caméra, le reflet de ce qui peut être une ou deux sources distinctes d'éclairage. Nous disons *une ou deux* parce que nous pouvons observer par ailleurs, que l'appareil *ou* la lampe suspendue a bougé au moment de la prise de vue. Comme le pied est légèrement hors foyer et que la reproduction de la photographie dont nous disposons n'est pas très claire, il est difficile de préciser laquelle des éventualités est la bonne. Quoi qu'il en soit, l'observation de la localisation des ombres sur le sujet, les murs et les objets, permet de distinguer une source de lumière, beaucoup plus petite que la précédente, à la droite de Desjardins. C'est d'ailleurs cette source de lumière qui crée l'ombre sur le côté gauche du nez du sujet.

Compte-tenu de l'éclairage de la photo, il s'avère impossible, que la scène ait été photographiée dans la pièce choisie pour la reconstitution actuelle du bureau de Desjardins.

## CONCLUSION :

Les dimensions de la pièce actuelle ne permettent pas suffisamment de recul pour reproduire les perspectives de la photo prise par lord Grey. En effet, il manque au minimum deux pieds, entre le sujet et le mur derrière lui, dans la pièce reconstituée. De même, l'absence d'une deuxième source importante de lumière à la droite du personnage, supporte notre conclusion. La photographie d'origine a été prise dans un local plus vaste que la pièce actuelle et ce local disposait de fenêtres sur deux murs différents, ce qui n'est pas le cas dans la pièce où est aménagé actuellement le bureau privé d'Alphonse Desjardins.

Note : Cette expertise a été réalisée avec la collaboration de Léo-Daniel Lambert.



<sup>2</sup> RD, XXII, (10 octobre 1956), p. 154, Cité par Albertine Desjardins. En août 1916, durant sa maladie qu'il sait incurable, Desjardins note dans son journal, que son poids était de 183 livres, ayant perdu 12 livres depuis juillet 1915.

## ANNEXE II

### Témoignages oraux

Compte-rendus d'entrevues et extraits d'enquêtes orales

#### ENTREVUE I

**Témoin** : Madame Marie-Émilie Laflamme-Bégin, 97 ans, secrétaire privée d'Alphonse Desjardins (1896-99).

**Lien** : Sœur de Joseph-K. Laflamme, président du c.a de l'Union régionale de Québec (1920-1926).

**Source** : Transcription d'une *entrevue exclusive avec la première secrétaire de M. Alphonse Desjardins*, réalisée par René Croteau, directeur général de l'Union régionale de Québec, 1972, Archives de la Confédération du Mouvement Desjardins.

**Date de l'entrevue** : 24 mai 1978

Madame L-B. a travaillé pour Alphonse Desjardins, à l'époque où il était traducteur des débats à la Chambre des Communes. « Je dois dire que le salon était le lieu de mon travail et aussi la pièce dans laquelle il recevait des hôtes, disait-elle ». Quand il venait à Lévis, elle transcrivait les textes anglais qu'il dictait simultanément en français, « jusqu'à vingt-cinq lignes d'affilées», pour distribution dès son retour au Parlement canadien. Elle s'occupait aussi de sa correspondance abondante provenant du Québec, du Canada, d'Angleterre, de France, d'Allemagne et des États-Unis. Elle travaillait de 9h à 11 h et de 13h à 17 h. Elle décrit Desjardins d'homme tenace, pointilleux et rigoureux dans son argumentation : « Il était méticuleux comme vous n'avez pas idée<sup>1</sup> »[...] Spontanément, elle remarque qu'il devait la survie de la fondation de la Caisse populaire au cardinal Bégin et à madame Desjardins.

#### ENTREVUE II

**Témoins** : Madame Horace Fortier, 74 ans, secrétaire privée d'Alphonse Desjardins (1917-18)

accompagnée de son frère, l'abbé L. J. Roberge.

**Liens** : Aussi secrétaire de Raoul Desjardins, gérant de la Caisse populaire de Lévis ; fille de Louis-Joseph Roberge, un des trois membres élus à la première commission de surveillance de la Caisse populaire de Lévis, à l'assemblée de fondation, le 6 décembre 1900.

**Source** : Gilles Beaulieu, Fédération de Québec. Transcription d'une entrevue enregistrée.

**Date de l'entrevue** : 1975

Madame Fortier se rendait le matin à la résidence d'Alphonse Desjardins, pour s'occuper de sa correspondance. À l'époque, il était malade et n'allait plus à la Caisse, mais il continuait de s'habiller formellement. Elle qualifie Alphonse Desjardins de très méthodique : « tout était prêt lorsqu'elle arrivait et elle transcrivait sa correspondance, qu'il lui dictait dans une demi-heure ». Elle repassait vers

---

<sup>1</sup> René Croteau, *Une entrevue exclusive avec la première secrétaire de M. Alphonse Desjardins*, Archives du Mouvement Desjardins, 1978, (cote : 0.26 : 1-12), p. 9.

le midi pour poster ses lettres<sup>2</sup>.

L'abbé Roberge rappelle les rencontres hebdomadaires entre son père, comptable et Alphonse Desjardins. Le dimanche après-midi, au temps de la fondation de la Caisse populaire. Desjardins venait souvent chez ses parents, sur la rue Guénette, pour discuter et avoir l'avis de son père. Les deux hommes adhéraient également aux mêmes sociétés mutuelles de Lévis. Desjardins avait l'habitude d'apporter plusieurs volumes sur la coopération européenne italienne et leurs discussions s'étiraient, souvent jusqu'à retarder leur souper.

Au moment de la fondation, l'abbé, alors âgé de 16 ans, a été parmi les premiers souscripteurs, déposant cinq sous par semaine, pour acheter sa première part d'actionnaire. Alphonse Desjardins le recevait au salon, vêtu de son « Prince-Albert<sup>3</sup> » et son habituelle cravate rouge. Selon lui, Desjardins était « copé<sup>4</sup> ».

Monsieur Desjardins était très grand et imposant, mais il était facile d'approche » (...) « Il nous faisait asseoir sur la banquette de son salon. Elle était en cuir et elle nous piquait les fesses. Puis il nous enregistrait dans notre cahier puis dans ses livres<sup>5</sup>.

### ENTREVUE III

**Témoin :** Alphonse Desjardins, petit-fils (1914-1997)

**Source :** Compte-rendu : rencontre et tour avec des administrateurs et chargés du projet de restauration

**Date :** 30 juin et 5 juillet 1982 ; bureaux de la Confédération et maison Desjardins.

**Époque évoquée :** 1920-1938

À l'époque, le témoin est âgé de 68 ans. Il situe ses souvenirs vers 1920 et après, quand sa tante habitait encore la maison familiale. Le but de cette rencontre est « d'échanger sur les finis intérieurs de

<sup>2</sup> Gilles Beaulieu (historien) *La Caisse populaire de Lévis, 1900-1940*. Travail inédit, Fédération des Caisses Populaires Desjardins, Service de la documentation, 1975. (9 pages)

<sup>3</sup> Jordan Marsh : *Illustrated catalogue of 1891, Price list and fashion book* by Jordan, Marsh and Company, Boston (joint reprint by the Athenaeum of Philadelphia and Dover Publ. Inc) et David Mosconi et Riccardo Villarosa, *Les 188 façons de nouer sa cravate*, Paris, Flammarion, 1985. Les jugements de valeur contemporains que nous portons sur l'apparence des Victoriens doivent être faits à partir de la perspective de l'époque que nous analysons. Le « Prince-Albert » que portait Desjardins est un veston trois-quart, surnommé d'après l'époux de la reine Victoria. Ce « smoking-jacket » était une tenue de jour formelle, cintrée et fermant en croisé. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il aurait été inconcevable pour un homme distingué, de recevoir sans cravate.

<sup>4</sup> *Le Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale, Québec, 1930, définit le mot « coper » : « payer, dénouer les cordons de sa bourse ». Ce vieux terme décrit généralement quelqu'un à l'apparence soignée ou tiré à quatre épingles.

<sup>5</sup> Le cuir est lisse et sa douceur augmente avec l'usage. L'abbé décrit plutôt ce qui paraît être la texture du crin de cheval, très populaire aux époques victorienne et edwardienne. Le crin, vendu à un coût exorbitant de nos jours, était à la portée d'un notable. Il est réputé pour sa durabilité. La bourrure de crin de cheval devient irritante lorsque les pointes de fils piquants dépassent à travers le tissu de revêtement. Un fait à noter est la présence d'un sofa en crin de cheval dans l'inventaire des biens de mariage du couple en 1879.

la maison ». Cette rencontre, précède une visite à la maison Desjardins. Le compte-rendu, daté du 5 juillet, génère les détails ci-après énumérés. Ainsi, vers 1920, il y avait une armoire à balais sous la cheminée de brique. Le poêle était situé en diagonale *sur le mur principal opposé à la porte de circulation interne* et le dressoir faisait face au poêle, entre l'armoire à balais et le mur extérieur. Le revêtement du comptoir du dressoir et du plancher, était de pré-lart et « l'évier en granit, probablement ». Les murs de planches de la cuisine sont peints en blanc ; l'escalier de service est peint et l'escalier principal est verni et garni d'un tapis central. « Il n'y avait pas de portes aux pièces du RC, excepté la « salle à manger ». À l'exception de la cuisine, les murs sont garnis de papiers peints et les boiseries et les portes sont vernies.

Dans le bureau du « commandeur », il y avait un fauteuil en cuir à droite en entrant ; sa sœur ou son frère l'ont encore. Le bureau avec dessus amovible est sur le mur gauche en entrant et il y a une table toujours très encombrée de papiers, dans le centre. Il y a également un téléphone sur pied sur cette table. Une bibliothèque garnit le mur face à l'entrée. Il y a un luminaire suspendu avec contrepoids. Aucune référence n'est présente, concernant les habitudes de vie ou les autres pièces.

**NOTE :** Dans l'ouvrage *L'histoire de la maison Desjardins*, le documentaliste de la Fédération précise les propos du petit-fils, dans les termes suivants:

En regardant cette pièce, se tenant face à elle, nous pouvions apercevoir le bureau du commandeur face à la porte, au centre de la pièce. Au coin nord-ouest du bureau, se trouvait son fauteuil tandis qu'au coin nord-est, se tenait un bureau « roll-top » brun. Derrière le commandeur, sur le mur sud-ouest, était aménagée une bibliothèque en bois qui contenait beaucoup de volumes<sup>6</sup>.

#### ENTREVUE IV

**Compte-rendu :** Rencontre du petit-fils, âgé alors de 83 ans, à sa résidence de Lévis, le 8 août 1997.

**Source :** Geneviève Roy

Rencontre en présence de madame Desjardins, leur fille cadette et de l'agent en éducation de la SHAD. M. Desjardins, un homme réservé et un peu timide, décrit son grand-père comme un homme sévère qui travaillait constamment. Il se rappelle de visites où il prenait place devant le bureau du « Fondateur » au travail. Ils échangeaient peu, le petit-fils attendant d'être libéré pour aller jouer. À une question concernant la présence de jeux chez ses grands-parents, M. Desjardins répond qu'ils ne gardaient pas de jouets, sa grand-mère lui offrant des catalogues (Sears par exemple) dont on avait découpé les illustrations des sous-vêtements féminins.

Ses grands-parents mangeaient toujours dans la salle à manger, cela incluant aussi le petit-déjeuner ; la cuisine était réservée pour la préparation des repas, la pièce où sa grand-mère donnait ses instructions. Ses grands-parents avaient alors deux bonnes, dont une était hébergée dans l'alcôve, au-

---

<sup>6</sup> Hamelin, Pierre. *L'histoire de la Maison Desjardins*, Société Historique Alphonse Desjardins, Lévis, 1983. p. 46.

dessus de la cuisine. La salle à manger était meublée d'une table rectangulaire, à rallonge, toujours ouverte et des photos de famille garnissaient les murs. Après la messe du dimanche, les petits-enfants venaient dîner. Leurs grands-parents prenaient place aux extrémités de la table et le « Commandeur » coupait la viande. Le *sideboard*, la table et des chaises meublaient la salle à manger, la pièce étant trop petite pour accommoder un vaisselier ou d'autres meubles.

M. Desjardins tient de sa tante Albertine, que sa grand-mère recevait le jeudi après-midi, pour le thé ; au salon, une belle table demi-lune en bois de rose, au plateau double recouvert de feutre vert, reposant sur un piédestal, servait aussi de table à cartes. Les hôtes parlent avec chaleur de leurs tantes Albertine et Anne-Marie (madame Lamontagne), surnommée « la tante bien-aimée », à cause de sa nature joyeuse et généreuse. Toujours selon tante Albertine, Adrienne et Anne-Marie avaient de jolies voix et elles aimaient chanter accompagnées par leur mère au piano. Albertine a vendu ce piano, ne l'utilisant pas.

#### **RENCONTRES AVEC DEUX ARRIÈRE PETITES-FILLES DU COUPLE**

**Source :** G.Roy (17 août 1998)

Deux arrière petites-filles Desjardins ont fourni des informations concernant des biens du couple dont ils ont hérités. Nous avons mesuré et photographié ces meubles et éléments décoratifs qui apparaissent dans l'inventaire photographique de biens, ayant appartenu au couple. Une nappe ayant appartenu à Dorimène Desjardins, garnie d'un feston brodé des lettres « D » aux quatre coins, mesurant 60" X 82", permet d'estimer les dimensions de la table de la salle à manger. La petite fille, nous a fourni une photo et les dimensions du fauteuil en cuir qu'utilisait Desjardins, à droite de l'entrée de son bureau. (ce même fauteuil avait été décrit par son frère)

#### **ENQUÊTES ORALES**

Durant l'été 1998, deux enquêtes orales ont été réalisées : la première, avec MVD, âgée de 79 ans (sœur cadette d'Alphonse petit-fils) et la deuxième, avec l'ancienne locataire de la maison Desjardins de 1939 à 1981, décédée en 1999. Ces entrevues, faites avec la collaboration de l'historien Conseil, Guy Bélanger de la SHAD, ont été enregistrées sur bande sonore et retranscrites. La fille d'Alphonse Desjardins petit-fils, était présente

##### **Enquête orale I**

**Témoin :** MDV, Petite-fille d'Alphonse et de Dorimène Desjardins (1919-)

**Source :** Transcription de la bande sonore du témoignage réalisé au chalet de madame MVD par G. ROY et Guy Bélanger.

**Date :** 13 août 1998

**Période évoquée :** 1924-1932

Née un an précédent le décès d'Alphonse Desjardins, MVD a fréquenté souvent la maison, jusqu'au décès de sa grand-mère, en 1932; elle avait alors douze ans. Benjamine du fils aîné Raoul, et entouré de frères, sa famille habitait à proximité de la maison de sa grand-mère, qu'elle fréquentait souvent. Elle relate sa relation privilégiée avec Dorimène Desjardins, décrite comme une femme menue, au caractère jovial et chaleureux.

Nous soulignons la spontanéité avec laquelle cette dame à l'esprit vif, décrit la maison de ses grands-parents. Ce témoignage est riche par ses nombreuses descriptions détaillées, associées à ses expériences personnelles toutes aussi crédibles les unes que les autres. Étonnés par sa description inédite des lieux, nous avons sondé ses propos, à plusieurs reprises. Ce récit est troublant, cette perspective nouvelle ne correspondant pas à l'assignation actuelle des pièces de la maison Desjardins. Cependant, il concorde en tout point, à la description des circonstances et des traditions familiales rapportées par son frère, cinq ans son aîné, rencontrée en 1997. Ses souvenirs sont remplis d'images précises comme seule une femme peut sans doute témoigner<sup>7</sup>.

Elle décrit des habitudes de sa grand-mère : Dorimène privilégiait s'asseoir à un petit bureau-secrétaire, placé devant le *bow-window*, sa chaise faisait face à l'église. C'était aussi l'endroit où elle recueillait les cotisations des Dames de Sainte-Anne. MVD a été initiée à la Bible illustrée sur les genoux de sa grand-mère, dans le petit salon.

Elle affirme que la *bibliothèque* était située dans l'espace de la salle à manger actuelle. Elle possède « le gros fauteuil de cuir noir » provenant du bureau de son grand-père, décrit par son frère en 1997. MVD désavoue fermement l'assignation choisie pour la salle à manger actuelle : la *salle à manger* qu'elle a fréquentée, avec son manteau de cheminée en marbre communiquait avec le salon. Une grande table à allonges toujours ouverte, était garnie d'une nappe brodée aux quatre coins de la lettre « D ».

Nous citons des extraits de cette entrevue, parce qu'ils relatent explicitement, les propos et la fermeté du témoin. Un document interne de la SHAD, datant de 1988, évoque les mêmes propos, bien qu'elle n'ait pas été consulté avant<sup>8</sup> :

---

<sup>7</sup> Cette observation est d'ailleurs appuyée par les conclusions des chercheurs sur l'organisation de la mémoire, cités plus tôt, Coenen-Huther, Davis et Fivush, *op. cit.*

<sup>8</sup> Andrée Rivard, *Planification pour l'interprétation historique de la Maison Alphonse-Desjardins : Document-Synthèse*, SHAD, 18 août 1988, p. 18-19. (dossier 1323-01-39) Dans ce rapport déposé au conseil d'administration, l'historienne dit douter que la moindre allusion à la vocation de la salle à manger « soit difficile à soutenir ».[...] « Il est peu probable que les habitants de la Maison aient pris place près du foyer pour se restaurer, en raison de la chaleur intense qui devait se dégager de la cheminée en saison froide », écrit-elle. Ce jugement de valeur est contraire aux données scientifiques. Le seul témoignage de la famille, concernant l'usage des pièces, provenait à l'époque, d'Alphonse Desjardins, petit-fils. Il corroborerait donc celui de sa sœur.

[...] C'était des gens qui étaient très réceptifs, qui accueillaient beaucoup de monde, bien, forcément...puis la salle à manger là, la table était toujours mise, toujours prête à recevoir. [...]

[...] Dans le coin entre le mur et le foyer, il y avait une grande palme qui allait au plafond et qui venait jusqu'au milieu de la table. [...]

[...] L'autre côté du corridor, c'était la bibliothèque de mon grand-père. Mon grand-père avait un grand bureau là, puis c'était sa bibliothèque, les murs garnis de livres. Il avait été nommé par le Saint-Père pour être parmi ceux qui mettait la censure sur bien des volumes. [...]

(...) Vous savez, on voit souvent la photo de mon grand-père à son bureau. Le bureau, il me semble que c'était dans sa bibliothèque ça. Moi, c'est le souvenir que j'en ai; il y avait une table de travail et le grand mur en face, c'était des livres du plafond au plancher. (...)

Toujours selon son témoignage, la petite pièce où a été reconstitué le bureau actuel, abritait le *petit salon de sa grand-mère*. Elle y situe le piano-table, précisant qu'il était moins luxueux que le piano acquis par la SHAD :

(...) C'était la pièce de grand-maman. Elle avait son piano à table comme on l'appelait dans le temps, au lieu d'être un piano droit (pause) c'était un piano comme une table, on appelait ça un piano table. Puis grand-maman c'est là qu'elle m'aménait pour me montrer des cantiques de Noël, puis elle s'accompagnait au piano. (...) C'était pas grand cette pièce là quand même. Puis le piano prenait de la place, vous savez .

GR: Il ( le piano) est dans le petit salon. On appelle la partie avant le grand salon. Le petit salon est là où il y a le foyer en marbre.

MDV: Non, non. Ça toujours été la salle à manger!

GR: La cuisine, est-ce que c'était une place très occupée? Est-ce que votre grand-mère y passait beaucoup de temps?

MDV: Non, non. La cuisine, c'était pour faire les repas, puis c'est tout(...) On n'a jamais été des gens à manger dans la cuisine.

Il y a eu aussi des confidences-souvenirs détaillées et animées sur la décoration des lieux. Elle se rappelait des tapis mur à mur jaune or ( la couleur préférée de sa grand-mère) et de murs garnis de papiers peints, à l'exception de la cuisine. Vers la fin de l'entrevue, après avoir consulté les photographies actuelles de la maison, elle s'est souvenue que les draperies du salon, taillées dans un tissu « à plusieurs couleurs » étaient coupées dans un style sophistiqué, jugeant les tentures existantes, de trop sévères. Elle commente que la bibliothèque vitrée à cylindre actuelle aurait été trop luxueuse pour son grand-père.

Consultée sur la possibilité qu'il y ait eu réaménagement de la maison après le décès de son grand-père, la petite-fille soutient que sa grand-mère a conservé les fonctions des pièces intactes. Il y

avait des livres mur à mur et les portes de la bibliothèque étaient closes la plupart du temps, cet endroit étant devenu pour elle « comme un sanctuaire<sup>9</sup>».

#### **Enquête orale II**

**Témoin :** Locataire de la maison Desjardins, de 1939 à 1981.

**Source :** Transcription :bande sonore du témoignage recueilli avec Guy Bélanger.

**Date :** 16 octobre 1998.

Agée de 83 ans, Madame H. nous a reçu à sa nouvelle résidence, à Lévis. L'aînée de cinq enfants, elle est la seule survivante de la famille ayant habité la maison des Desjardins. Secrétaire de direction, elle a complété ses études au Couvent Notre-Dame-de-Toutes-Grâces. Au décès de son père, elle a aménagé un petit bureau, à l'exemple de ce dernier, un commerçant de bois, à l'endroit du bureau reconstitué. Photos à l'appui, elle décrit la fonction des pièces habitées par sa famille, identique à l'assignation existante à la Maison Desjardins. Interrogée au sujet des portes manquantes au RC, nous apprenons que c'est elle, qui les avait fait enlever et remiser, excepté celles de la salle à manger, préférant des aires ouvertes.

Elle se rappelle qu'Albertine Desjardins occupait la maison en compagnie de la dernière bonne des Desjardins et les enfants de cette dernière, juste avant que sa famille s'installe en 1939. Son père louait la maison de l'Union régionale de Québec. Ses parents ont couvert tous les planchers d'une carpette ; elle se rappelle avoir vu des « bouts de tapisserie » de couleur verte, dans le salon. . Les murs et les plafonds ont été retapissés en 1945 et en 1968, ils ont été peints, par-dessus les couches de papiers peints. En consultant les photos de famille, elle remarque qu'il n'y avait pas de toiture sur la galerie avant les années 60. Une photographie prise par sa famille montre sa sœur et des amies sur la « terrasse» . Deux photos polaroid de la maison Desjardins, au moment où elle l'occupait, montrent l'emplacement de son bureau et de sa salle à manger, vers 1980, correspondant à l'assignation actuelle des pièces de la maison Desjardins.

#### **SOURCES ÉPISTOLAIRES NON-CITÉES**

Correspondance échangée entre Adrienne Desjardins, ( Soeur Marie du Calvaire), devenue religieuse chez les hospitalières de Chicoutimi en 1917 et Cyrille Vaillancourt.

Secrétaire de son père de 1906 à 1917, Adrienne décrit des détails intimes sur la vie de famille, comme la tradition de la prière en famille qui se faisait immédiatement après le souper et qui ne « s'ommettait pour aucune raison », même s'il y avait des invités à souper. La correspondance témoigne clairement des liens proches unissant les curés du Collège et les Desjardins. Si des invités ou des visiteurs inattendus se présentaient à cette heure, elle décrit ce qui suit :

(...) Avions-nous quelqu'un à souper [...] et cela arrivait souvent car tous ceux qui s'intéressaient à l'œuvre des Caisses et qui venaient à la maison pour demandes de

---

<sup>9</sup> Note de service, G. Roy, 20 septembre 1998.

renseignements étaient « chez eux » « chez-nous » et maman qui a été l'âme de cette oeuvre secondait papa de tout son grand coeur. Le soit, [sic] dis-je, à l'heure de la prière, ils étaient invités de passer au bureau de papa pour fumer ou bien de se joindre à nous, ce qui arrivait assez souvent à ma grande édification<sup>10</sup>.(...)

(...) Le soir après le souper où nous avions souvent des évêques ou des prêtres il s'excusait les invitant à passer à son bureau car le chapelet et la prière du soir se disaient immédiatement avant que chacun prenne son envolée<sup>11</sup> [...]

(...) Un soir où Mgr Hallé et quelques prêtres prenaient le souper avec nous quelqu'un se présente au bureau et demande à voir "notre père " c'étaient le nom que plusieurs journaliers lui donnaient (...) Je lui demandai d'attendre un quart d'heure. Après le repas, je dis à papa qu'il était demandé au bureau<sup>12</sup> (...)

---

<sup>10</sup> Correspondance de Soeur Marie-du-Calvaire à Cyrille Vaillancourt, Archives de la Confédération, Fonds Alphonse Desjardins, 26 novembre 1944 : 0.24 :3b5.

<sup>11</sup> Soeur Marie-du-Calvaire (Adrienne) à C. Vaillancourt, *Ibid.*, 0.24: 3b 30.4.

<sup>12</sup> *Ibid.*